

COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

**Les programmes de science politique, de sociologie et disciplines
apparentées, d'anthropologie, de récréologie et de sciences du loisir, de
criminologie et d'études féministes dans les universités québécoises**

**Rapport n° 23
Février 2000**

Numéro de publication : 00-02
Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2000
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque du Canada
ISBN 2-920079-86-7

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE DU MANDAT DE LA COMMISSION DES UNIVERSITÉS SUR LES PROGRAMMES

NOTE AU LECTEUR

Le mandat

La Commission des universités sur les programmes a reçu le mandat d'examiner la pertinence et la complémentarité des programmes des universités et de recommander aux établissements des modalités de concertation, pouvant aller jusqu'au partage de domaines ou de programmes, tout en maintenant une offre de la meilleure qualité et aussi diversifiée que possible. Ces recommandations doivent tenir compte des ressources à la disposition des universités, des besoins sociaux et culturels en général ainsi que des réalités du marché du travail, de même que du voeu de la société québécoise, par l'intermédiaire de ses gouvernements successifs, de maintenir l'accessibilité à l'université pour tous ceux et celles qui en ont les capacités intellectuelles et la motivation, quelle que soit par ailleurs leur situation financière.

C'est dans cette perspective que la Commission a adopté son Document de référence qui situe le cadre de ses travaux et, notamment, interprète la portée des impératifs que la ministre de l'Éducation souhaitait voir pris en compte, dans la lettre qu'elle adressait le 6 novembre 1996 au président de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec, à l'occasion de son accord à la création de la Commission.

Son secrétariat ayant ouvert ses portes en janvier 1997, la Commission a tenu sa première réunion à la mi-février. Dès le début, elle a prouvé, par les conditions qu'elle a mises en place, qu'elle poursuit ses travaux à livre ouvert, sans réponse toute faite, y associant des professeurs, des étudiants et des personnes de l'extérieur de l'université. Elle donne accès sur son site WEB à diverses publications et communications.

Le fonctionnement en sous-commissions

La Commission a choisi de confier à des sous-commissions sectorielles le mandat d'effectuer l'analyse de la situation et de formuler des recommandations. En effet, compte tenu du caractère nécessairement spécialisé de l'enseignement universitaire, le redéploiement des forces et le partage des programmes entre les universités ne sont possibles que par la mise à contribution des hommes et des femmes qui enseignent dans les disciplines et champs d'études offerts dans les établissements. À part quelques exceptions récentes, aucune discussion systématique, par secteur disciplinaire ou champ d'étude, n'a été faite jusqu'à maintenant sur une base interuniversitaire en vue d'une offre conjointe de programmes, de l'adoption de créneaux respectifs de programmation ou encore de partage de cours ou de ressources et il était essentiel que l'on prenne le temps nécessaire pour réaliser cet exercice.

Aussi, même si la méthode adoptée, qui fait largement appel à la discussion et à la consultation, entraîne un certain délai, elle présente l'avantage d'associer les acteurs qui seront appelés à implanter les recommandations formulées par les diverses sous-commissions et, par là, le temps

requis aujourd'hui par le processus en constitue autant de gagné lors de la mise en oeuvre des recommandations que la Commission fera aux établissements. Compte tenu des fonctions qu'elles occupent ou ont occupées, ces personnes connaissent le secteur, ses forces et ses faiblesses, notamment en matière de recherche et de création qui constituent un des éléments clés des programmes d'enseignement aux deuxième et troisième cycles; elles connaissent les collaborations interinstitutionnelles formelles et informelles, de même que celles qu'il faut développer.

Plusieurs facteurs expliquent le fait que les travaux peuvent aboutir rapidement à des perspectives de collaboration de toute nature à l'intérieur des sous-commissions. La réunion autour d'une table, avec un objectif explicite de concertation, des personnes déléguées par les universités qui offrent un programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans un secteur provoque nécessairement une dynamique de dialogue. De plus et sans aucun doute, la conscience de l'effet qu'ont sur chacune des institutions les importantes réductions budgétaires actuelles contribue au caractère productif de ce dialogue. En outre, dans la mesure où les effectifs professoraux sont en profonde mutation en raison des nombreux départs à la retraite – 900 professeurs, soit l'équivalent du corps professoral de l'UQAM, partiront sur une période de moins de deux ans dans tout le système universitaire et très peu seront remplacés pour le moment – il est clair que le temps est révolu où tout le monde pouvait penser tout offrir. Des choix institutionnels s'imposent et les conclusions de la Commission pourront, à brève échéance, contribuer à les rendre cohérents dans une perspective systémique.

Dans ce contexte, les sous-commissions sont amenées à s'entendre sur les conditions de la consolidation des programmes actuels, sur l'abandon de certains d'entre eux ainsi que sur les possibilités de développement dans certains secteurs particulièrement cruciaux pour l'avenir de la société québécoise. Les sous-commissions sont le lieu où les unités d'une même discipline dans l'ensemble des universités se concertent sur les spécialités que chacune compte privilégier et où elle envisage combler des postes de professeurs lorsque les conditions le permettront.

Toutes les sous-commissions sont présidées par un ou une membre de la Commission. Les membres provenant de l'enseignement universitaire sont des professeurs mandatés par leur université, occupant ou non une fonction de direction académique. Une représentation étudiante, du premier cycle ou des cycles supérieurs, est également assurée. Les sous-commissions invitent à siéger au moins une personne oeuvrant à l'extérieur du milieu universitaire et reconnue dans le domaine à l'étude. Elles peuvent, en outre, rencontrer tout interlocuteur susceptible d'éclairer leurs travaux.

Les données utilisées

La première démarche des sous-commissions, avec le soutien du secrétariat de la Commission, consiste à réaliser le portrait des enseignements dispensés dans chacun de ces secteurs dans l'ensemble du Québec, avec les données sur les caractéristiques des programmes, les corps professoraux qui y enseignent et les effectifs étudiants. Les tendances de la dernière décennie y sont également observées, incluant l'évolution des nouvelles inscriptions et de la diplomation par secteur.

Les données sont extraites des sources communes que sont les banques d'information constituées conjointement par les universités et le ministère de l'Éducation, notamment le système de recensement des effectifs étudiants, (RECU). Celles de la recherche sont traitées selon les catégories de subvention retenues par le système d'information sur la recherche universitaire

(SIRU). On complète le portrait à l'aide des annuaires des établissements ainsi que de leurs données sur le corps professoral. Les travaux sur la durée des études et sur les taux de diplomation, de même que sur le suivi des diplômés réalisés par le ministère de l'Éducation font également partie du tableau. Toutes ces données font l'objet d'une collecte et d'une validation conjointement avec les institutions.

On s'assure que l'information suivant les spécificités des différents secteurs permettent de s'en faire une idée juste : les activités de recherche, le rayonnement scientifique ou artistique et les services aux collectivités locales ou régionales ne s'évaluent pas de la même façon en droit qu'en musique, en génie, en sciences humaines ou en sciences pures.

La CUP a également recours aux résultats des travaux de concertation menés depuis près de trente ans en matière de développement des collections de bibliothèques et qui ont donné lieu à des acquisitions sélectives selon les spécialisations des établissements, notamment au niveau des études supérieures. Plus récemment, les bibliothèques ont choisi de se partager l'achat de certains périodiques coûteux. Elles se sont engagées à les acquérir pendant une période de trois ans et à transmettre par voie électronique copie de tout article requis aux usagers des autres universités en moins de 48 heures après réception de la demande, dans chacun des établissements universitaires du Québec.

Élaboration des recommandations

Les sous-commissions procèdent ensuite à la préparation et à l'examen des hypothèses de rationalisation qui paraissent souhaitables ou nécessaires, et faisables. Cela peut se traduire par des propositions de regroupement des forces d'un secteur dans une ou plusieurs universités, de retrait ou encore de réorientation en vue d'occuper un champ jusqu'à maintenant non couvert, ou toute autre solution qui paraît réalisable. Les formes de la concertation interuniversitaire sont multiples, allant de l'offre de plusieurs cours planifiée conjointement entre deux ou plusieurs départements à l'offre conjointe de tout un programme, en passant par la mobilité des étudiants d'une université à l'autre pour certains cours, ou encore par celle de professeurs pour un ou plusieurs cours, selon le cas. Dans les sous-commissions qui sont convenues de recommandations jusqu'à maintenant, presque toutes les formes possibles de concertation sont apparues.

Tous les formats ne conviennent pas également à tous les secteurs – la musique et la physique s'appréhendent de façon différente – et le fait d'avoir recours aux praticiens des diverses disciplines permet de valider les solutions envisagées en cours de travail. En outre, il faut prendre garde d'affaiblir l'offre des cours dont un grand nombre est dispensé aux étudiants de plusieurs programmes à la fois. La suppression d'un programme constitué de certains cours communs à d'autres pourrait avoir comme conséquence directe de diminuer la viabilité de ces derniers et d'appauvrir la diversité de l'offre proposée aux étudiants.

Les sous-commissions acheminent leurs propositions à la Commission qui porte ultimement la responsabilité des recommandations qu'elle fera aux établissements et qu'elle rendra publiques. La Commission prévoit avoir terminé les travaux sectoriels à la fin de l'hiver 1999 et procéder à la vérification des suivis donnés à ses recommandations au cours de l'année 1999.

Une entreprise commune

L'entreprise est complexe et le temps pour y procéder limité. Son succès dépend, pour une large part, de la volonté explicite des différents acteurs qui, à un titre ou l'autre, apportent leur contribution. Cela comprend le personnel que les universités affectent à la préparation de dossiers ou à la participation aux travaux de la Commission et de ses sous-commissions, les étudiants ainsi que des personnes extérieures aux universités, de même que le personnel des Affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation qui rend disponibles les données sur les activités des universités.

Il faut réitérer que les travaux de la Commission ont pour objet d'examiner l'offre de programmes qu'ensemble les universités du Québec proposent à la population étudiante, en s'assurant que la couverture des disciplines et des champs professionnels de niveau universitaire continue d'être aussi exhaustive que possible en dépit de conditions adverses. Le travail de la CUP se déroule parallèlement à d'importantes opérations de planification et de réorganisation dans les établissements universitaires du Québec. Il n'en est pas un qui ne réexamine actuellement ses priorités académiques et son organisation administrative, compte tenu des compressions à intégrer dans les budgets au cours d'une période de trois ans devant se terminer en juin 1999.

L'exercice doit également prendre en compte le contexte concurrentiel dans lequel vivent les universités à l'échelle mondiale et les défis auxquels, avec la société québécoise et notamment sa main-d'oeuvre hautement qualifiée, elles doivent pouvoir se mesurer dans une ère de mondialisation. Il faut en même temps aider à conserver une offre de programmes de base dans toutes les universités, y compris les plus petites, qui desservent une population en provenance de leur région et d'ailleurs dans le monde selon leurs secteurs d'excellence.

Compte tenu des coupures de 370 millions déjà effectuées ou annoncées, il est clair que l'intégrité de l'offre globale des programmes universitaires est au coeur des travaux et la CUP verra à la préserver. La CUP doit s'assurer que les réorganisations à faire dans chacun des secteurs préservent une étendue de programmation que l'on attend des universités dans une société développée.

Mars 1998

Faits saillants

D'un point de vue historique, si l'on peut considérer que l'histoire des sciences sociales au Québec débute dès le XIX^e siècle, l'institutionnalisation de ces disciplines et leur reconnaissance par les universités survint beaucoup plus tard. D'abord constitué autour de certaines disciplines comme la théologie, les lettres, la médecine et le droit, l'enseignement universitaire n'a intégré les sciences sociales que vers les années 1920. Les grands champs d'études des sciences sociales ont graduellement suscité la création de départements distincts. La Révolution tranquille ouvrit les portes des universités à ceux qui, jusque-là, n'avaient pas eu la chance de poursuivre leurs études. À une époque où le monde du travail changeait à vue d'oeil et où l'université commençait à se considérer comme un « *moteur* de développement », il était devenu urgent, pour l'appareil étatique comme pour les entreprises privées, de former les futurs fonctionnaires et administrateurs, alors en demande croissante. Un bon nombre d'entre eux allaient provenir des départements de sciences sociales.

Durant les années soixante et soixante-dix, profitant d'un grand prestige et d'une économie florissante, qui favorise l'expansion de l'organisation étatique, les sciences sociales permettent à leurs diplômés de se trouver facilement du travail dans les institutions gouvernementales, dans les groupes de pression et dans l'enseignement pré-universitaire. Le développement considérable de la fonction publique favorisa particulièrement l'intégration des spécialistes des sciences sociales dans les services gouvernementaux.

Comme ce fut le cas dans la plupart des domaines, les années quatre-vingts virent toutefois ralentir le rythme d'embauche des diplômés en sciences sociales, que ce soit dans les universités, les collèges ou la fonction publique. Bien que, dans le secteur privé, une baisse semblable ait été remarquée, on note tout de même, au début des années quatre-vingts, une plus grande confiance des entreprises privées pour les candidats issus des sciences sociales. Dans les universités, les inscriptions de nouveaux étudiants dans ces disciplines furent tout de même moins nombreuses. Si cette baisse d'effectif en a inquiété plusieurs, sans doute a-t-elle été une occasion pour de nombreux intervenants de s'interroger sur les voies que les sciences sociales devaient suivre dorénavant. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles, en moins de cinq ans, le Conseil de la Science et de la Technologie, le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil des universités ont tous publié un rapport traitant de l'état des sciences sociales.

Ces deux derniers conseils ont dégagé des « effets de système » qui orientent le développement des sciences sociales et de la formation universitaire. On avait ainsi isolé quelques éléments tels l'obligation implicite faite aux sciences sociales d'assumer « une fonction d'accueil aux études universitaires » de même qu'« une fonction de formation générale ». C'est en tenant compte des travaux mentionnés ci-haut ainsi que des mutations survenues plus récemment que la CUP tente de tracer un portrait aussi fidèle que possible de la situation actuelle dans ce domaine, et qu'elle présente des avenues pour surmonter les difficultés de certains domaines des sciences sociales, particulièrement au plan de la diplomation, du placement et de la fréquentation.

Plus spécifiquement, le présent rapport traite des programmes de science politique; de sociologie et domaines apparentés; d'anthropologie; de criminologie; de récréologie et de sciences du loisir; d'études féministes ainsi que de quelques programmes d'études culturelles et ethniques. Plus de vingt spécialistes de ces secteurs, provenant des milieux universitaire, professionnel et étudiant, ont réalisé les travaux de la sous-commission.

Portrait des programmes et des unités académiques recensés

La CUP a recensé 178 programmes au total, répartis comme suit: 47 programmes en sciences politiques; 53,5 en sociologie et domaines apparentés; 30,5 en anthropologie et en ethnologie; 8 en récréologie et en sciences du loisir; 7 en criminologie; 10 en études féministes et 22 en études culturelles et ethniques. En 1998, les trois premiers secteurs recueillaient près de 84% des 10 052 inscriptions dénombrées.

Fait à noter, la programmation en sciences sociales n'est pas uniformément dispersée dans l'ensemble du réseau universitaire. Elle se trouve regroupée dans quelques établissements universitaires. Le recensement des programmes indique que dix établissements attribuent le grade de baccalauréat, et que huit et six universités offrent, respectivement, des programmes de maîtrise et de doctorat. Les établissements situés à Montréal et à Québec comptent plus de 80% des programmes recensés et près de 89% des effectifs étudiants. Trois établissements ont plus de 1500 inscriptions dans les secteurs couverts par le rapport (Concordia, Montréal, UQAM). Deux autres en comptent plus de 1000 (McGill et Laval).

Les jeunes établissements universitaires établis hors des grands centres urbains ont développé une programmation de base en sciences sociales à caractère moins disciplinaire et en principe orientée sur les besoins du milieu où est dispensé la formation (voir p. ex. les programmes en développement régional). Les universités des grands centres, généralement plus anciennes, comptent davantage de programmes disciplinaires. Il n'y a que quatre établissements qui sont actifs à la fois en science politique, en sociologie et en anthropologie. Seulement trois couvrent tous les cycles d'études dans chacune de ces disciplines (Laval, McGill, Montréal).

La Commission a constaté que les effectifs étudiants sont en baisse dans plusieurs programmes de sciences sociales depuis quelques années. On a relevé une diminution importante des effectifs étudiants dans plusieurs secteurs des sciences sociales comptant plus de 500 inscriptions. C'est le cas en science politique, en sociologie (et secteurs apparentés) et en criminologie. Précisons que ce n'est qu'en science politique que la baisse est plus importante que celle subie par l'ensemble du système universitaire depuis 1992 (tous cycles confondus). En sociologie, la chute des inscriptions reste du même ordre, tandis qu'en criminologie, elle est moins forte. Dans deux autres secteurs, en anthropologie et en sciences du loisir, on a noté une évolution positive des effectifs étudiants (contrairement au taux de fluctuation de l'ensemble du système universitaire). Il faut absolument retenir, toutefois, que les mouvements d'effectifs ne sont pas homogènes, encore là, entre les secteurs et les établissements. La fréquentation fluctue également en fonction des cycles d'études, de la répartition géographique, des différences institutionnelles et de la nature fondamentale ou professionnelle d'un secteur donné.

Les informations sur les unités académiques montrent quant à elles que les professeurs contribuent au développement du savoir de leur discipline. Les collaborations de formation et de recherche extérieures à l'unité sont fréquentes. Elles sont établies à l'intérieur et à l'extérieur des établissements universitaires, au Québec et au Canada, et parfois ailleurs dans le monde. La perte de professeurs dans l'ensemble des unités recensées est comparable à celle subie par l'ensemble des secteurs universitaires (-6,3%), mais qu'elle s'avère plus sévère dans les départements de science politique, de sociologie et d'anthropologie (-11,5%). De plus, l'âge moyen du corps enseignant est plus élevé que celui de tout le système universitaire dans 15 des 22 unités académiques (et 14 sur 15 unités des trois disciplines de base). La comparaison avec des données de 1986 (Conseil des universités) confirme le vieillissement du corps professoral en sciences sociales.

Diplomation et placement des étudiants

La Commission est d'avis que le taux de diplomation au baccalauréat et le taux de placement des étudiants s'avèrent tous deux inquiétants. Il semble que la diplomation soit un problème important en sciences sociales, même si l'on considère que la plupart de ces programmes ne sont pas contingentés. Le taux de diplomation dans une autre discipline est également très faible, ce qui indique l'incapacité de ces programmes à retenir leurs étudiants non seulement dans la discipline de départ mais vraisemblablement à l'université. Lorsque l'on examine les taux, force est d'admettre qu'on est loin d'accomplir en sciences sociales la « fonction d'accueil aux études universitaires » décrite notamment par le Conseil des universités il y a dix ans. Soulignons, en outre, qu'il existe également de grandes différences institutionnelles dans la diplomation entre les établissements francophones et anglophones, où le taux de diplomation est systématiquement meilleur en science politique, en sociologie et en anthropologie.

Tout indique qu'il y ait également en sciences sociales un problème d'arrimage avec le marché d'emploi, sauf dans les secteurs professionnalisés comme la récréologie et la criminologie. De fait, les taux de placement calculés par le MEQ sont plutôt faibles et les données sur les groupes de professions fournies par l'enquête *Relance* sont inquiétantes, particulièrement en ce qui a trait aux emplois liés au domaine d'études. Cette situation peut décourager plus d'un étudiant à persévérer aux études de par la difficulté qu'il éprouve d'identifier des emplois spécifiques en dehors du monde de l'enseignement collégial et universitaire.

Recommandations

Les travaux menés avec des représentants des secteurs recensés ont permis de tracer le portrait de la situation, de dégager les enjeux, d'identifier les difficultés que rencontrent les sciences sociales et de formuler dix recommandations visant à assurer le maintien d'une formation universitaire pertinente et de qualité en sciences sociales. Elles tirent en partie leur origine des constats de la Commission sur l'évolution et la répartition des effectifs étudiants, la diplomation et le placement des étudiants et sur son avis quant à la place qu'occupent les sciences sociales à l'université.

La Commission est d'avis que les sciences sociales sont essentielles à l'ensemble des établissements. Une université dépourvue de sciences sociales ne peut prétendre accomplir totalement sa mission d'éducation supérieure. Ce qui ne suppose aucunement une obligation d'offrir des baccalauréats spécialisés ou une programmation complète dans toutes les disciplines des sciences sociales et humaines. Les données colligées montrent que les sciences sociales ont déjà subi des contraintes budgétaires sérieuses, comme c'est aussi le cas de la plupart des secteurs examinés par la Commission depuis trois ans. Il importe actuellement de se préoccuper du maintien et de la qualité de l'offre de programme dans ces secteurs, ainsi que des principes qui guident la rationalisation. Le réseau universitaire québécois doit assurer la qualité, la pertinence et la complémentarité de la formation en sciences sociales. Dans la mesure où les ressources disponibles diminuent tandis que les objets d'étude en sciences sociales se multiplient, il serait bien utopique pour chacun des départements de prétendre offrir des cours et des possibilités de recherche dans tous les secteurs d'une discipline donnée.

Les recommandations de la CUP en sciences sociales portent successivement sur le décroïsonnement de la formation universitaire en sciences sociales et l'exportation des cours de sciences sociales; l'examen et l'amélioration des taux de diplomation; l'assurance du soutien des étudiants aux cycles supérieurs; la valorisation du potentiel des diplômés des sciences sociales et le transfert des compétences dans le marché de l'emploi; la facilitation des mécanismes d'échanges interuniversitaires d'étudiants et de professeurs; l'examen des problèmes de fréquentation dans les certificats; et la concertation dans la programmation d'études féministes.

Les établissements universitaires et leurs unités académiques sont conviés à maximiser les échanges, la mise en commun de certains effectifs, le partage de professeurs, d'étudiants, de bibliothèques et de ressources technologiques. La concertation doit être envisagée, dans le respect de la spécificité des établissements et des régions, pour assurer la programmation et la qualité de la formation en sciences sociales. En outre, il est apparu que les données de ce rapport soulèvent, encore une fois, tout le problème d'un baccalauréat qui reste trop spécialisé dans les disciplines des sciences sociales, cela tout particulièrement dans les établissements francophones.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Émergence de la formation universitaire en sciences sociales au Québec	7
Pertinence de la formation en sciences sociales	11
Une réflexion nécessaire sur la société.....	12
Contribution des sciences sociales aux autres champs et à la collectivité	14
L'examen des programmes et des unités académiques.....	16
Regard sur les programmes de science politique	17
1.1 Description des programmes de science politique	17
1.2 Admission aux programmes de science politique.....	20
1.3 Évolution des effectifs étudiants.....	22
1.4 Taux de diplomation au baccalauréat en science politique.....	28
Regard sur les programmes de sociologie et des domaines apparentés	31
2.1 Descriptions des programmes de sociologie et des domaines apparentés	31
2.2 Admission aux programmes en sociologie et dans les domaines apparentés	37
2.3 Évolution des effectifs étudiants.....	37
2.4 Taux de diplomation au baccalauréat en sociologie et en sciences sociales.....	40
Regard sur les programmes d'anthropologie et d'ethnologie.....	51
3.1 Description des programmes d'anthropologie et d'ethnologie.....	51
3.2 Admission aux programmes d'anthropologie et d'ethnologie	54
3.3 Évolution des effectifs étudiants.....	55
3.4 Taux de diplomation au baccalauréat en anthropologie et ethnologie	62
Regard sur les programmes de récréologie et de sciences du loisir.....	65
4.1 Description des programmes de récréologie et de sciences du loisir.....	65
4.2 Admission aux programmes de récréologie et de sciences du loisir.....	66
4.3 Évolution des effectifs étudiants.....	67
4.4 Taux de diplomation au baccalauréat en récréologie et sciences du loisir	70
Regard sur les programmes de criminologie	71
5.1 Description des programmes de criminologie.....	71
5.2 Admission aux programmes de criminologie	71
5.3 Évolution des effectifs étudiants.....	72
5.4 Taux de diplomation au baccalauréat en criminologie	75
Regard sur les programmes d'études féministes	77
6.1 Description des programmes d'études féministes.....	77
6.2 Admission aux programmes d'études féministes	78
6.3 Évolution des effectifs étudiants.....	79
Regard sur des programmes d'études culturelles et ethniques.....	81
7.1 Description des programmes.....	81
7.2 Admission aux programmes d'études culturelles et ethniques	83
7.3 Évolution des effectifs étudiants	84

Regard sur les unités académiques: professeurs, recherche et collaborations	89
8.1 Contributions des départements de sciences sociales aux programmes des autres unités et collaborations d'enseignement	89
8.2 Collaborations d'enseignement et de recherche et axes de recherche des unités académiques.....	91
8.2.1 Les unités de recherche à la base de la formation en études féministes et le REFUQ	99
8.3 Caractérisation du corps professoral.....	100
8.4 Financement de la recherche.....	101
8.5 Contributions scientifiques	101
Données sur l'insertion professionnelle des diplômés	105
Recommandations	111
Bibliographie	125
Annexes	129

Note: Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'alléger la lecture

Introduction

Le présent rapport traite des programmes de science politique; de sociologie et domaines apparentés; d'anthropologie; de criminologie; de récréologie et de sciences du loisir; d'études féministes ainsi que de quelques programmes d'études culturelles et ethniques qui n'ont pas été étudiés à ce jour par la CUP¹. Plus de vingt spécialistes de ces secteurs, provenant des milieux universitaire, professionnel et étudiant, ont réalisé les travaux de la sous-commission (voir l'annexe 2). La représentation des établissements universitaires à la sous-commission fut établie à partir de la répartition des programmes et des populations étudiantes dans l'ensemble du système universitaire. Notons que, tout en restant dans le champ des sciences sociales, la sous-commission s'est penchée sur le cas de disciplines très diverses, les unes étant plus professionnalisées que d'autres. Les premières (récréologie, criminologie, etc.), dont la formation est conçue en lien direct avec des débouchés sur le marché du travail. Et les autres (science politique, sociologie, etc.), qui visent d'abord l'acquisition des connaissances et habiletés essentielles à la discipline elle-même et à ses applications.

Les tableaux 1 et 2 présentent, respectivement, l'offre de programme à l'automne 1999 et le partage des populations étudiantes à l'automne 1998². Les tableaux 1.1, 2.1, 3.1, 4.1, 6.1 et 7.1 détaillent l'offre des programmes dans chaque secteur en fonction des sous-catégories. L'annexe 3 répertorie l'ensemble des programmes recensés dans ce rapport.

On est en mesure de constater à partir des tableaux synthèses que la programmation en sciences sociales n'est pas répartie uniformément dans l'ensemble du réseau universitaire et qu'elle se trouve concentrée dans quelques établissements universitaires. Dix établissements attribuent le grade de baccalauréat, tandis que huit et six universités offrent, respectivement, des programmes de maîtrise et de doctorat. Notons que la répartition des programmes et des populations étudiantes en sciences sociales est relativement restreinte. Les établissements de Montréal et de Québec comptent plus de 80% des programmes recensés et près de 89% des effectifs étudiants.

On remarque dans la liste des programmes (annexe 3) et des tableaux détaillés que les jeunes établissements universitaires des régions périphériques ont développé une programmation de base en sciences sociales à caractère moins disciplinaire et en principe orientée sur les besoins du milieu où est dispensé la formation (voir p. ex. les programmes en développement régional). Quant aux établissements situés dans les grands centres, généralement plus anciens, ils comptent davantage de programmes disciplinaires. Seulement quatre établissements offrent des programmes à la fois en science politique, en sociologie et en anthropologie. Trois d'entre-eux couvrent les trois cycles d'études dans chaque discipline. Les figures 1 à 6 présentent la répartition des programmes (automne 1999) et des inscriptions totales (automne 1998) dans les trois plus grands secteurs de programmes répertoriés à l'annexe 3 (science politique, sociologie et domaines apparentés, anthropologie et ethnologie).

Il faut aussi rappeler que le dénombrement des programmes dépend grandement de définitions et de critères qui varient d'un établissement à l'autre. Ainsi, la structure du premier cycle

¹ Les lecteurs intéressés aux sciences sociales et humaines sont invités à consulter les autres rapports de la Commission sur la littérature et les lettres (no 8); les sciences de l'éducation (no 11); la psychologie, la psychoéducation et la sexologie (no 13); la géographie, l'histoire et la démographie (no 16); les sciences de l'administration (no 19); sur la philosophie, le droit et l'éthique (no 21).

² Année la plus récente pour laquelle le système RECU du MEQ pouvait, durant la tenue de cette sous-commission, nous fournir des données.

Tableau 1

Offre de programmes en science politique, sociologie, sciences sociales, anthropologie et ethnologie, récréologie, criminologie, études féministes et autres programmes apparentés (aut. 1999)¹

Science politique	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	3	1	1	7	1	2	1 ²		2					18
Majeure/diplôme	2	1	1	2	1		1 ²							8
Bacc./Spec/Honours	1	2	1	2	3	□			1					10
Maîtrise		1	3	1	1				1					7
Doctorat		1	1	1	1				1					4
<i>sous-total:</i>	6	5	7	13	7	2	2		5					47
<i>Répartition (%)</i>	12,8	10,6	14,9	27,7	14,9	4,3	4,3		10,6					100,0
Sociologie, sciences sociales et autres	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	1	5	1	1	1		1 ²		2	1			1	15
Majeure/diplôme	2	3	1	1	1		1 ²							9
Bacc./Spec/Honours	1	4,5	1	2	1			1	2	1	1	1 ²		14,5
Prog. court ét. sup.							1							1
Maîtrise		2	1	2	1		1		1	1	ext			9
Doctorat		1	1	1	1		0,5		1	0,5				5
<i>sous-total:</i>	4	14,5	5	7	5		4,5	1	6	3,5	1	1	1	53,5
<i>Répartition (%)</i>	7,5	27,1	9,3	13,1	9,3		8,4	1,9	11,2	6,5	1,9	1,9	1,9	100,0
Anthropologie, ethnologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	1	1	2	1	1									6
Majeure/diplôme		2	2	1	1									6
Bacc./Spec/Honours		2,5	2	2	2									8,5
Maîtrise		1	2	2	1									6
Doctorat		2	2	1	1									4
<i>sous-total:</i>	1	6,5	10	7	6									30,5
<i>Répartition (%)</i>	3,3	21,3	32,8	23,0	19,7									100,0
Récréologie / Sc. du loisir	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat		1			1									2
Majeure		1												1
Baccalauréat		2					1 ³					1		3
Diplôme 2ème cycle												1		1
Maîtrise												1		1
<i>sous-total:</i>		4			1							3		8
<i>Répartition (%)</i>		50,0			12,5							37,5		100,0
Criminologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat					2									2
Majeure					1									1
Baccalauréat					2									2
Maîtrise					1									1
Doctorat					1									1
<i>sous-total:</i>					7									7
<i>Répartition (%)</i>					100,0									100,0
Études féministes	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	1	1		1					1					4
Majeure/diplôme	1	1		1										3
Bacc./Spec/Honours		1		1										2
Diplôme de 2ème cycle			1						□					1
Maîtrise									□					0
<i>sous-total:</i>	2	3	1	3					1					10
<i>Répartition (%)</i>	20,0	30,0	10,0	30,0					10,0					100,0
Culturelles/ethniques	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat			1	7	1									9
Majeure				7										7
Baccalauréat/Honours				4										4
Maîtrise				1										1
Doctorat				1										1
<i>sous-total:</i>			1	20	1									22
<i>Répartition (%)</i>			4,5	90,9										95,5
Ensemble:	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat/mineure	6	9	5	17	7	2	2	0	5	1	0	0	1	55
Majeure	5	8	4	12	4	0	2	0	0	0	0	0	0	35
Baccalauréats	2	12	4	11	8	0	0	1	3	1	1	2	0	45
Maîtrise	0	4	6	6	4	0	1	0	2	1	0	1	0	25
Diplôme de 2ème cycle	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	3
Doctorat	0	0	4	4	4	0	0,5	0	2	0,5	0	0	0	15
<i>Total des programmes:</i>	13	33	24	50	27	2	6,5	1	12	3,5	1	4	1	178
<i>Répartition (%)</i>	7%	19%	13%	28%	15%	1%	4%	0%	7%	2%	1%	1%	1%	

□ = orientation ou profil

ext. = extension d'un programme d'un établissement dans un autre. Se référer aux tableaux sectoriels.

¹ Les sections du rapport présentent le détail de l'offre de programmes par secteurs. La fraction (0,5) indique la présence d'un programme conjoint, offert par deux établissements, ou d'un programme bidisciplinaire (p.ex: sociologie et anthropologie)² À partir de l'automne 1999.³ Le programme en plein air et tourisme d'aventure a été traité avec l'éducation physique dans un autre rapport

Tableau 2
Inscriptions totales (automne 1998)

Science politique ¹	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	26	54	72	n.d.	83	24			43					302
Baccalauréat ²	85	933	316	441	270		34		485					2 564
Maîtrise		119	147	38	60				105					469
Doctorat			59	47	35				56					197
<i>sous-total:</i>	111	1106	594	526	448	24	34		689					3 532
<i>Répartition (%)</i>	3,1	31,3	16,8	14,9	12,7	0,7			19,5					99
Sociologie, sciences sociales et autres	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	31	50	34	n.d.	66				269				84	534
Baccalauréat ²	99	908	123	201	135		18	31	383	21	23			1 942
Maîtrise		92	71	11	68		43		106	51				442
Doctorat			66	41	62		9		78	16				272
<i>sous-total:</i>	130	1050	294	253	331		70	31	836	88	23	0	84	3 190
<i>Répartition (%)</i>	4,1	32,9	9,2	7,9	10,4		2,2	1,0	26,2	2,8	0,7	0,0	2,6	100
Anthropologie, ethnologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	10	24	48	n.d.	69									151
Baccalauréat ²		209	267	239	437									1 152
Maîtrise		19	70	17	127									233
Doctorat			60	34	65									159
<i>sous-total:</i>	10	252	445	290	698									1 695
<i>Répartition (%)</i>	0,6	14,9	26,3	17,1	41,2									100
Récréologie / Sc. du loisir	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat		0			0									0
Baccalauréat ²		135					95					244		474
Maîtrise												51		51
<i>sous-total:</i>		135			0		95					295		525
<i>Répartition (%)</i>		25,7			0,0		18,1					56,2		100
Criminologie	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat					347									347
Baccalauréat					294									294
Maîtrise					100									100
Doctorat					24									24
<i>sous-total:</i>					765									765
<i>Répartition (%)</i>					100,0									100
Études féministes	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat	12	27		n.d.		7								46
Baccalauréat ²	10	85		15										110
Diplôme de 2ème cycle			8						n.d.					8
Maîtrise									n.d.					
<i>sous-total:</i>	22	112	8	15		7			0					164
<i>Répartition (%)</i>	13,4	68,3	4,9	9,1					0,0					96
Culturelles/ethniques	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Mineure/certificat			29	n.d.										29
Baccalauréat ²			134											134
Maîtrise			13											13
Doctorat			5											5
<i>sous-total:</i>			29	152										181
<i>Répartition (%)</i>			16,0	84,0										100
Ensemble:	Bish.	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	Teluq	Total
Certificat/mineure	79	155	183	n.d.	565	31	0	0	312	0	0	0	84	1 409
Baccalauréat ²	194	2270	706	1030	1136		147	31	868	21	23	244		6 670
Maîtrise		230	296	79	355		43		211	51		51		1 316
Doctorat			185	127	186		9		134	16				657
<i>Total des programmes:</i>	273	2655	1370	1236	2242	31	199	31	1525	88	23	295	84	10 052
<i>Répartition (%)</i>	3%	26%	14%	12%	22%	0%	2%	0%	15%	1%	0%	2%	1%	

¹ Incluant les programmes de science politique, relations internationales, économie politique et administration ou politiques publiques.

² Les populations étudiantes des majeures, *specializations*, *honours* et bacc. spécialisés sont agrégées.

Figure 1 - Répartition des programmes en science politique (aut. 1999)

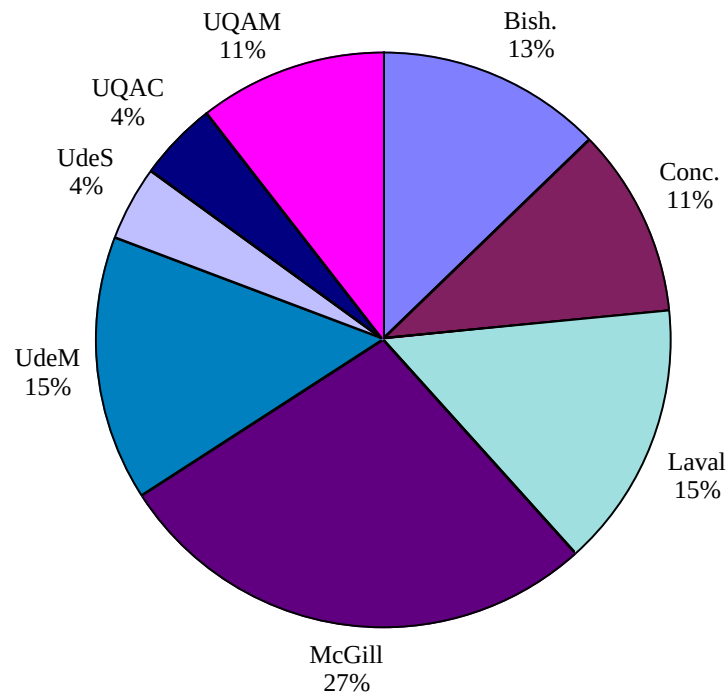


Figure 2 - Répartition des inscriptions en science politique (aut. 1998)

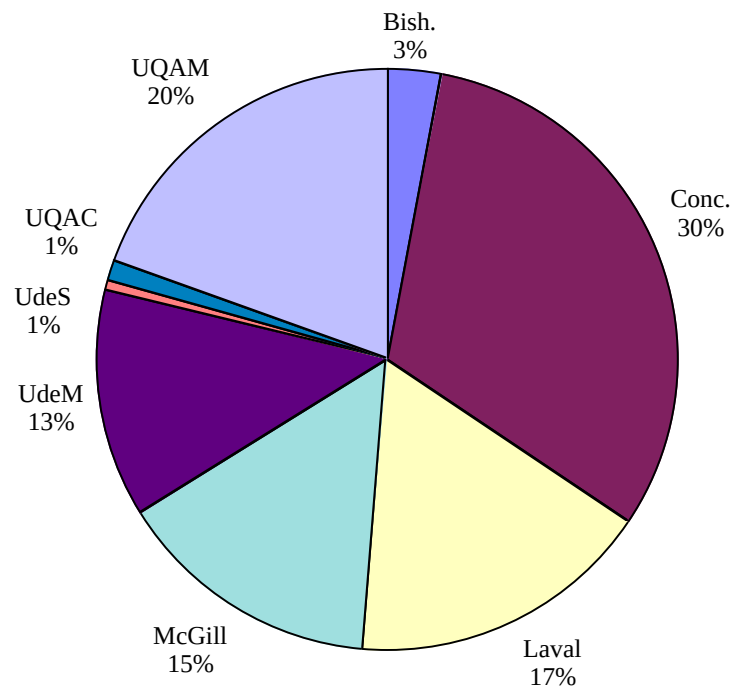


Figure 3 - Répartition des programmes en sociologie et domaines apparentés (aut. 1999)

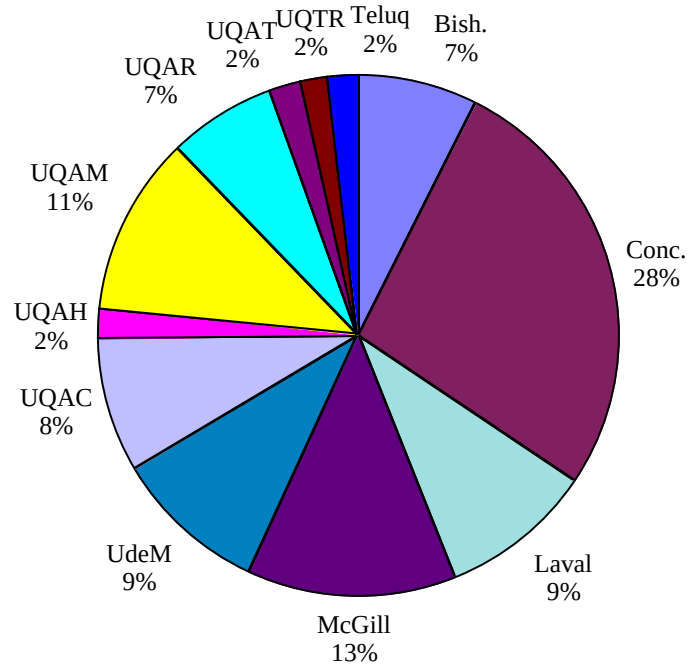


Figure 4 - Répartition des inscriptions en sociologie et domaines apparentés (aut. 1998)

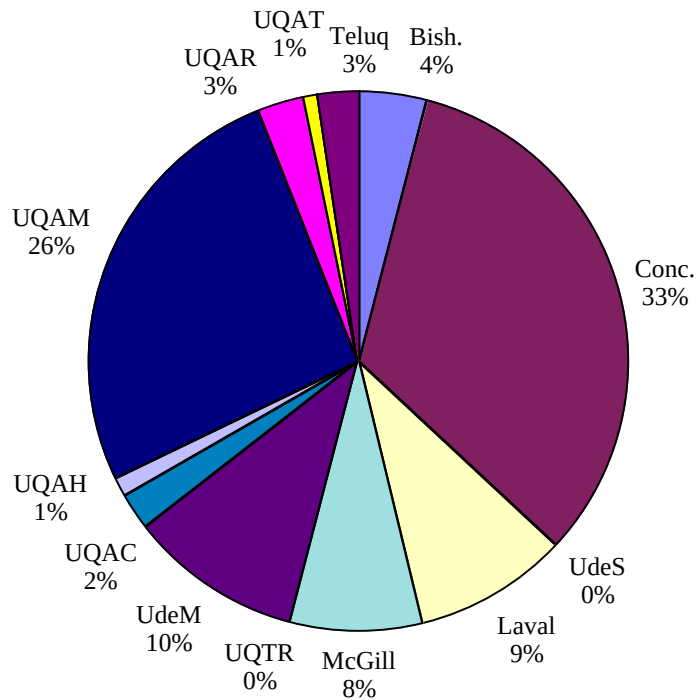


**Figure 5 - Répartition des programmes en anthropologie et en ethnologie
(aut. 1999)**

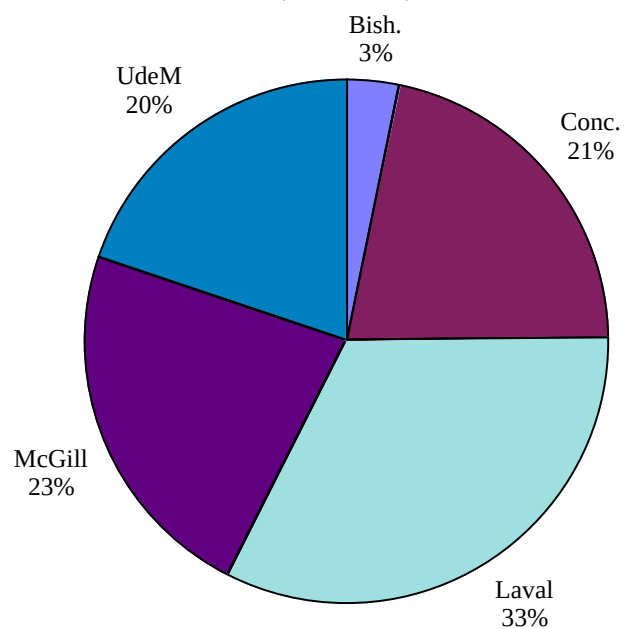
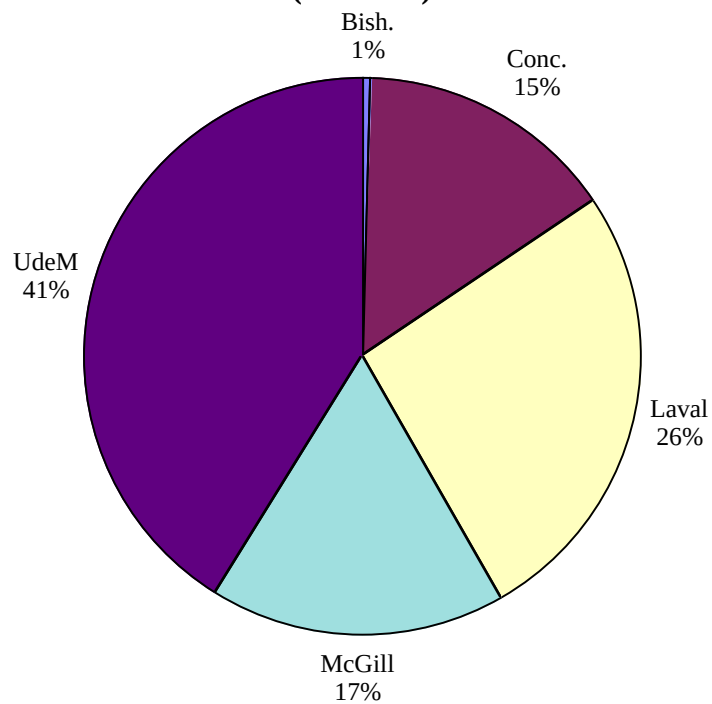


**Figure 6 - Répartition des inscriptions en anthropologie et en ethnologie
(aut. 1998)**



universitaire diffère, habituellement, selon la langue d'enseignement de l'établissement. Pour des raisons historiques et culturelles, les universités anglophones comptent généralement moins de baccalauréats spécialisés. Elles offrent, au contraire, plusieurs concentrations (*Major, Specialization, Honours*) qui mènent au grade de baccalauréat dans une discipline. Le nombre de crédits et le grade obtenus dans une discipline varie en fonction du cheminement de l'étudiant. Les concentrations (*Major, Specialization, Honours*) sont comptées dans ce rapport comme des programmes, puisque c'est de cette manière qu'ils sont habituellement considérés par les représentants institutionnels et les annuaires de ces établissements.

Émergence de la formation universitaire en sciences sociales au Québec

Si l'on peut considérer que l'histoire des sciences sociales au Québec débute dès le XIX^e siècle³, l'institutionnalisation de ces disciplines et leur reconnaissance par les universités survint beaucoup plus tard. D'abord constitué autour de certaines disciplines comme la théologie, les lettres, la médecine et le droit, l'enseignement universitaire n'a intégré les sciences sociales que vers les années 1920.

Toutefois, dès 1900, l'Université McGill inaugure un département d'économie et de science politique. Onze ans plus tard, à Québec, un groupe d'intellectuels eut l'idée de se regrouper pour fonder l'École sociale populaire. Formée de prêtres et de laïques, cette école s'intéressait au mouvement ouvrier. Elle fut l'une des premières institutions québécoises dédiées à la promotion et à la vulgarisation de la doctrine sociale de l'Église catholique⁴. Elle organisait des conférences, formait des cercles d'étude, commentait les encycliques et publiait des tracts. Elle dut cependant se restreindre à cette dernière activité après la Première Guerre mondiale⁵. Si la doctrine sociale de l'Église catholique domine ce premier regroupement, c'est sans aucun doute le *Social Gospel* angloprotestant qui influence le plus la création, en 1918, du *Department of Social Study and Training* de McGill, dont le but premier est, en fait, de former des travailleurs sociaux⁶. La même année, la *Loyola School of Sociology and Social Work* fut fondée par le père William Hales Hingston. Ce changement, combiné avec diverses autres réformes, marqua la rupture du Collège Loyola avec certaines traditions héritées des collèges classiques. Des cours de sociologie étaient également dispensés au collège Sir George Williams, où on les considérait comme partie intégrante de la formation générale de base⁷. Désormais, dans de nombreux établissements québécois, l'institutionnalisation des sciences sociales était bel et bien lancée.

³ Pensons aux travaux de l'historien François-Xavier Garneau (1809-1866), de l'économiste Étienne Parent (1802-1874), du journaliste Arthur Buies (1840-1901), du sociologue Léon Gérin (1863-1951) et de l'économiste Errol Bouchette (1863-1912). Voir Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, p. 12-25.

⁴ On compte également un organisme de moindre importance, la *Société d'économie sociale et politique* de Québec, fondée en 1905.

⁵ Albert Faucher, « La recherche en sciences sociales au Québec: sa condition universitaire », *Les sciences sociales au Canada. Deux études*, Ottawa, Conseil canadien de recherche en sciences sociales, 1968, p. 1.

⁶ Guy Rocher, « L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 15-16.

⁷ Henry F. Hall, *The Georgian Spirit: the Story of Sir George Williams University*, Montréal, George Mikan and Son, 1966. L'Université Sir George Williams, nommée en l'honneur du fondateur du mouvement YMCA, fut réunie au Collège Loyola pour former l'Université Concordia en 1974. À partir de cette date, les départements de l'un et de l'autre établissements seront réunis de façon graduelle. Ainsi, on attendra 1976 avant de fusionner les deux départements de science politique.

En 1920, inspiré par l'École sociale populaire et par les Semaines sociales du Canada (celles-ci inaugurées un peu plus tôt la même année), l'économiste Édouard Montpetit fonde l'École des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal. Jusqu'en 1950, l'École dispense seulement des cours du soir. Au début, cette formation dure deux ans, puis le programme sera allongé à trois ans en 1930.

Un département de sociologie distinct du *Department of Social Study and Training* est fondé à l'Université McGill en 1922. Cette université crée bientôt le *Department of Social Science Research*, et le *Social Science Research Project*. Bientôt, d'importantes recherches sont entreprises dans le cadre de ce *Project* qui, aujourd'hui, passent pour des exemples intéressants d'interdisciplinarité puisque l'équipe regroupait des chercheurs de nombreuses disciplines, que ce soit en sciences sociales ou en d'autres domaines. Toutefois, soupçonnés par le conseil d'administration de l'université de soutenir des idées trop à gauche, les sociologues verront leur département disparaître dès 1935⁸.

L'école des Sciences sociales de l'Université Laval est fondée en 1932. Au départ, son rôle se limite à expliquer les encycliques sociales⁹ mais, dès 1938, elle se renouvelle et se modernise sous l'influence du père Georges-Henri Lévesque. À cette époque, elle dispense déjà un enseignement de jour. Contrairement à l'école des Sciences sociales de l'Université de Montréal, qui préparait surtout ses étudiants « au journalisme, aux carrières administratives et à la diplomatie », le père Lévesque favorise plutôt une « formation sociale générale »¹⁰.

En 1943, l'école de Sciences sociales de l'Université Laval devient une faculté. Celle-ci est formée de plusieurs départements nouvellement constitués: sociologie, service social, économique et relations industrielles auxquels s'ajoute un Centre de recherche. Depuis 1940, les cours du célèbre folkloriste Luc Lacourcière avaient jeté les bases de la formation en ethnologie et en anthropologie dans cet établissement. De son côté, l'école des sciences sociales de l'Université de Montréal, qui s'était vue accorder le titre de faculté en 1942, fonde l'année suivante un Institut de Sociologie, qui n'est au début qu'un modeste centre de documentation. Puis, en 1945 et en 1948, les sections de relations industrielles et de service social sont fondées. En 1948, un département de sociologie et d'anthropologie ouvre ses portes à McGill¹¹. En 1954, à l'Université Laval, la science politique se détache de la science sociale et forme un département distinct. Puis, entre 1955 et 1961, sont fondés à l'Université de Montréal des départements de Sociologie, d'Anthropologie, de Science économique, de Science politique et de Criminologie. Enfin, entre 1961 et 1965, au Collège Loyola, un département de sociologie renaît et un département de science politique est fondé pendant qu'à l'Université Sir George Williams un département de sociologie et anthropologie de même qu'un département de science politique deviennent indépendants de la *Division* des sciences sociales. Ainsi, à partir des années 40, on peut le voir dans les exemples qui précèdent, des facultés et des départements se fractionnent pour former de nouveaux départements plus spécialisés profitant de l'expertise développée au cours des décennies précédentes.

Les grands champs d'études des sciences sociales étant maintenant représentés par des départements distincts, il restait encore à donner un accès plus large à l'université. La Révolution tranquille faisant trembler les bases de l'hégémonie cléricale et de l'élitisme, il devint urgent

⁸ Guy Rocher, *op. cit.*, p. 16.

⁹ Jean-Charles Falardeau, *op. cit.*, p. 42.

¹⁰ *Ibid.*, p. 43-45.

¹¹ Bruce G. Trigger, « Loaves and Fishes: Sustaining Anthropology at McGill », *Culture*, XVII (1/2). 1997, p. 91. L'anthropologie était déjà enseignée à McGill depuis 1924.

d'ouvrir les portes des universités à ceux qui, jusque-là, n'avaient pas eu la chance de poursuivre leurs études. De plus, à une époque où le monde du travail changeait à vue d'oeil et où l'université commençait à se considérer comme un « moteur de développement »¹², il était tout aussi urgent, pour l'appareil étatique comme pour les entreprises privées, de former les futurs fonctionnaires et administrateurs, alors en demande croissante. Un bon nombre d'entre eux allaient provenir des départements de sciences sociales.

C'est dans ce contexte qu'apparaît l'Université du Québec. Dès sa fondation en 1968, l'instauration de programmes de sciences sociales est prévue. Ceux-ci seront les tout premiers, dans les universités francophones, à être créés en dehors de l'influence des autorités religieuses¹³. C'est également sous l'impulsion de l'UQ que commencent à se constituer des programmes de sciences sociales en dehors des grands centres. On constate, aujourd'hui comme au début des années soixante-dix, les effets bénéfiques des UQ sur le développement des régions périphériques. Maintenant que ce réseau est bien implanté, les diplômés de ces établissements, notamment ceux des sciences sociales, participent activement à la vie de leur région. Le système de *familles* disciplinaires et de *modules* multidisciplinaires ne sera pas sans favoriser la collaboration entre départements, une idée assez répandue depuis quelques années et que recommandaient notamment les auteurs du rapport Parent¹⁴. Cette multidisciplinarité sera tout de suite favorisée dans les constituantes de l'UQ, mais également ailleurs. Ainsi, dès 1969 à l'UQTR le baccalauréat en récréologie est inauguré. Autre exemple de multidisciplinarité: au milieu des années 70, les premiers cours d'études féministes seront dispensés à l'UQAM ainsi que dans la jeune Université Concordia.

Durant les années soixante et soixante-dix, profitant d'un grand prestige¹⁵ et d'une économie florissante, qui favorise l'expansion de l'organisation étatique, les sciences sociales permettent à leurs diplômés de se trouver facilement du travail dans les institutions gouvernementales, dans les groupes de pression et dans l'enseignement pré-universitaire. Le développement considérable de la fonction publique favorisa particulièrement l'intégration des spécialistes des sciences sociales dans les services gouvernementaux. Enfin, l'ouverture des constituantes de l'UQ à l'extérieur des grands centres ainsi que l'incorporation, à ce même réseau, de l'École nationale d'administration publique et finalement la fondation de la Télé-Université contribua grandement à l'enseignement des sciences sociales et à la création d'emplois dans ces champs, notamment en sociologie. À cet égard, le rôle de l'INRS-Urbanisation et de l'Institut québécois de recherche sur la culture fut également déterminant. Même l'entreprise privée, pourtant méfiante, se tourna vers cette main-

¹² Université Laval, *Un projet de réforme pour l'Université Laval*, Rapport (Roy) préparé pour le Conseil de l'Université par le Comité de développement et de planification de l'enseignement de la recherche, Québec, P.U.L., 1968, p. 15, cité dans Michel Leclerc, *La science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 146.

¹³ Pour une description du département de sociologie de l'UQAM, voir « Le département de sociologie », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 299 et suivantes.

¹⁴ *Commission royale d'enquête sur l'enseignement*, vol. 2, 1964, p. 370, rec. 141, cité dans Michel Leclerc, *La science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 146. Voir également la conférence que donnait Jean-Paul Bernard, la même année, lors d'une journée d'étude des professeurs des collèges classiques et de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal (« La contribution de l'histoire à l'étude des sciences sociales », *Le rôle de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales au Canada français*, Montréal, Université de Montréal: Faculté des sciences sociales économiques et politiques, 1964, p. 66).

¹⁵ Comme, à une autre époque, on engageait les membres des professions libérales afin d'accomplir les tâches les plus diverses, il est courant, dans les années soixante et soixante-dix, de faire appel aux sciences sociales et à leurs diplômés afin de les faire participer à la vie économique et sociale. Sans doute est-ce la raison pour laquelle le nombre total d'inscrits aux Facultés de Sciences sociales des Universités Laval et de Montréal a sextuplé entre 1955 et 1965, passant de 283 à 1700 (Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, V, 1, 1973, p. 54.)

d'oeuvre rompue à la recherche quoique, dans un premier temps, elle le fit plus timidement que le secteur public¹⁶.

Comme ce fut le cas dans la plupart des domaines, les années quatre-vingts virent toutefois ralentir le rythme d'embauche des diplômés en sciences sociales, que ce soit dans les universités, les collèges ou la fonction publique. Bien que, dans le secteur privé, une baisse semblable ait été remarquée, on note tout de même, au début des années quatre-vingts, une plus grande confiance des entreprises privées pour les candidats issus des sciences sociales¹⁷. Dans les universités, les inscriptions de nouveaux étudiants dans ces disciplines furent tout de même moins nombreuses. Si cette baisse d'effectif en a inquiété plusieurs, sans doute a-t-elle été une occasion pour de nombreux intervenants de s'interroger sur les voies que les sciences sociales devaient suivre dorénavant. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles, en moins de cinq ans, le Conseil de la Science et de la Technologie, le Conseil supérieur de l'éducation, le Comité pour l'étude sectorielle en sciences sociales et le Conseil des universités ont tous publié un rapport traitant de l'état des sciences sociales¹⁸.

Le Conseil supérieur de l'éducation et le Conseil des universités affirmaient l'importance fondamentale des sciences sociales. Le Conseil supérieur de l'éducation constatait, en 1987, que le grand secteur des sciences sociales et humaines participe à la dynamique d'ensemble du système universitaire et des autres ordres d'enseignement¹⁹. Tout en expliquant sa difficulté d'isoler les sciences sociales en un corps autonome, le Conseil, au terme de son analyse, rappelait « l'importance historique et la nécessité toujours actuelle de la contribution des sciences sociales et humaines au développement de la société québécoise et à sa capacité d'assumer ses grands enjeux sociaux ». Par conséquent, il recommandait aux instances concernées (ministères, organismes scolaires, associations savantes et organismes subventionnaires) « d'en favoriser la pratique et le rayonnement ».

Quelques années plus tard, en 1990, le Conseil des universités complétait par un avis une étude couvrant l'ensemble du secteur des sciences sociales et humaines. Il indiquait, dans la foulée du rapport précédent, que « par plusieurs traits, le secteur des sciences sociales reflète la dynamique et l'état général de notre système universitaire et [...] de notre système d'éducation ». Il ajoutait que « le secteur des sciences sociales oblige à évoquer la géographie de l'ensemble des universités québécoises, ses objectifs d'accessibilité, ses choix structurels, ses politiques d'orientation et d'admission, ses environnements culturels et sociaux »²⁰. C'est pourquoi, le

¹⁶ Guy Rocher, *loc. cit.*, p. 27. Voir également Marcel Fournier, *Ibid.*, p. 53-54.

¹⁷ Michel Heurteux, « Psycho, socio: quel avenir pour les étudiants? », *Le Monde de l'Éducation*, no 118, juillet-août 1985, p. 91, cité dans Conseil supérieur de l'éducation, *L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système. Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, Québec, Le Conseil, 1987, p. 1. Un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) prévoyait dès 1983 que la situation de l'emploi chez les diplômés de sciences sociales dépendrait à l'avenir de leur capacité à investir le secteur privé (O.C.D.E., *Les politiques d'enseignement supérieur des années 80*, Paris, O.C.D.E., 1983; cité dans Conseil de la Science et de la Technologie; Avis: *L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise*. Québec, Le Conseil, 1986, p. 1, note 1; voir également p. 16-17).

¹⁸ Conseil de la Science et de la Technologie, *Ibid.*; Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*; Conseil des universités, [Rapport Maheu] *Étude sectorielle en sciences sociale. Rapport final*, Sainte-Foy, Le Conseil, 1989; Conseil des universités, *Le secteur des sciences sociales: voies de développement et cibles d'action Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Avis 89.14*, Sainte-Foy, Le Conseil, 1990.

¹⁹ Conseil supérieur de l'éducation, *L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système: Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, Québec, Le Conseil, 1987, p.53.

²⁰ Conseil des universités du Québec, *Le secteur des sciences sociales*, *op. cit.*, p.43.

Conseil des universités soulignait « la nécessité de situer les diagnostics et les actions projetées concernant le secteur des sciences sociales dans *le contexte des politiques, des dispositifs, des pratiques et des perceptions qui ont cours dans l'ensemble du système d'éducation* et qui ne favorisent pas d'emblée la valorisation et le développement qualitatif du secteur des sciences sociales. »²¹.

Les deux conseils avaient été en mesure de dégager des « effets de système » qui influent sur le développement des sciences sociales et de la formation universitaire. On avait ainsi isolé quelques éléments tels l'obligation implicite faite aux sciences sociales d'assumer « une fonction d'accueil aux études universitaires » de même qu'« une fonction de formation générale »²². Suivant ces constats, l'essor et le développement des sciences sociales, et des programmes universitaires en ce domaine, se trouvent donc intimement liés aux autres secteurs du savoir et aux autres ordres d'enseignement secondaire et collégial. C'est pourquoi, le Conseil avait « réaffirm[é] *la pertinence et l'utilité scientifiques et sociales des sciences sociales* et invit[é] les universitaires du secteur à prendre leur place dans *l'élucidation des grands enjeux de notre société*, tels les impacts sociaux et de la technologie, la diversification ethnique et le vieillissement de la population. »²³

C'est en tenant compte des travaux mentionnés ci-haut ainsi que des mutations survenues plus récemment que le présent rapport²⁴ tente de tracer un portrait aussi fidèle que possible de la situation actuelle dans ce domaine. Comme on le verra dans les recommandations (section 10), les aspects du décloisonnement et de la valorisation de la formation en sciences sociales sont demeurés des préoccupations majeures. La Commission présente des avenues pour surmonter les difficultés de certains domaines des sciences sociales, particulièrement au plan de la diplomation, du placement et de la fréquentation.

Pertinence de la formation en sciences sociales

À cette étape du rapport, avant de s'engager dans la description des programmes et des unités, il apparaît utile de nous pencher sur la pertinence de la formation en science sociale. Alors qu'à une autre époque on se permettait de laisser de côté la question de « la fonction sociale de ce secteur au Québec »²⁵, les membres de la sous-commission sont conscients que, au tournant du XXI^e siècle, en ces années où dominent l'économisme et l'utilitarisme, on puisse interroger les universités sur la fonction des programmes universitaires. Or si l'application professionnelle de certains programmes ne semble pas, aux yeux de certains, aussi manifeste que dans le cas d'autres disciplines, ces programmes n'en sont pas moins vitaux pour notre système universitaire.

Nos postulats, il faut le dire, sont proches de ceux du Conseil supérieur de l'éducation qui, dans un rapport récent²⁶, rappelait que « le système éducatif est d'abord au service de la société et des individus », qu'il « doit dépasser une vision utilitariste et à court terme de la formation afin de

²¹ *Ibid.*, p.43-44.

²² *Ibid.*, p. 5-9. Voir également le chapitre 2 de: Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*

²³ *Ibid.*, p. 46.

²⁴ Notons que ce rapport porte sur un ensemble de discipline plus restreint qui n'inclut pas, notamment, la démographie, la géographie, l'histoire, la psychoéducation, la psychologie et la sexologie. Ces disciplines ont été traitées dans d'autres rapports de la Commission.

²⁵ Ce fut le cas de l'étude sectorielle en sciences sociales. Voir Conseil des universités, [Rapport Maheu] *op. cit.*, p. 4.

²⁶ Conseil supérieur de l'éducation, *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager. Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation*, 1997, p. 45-47.

répondre à des besoins d'insertion sociale variés que l'emploi seul ne peut garantir ». De telles positions sont également défendues par l'UNESCO, comme en témoignent les déclarations récemment rendues publiques par cet organisme²⁷. En clair, l'université ne doit pas se contenter d'être une école de métier de haut niveau. Si une professionnalisation croissante a marqué la récente histoire du réseau universitaire québécois, et si durant la Révolution tranquille, l'attrait pour le rationnel et la science a succédé à l'humanisme classique, les institutions ont toujours tenu compte, comme le rappelle Michel Leclerc, de l'importance de la « recherche 'désintéressée' de la connaissance ». Elle est même « l'une des caractéristiques essentielles de l'Université et, peut-être, l'une des conditions majeures de sa survie. »²⁸.

Toutefois, il n'est pas non plus question pour le système universitaire d'ignorer la nouvelle donne économique et la prédominance actuelle de valeurs telles que la compétitivité, la rentabilité et la productivité. Seulement, l'université, comme tout le système d'éducation, doit veiller avant tout au « bien-être collectif » et ne pas se limiter à des valeurs inspirées d'un économisme à courte vue.

Une réflexion nécessaire sur la société

Les sciences sociales ont joué depuis plus de soixante-dix ans un rôle considérable au Québec, particulièrement dans les quarante dernières années. Devenus enseignants, administrateurs, consultants, journalistes ou politiciens, les diplômés de ces disciplines ne se sont pas contentés d'étudier notre société, ils se sont aussi engagés personnellement dans les sphères syndicales, communautaires, gouvernementales, médiatiques, politiques ainsi que dans l'entreprise privée. Quant à ceux qui ont choisi de rester dans le giron universitaire, plus que leurs collègues nord-américains, les chercheurs en sciences sociales québécois « ont été des agents actifs dans l'évolution de leur société. »²⁹, écrit Guy Rocher. Or, contrairement à la situation qui prévalait alors, on note aujourd'hui une relative disparition des « intellectuels publics ». Même si la demande sociale pour ces chercheurs a diminué dans les années quatre-vingts, les membres reconnaissent que les spécialistes des sciences sociales ont souvent été les artisans de leur propre mutisme. Heureusement, le renouveau d'un certain questionnement épistémologique tend maintenant à renverser cette tendance et à ouvrir davantage les sciences sociales³⁰.

En effet, peu importe qu'ils se penchent sur la culture, la technologie ou les institutions, les spécialistes des sciences sociales favorisent, par leurs diverses activités, le nécessaire regard réflexif qu'une société porte sur elle-même et sur ce qui l'entoure. Il va sans dire que cette intelligence des phénomènes sociaux est particulièrement cruciale à notre époque de grands changements culturels, institutionnels et technologiques. « Ce qu'il faut apprendre à découvrir et à mieux connaître dans le tourbillon de changements qui a marqué notre siècle, c'est une manière de répondre à l'évolution rapide du monde et à ce qui en découle pour le comportement humain », affirmait Lucien Bouchard il y a quelques années. « La difficulté principale, poursuivait-il, est de déceler ce qui subsistera au-delà des modes et des modifications de surface.

²⁷ UNESCO, *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle: Vision et action (Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Paris, 5-9 octobre 1998)*, Paris, UNESCO, 1998.

²⁸ Michel Leclerc, *op. cit.*, p. 145.

²⁹ Introduction de Guy Rocher dans Georges-Henri Lévesque, Guy Rocher et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 1, Montréal, PUM, 1984, p. 12.

³⁰ Voir par exemple le numéro spécial de Sociologie et sociétés sur la multidisciplinarité en sciences sociales, vol. XXXI, no.1, printemps 1999; et, pour le cas de la sociologie, *Le second souffle de la sociologie*, autre numéro spécial de Sociologie et sociétés, XXX, no.1, printemps 1998.

La dimension humaniste n'est pas autre chose, au fond, que ce qu'il y a d'universel et de permanent dans une civilisation. »³¹. Cette capacité de réflexion, de regard critique, et ce refus des idées « prêtes-à-porter » qui ont trop souvent ralenti l'évolution du genre humain, tels sont les substrats des disciplines dont il est question dans le présent rapport.

Ainsi, alors que d'aucuns dénoncent les excès des décisions à courte vue trop souvent mises de l'avant dans toutes les sphères de la société; alors aussi que plusieurs s'inquiètent du fait que les nouvelles technologies - notamment l'internet - constituent trop souvent un contenant sans contenu, les diplômés en sciences sociales arrivent à point nommé et jouent aujourd'hui un rôle plus essentiel que jamais à cause de la complexité croissante des problèmes qui se posent à la société moderne. La dynamique de l'économie mondiale, l'accélération des révolutions scientifiques et techniques, les mouvements de populations, les changements culturels, la multiplication des formes de pouvoir exigent des efforts constants pour comprendre nos sociétés, efforts sans lesquels nous n'aurions plus qu'à abandonner l'idée de nous gouverner. *Une société qui renonce à se comprendre et à comprendre le monde dans lequel elle vit se soumet d'avance aux forces externes et prépare son déclin.* Les sciences sociales ont à cet égard un rôle crucial à jouer, tant sur le plan scientifique que sur le plan des idées.

L'utilitarisme actuellement en vogue dans certains milieux pousse plusieurs personnes à douter que les sciences sociales constituent une condition indispensable de la prospérité collective. La démonstration est d'autant plus difficile à faire que les résultats de ces disciplines ne sont généralement pas immédiatement visibles et rarement quantifiables. Il est donc facile de gloser à tort et à travers sur leur inefficacité, alors que la recherche en sciences sociales fait face aux mêmes incertitudes que tant d'autres secteurs: si l'on se lance dans une nouvelle direction, on ne peut en prédire le résultat à court terme³². Personne ne songe à contester globalement l'efficacité de disciplines telles que la chimie, la biologie, la médecine ou l'informatique, malgré que certains travaux poursuivis dans ces domaines n'aboutissent pas toujours à des résultats concluants, tandis qu'on fait souvent montre de timidité dans la reconnaissance de l'apport des sciences sociales au développement collectif.

Au cours du XXe siècle, les sciences sociales se sont spécialisées, comme conséquence évidente de l'immense diversité sociale et culturelle³³ et comme résultat de l'évolution de l'université. Cependant, à travers ces spécialisations, elles ont maintenu une vision globale de la société. C'est vrai de la recherche. Ce l'est encore davantage de la formation, tout particulièrement aux deux premiers cycles. À ces niveaux, chaque discipline dispense, à travers ses méthodes et ses objets propres, une formation qui, idéalement, doit permettre aux étudiants d'approfondir toute question spécifique en la situant dans son contexte général.

³¹ Lucien Bouchard, « Pour une meilleure compréhension de notre société », allocution publiée dans: Institut de recherches politiques. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Secrétariat d'État; *Vers l'an 2000: Le pari des sciences humaines*, 12 janvier 1989, Ottawa, Halifax, L'Institut, 1989, p. 23.

³² André Fortier, alors qu'il était Président du Conseil de recherche en sciences humaines, donnait l'exemple d'un projet qui avait eu des retombées inattendues : un membre du parlement avait ridiculisé un projet financé par le CRSH, qui portait sur le rôle des ayatollahs en Iran. Il s'agissait là, disait-il, d'un gaspillage des fonds publics, qui ne pouvait jamais avoir d'usage pratique. Peu après, l'ayatollah Khomeini a pris le pouvoir en Iran, et cette recherche est devenue indispensable pour de nombreux intervenants.

³³ Voir le texte de la présentation prononcée le 4 février 1999 par M. Marc Renaud, lors de la 30e conférence Sorokin (<http://www.sshrc.ca>). Le président du CRSH faisait alors un rappel des événements historiques qui ont marqué l'évolution récente des sciences sociales et humaines.

Un peu comme la multiplication des spécialisations médicales renforce la nécessité de former de bons généralistes, de même le foisonnement des formations spécialisées et des expertises correspondantes dans tous les champs du savoir, rend indispensable la formation d'esprits à la fois réfléchis, rigoureux, souples et polyvalents. Partout dans la société, à tous les échelons, dans le privé comme dans le public (ainsi que le constatent de plus en plus fréquemment les chefs d'entreprise, qui reconnaissent les capacités d'adaptation et la souplesse de leurs employés diplômés en science sociale³⁴) on a besoin de gens responsables et autonomes, attentifs au général et ouverts aux changements. Leur utilité, proprement névralgique, tient plus particulièrement aux deux considérations suivantes : d'une part le développement de nos sociétés se heurte autant à des problèmes de nature sociale qu'à des difficultés d'ordre technologique et scientifique; d'autre part les premiers sont tout aussi ardues et persistants que les secondes.

Contribution des sciences sociales aux autres champs et à la collectivité

Depuis quelques années, les spécialistes des sciences sociales ont prouvé leur compétence auprès d'un bon nombre d'intervenants, à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs départements d'attache. Nombreux sont, en effet, les départements qui sollicitent les services des spécialistes en sciences sociales, peu importe leurs champs de recherche et d'enseignement. On oublie trop souvent que le développement et l'efficacité de nombreuses disciplines dépendent pour beaucoup de leur insertion sociale et des avancées accomplies en sciences sociales. Sans nier la nécessité de ces dernières, l'opinion publique et les médias tendent néanmoins à sous-estimer l'importance de leurs apports. Cela n'empêche pourtant pas de nombreux intervenants de s'accorder pour favoriser la croissance des sciences sociales et la multiplication des échanges entre ce secteur et d'autres champs de formation et de recherche, notamment en sciences naturelles. Ainsi, dans le domaine de la santé, on reconnaît la portée sociale des questions médicales, paramédicales et périmédicales. Cette reconnaissance a récemment eu un effet direct sur les ressources des chercheurs: lors du dépôt du budget fédéral de 1999, on apprenait qu'Ottawa projetait, pour les trois prochaines années, d'ajouter 150 millions de dollars au financement de la recherche en santé, dont 22,5 millions au CRSH³⁵. On affirmait donc explicitement l'apport essentiel des sciences sociales et humaines au domaine de la santé.

Mais l'apport des sciences sociales ne se limite pas à une participation aux activités des autres disciplines universitaires. Les spécialistes des sciences sociales contribuent tout aussi activement aux débats sociaux, politiques, économiques et culturels.

C'est pourquoi, une tradition de collaboration entre de nombreux départements de sciences sociales et les médias locaux, nationaux et internationaux est bien implantée. On ne compte plus les émissions d'information et d'affaires publiques où politologues, sociologues, anthropologues, criminologues, et autres sont invités à donner leur avis sur les sujets les plus variés. La contribution des spécialistes de ces domaines est même nécessaire aux journalistes dans leur analyse des questions politiques, sociales et environnementales³⁶.

³⁴ À ce sujet, voir, entre autres, Robert C. Allen, *L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation: Données statistiques récentes*, 1998 (<http://www.sshrc.ca>). Voir également Judith Maxwell et Stéphanie Currie, *Ensemble vers l'avenir. La collaboration entreprises-universités au Canada*, Montréal, Forum Entreprises-Universités, 1984, p. 80.

³⁵ Source: "Un bond en avant pour la recherche en sciences humaines", Site web du Conseil de recherches en sciences humaines (<http://www.sshrc.ca>), 16 février 1999 (mis à jour le 23 février 1999).

³⁶ À titre d'exemple, le département d'anthropologie de McGill a fréquemment été consulté sur des questions des plus variées: évaluation environnementale à la baie James; commission royale sur les groupes autochtones; conséquences

Les firmes de consultants font également appel aux spécialistes des sciences sociales. Ceux-ci sont, en effet, très estimés pour leur maîtrise des notions méthodologiques et des grilles de lectures, mais également pour leur compréhension des questions purement humaines et comportementales³⁷.

De plus, certains groupes de recherche travaillent en étroite collaboration avec des organismes aussi variés que des hôpitaux³⁸, des CLSC, des fondations charitables, des groupes de femmes. Des professeurs sont membres de différents organismes tels la Commission de toponymie du Québec, le BAPE, la Commission mondiale des parcs nationaux³⁹, Solidarité rurale du Québec, Coalition urgence rurale, Institut de développement Nord-Sud⁴⁰, etc.

Enfin, les professeurs et diplômés en sciences sociales participent également aux activités de nombreux groupes de formation populaire, associations, syndicats et regroupements divers.

* * *

Au-delà de l'utilité des personnes qu'elles forment, les sciences sociales, comme tant d'autres disciplines, ont une importance plus globale : le savoir qu'elles permettent de construire s'intègre à la culture de la société dans laquelle elles se développent. Une société qui néglige les sciences sociales, qui ne veille pas à les maintenir dans toute leur vigueur, porte atteinte à sa propre culture - c'est-à-dire à ce qui la constitue le plus profondément. La culture, la manière de vivre conditionnent largement les possibilités du développement économique et technologique. Une société où la majorité de la population ne cesse de s'appauvrir, non seulement financièrement mais aussi culturellement et intellectuellement, finit nécessairement par en arriver au point de ne plus avoir les moyens de soutenir le progrès économico-technologique que ses élites entendent privilégier pour faire face à la concurrence planétaire. La richesse et les capacités d'une société ne se mesurent pas seulement à son produit intérieur brut *per capita* mais également à la qualité de ses ressources humaines, notamment au niveau d'éducation et de formation de l'ensemble de ses habitants. Cette formation générale, que les sciences sociales contribuent grandement à dispenser est véritablement le socle sur lequel peuvent se développer talents, créativité, inventions et technologies de pointe. Plus ce socle sera large et élevé, plus la position de la société sera forte dans le monde et son secteur privé attrayant et compétitif sur le marché international.

En contribuant au savoir de la société sur elle-même, en enrichissant sa culture, en accroissant la capacité d'intervention des citoyennes et des citoyens dans les affaires publiques, en formant les généralistes et les spécialistes dont nulle société ne saurait se passer sans se diminuer, les sciences sociales participent de manière décisive à la prospérité et à l'épanouissement de la collectivité toute entière.

d'un barrage hydro-électrique sur une population de Bornéo ; observation des élections de 1995 en Tanzanie ; etc. Il en est de même pour l'anthropologie médicale: regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec ; réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu ; programme canadien de l'analyse du génome ; le contexte humain des transplantations d'organes ; etc. De nombreuses collaborations extra-universitaires sont également notées dans les autres universités.

³⁷ Philippe Cabin, « La cuisine du consultant », *Sciences humaines*, no 25 (Hors série), juin-juillet 1999, p. 38-40.

³⁸ Source: Fiche descriptive de l'unité académique (département des sciences humaines de l'UQAC), question 13.

³⁹ Source: Fiche descriptive de l'unité académique (département des sciences humaines de l'UQAC), annexe 2. Également: Fiche descriptive du département d'anthropologie de l'Université de Montréal, question 11.

⁴⁰ Source: Fiche descriptive de l'unité académique (département des sciences humaines de l'UQAR), question 11.

L'examen des programmes et des unités académiques

Les programmes des différents secteurs sont examinés séparément dans les sections 1.0 à 7.0 du rapport. La section 8.0 porte sur les unités académiques recensées, tandis que la section 9.0 traite brièvement de l'insertion professionnelle des diplômés des programmes de sciences sociales. La dernière section présente les recommandations formulées par la Commission au terme des travaux.

1

Regard sur les programmes de science politique⁴¹

1.1 Description des programmes de science politique

La science politique campe au croisement de la réflexion et de l'action. Elle propose une formation qui allie: l'analyse critique et l'esprit de synthèse; la réflexion philosophique et le sens pratique; l'éthique de la conviction et l'éthique de la responsabilité. Au Québec, sept universités dispensent des programmes de grades en science politique dont cinq aux cycles supérieurs. La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme en science politique⁴². Le tableau 1.1 donne le détail de la programmation.

L'**Université Bishop's** offre un programme menant à l'obtention du B.A.: une majeure en études politiques. Il existe, de plus, une majeure bidisciplinaire en économie politique (offerte conjointement avec le département d'économie). Un tiers des étudiants de science politique suivent l'option « honours ». Tous ces programmes sont soumis à des réévaluations périodiques externes. Dans la tradition des *Liberal Arts Colleges*, Bishop's n'offre pas de spécialisation très poussée, de façon à former des généralistes. En science politique, un accent est mis sur la théorie politique normative, la politique comparée, les relations internationales et la politique canadienne.

Parmi ses programmes de grades de premier cycle, l'**Université Concordia**, offre une majeure et une spécialisation en science politique. Les inscrits peuvent également choisir de s'inscrire au programme de « honours » à partir de la deuxième année. On prévoit que cette filière comportera bientôt 12 crédits de stage. Du reste, toute la programmation du premier cycle est actuellement en révision. Alors qu'il y avait dans le passé cinq mineures et autant de majeures, il ne restera plus qu'une mineure et une majeure dans deux ans. Aux cycles supérieurs, des changements sont à venir. On souhaite développer une maîtrise en théorie politique, conjointement avec l'UQAM, le cas échéant. Pour l'instant, le seul programme de cycle supérieur est une maîtrise en administration et affaires publiques, dont le contingent est volontairement limité à 25. Un des objectifs que s'est donné le département est d'accroître l'accès à une carrière dans les agences gouvernementales québécoises, alors qu'actuellement les diplômés connaissent plus de succès avec le gouvernement fédéral. Les programmes du département de science politique sont les deuxièmes plus fréquentés de la faculté, après ceux de psychologie.

L'**Université Laval** offre une formation aux trois cycles. Le baccalauréat en science politique peut prendre la forme d'un baccalauréat spécialisé, ou combiner une majeure en science politique et une mineure dans une autre discipline (par exemple, histoire, sociologie, philosophie, économie, communications). Le programme de baccalauréat est délibérément structuré pour prévenir une spécialisation trop hâtive dans l'un des sous-champs de la discipline. Il comprend un tronc commun d'une année. Dès le premier cycle, les étudiants ont la possibilité de participer à des stages crédités d'une durée d'un trimestre. Ces stages peuvent se faire dans les administrations publiques municipales, régionales, provinciales ou fédérales, dans des organismes non gouvernementaux ou dans des groupes de pression. Il est également possible de participer à

⁴¹ Afin d'obtenir plus de détails sur les particularités de chaque unité académique, les lecteurs peuvent se référer au chapitre 8 du présent rapport.

⁴² Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

Tableau 1.1
Programmation en science politique et domaines apparentés
dans les universités québécoises¹

<i>Programmes de...</i>	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM	Tot
<i>Science politique</i>									
Mineure/certificat	•	•	•	••••• ²	•	•	•		10
Majeure	•	•	•	• ³	•		•		5
Joint Major				• ⁴					1
Specialization		•							1
Honours	•	•		•					3
Joint Honours				•					1
Baccalauréat spéc.			•		••• ⁵	□ ⁶		•	5
Maîtrise			• ⁷	•	• ⁷			•	4
Doctorat			•	•	•			•	4
Total	3	4	5	11	7	1	2	3	36
<i>Relations internationales</i>									
Mineure/certificat	•			•		•			3
Maîtrise			• ⁷						1
Total	1		1	1		1			4
<i>Économie politique</i>									
Mineure/certificat	•			•					2
Total	1			1					2
<i>Administration ou politiques publiques / gestion des services</i>									
Mineure/certificat	• ⁸							•• ¹⁰	3
Maîtrise		• ⁸	• ^{7,9}						2
Total	1	1	1					2	5
Grand total	6	5	7	13	7	2	2	5	47

□ = concentration ou profil ou cheminement

Notes

¹ On consultera également le rapport sur les sciences économiques et administratives pour un aperçu complet de la formation en administration publique et gestion de services

² Mineures en science politique; politique (Canada/Québec); politique comparée; politique, loi et société; politique (Asie du Sud)

³ L'établissement a implanté depuis peu le cheminement *multitrack* dans le programme menant au B.A.; le nombre de crédits des majeures a été ajusté pour faciliter la combinaison de plusieurs majeures et mineures dans le baccalauréat (voir texte)

⁴ Plusieurs combinaisons disciplinaires possibles dans le Joint Major

⁵ Trois baccalauréats, dont deux bidisciplinaires : communication et politique, économie et politique, science politique

⁶ Cheminement en politique appliquée dans le cadre d'un baccalauréat multidisciplinaire

⁷ Avec ou sans mémoire

⁸ En politiques et en administration publiques

⁹ Maîtrise en analyse de politique

¹⁰ Deux certificats: en administration des services publics et gestion des services municipaux

un programme d'échange d'une ou deux sessions, puisque l'université est membre d'un consortium de 10 universités canadiennes qui favorisent l'échange d'étudiants de premier cycle. Aux cycles supérieurs, les étudiants peuvent se spécialiser dans l'un ou l'autre des domaines suivants: idées politiques; politique et management publics; relations internationales; sociologie politique. Le programme de maîtrise comporte deux cheminements possibles, soit la maîtrise de recherche, avec production d'un mémoire, soit la maîtrise professionnelle, avec stage et essai. Le doctorat est essentiellement de type recherche. Le Département de science politique est

également impliqué dans les programmes de maîtrise interdisciplinaire suivants: analyse des politiques, relations internationales et sciences humaines des religions.

À l'**Université McGill**, des programmes de grades sont également offerts aux trois cycles. Comme dans les autres universités de langue anglaise, les étudiants de premier cycle peuvent emprunter la filière « Honours » dès la deuxième année. De façon générale, la formation de premier cycle se fait dans la perspective d'une éducation « libérale », avec un accent sur la pensée analytique et critique. À ce cycle, quatre grands champs d'études sont couverts: « Canadian/Québec Government and Politics »; « Comparative Government and Politics: Developed Countries and Developing Countries »; « International Relations » et « Political Theory ». Les deux-tiers des étudiants de premier cycle sont inscrits dans la majeure et l'autre tiers dans le baccalauréat spécialisé. Un nouveau cheminement appelé *multitrack program*, est né du principe qu'un complément de formation est intéressant pour les étudiants en sciences sociales et humaines. Sept mineures sont également implantées depuis peu. Ces dernières permettent le jumelage de disciplines différentes. Le cheminement *multitrack* permet aux inscrits d'emprunter les trois filières suivantes: une majeure (36 crédits) et deux mineures (18 crédits chacune); deux majeures; ou encore une majeure et une mineure. Les étudiants complètent leur cursus de 90 crédits par des cours au choix. Notons qu'au département de science politique des stages sont également en développement. La formation aux cycles supérieurs prépare à une carrière académique et à une carrière de recherche, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université. La maîtrise et le doctorat sont tous deux de type recherche. Les étudiants des cycles supérieurs ont la possibilité de se spécialiser dans l'un des grands champs évoqués plus haut. Les collaborations aux cycles supérieurs se font surtout avec l'Université de Montréal. Des cours sont offerts conjointement aux étudiants des deux institutions.

À l'**Université de Montréal**, les trois cycles d'études sont également offerts. La réforme des programmes de premier cycle a permis d'accroître la flexibilité des programmes et de favoriser une plus grande ouverture sur l'extérieur. Pour atteindre le premier objectif, le nouveau programme propose des cheminements de formation plus individualisés et assouplit les contraintes à l'intérieur des blocs. Pour atteindre le deuxième objectif, l'apprentissage des langues étrangères (6 crédits) est devenu obligatoire. Les blocs correspondent aux champs de spécialisation du département que l'on retrouve aussi au niveau de la maîtrise et du doctorat : administration et politiques publiques, comportement politique, idées politiques, politique comparée, politique québécoise et canadienne et relations internationales. En plus du baccalauréat spécialisé, du majeur et du mineur en science politique, le département offre deux programmes bidisciplinaires qui conjuguent science politique avec communication et économie; il participe aussi à un programme facultaire : le baccalauréat spécialisé en études internationales. Les programmes de deuxième et troisième cycle visent à développer une solide formation en analyse politique et préparent à une carrière dans l'enseignement et la recherche. À la maîtrise, les étudiants ont la possibilité de rédiger un mémoire ou un travail dirigé. Les étudiants inscrits aux cycles supérieurs sont appelés à se pencher sur des questions aussi diverses que la transformation et les régulations économiques et sociales, l'intégration européenne, les systèmes politiques latino-américains, la sécurité internationale, etc. Le Département met l'accent sur les enseignements et la recherche qui concernent le continent américain, l'Europe et le Moyen-Orient.

L'**Université de Sherbrooke** n'offre pas de programme de grade en science politique. Cette discipline représente un pôle de développement complémentaire dans la Faculté de Lettres et de sciences humaines, qui offre deux certificats/mineures en études politiques et en relations internationales et un cheminement en politique appliquée à l'intérieur du baccalauréat pluridisciplinaire. Ce développement a été possible grâce à un double partenariat. Un premier

entre politique et histoire et un second avec plusieurs autres disciplines de la Faculté des lettres et sciences humaines et de l'Université. Dans cet établissement, la formation en science politique intègre un volet appliqué, qui permet aux inscrits de suivre des micro-stages dans plusieurs milieux (ministères, administration municipale, Sûreté du Québec, bureaux de députés, etc.). De même, plusieurs expériences pratiques similaires s'offrent, dans le cadre du jumelage parlementaire, alors que des étudiants se rendent à Québec et à Ottawa pour se familiariser avec le travail de parlementaires et les structures démocratiques. Une expérience semblable existe afin de familiariser les étudiants à la politique internationale. En outre, la formation en science politique offerte à Sherbrooke se veut multidisciplinaire puisqu'elle permet aux étudiants de suivre des cours d'économie, de droit, d'histoire, etc. Notons que ce programme de science politique est exclusivement offert au premier cycle. Ce qui n'empêche pas les professeurs de science politique d'encadrer et de diriger des étudiants de maîtrise.

Les programmes du module de sciences humaines de l'**UQAC**, qui comprennent notamment la sociologie et la science politique sont devenus à l'automne 1999 des combinaisons de mineures et des majeures étroitement interreliées et décloisonnées. Les cheminements en science politique de l'**UQAC** sont centrés sur l'analyse, tout comme le sont ceux de sociologie et de géographie-aménagement. Ils offrent une formation spécialisée en relations internationales et bénéficient d'apports importants de diverses disciplines, dont l'histoire, la sociologie politique, etc. La nouvelle majeure en science politique peut être combinée à un choix d'options à la mineure (en coopération internationale, économie et sociétés, géographie, histoire ou sociologie). Jadis dispensé en extension de l'**UQAM**, le programme appartient en propre à l'**UQAC** depuis l'automne 1999.

À l'**UQAM**, la formation en science politique est offerte aux trois cycles. Le baccalauréat comporte trois concentrations : analyse et théorie politiques, relations internationales et études régionales, ainsi qu'administration et politiques publiques. L'objectif des programmes de premier cycle est de pourvoir à une formation générale polyvalente au croisement de la réflexion et de l'action. Les champs d'activités des diplômés sont des plus divers (état, entreprise privée, région, municipalité...). Une réforme en cours permettra sous peu aux étudiants de choisir un profil et un cheminement personnel en accord avec la direction des programmes, tout en restant inscrit dans une des trois concentrations évoquées plus haut. Le programme de science politique représente pour quelques étudiants une passerelle vers d'autres disciplines, notamment vers les sciences juridiques. Le programme de maîtrise vise d'une part à encourager la bidisciplinarité (science politique-droit, sc. pol.-philo, sc. pol.-histoire, sc. pol.-sociologie, etc.) et d'autre part à ajouter une option sans mémoire en matière de développement et de coopération internationale. Au doctorat la situation se présente différemment. Le nouveau programme de troisième cycle est centré sur les nombreuses mutations du monde contemporain et les façons dont on cherche à comprendre et à conceptualiser ces changements. Les axes d'enseignement et de recherche sont désormais : la restructuration de l'espace politique, la redéfinition des entités, la reconfiguration des interventions étatiques et les réévaluations théoriques qui en découlent. Une maîtrise bidisciplinaire qui combinera la science politique avec, notamment, science juridique, histoire et philosophie, est en voie d'implantation. La création de la nouvelle faculté de science politique et de droit devrait amener un renforcement de ces programmes.

1.2 Admission aux programmes de science politique

Le tableau 1.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons que très peu de programmes de science politique sont

contingentés. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre total de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs programmes et dans plusieurs établissements⁴³.

Tableau 1.2
Sélection des candidats dans les programmes de grade en science politique
(automne 1997) ¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Bishop's					
Baccalauréat	85	52	61%	44	85%
Majeure (économie politique)	2	1	50%	1	100%
Concordia					
Baccalauréat	435	375	86%	232	62%
Maîtrise en adm. et affaires publiques	100	25	25%	22	88%
Laval					
Baccalauréat	362	332	92%	136	41%
Maîtrise	87	63	72%	27	43%
Doctorat	40	28	70%	18	64%
McGill					
Baccalauréat	398	233	59%	128	55%
Maîtrise	122	50	41%	20	40%
Doctorat	43	22	51%	14	64%
Montréal					
Baccalauréat	730	n. d.	n. d.	95	n. d.
Maîtrise	63	37	59%	17	46%
Doctorat	20	15	75%	10	67%
Bac. spéc. en comm. et sc. pol.	33	27	82%	18	67%
UQAC					
Baccalauréat	22	21	95%	13	62%
UQAM					
Baccalauréat	727	689	95%	126	18%
Maîtrise	90	47	52%	34	72%
Doctorat	30	13	43%	10	77%

Sources: établissements universitaires

¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour chacun des programmes de grades. Dans les universités anglophones, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions aux majeures et aux spécialisations, alors que dans les universités francophones offrant la majeure, les inscriptions au baccalauréat spécialisé et à la majeure ont été comptées ensemble.

Les personnes admises au baccalauréat en science politique sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé

⁴³ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est réclamé. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Aux cycles supérieurs, la sélection des candidats est plus complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle en science politique ou dans une discipline apparentée. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

1.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. Les annexes 4.1-4.3 présentent celles relatives à chaque programme. Les figures 1.1 à 1.4 décrivent l'évolution des effectifs étudiants par établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. Notons, dans ces figures, que l'augmentation marquée, en 1998, des effectifs à temps complet dans les programmes de cycles supérieurs de l'Université de Montréal s'explique par la modification de la politique concernant les régimes d'études dans cet établissement. La CUP a aussi compilé pour fins de comparaison le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1998, période marquée par une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. Les taux de 1996-1997 et de 1997-1998, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, caractérisent le mouvement récent des effectifs étudiants. Le tableau 1.3 présente les taux de variation aux trois cycles dans l'ensemble du système universitaire et dans les programmes de science politique⁴⁴.

Tableau 1.3

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	<u>Ensemble du système</u>			<u>Science politique</u>		
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97	Variation aut. 97-98
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	-24,8%	-6,1%	-3,2%
			cert./min.:	-27,6%	3,4%	-0,1%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		-11,9%	-3,7%	1,4%
Total	-11,6%	-0,1%		-22,9%	-4,9%	-2,2%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

⁴⁴ Le taux de variation est calculé de la façon suivante: $((\text{inscriptions } T_2 - \text{inscriptions } T_1) / \text{inscriptions } T_1) * 100$

Figure 1.1

SCIENCE POLITIQUE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (certificats et mineures)

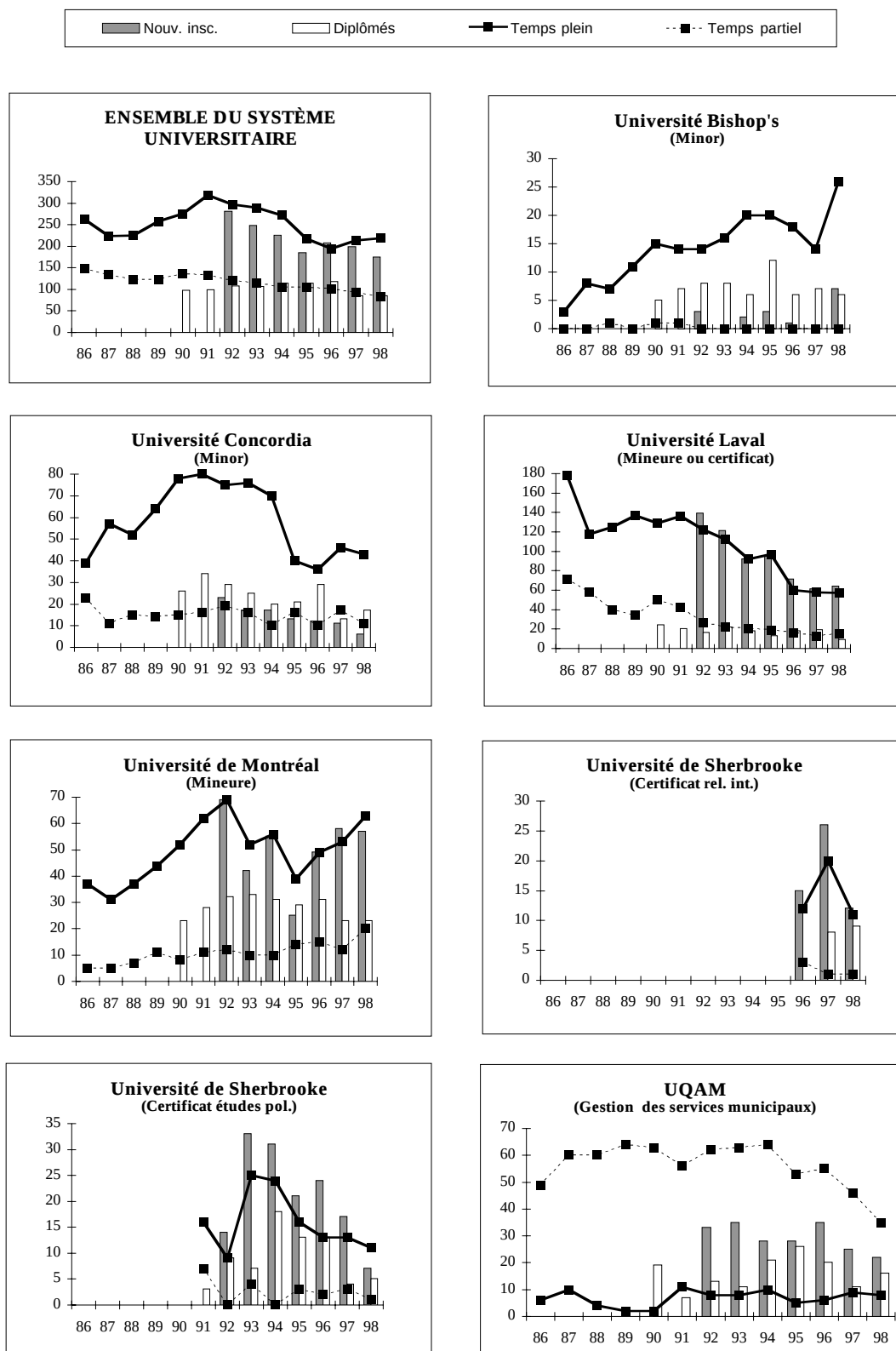


Figure 1.2

SCIENCE POLITIQUE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (majeures/*Specializations* /*Honours* et baccalauréats)

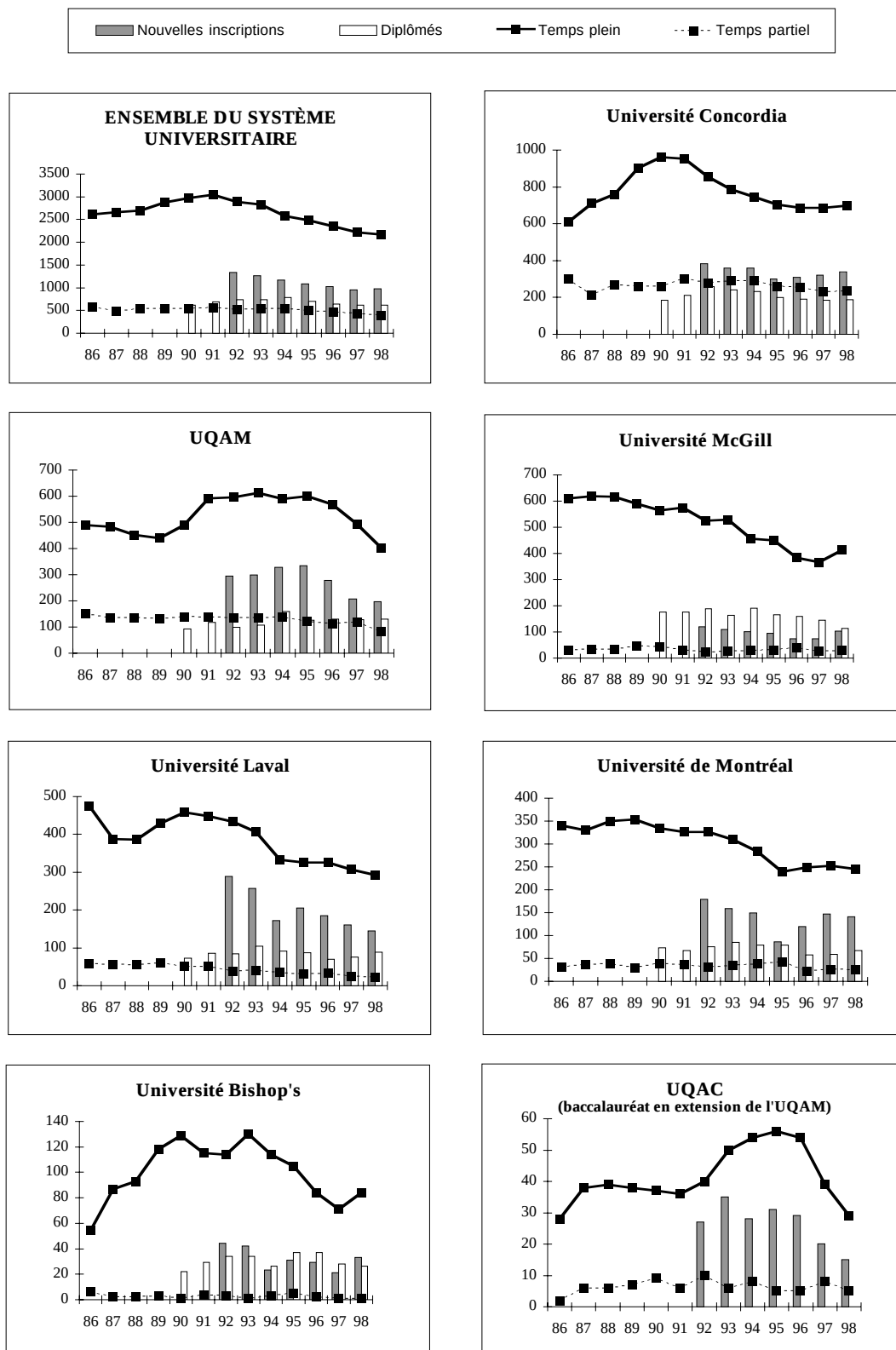


Figure 1.3

SCIENCE POLITIQUE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (maîtrises)

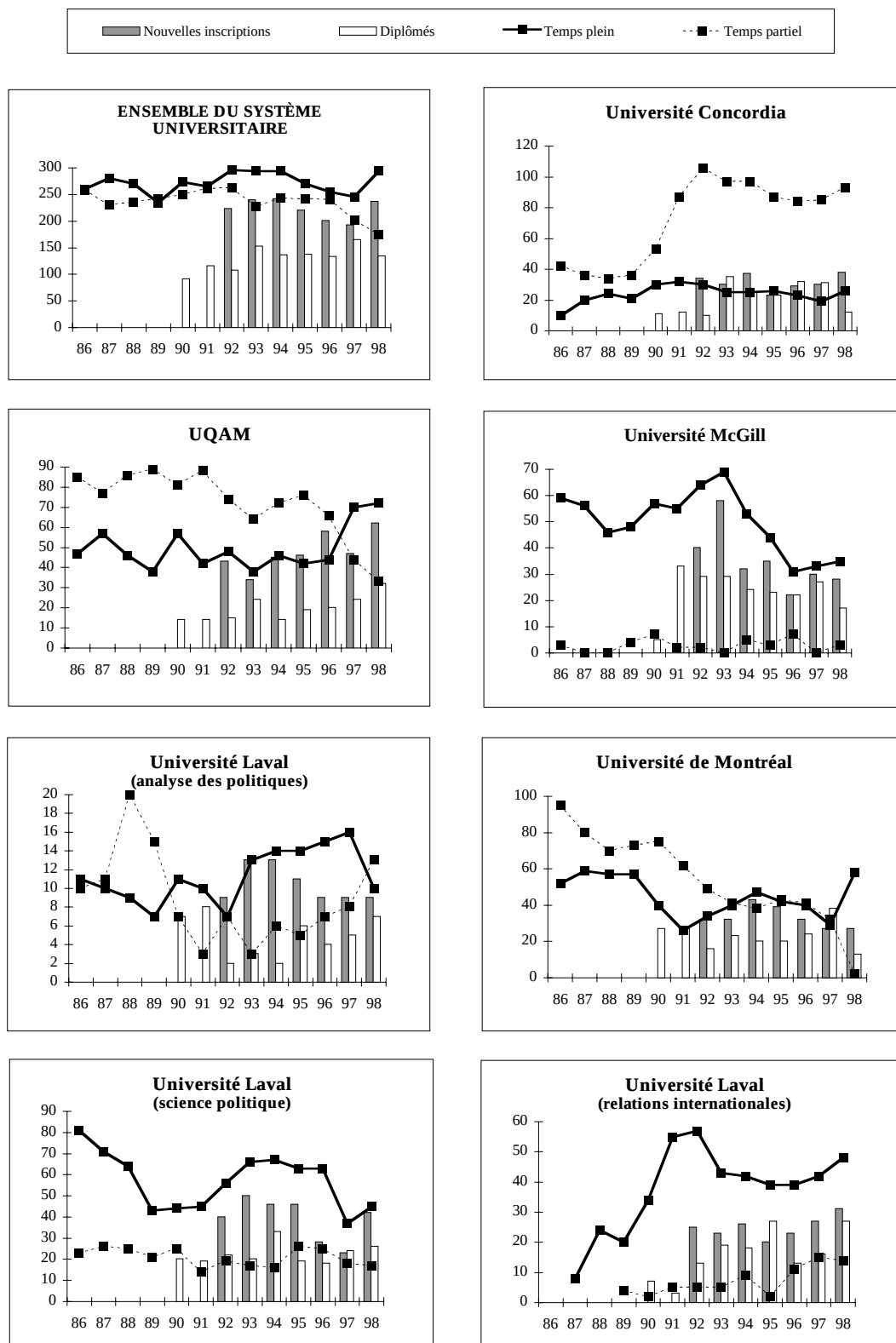
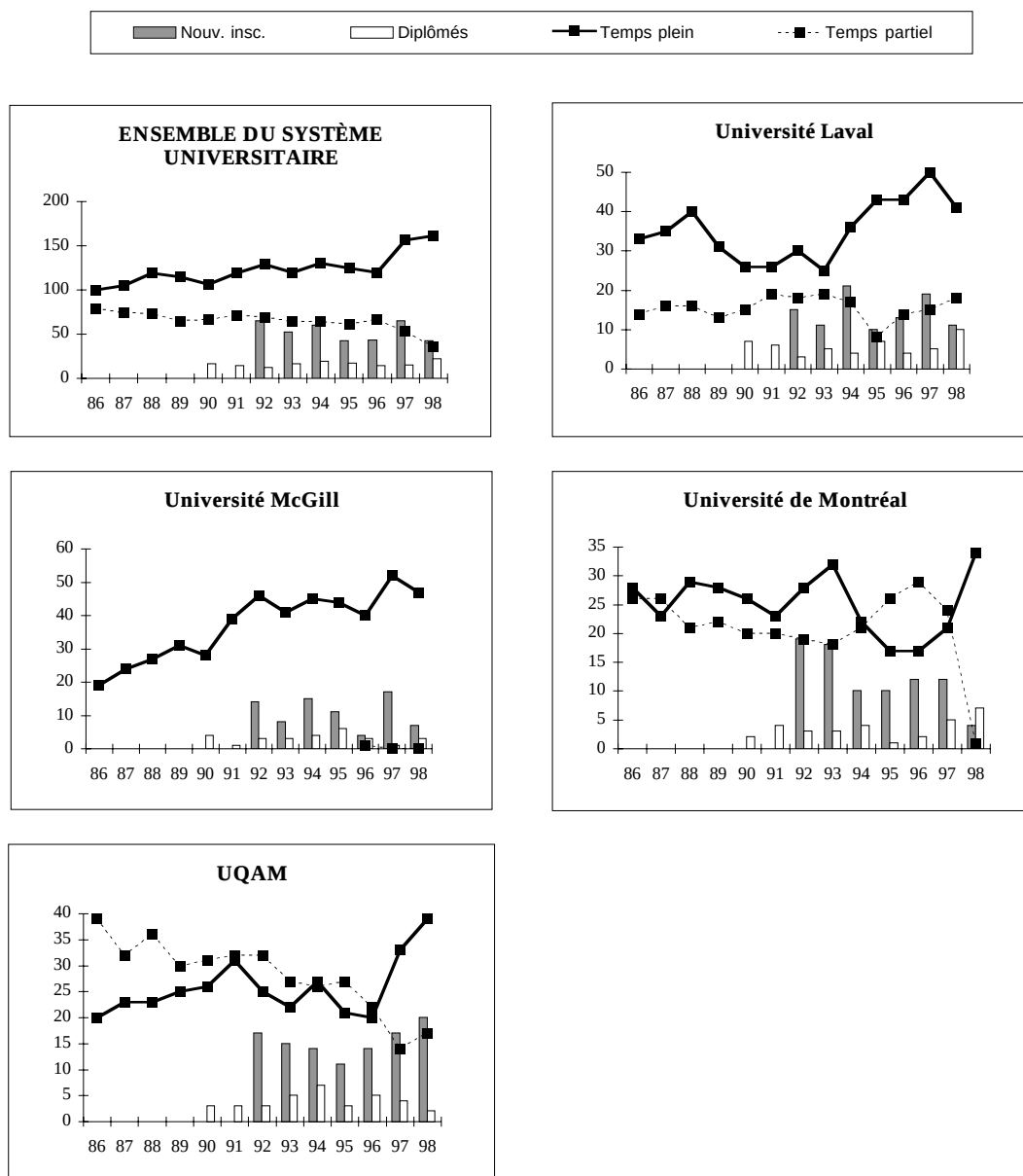


Figure 1.4

SCIENCE POLITIQUE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (doctorats)



En comparant la variation totale (inscriptions aux trois cycles), on ne peut que constater que les programmes en science politique ont été plus sévèrement touchés par la décroissance des effectifs étudiants que l'ensemble du système.

De 1992 à 1998, la chute des effectifs étudiants est plus accentuée de 10% au baccalauréat et de 7% aux études supérieures en science politique que dans l'ensemble du système universitaire. Les taux récents semblent toutefois indiquer que les pertes d'effectifs diminuent (de -5% à -2% ces deux dernières années). On note même une hausse dans les programmes d'études supérieures de 1997 à 1998.

On constate qu'il y a des différences entre les établissements. Dans les certificats ou mineures, les universités de Concordia, Laval et l'UQAM (gestion des services municipaux) accusent des pertes de plus de 35% depuis 1992. Au baccalauréat, tous les établissements ont eu d'importantes pertes depuis 1992 (entre 17% et 33%). La baisse est inférieure à 20% seulement à Concordia et à McGill. Trois d'entre-eux, Bishop's, Concordia et McGill, ont connu une hausse de 1997 à 1998, tandis que les effectifs du baccalauréat de l'UQAM baissent encore de 20% sur cette période, en une seule année. Depuis 1992, l'ensemble du système a perdu 844 étudiants au baccalauréat en science politique. Ceci dit, on compte actuellement 2564 inscriptions (automne 1998), soit plus de 250 dans tous les établissements, exception faite de ceux de taille réduite (Bishop's et UQAC).

À la maîtrise, la baisse des effectifs est significative: tous les établissements ont subi une baisse, notamment McGill, Montréal, l'UQAM et Concordia. La chute est moindre à Laval, qui offre trois programmes spécialisés. Une reprise apparaît entre 1997 et 1998 dans tous les établissements, sauf à Montréal et à l'UQAM, où les pertes sont néanmoins faibles (moins de 9%). Au doctorat en science politique, les effectifs étudiants ont chuté dans un seul établissement entre 1992 et 1998, soit à l'Université de Montréal (-26%). Le système universitaire a perdu 90 étudiants aux études supérieures en science politique depuis 1992. On dénombre actuellement 666 inscriptions (automne 1998).

Les acteurs de ce champ reconnaissent le déclin de la fréquentation des programmes de science politique. C'est pourquoi, dans le contexte des contraintes budgétaires actuelles et de la mise en œuvre d'une évaluation de tous les programmes universitaires québécois par la CUP, la Société québécoise de science politique (SQSP), a formé un comité de réflexion sur les programmes de science politique⁴⁵. La SQSP fait néanmoins remarquer que si la baisse observée est majeure, le nombre total d'étudiants dans les programmes n'en reste pas moins appréciable (3532 inscriptions, tous cycles confondus, automne 1998). Au premier cycle, la plupart des cours sont toujours fréquentés par une masse critique d'étudiants. Au baccalauréat, seuls les programmes de l'université Bishop's et celui de l'UQAC comptent moins de 100 inscriptions. Dans les autres universités de Montréal et de Québec, on compte entre 250 et 900 inscriptions au premier cycle en science politique (majeures, *Honours* et baccalauréats). L'établissement de la concertation interuniversitaire dans l'offre des cours de l'ensemble des programmes aux cycles supérieurs semble, dans le contexte présent, tout à fait pertinente. Afin de faciliter le recrutement et la concertation aux cycles supérieurs, les départements de science politique étudient la possibilité de concevoir des sources communes d'information ainsi qu'un document publicitaire sur la formation universitaire et leur discipline.

⁴⁵ Rapport du comité sur les programmes de science politique, 99-PASC-2.4.

1.4 Taux de diplomation au baccalauréat en science politique

Le tableau 1.4 présente le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en science politique. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. Ces données illustrent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en science politique aux trimestres d'automne 1988 et 1989 jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la « discipline de départ » et, sans égard à celle-ci, la diplomation dans un même établissement. L'obtention d'un diplôme dans une université différente de celle où les étudiants se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁴⁶. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement. Par exemple, on peut penser que des étudiants délaissent le baccalauréat en science politique pour les programmes professionnels de droit. C'est pourquoi il est utile de considérer également le taux global de diplomation.

Le taux global de 58,8% des programmes de science politique est faible, par rapport à l'ensemble des secteurs universitaires, mais il se compare toutefois à celui des sciences humaines, qui est de 59,1% (tableau 1.5)⁴⁷. Le lecteur qui examinera ces données prendra toutefois en considération deux limites aux chiffres fournis: les cohortes ne sont pas récentes, et les échantillons sont parfois restreints. On notera la grande variation du taux de diplomation entre les établissements. Il est plus faible à l'UQAM et plus élevé à McGill. La sélection des candidat semble plus sévère dans ce dernier établissement (voir le tableau 1.2, le %O/D).

⁴⁶ L'examen des cohortes n'est en effet réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

⁴⁷ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 1.4, où la cohorte de 1989 n'a été suivie que durant 5 ans. Il est probable que la comparaison n'en soit que plus avantageuse pour les programmes de ce secteur.

Tableau 1.4

Taux de diplomation en science politique, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Bishop's	53,2	15,2	68,4	79
Concordia	50,9	8,1	59,0	554
Laval	38,5	14,9	53,4	322
McGill	68,8	15,1	83,9	397
Montréal	36,6	7,6	44,2	314
UQAC (ext.)	38,1	19,0	57,1	21
UQAM	33,1	8,2	41,3	257
Taux d'ensemble	47,8	11,0	58,8	1944

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

Le ministère a calculé des taux globaux des grands secteurs de programmes universitaires. Les taux se fondent sur les cohortes des personnes nouvellement inscrites dans un baccalauréat à l'automne 1988 et 1989, puis recensées 6 années plus tard en 1994 et 1995 respectivement.

Tableau 1.5

Taux de diplomation dans les différents secteurs

Domaine	Taux global
Sciences de la santé	82,6%
Droit	80,5%
Sciences appliquées	66,3%
Sciences pures	65,6%
Sciences de l'administration	64,3%
Sciences de l'éducation	64,1%
Sciences humaines ⁴⁸	59,1%
Lettres	54,1%
Arts	49,3%
Tous les domaines universitaires	63,6%

Source: L'université devant l'avenir, MEQ, p. 25-26

⁴⁸ Le MEQ désigne par ce vocable toutes les disciplines présentées dans ce rapport, de même que d'autres disciplines comme la psychologie, la psychoéducation, la sexologie, l'histoire, la géographie, la démographie, l'économie, l'orientation scolaire et professionnelle ainsi que la philosophie.

2

Regard sur les programmes de sociologie et des domaines apparentés

2.1 Descriptions des programmes de sociologie et des domaines apparentés⁴⁹

Actuellement, sept universités québécoises offrent des programmes de grades en sociologie et deux établissements offrent des baccalauréats multidisciplinaires en sciences sociales. Cinq de ces huit établissements dispensent des programmes de grades de cycles supérieurs. À l'extérieur des grands centres, trois universités ont développé des programmes axés sur les problématiques propres aux régions périphériques et dédiés à leur développement. C'est notamment le cas de l'UQAT, où un nouveau programme de premier cycle en développement local et régional est maintenant offert. Quant aux programmes de cycles supérieurs en études régionales et en développement régional, ils sont offerts à l'UQAC, à l'UQAR ainsi qu'à l'UQAT. Le présent chapitre fait aussi mention de la formation en relations humaines de l'Université Concordia (ces programmes étaient autrefois appelés sciences sociales appliquées), des programmes d'études sociales de la médecine (McGill) et du baccalauréat en science, technologie et société (UQAM). La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme en sociologie et dans les domaines apparentés⁵⁰. Le tableau 2.1 donne le détail de la programmation.

À l'**Université Bishop's**, le grade de B.A. en sociologie est obtenu à partir des cheminement majeure ou du *Honours*. Dans cette unité, la formation en sociologie est assurée par un département conjoint d'anthropologie et de sociologie, ce qui permet des échanges enrichissants entre les deux disciplines.

À l'**Université Concordia**, comme à Bishop's, la formation en sociologie est assurée par une unité bidisciplinaire en sociologie et en anthropologie. Ce département représente un véritable carrefour entre ces deux disciplines ainsi qu'entre les étudiants qui fréquentent ces programmes. La bidisciplinarité est d'ailleurs formalisée dans la politique de formation de l'unité qui oblige l'obtention d'au moins 9 crédits dans « l'autre » discipline. La formation en sociologie couvre tous les grands champs de cette discipline et offre aux étudiants la possibilité d'emprunter la filière « Specialization » dès la première année, ou la filière « Honours » en deuxième année. Un objectif des programmes de deuxième cycle est de créer des intellectuels publics. Pour ce faire, la maîtrise donne une place importante aux questions d'éthique et de responsabilité. Actuellement, il existe des codirections au troisième cycle en sociologie et en anthropologie, mais pas de doctorat proprement dit. Le département de Concordia a le projet d'implanter un programme de doctorat en analyse socioculturelle, qui aura comme objet d'analyse la culture, notamment au plan de l'évolution et des migrations du concept; et l'ethnographie comme méthode de recherche. Ce doctorat est élaboré en collaboration avec d'autres établissements montréalais, ainsi qu'avec d'autres départements à l'intérieur de l'Université Concordia. Les échanges concernent surtout le partage des cours, mais le programme ne se veut pas formellement conjoint. Concordia offre

⁴⁹ Afin d'obtenir plus de détails sur les particularités de chaque unité académique, les lecteurs peuvent se référer au chapitre 8 du présent rapport.

⁵⁰ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

Tableau 2.1
Programmation en sociologie et domaines apparentés dans les universités québécoises

Programmes de...	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UQAC	UQAH	UQAM	UQAR	UQAT	UQTR	TELUQ	Tot
Sociologie													
Mineure/certificat	•	•	•		•	• ⁶							5
Majeure	•	•	•	• ²	•	• ⁶							6
Specialization		• ⁰ ¹											1,5
Honours	•	•		•									4
Joint Honours				• ³									1
Baccalauréat spéc.			•		• ⁵			•	•				3
Maîtrise		• ⁴	•	• ⁴	•			•					5
Doctorat			•	•	•			•					4
Total	3	5,5	5	5	5	2		3	1				29,5
Sciences sociales													
Mineure/certificat								•• ⁷				•	3
Majeure	•												1
Baccalauréat spéc.							•				•		2
Total	1						1	2			1	1	6
Études régionales et développement régional													
Certificat									•				1
Baccalauréat										• ¹⁰			1
Prog. court (2ème cyle)						•							1
Maîtrise						•			• ⁹	ext ⁹			2
Doctorat						◊ ⁸			◊ ⁸				1
Total						2,5			2,5	1			6
Relations humaines (auparavant Applied Social Sciences)													
Mineure/certificat	••• ¹¹												3
Majeure	•												1
Specialization	•												1
Maîtrise	•												1
Total	6												6
Études sociales des sciences, de la technologie ou de la médecine¹²													
Mineure/certificat		• ¹³		• ¹⁴									2
Majeure		• ¹³											1
Specialization		• ¹³											1
Baccalauréat spéc.								• ¹⁵					1
Maîtrise				• ¹⁴									1
Total	3	2						1					6
Grand total	4	14,5	5	7	5	4,5	1	6	3,5	1	1	1	53,5

O= programme bidisciplinaire / ◊ = programme conjoint / ext = programme offert en extension

Notes

¹ Deux Specializations : sociologie et sociologie et anthropologie

² L'établissement a implanté depuis peu le cheminement multitrack dans le programme menant au B.A. (voir texte)

³ Joint Honours en anthropologie et: histoire, économie, études de l'Asie de l'Est, études juives, science politique

⁴ Avec ou sans mémoire

⁵ Comprend un cheminement en études des populations

⁶ En vigueur à compter de l'automne 1999 (auparavant un baccalauréat en sciences sociales)

⁷ Deux certificats: en sciences sociales, et en immigration et relations interethniques

⁸ Doctorat conjoint offert à l'UQAC et l'UQAR

⁹ Maîtrise en développement régional de l'UQAR offert en extension à l'UQAT

¹⁰ Baccalauréat avec majeure en développement local et régional et mineure en intervention auprès des groupes et en gestion

¹¹ Une mineure en relations humaines et deux certificats (en service communautaire et en éducation familiale)

¹² Voir également la maîtrise en anthropologie médicale de McGill à la section 3.0

¹³ Science and Human Affairs

¹⁴ Social Studies of Medicine (maîtrise sans mémoire)

¹⁵ Baccalauréat en science, technologie et société

également une formation de premier cycle en relations humaines. Ces programmes sont axés sur les domaines de l'intervention auprès de groupes, du leadership et des relations interpersonnelles. Les diplômés peuvent aussi poursuivre aux études supérieures en développement et formation des ressources humaines, développement organisationnel et communautaire, conseiller en éducation, travail social, administration, etc.

À l'**Université Laval**, des programmes de sociologie sont offerts aux trois cycles. Le baccalauréat de sociologie comporte trois concentrations : culture, développement et travail. Les étudiants ont accès, dès leur deuxième année de baccalauréat, à un laboratoire de simulation qui leur donne l'occasion d'appliquer des concepts théoriques et des méthodologies. Après quelques fluctuations, on assiste à une augmentation du nombre d'étudiants à la maîtrise et au doctorat. La formation de deuxième cycle est pour le moment de type recherche, mais on envisage l'instauration d'une maîtrise plus professionnelle. Les étudiants des cycles supérieurs peuvent, entre autres, travailler sur les thèmes de la transformation du travail, de l'aménagement territorial et de l'environnement. Tous les programmes de l'unité ont fait l'objet d'une évaluation avec comité externe au cours des cinq dernières années.

L'**Université McGill** offre des programmes aux trois cycles. Les étudiants sont appelés, dès le premier cycle, à travailler sur quatre grands champs: institutions, déviance et culture; politique et changements sociaux; stratification (de classe, d'ethnicité et de sexe); travail, organisation et économie. Comme dans les autres universités de langue anglaise, les étudiants de premier cycle peuvent emprunter la filière « Honours » dès la deuxième année. L'établissement offre également la filière « Joint Honours », qui permet aux étudiants du premier cycle d'acquérir une formation de base dans deux disciplines. Le *multitrack program*, quant à lui, permet aux inscrits d'emprunter les trois filières suivantes: une majeure (36 crédits) et deux mineures (18 crédits chacune); deux majeures; ou encore une majeure et une mineure. Les étudiants complètent leur cursus de 90 crédits par des cours au choix. Tous les programmes mentionnés plus haut sont axés sur l'acquisition d'une méthodologie de recherche, à la fois quantitative et qualitative. Les programmes de cycles supérieurs offerts par le département sont particulièrement exigeants à cet égard, ce qui n'empêche pas le département d'insister, auprès des étudiants, sur l'importance des connaissances théoriques de la sociologie. La maîtrise peut être complétée avec ou sans mémoire. La plupart des programmes de l'unité ont fait l'objet d'une évaluation avec comité externe ou d'une révision fondamentale au cours des cinq dernières années.

L'**Université de Montréal** offre un enseignement aux cycles supérieurs et au premier cycle; dans ce dernier cas, les étudiants peuvent suivre un programme de baccalauréat (90 crédits) ou ils peuvent apparier une majeure en sociologie (60 crédits) ou une mineure (30 crédits) avec d'autres programmes offerts dans l'institution. Le département de sociologie a décerné près de 150 doctorats et plus de 450 maîtrises depuis sa fondation; bon an mal an, à peu près le quart des diplômés québécois en sociologie en proviennent. Le département attire de nombreux étudiants étrangers. De plus, les programmes d'études supérieures sont conçus de façon à permettre l'accès à la sociologie d'étudiants dont la formation antérieure s'est faite dans une autre discipline; ils y viennent souvent poursuivre leurs études à la suite d'une période d'activité professionnelle. Le département est fortement axé sur la recherche, pour laquelle ses professeurs obtiennent un financement très important. Outre la théorie sociologique et les méthodes quantitatives et qualitatives, les principaux axes de cette activité de recherche sont les suivants: l'économie et le développement; le travail et les professions; les politiques sociales et la santé (en particulier avec le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la prévention); la connaissance, la culture et les idéologies; les relations ethniques (en particulier avec le Centre d'études ethniques); la famille et les rapports de sexe. Le département collabore avec le département de démographie pour offrir une orientation en études de la population et il prépare un baccalauréat bidisciplinaire avec le

département de psychologie. Il contribue aussi substantiellement au programme de doctorat interdisciplinaire en sciences humaines appliquées.

Les programmes du module de sciences humaines de l'**UQAC**, qui comprennent notamment la sociologie et la science politique sont devenus à l'automne 1999 des majeures mineures étroitement reliés et décloisonnés. Ce changement s'est traduit par la conversion du baccalauréat en sciences sociales (Bss) en programme de sociologie. Le Bss, qui contribuait déjà largement aux autres disciplines sous la forme de cours de service, continuera à le faire dans le programme majeure-mineure en sociologie. Le stage court (6 crédits), instauré il y a quelques années, demeurera au programme alors que le stage long (15 crédits) se retrouvera désormais dans le nouveau volet professionnel de la maîtrise en études régionales. Les cours de nature économique, jusqu'ici dispensés dans le baccalauréat en sciences sociales, formeront dorénavant une mineure en économie et sociétés. Dès ses débuts, l'UQAC a tissé des partenariats avec les leaderships régionaux. Les programmes de sciences humaines, dont la maîtrise en études régionales et le doctorat en développement régional, témoignent de cette étroite collaboration. La distance qui sépare les établissements qui dispensent ces programmes a pu être supprimée grâce au réseau Internet et à une salle d'enseignement multimédia bidirectionnelle. Cette même salle permet d'ailleurs de dispenser à Chicoutimi des cours destinés aux centres hors-campus, ou encore à partir de ces centres eux-mêmes, à destination d'autres centres ou programmes. Ces facilités de communication ouvrent plus grandes les portes de l'accessibilité à la formation universitaire en région. Notons que les programmes de Chicoutimi et de Rimouski diffèrent, par leur approche plus sociologique, des programmes en études urbaines offerts par l'INRS, ces derniers étant plus axés sur l'économétrie des milieux urbains. À la demande des étudiants, une nouvelle filière professionnelle à la maîtrise en études régionales de l'UQAC fut récemment introduite. Cette option comporte un stage de 12 crédits ainsi qu'un cours (renforcé) de méthodologie de la recherche-action, qui, auparavant, faisaient tous deux partie du corpus du baccalauréat en sciences sociales. Il est à signaler que le GRIR et le Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) participent activement au processus de formation.

Le baccalauréat en sciences sociales de l'**UQAH** est un programme de formation générale à caractère multidisciplinaire. Il comporte des cours de sociologie, de science politique, de psychologie sociale, de droit, d'économie et de démographie. Tout en visant à développer les capacités d'analyse des étudiants, le programme entend également leur fournir les compétences et les instruments (habiletés, outils méthodologiques) nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles diverses. Le but est donc de former des diplômés qui, tant du point de vue conceptuel que pratique, seront rapidement capables de travailler au sein de plusieurs types d'organisation (secteurs public, parapublic, privé et communautaire). Le programme est par ailleurs conçu pour donner à ses diplômés les connaissances nécessaires à la poursuite d'études supérieures (recherche) dans le champ des sciences humaines et sociales. Selon l'option choisie par l'étudiant (cheminement régulier, concentrations en sociologie ou en communication), des possibilités d'études aux cycles supérieurs s'offrent en sociologie, en communication, en administration publique, en bibliothéconomie, etc.

À l'**UQAM**, le baccalauréat en sociologie comporte 16 cours obligatoires dans le domaine, dont six de méthodologie. Trois axes sont présents : politique, économie et culture. Créé en 1992, il est actuellement en révision; d'ici deux ans, une majeure et une mineure pourraient être offertes. La maîtrise a été créée en 1971, soit deux ans après la naissance du département. Elle accueille 125 étudiants et on y trouve reproduits les axes du baccalauréat. Le doctorat, implanté au début des années 80, accueille une soixantaine d'étudiants, répartis dans les axes de la sociologie politique et de la sociologie économique. Les diplômés occupent des fonctions multiples : journalistes,

conseillers, analystes au gouvernement, entre autres. Le département offre aussi un certificat en immigration et relations interethniques et une maîtrise en intervention sociale; il participe notamment au certificat en sciences sociales, au baccalauréat en animation culturelle et au baccalauréat en science, technologie et société. Les études québécoises constituent un des axes de recherche importants. Des collaborations existent avec l'Université de Montréal, Laval, Concordia et McGill. Des professeurs de sociologie se sont déjà rencontrés pour discuter des problématiques de leur discipline et on est à constituer un comité des directeurs des départements de sociologie. On souhaiterait, entre autres, développer des liens stables et plus étroits entre les universités. De façon générale, la diminution des ressources devrait entraîner un accroissement de la mobilité des personnes.

L'**UQAR** était la seule université francophone à offrir un baccalauréat en sociologie à l'extérieur des régions de Montréal et de Québec. Mais à compter de l'automne 1999, les admissions en sont suspendues. Le programme a une forte composante méthodologique (21 crédits); la préoccupation pour l'étude des problèmes régionaux en constitue une particularité. Les diplômés se trouvent des emplois divers dans la région. Le programme s'inscrit donc parfaitement dans la mission de l'institution, qui est de former des professionnels qui demeurent dans la région et contribuent à son développement. Les professeurs de sociologie de l'UQAR participent d'ailleurs à la maîtrise et au doctorat en développement régional. Il s'agit essentiellement de programmes de sciences sociales, soutenus par des sociologues. L'existence du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional de l'Est du Québec (GRIDEQ) favorise la recherche ainsi que les collaborations. Le doctorat est offert conjointement par l'UQAC et l'UQAR⁵¹. Notons que le programme de maîtrise en développement régional offert à l'UQAT est, en fait, en extension de celui de l'UQAR.

L'**UQAT** offre un baccalauréat avec majeure en développement local et régional et mineure en intervention auprès des groupes et en gestion. Le but de ce programme est de former des professionnels capables de faire profiter les régions éloignées de services adaptés à leurs réalités particulières, que ce soit dans les organismes gouvernementaux, dans les mouvements communautaire et coopératif ou dans l'entreprise privée. Le programme comprend des cours de sociologie, d'économie, d'administration, etc., ainsi que des stages. Cette université offre également, en extension de l'UQAR, une maîtrise en développement régional.

L'**UQTR** devait offrir un baccalauréat en sciences sociales, à compter de l'automne 1999. Les admissions sont toutefois présentement suspendues. Centré sur l'étude des changements sociaux contemporains, le programme comprenait deux options: la dynamique sociale et les dynamismes culturels. Interdisciplinaire et axée sur la pratique, la formation comprend des cours de sociologie, de géographie, d'histoire, etc., ainsi que des études de cas, des laboratoires et des terrains.

⁵¹ Pour des détails supplémentaires sur les programmes d'études régionales et de développement régional, voir le paragraphe traitant de l'UQAC.

Tableau 2.2
Sélection des candidats dans les programmes de grades en sociologie
et dans les domaines apparentés (automne 1997) ¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Bishop's					
Baccalauréat	74	56	76%	20	36%
Concordia					
Baccalauréat ²	272	229	84%	126	55%
Baccalauréat (rel. hum.)	119	96	81%	71	74%
Maîtrise	45	15	33%	11	73%
Maîtrise (syst. d'interv.)	27	14	52%	14	100%
Laval					
Baccalauréat	170	165	97%	50	30%
Maîtrise	39	28	72%	16	57%
Doctorat	18	16	89%	8	50%
McGill					
Baccalauréat	236	118	50%	53	45%
Maîtrise	31	19	61%	9	47%
Doctorat	18	15	83%	8	53%
Montréal					
Baccalauréat ³	735	96	13%	64	67%
Maîtrise	30	25	83%	18	72%
Doctorat	18	16	89%	12	75%
UQAC					
Baccalauréat	10	10	100%	7	70%
Maîtrise (ét. rég.)	16	16	100%	9	56%
Doctorat (dév. rég.)	10	10	100%	5	50%
UQAH					
Baccalauréat	37	33	89%	11	33%
UQAM					
Baccalauréat	749	726	97%	79	11%
Maîtrise	86	74	86%	43	58%
Doctorat	19	17	89%	13	76%
UQAR					
Baccalauréat	19	9	47%	3	33%
Maîtrise (dév. rég.)	23	22	96%	9	41%
Doctorat (dév. rég.)	14	9	64%	5	56%

Sources: établissements universitaires

¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour chacun des programmes de grades. Dans les universités anglophones, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions aux majeures et aux spécialisations, alors que dans les universités francophones offrant la majeure, les inscriptions au baccalauréat spécialisé et à la majeure ont été comptées ensemble.

² Ces chiffres excluent les inscriptions à la spécialisation en anthropologie et sociologie.

³ Dans le cas présent, l'Université de Montréal ne calcule pas, de toute évidence, le nombre d'offres de la même manière que les autres universités. La CREPUQ a pu le confirmer.

2.2 Admission aux programmes en sociologie et dans les domaines apparentés

Le tableau 2.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons que très peu de programmes compris dans ce tableau sont contingentés. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre total de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs programmes et dans plusieurs établissements⁵². Les personnes admises aux baccalauréats en sociologie ainsi que dans les disciplines apparentées sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est obligatoire. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Aux cycles supérieurs, la sélection des candidats est plus complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle en sociologie ou dans une discipline apparentée. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

2.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. Les annexes 4.4-4.7 présentent celles relatives à chaque programme. Les figures 2.1 à 2.7 illustrent l'évolution des effectifs étudiants dans chaque établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. Notons, dans ces figures, que l'augmentation marquée, en 1998, des effectifs à temps complet dans les programmes de cycles supérieurs de l'Université de Montréal s'explique par la modification de la politique concernant les régimes d'études dans cet établissement. À titre comparatif, la CUP a aussi compilé le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1998, période marquée par une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. Les taux des années 1996-1997 et 1997-1998, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, sont également fournis, pour illustrer la fluctuation récente des effectifs étudiants. Le tableau 2.3 (a-b) présente les taux de variation aux trois cycles dans l'ensemble du système universitaire et dans les programmes de sociologie et de sciences sociales (incluant les études régionales et le développement régional)⁵³.

L'analyse des données brutes et des taux de variation montrent qu'on ne peut tirer des conclusions générales sur les deux secteurs concernés. Il faut comparer le mouvement des effectifs étudiants avec l'ensemble du système universitaire et prendre en considération des

⁵² Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

⁵³ Le taux de variation est calculé de la façon suivante: $((\text{inscriptions } T_2 - \text{inscriptions } T_1) / \text{inscriptions } T_1) * 100$

différences institutionnelles qui sont parfois marquées (p. ex. entre les établissements francophones et anglophones). On décèle une baisse, mais elle est relative. On notera également que les inscriptions sont hautement concentrées dans la région montréalaise.

Tableau 2.3 (a)

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	<u>Ensemble du système</u>			<u>Sociologie*</u>	
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	-7,1%	-13,2%
			cert./min.:	-31,8%	-12,1%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		0,0%	-2,4%
Total	-11,6%	-0,1%		-12,4%	-10,8%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

* La compilation comprend les programmes de grade en sociologie seulement et tous les certificats/mineures (en sociologie ou autres domaines apparentés, annexe 4.4)

Tableau 2.3 (b)

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	<u>Ensemble du système</u>			<u>Sciences sociales*</u>	
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	-6,9%	-16,0%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		0,0%	23,5%
Total	-11,6%	-0,1%		-5,7%	-9,5%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

*La compilation comprend les baccalauréats en sciences sociales et les programmes de cycles supérieurs en études régionales et en développement régional

L'examen des taux montre que la baisse de fréquentation dans les programmes de baccalauréat en sociologie et en sciences sociales, depuis 1992, est d'un ordre comparable (sinon moins forte) à celle observée dans l'ensemble du système. Les effectifs sont toutefois restés stables aux cycles supérieurs, alors que ceux de l'ensemble du système ont progressé de 4%. On a perdu au total 363 étudiants depuis 1992 en sociologie et domaines apparentés, tous cycles confondus, mais on compte cependant toujours 3190 inscriptions dans ces secteurs (automne 1998).

Ceci dit, le taux de variation 1997-1998 en sociologie et en sciences sociales indique que l'évolution récente des effectifs étudiants diverge de celle observée dans l'ensemble du système. Le taux, qui continue d'être négatif en 1997-1998, laisse présager une chute accrue de la fréquentation dans ces domaines apparentés: alors que la diminution des effectifs dans le système

semble se stabiliser en 1997-1998⁵⁴, la baisse de la fréquentation en sociologie reste élevée à tous les cycles (-8,9% au total). Les baccalauréats en sciences sociales semblent également affectés d'une décroissance qui se poursuit en 1998 (-8,2% au bac.) ce qui constitue, encore là, un développement contraire à ce que l'on observe dans l'ensemble du système. Il faudra suivre de près l'évolution des effectifs étudiants dans ces secteurs dans les années à venir pour connaître le sort de la décroissance observée en 1997-1998 et y remédier le cas échéant.

Notons que les certificats et les autres formations courtes méritent une attention toute particulière car leurs effectifs sont équivalents, en inscriptions totales et non en EETC, à ceux des programmes de cycles supérieurs. La baisse dans ces programmes explique en partie la décroissance globale. Il faudrait peut-être revoir leur mission, comme la CUP l'indique dans ses recommandations. Les certificats et les mineures ont également fait l'objet de recommandations dans d'autres domaines.

Chacun des établissements participant à la programmation en sociologie et en sciences sociales n'est pas affecté de la même manière par les fluctuations d'effectifs étudiants. Dans les certificats et les mineures, on constate que la fréquentation des programmes de courte durée est en forte baisse en 1992-1998 aux universités Laval (76%), de Montréal (27%), l'UQAM (15%) et TELUQ (61%). Au baccalauréat en sociologie, on note des pertes d'effectifs très importantes depuis 1992 aux universités Laval (43%), de Montréal (43%) et à l'UQAR (34%), alors que la population étudiante a augmenté aux universités Concordia (7%) et McGill (36%), et qu'elle est restée stable à l'UQAM (après avoir toutefois fléchi de 12% en 1997-1998). À Laval, le nombre d'inscriptions est équivalent à celui d'il y a dix ans, tandis qu'à Montréal, il est devenu moindre de près de la moitié, ce qui devrait être considéré comme un fait inquiétant. En terme absolu, il reste un nombre non négligeable d'étudiants dans ces programmes de grade (1460 dans les sept baccalauréats à l'automne 1998). Les universités montréalaises comptent près de 85% des inscriptions totales du baccalauréat en sociologie.

Dans les baccalauréats en sciences sociales, on observe des pertes dans plusieurs programmes depuis 1992, notamment dans ceux qui sont davantage spécialisés: en *applied social sciences* (Concordia, 9%), *science and human affairs* (Concordia, 19%), science, technologie et société (UQAM, 19%). Notons que ces deux derniers programmes comptent toutefois peu d'étudiants (moins de 100) et que, en conséquence, la fluctuation est davantage affectée par des facteurs individuels ou liés au hasard. Le taux de variation élevé vient de la perte de peu d'inscriptions, en termes absolus (13 dans les deux cas, par rapport à 1992). Notons par ailleurs que la fréquentation des trois programmes de baccalauréat en sciences sociales de l'UQ est restée assez stable, somme toute, bien que les effectifs soient peu élevés (moins de 40 dans chaque programme).

Dans tous les établissements, sauf Concordia, on constate que le nombre d'inscriptions à la maîtrise est plus faible en 1998 qu'en 1986 (près de la moitié moins aux universités Laval et de Montréal). Depuis 1992, on note une hausse des effectifs seulement à l'Université Laval (44%) et à l'UQAM (9%). Dans les programmes de doctorat, les inscriptions se sont maintenues depuis 1992, deux universités en gagnaient près de dix (Laval et McGill), tandis que deux autres en perdaient près de dix (Montréal et UQAM). Dans tous les établissements, sauf un, on remarque toutefois une forte croissance depuis 1986 (32% au total). Seules les inscriptions au troisième cycle à l'Université de Montréal ont chuté depuis 1986 (29%). Rappelons qu'il n'y a pas de programmes de cycles supérieurs en sociologie en dehors de la région montréalaise sauf à l'Université Laval.

⁵⁴ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, 1999, p.5.

En ce qui concerne les études régionales et le développement régional, notons que la fréquentation est aujourd'hui au même niveau qu'en 1986, mais qu'elle a chuté comparativement au sommet atteint entre 1991-1994.

2.4 Taux de diplomation au baccalauréat en sociologie et en sciences sociales

Les tableaux 2.4 et 2.5 présentent le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en sociologie et en sciences sociales. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. Ces données illustrent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en sociologie et en sciences sociales aux trimestres d'automne 1988 et 1989, jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la « discipline de départ » et, sans égard à celle-ci, l'obtention d'un diplôme dans un même établissement. La diplomation dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁵⁵. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

⁵⁵ L'examen des cohortes n'est en effet réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

Figure 2.1

SOCIOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (certificats et mineures)

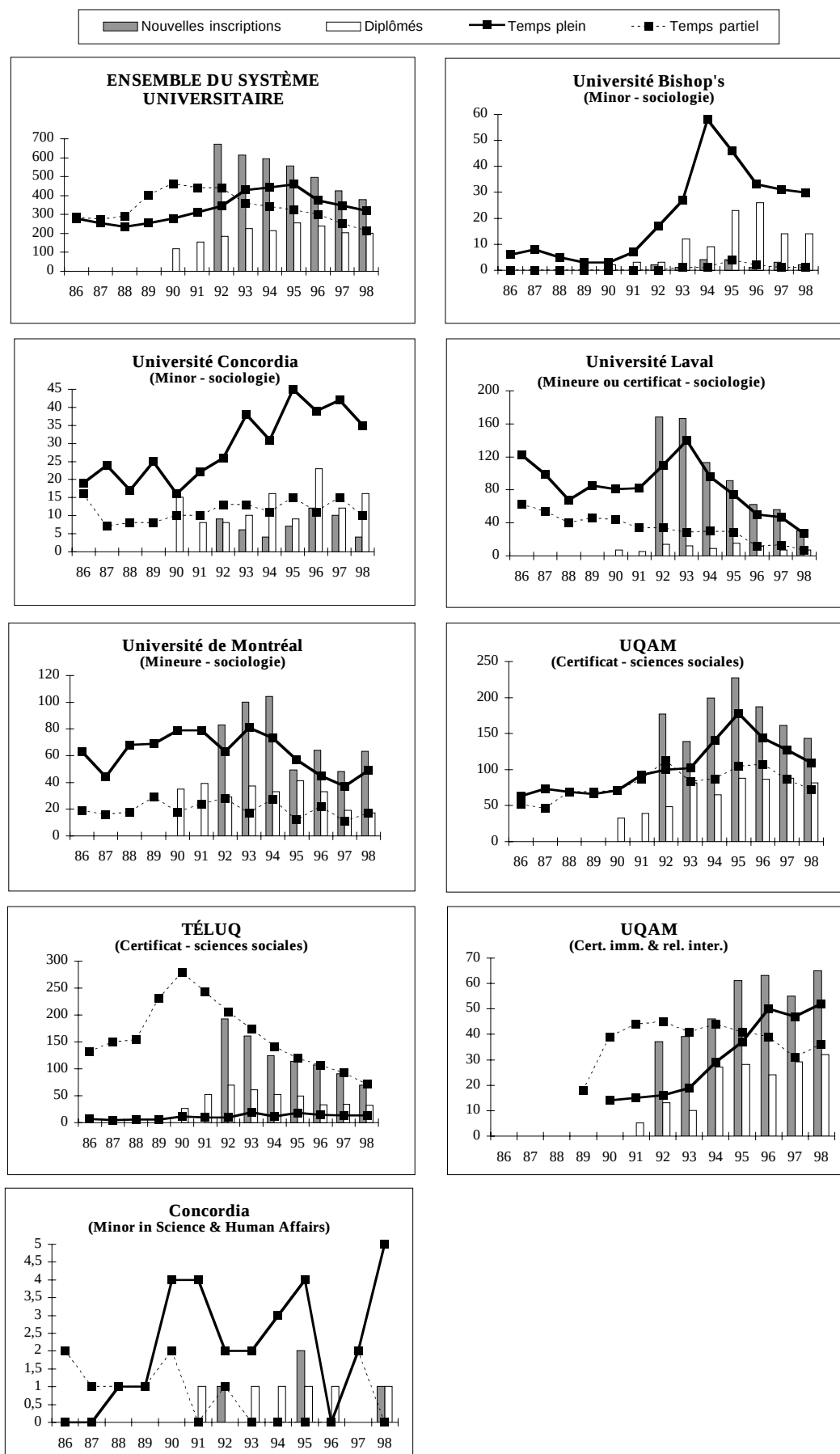


Figure 2.2

SOCIOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (majeures/*Specializations* /*Honours* /baccalauréats)

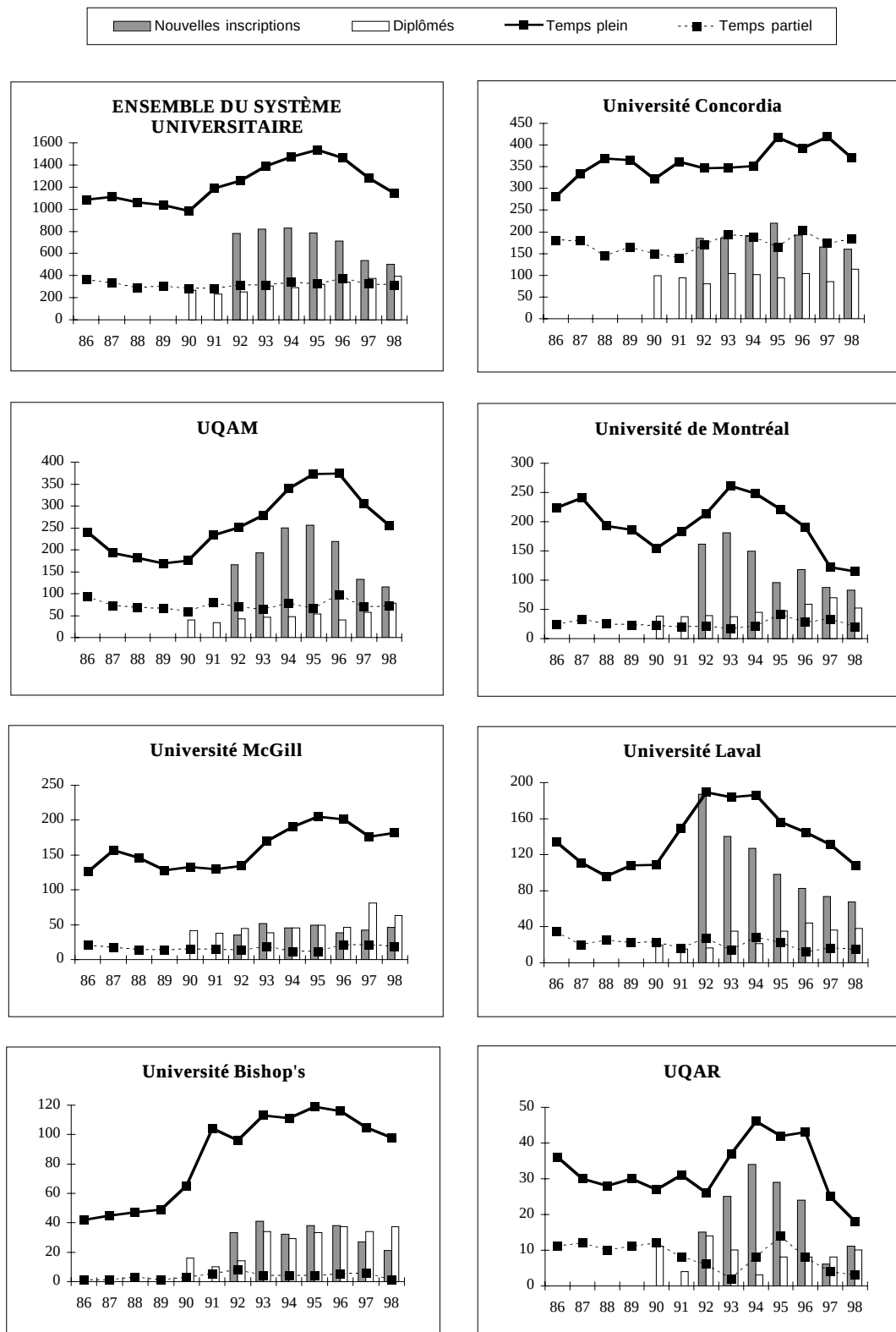


Figure 2.3

SCIENCES SOCIALES - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (majeure/*Specializations* / baccalauréats)

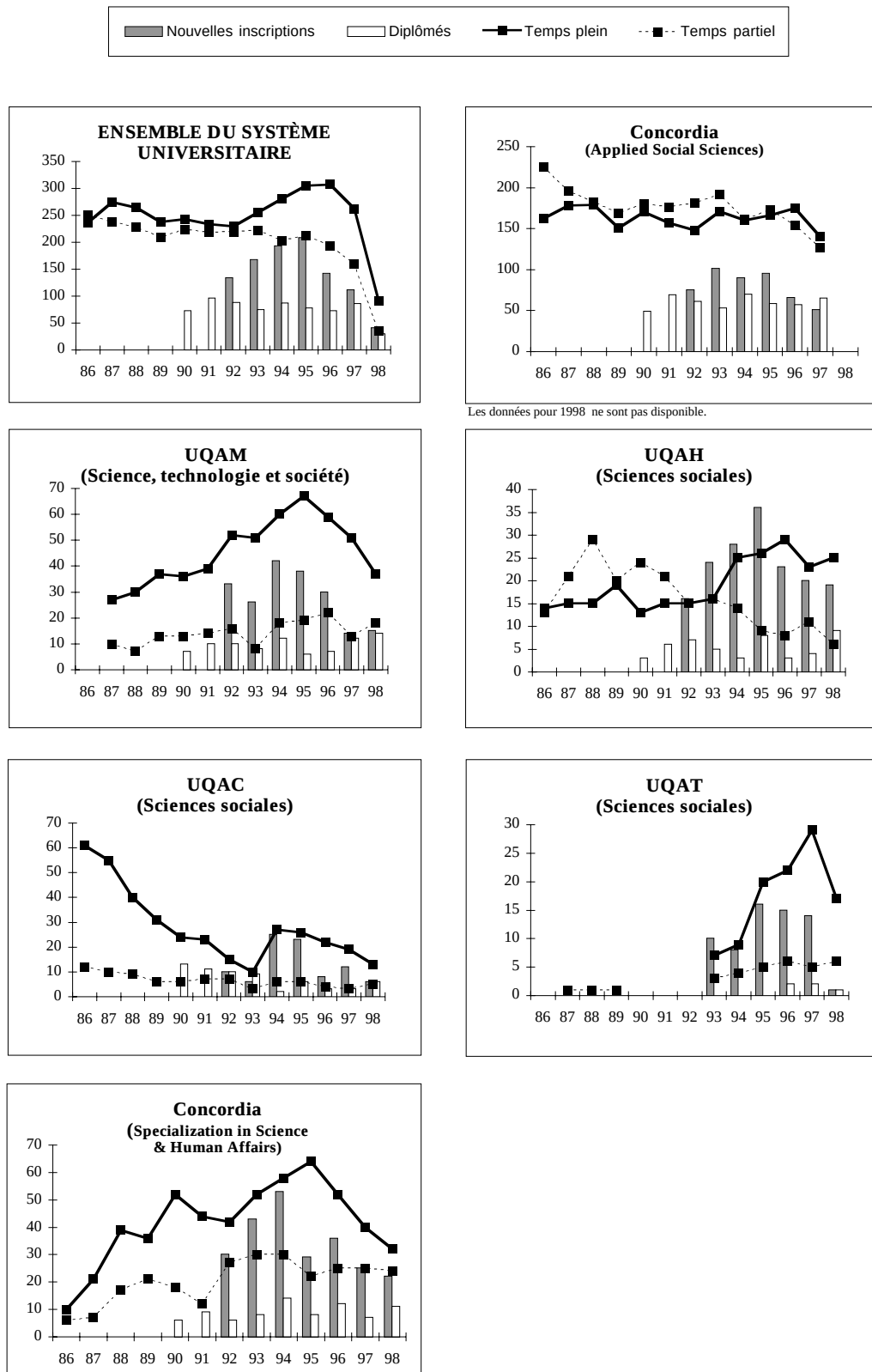


Figure 2.4

SOCIOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (maîtrises)

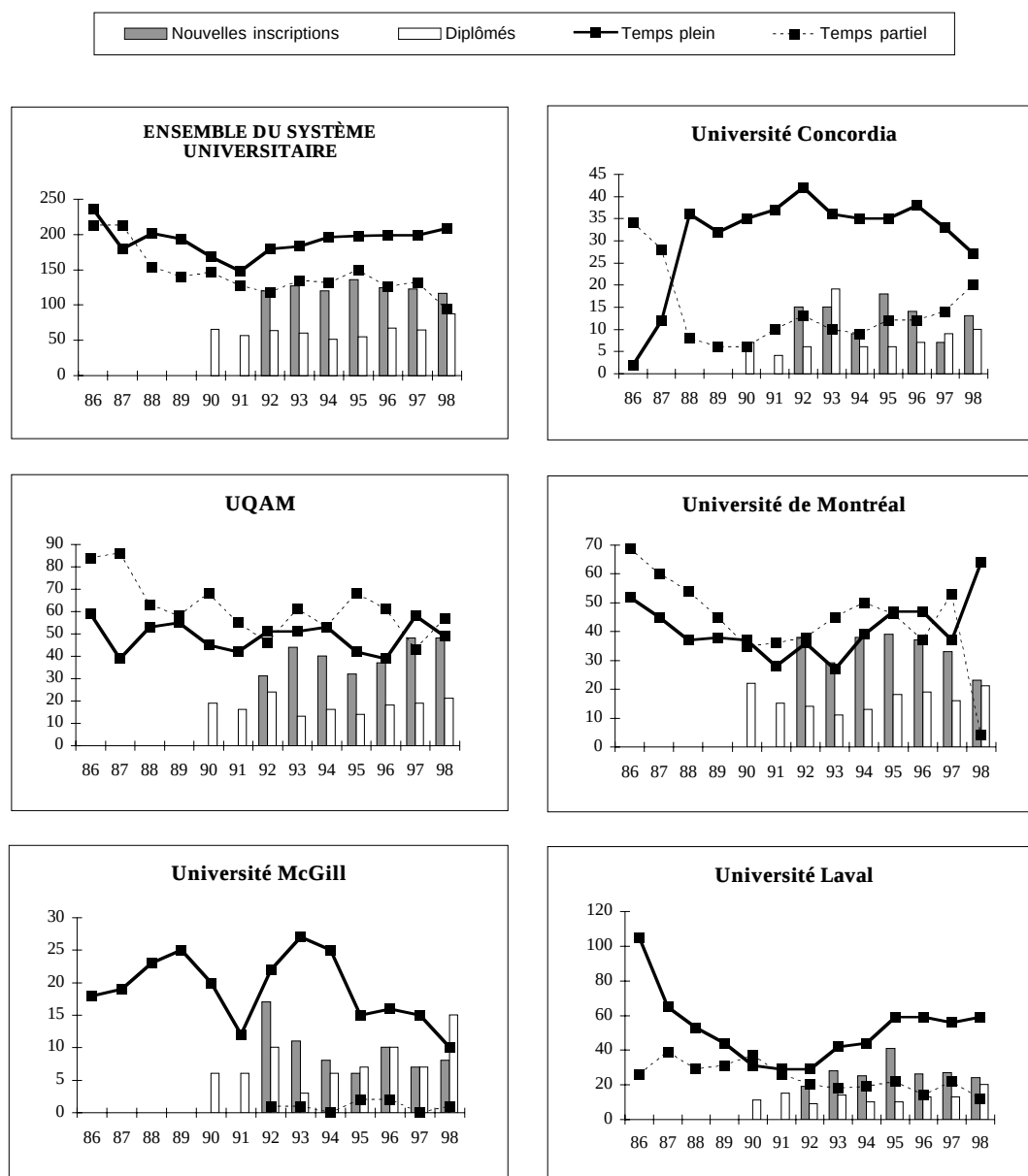


Figure 2.5

SCIENCES SOCIALES/DÉV. RÉGIONAL - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (maîtrises)

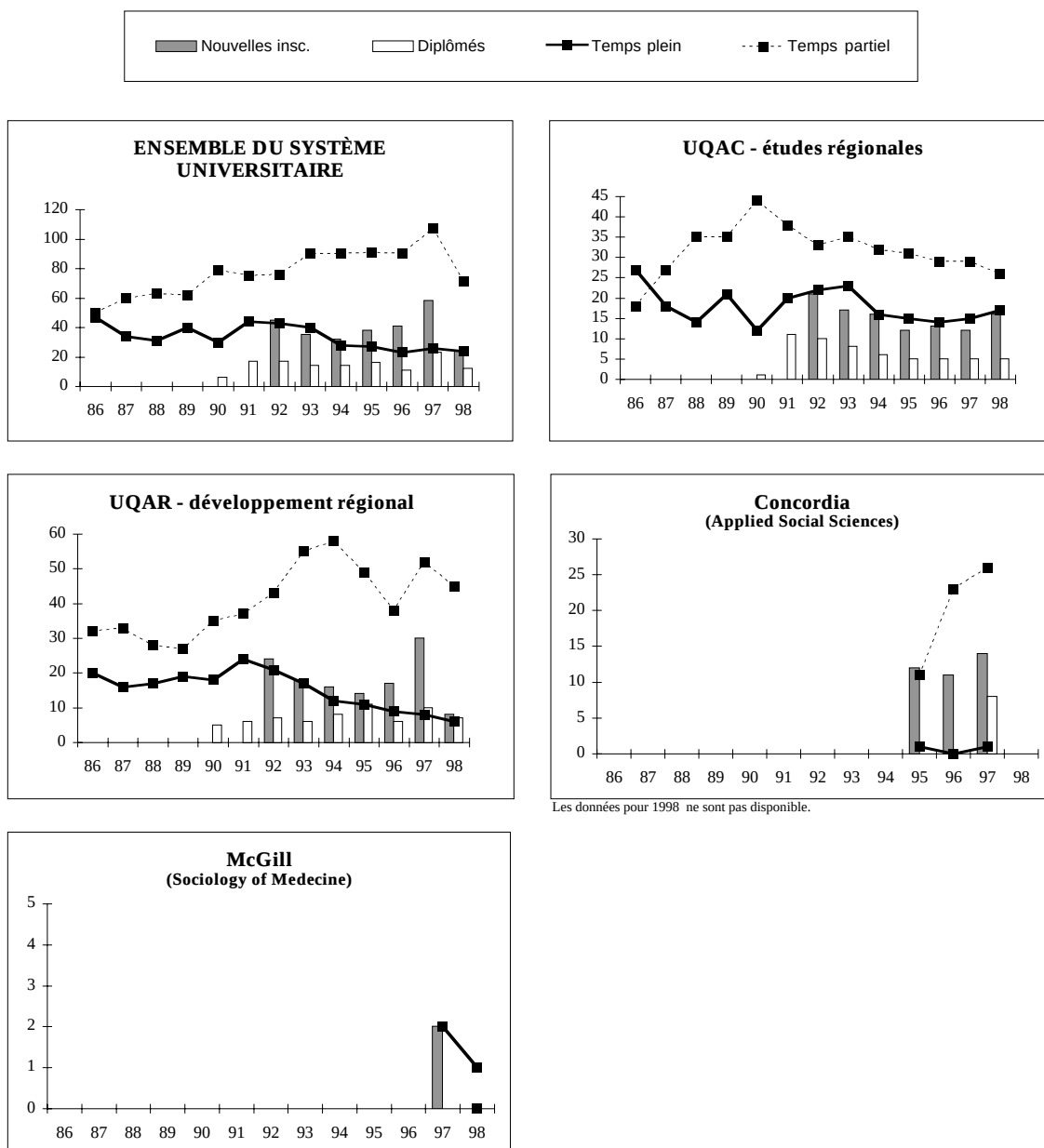


Figure 2.6

SOCIOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (doctorats)

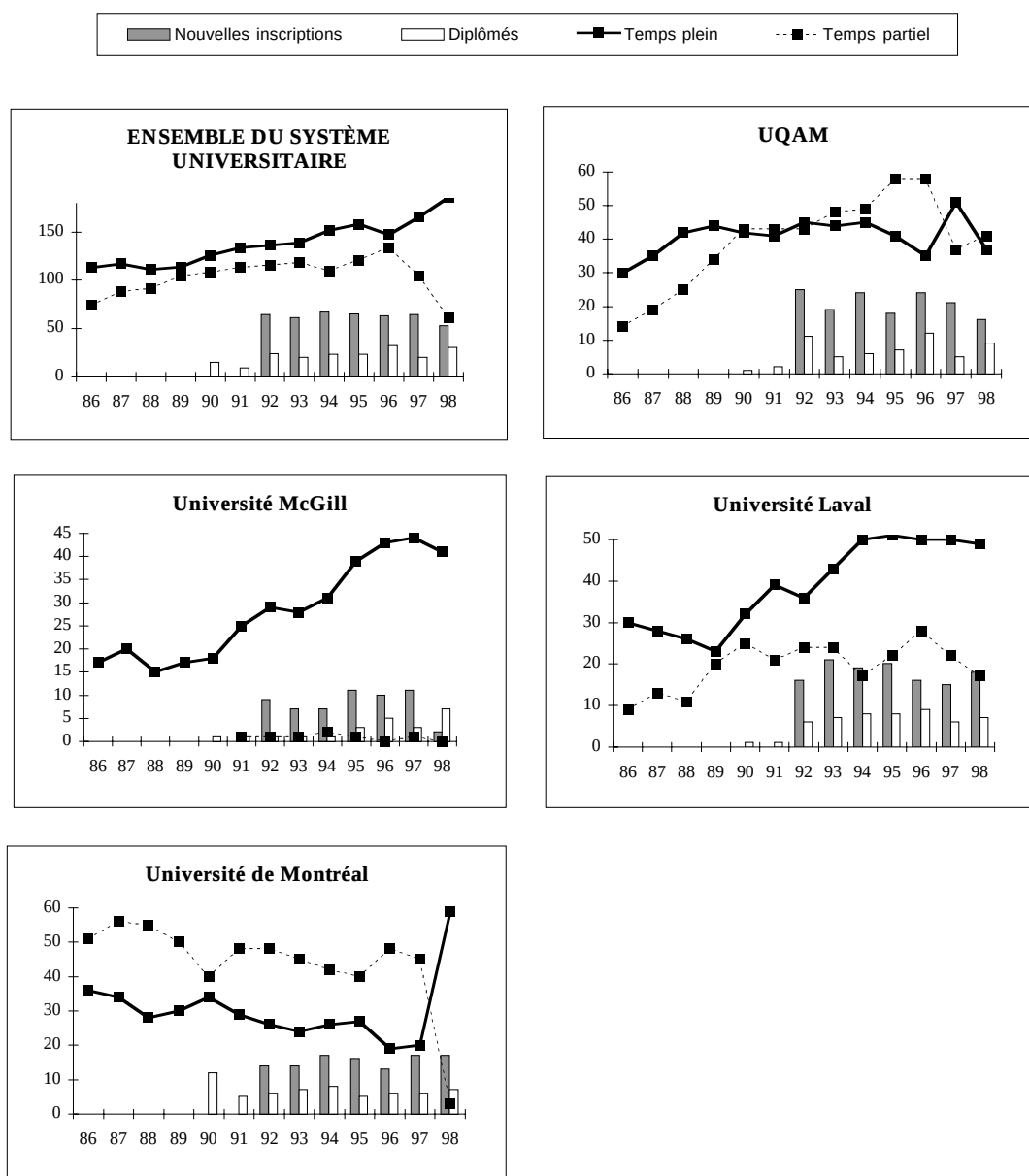
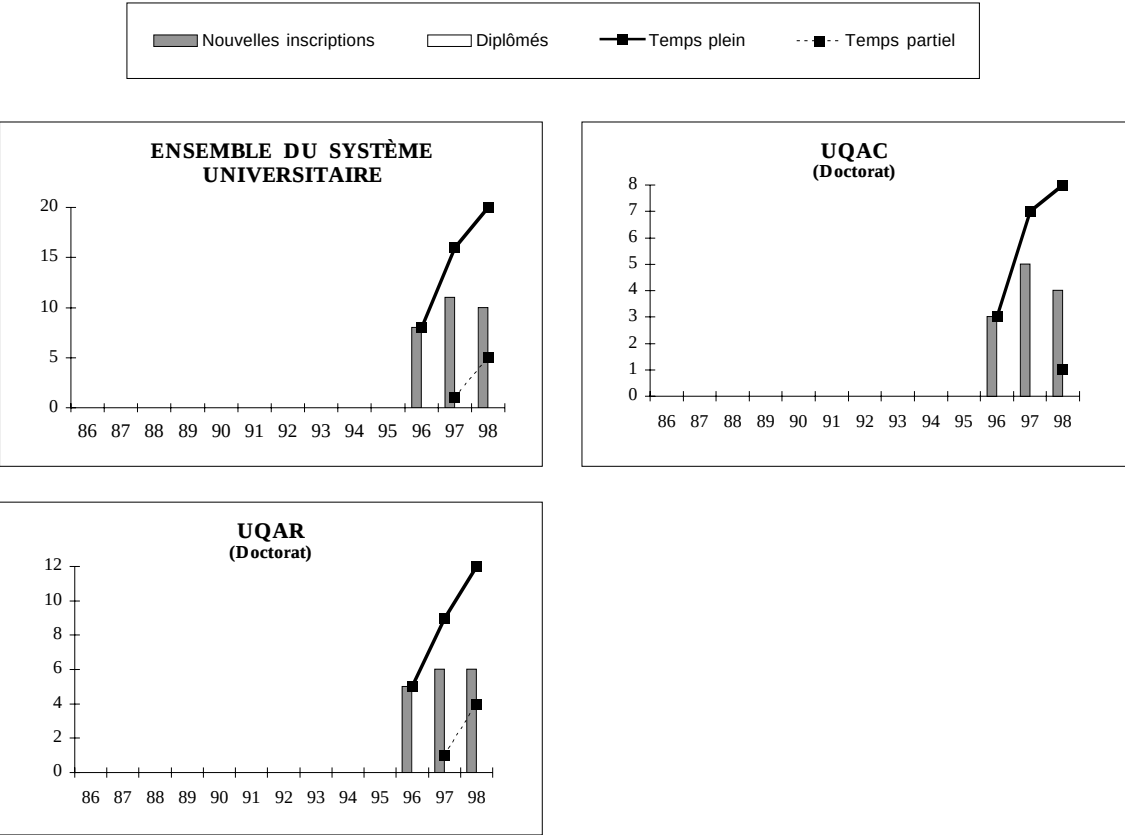


Figure 2.7

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés (doctorats)



Le taux global de 58,4% des programmes en sociologie est faible, comparativement à celui de l'ensemble des secteurs (63,6%, voir tableau 1.5), mais il se compare à celui de l'ensemble des sciences humaines (59,1%, voir tableau 1.5)⁵⁶. Cependant, le taux global de 52,3% des programmes en sciences sociales se révèle plus faible encore que celui des sciences humaines. Le lecteur qui examinera ces données prendra toutefois en considération deux limites aux chiffres fournis: les cohortes ne sont pas récentes, et les échantillons sont parfois restreints.

Tableau 2.4

Taux de diplomation en sociologie, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Bishop's	59,5	18,9	78,4	37
Concordia	47,5	16	63,5	238
Laval	27,6	27,6	55,2	87
McGill	61,9	20,6	82,5	97
Montréal	26,8	11,3	38,1	142
UQAM	39,0	9,3	48,3	118
UQAR	55,6	5,6	61,2	18
Taux d'ensemble	42,5	15,9	58,4	737

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

⁵⁶ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 2.3 (a et b), où la cohorte de 1989 n'a été suivie que durant 5 ans. Il est probable que la comparaison n'en soit que plus avantageuse pour les programmes de ce secteur.

Tableau 2.5**Taux de diplomation en sciences sociales, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein**

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon¹ (effectifs)
Concordia	40,7	12,7	53,4	118
UQAC	47,1	0,0	47,1	17
UQAH	50,0	0,0	50,0	20
UQAT	n.d.	n.d.	n.d.	-
UQTR	n.d.	n.d.	n.d.	-
Taux d'ensemble	42,6	9,7	52,3	155

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

3

Regard sur les programmes d'anthropologie et d'ethnologie

3.1 Description des programmes d'anthropologie et d'ethnologie⁵⁷

En Amérique du Nord, l'anthropologie est divisée en quatre sous-disciplines: l'ethnologie (anthropologie socio-culturelle), l'archéologie préhistorique, l'ethnolinguistique, et l'anthropologie biologique⁵⁸. Au Québec, quatre universités offrent des programmes de grades en anthropologie: l'Université de Montréal, Laval, McGill et Concordia. Les trois premiers établissements sont dotés de départements d'anthropologie, tandis que le dernier, d'un département de sociologie et d'anthropologie. Bien que l'anthropologie s'intéresse à un grand nombre de sujets, aucun département, aussi grand soit-il, ne peut les couvrir tous; il est encore moins possible pour les établissements d'avoir une expertise sur toutes les régions du monde. Il est donc pertinent que les divers départements se démarquent l'un de l'autre. La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme en anthropologie et en ethnologie⁵⁹. Le tableau 3.1 donne le détail de la programmation.

Les programmes offerts à l'**Université Concordia** couvrent l'ethnolinguistique et l'ethnologie. La formation est offerte par une unité bidisciplinaire en sociologie et en anthropologie qui favorise la rencontre de ces deux disciplines. D'ailleurs, la bidisciplinarité est formalisée dans la politique de formation de l'unité qui oblige l'obtention d'au moins 9 crédits dans « l'autre » discipline. Actuellement, il existe des codirections au troisième cycle, en sociologie et en anthropologie, mais pas de doctorat proprement dit. Comme nous l'avons déjà mentionné à la section 2.1, le département a le projet d'implanter un programme de doctorat bidisciplinaire en analyse socioculturelle, qui comptera deux axes: la culture comme objet d'analyse, notamment l'évolution et les migrations du concept de culture; et l'ethnographie comme méthode de recherche. Ce doctorat est élaboré en collaboration avec l'UQAM, l'Université de Montréal ainsi qu'avec d'autres départements à l'intérieur de l'Université Concordia (ex.: études cinématographiques). Les échanges concernent surtout le partage des cours, mais le programme ne se veut pas formellement conjoint.

Les programmes de grades de l'**Université Laval** couvrent les trois cycles d'étude. Ils sont axés sur l'anthropologie sociale et culturelle. Fait spécifique à cet établissement, les programmes d'ethnologie sont donnés par la Faculté des lettres. Des raisons historiques expliquent, en partie, cette répartition des programmes. Au premier cycle, le programme de majeure est, bien sûr, axé sur l'acquisition de cours théoriques, méthodologiques et pratiques de base. Quant aux cours à option, ils couvrent surtout les principaux aspects de la culture traditionnelle du Québec. Une partie de la formation est consacrée à des séminaires et à l'ethnologie appliquée. Des cours complémentaires, suivis le plus souvent dans des disciplines connexes, viennent compléter la

⁵⁷ Afin d'obtenir plus de détails sur les particularités de chaque unité académique, les lecteurs peuvent se référer au chapitre 8 du présent rapport.

⁵⁸ L'archéologie préhistorique est distincte de l'archéologie classique. Ces deux disciplines se ressemblent dans la mesure où elles étudient les restes matériels de sociétés anciennes. D'autre part, elles se distinguent en ce que l'archéologie préhistorique s'intéresse aux mêmes questions que l'anthropologie socio-culturelle, et l'archéologie classique partage les intérêts des études classiques.

⁵⁹ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

Tableau 3.1

Programmation en anthropologie et en ethnologie dans les universités québécoises

<i>Programmes de...</i>	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdeM	Total
<i>Anthropologie</i>						
Mineure/certificat	•	•	•	•	•	5
Majeure		••	•	• ³	•	5
<i>Specialization</i>		•0 ¹				1,5
<i>Honours</i>		•		•		2
<i>Joint Honours</i>				• ⁴		1
Baccalauréat			•		•0 ⁶	3
Maîtrise		• ²	•	•• ⁵	•	5
Doctorat			•	•	•	3
Total	1	6,5	5	7	6	25,5
<i>Ethnologie</i> (Québec francophone)						
Mineure/certificat			• ⁷			1
Majeure			• ⁷			1
Baccalauréat spéc.			• ⁷			1
Maîtrise			• ⁸			1
Doctorat			• ⁸			1
Total			5			5
Grand total	1	6,5	10	7	6	30,5

O= programme bidisciplinaire

Notes

¹ Deux *Specializations* : anthropologie; sociologie et anthropologie

² Maîtrise en anthropologie sociale et culturelle

³ L'établissement a implanté depuis peu le cheminement multitrack dans le programme menant au B.A. (voir texte)

⁴ Joint Honours en anthropologie et: histoire de l'art, études classiques, études de l'Asie de l'Est, science économique, anglais, géographie, histoire, linguistique, études du Moyen-Orient, philosophie, science politique, sciences des religions et sociologie

⁵ Maîtrise en anthropologie et anthropologie médicale (cette dernière: avec thèse ou mémoire)

⁶ Baccalauréat en anthropologie et baccalauréat bidisciplinaire en études est-asiatiques et anthropologie

⁷ Programmes en ethnologie du Québec

⁸ Programmes en ethnologie des francophones en Amérique du Nord

formation. Au deuxième cycle, les étudiants ont le choix entre deux filières: « recherche » ou « recherche en milieu de travail ». Les programmes de maîtrise et de doctorat en ethnologie portent, non seulement sur le Québec, comme au baccalauréat, mais également sur l'Amérique francophone. Le souci d'interdisciplinarité que l'on retrouve dès le premier cycle se reflète dans les champs de recherche des étudiants et de leurs professeurs, au point que l'unité se situe maintenant à mi-chemin entre l'histoire et l'anthropologie. L'Université Laval est le seul établissement québécois à offrir des programmes complets d'ethnologie aux trois cycles.

Les programmes en anthropologie de l'**Université McGill** couvrent les trois cycles. Cette unité est spécialisée en ethnologie et en archéologie. Comme dans les autres universités de langue anglaise, les étudiants de premier cycle peuvent emprunter la filière « Honours » dès la deuxième année. L'établissement offre également la filière « Joint Honours », qui permet aux inscrits d'acquérir une formation de base dans deux disciplines. Le modèle pédagogique encourage une généralisation. Même les baccalauréats spécialisés (*Honours*) ne prescrivent que 60 crédits dans la discipline donnée. Le *multitrack program* permet aux inscrits d'emprunter les trois filières suivantes: une majeure (36 crédits) et deux mineures (18 crédits chacune); deux majeures; ou encore une majeure et une mineure. Les étudiants complètent leur cursus de 90 crédits par des cours au choix. Le programme de deuxième cycle n'est qu'une étape dans l'obtention du doctorat: l'unité n'accepte pas les étudiants qui comptent s'arrêter à la maîtrise. Alors que la faculté s'occupe d'administrer les admissions au premier cycle, le département s'occupe de celles des deuxième et troisième cycles. Seulement un quart des postulants sont acceptés aux cycles supérieurs. En conséquence, le taux de succès pour l'obtention des bourses de doctorat est le plus élevé dans la Faculté des Arts. Les principaux axes auxquels les étudiants de cycles supérieurs peuvent s'intéresser sont l'étude du développement et du changement social sous les angles économiques, politiques, sociaux et culturels; l'écologie humaine; l'évolution socio-culturelle; l'archéologie préhistorique; les études de schèmes d'établissement et la paléoécologie; les théories anthropologiques et archéologiques. Mentionnons, par ailleurs, l'existence d'une maîtrise spéciale en anthropologie médicale.

Le département d'anthropologie de l'**Université de Montréal** offre des programmes de grades aux trois cycles. Le baccalauréat et la majeure couvrent les quatre sous-disciplines nommées plus haut. Les étudiants qui y sont inscrits ont l'obligation de suivre au moins deux cours dans chacune de ces sous-disciplines. En plus de l'enseignement théorique, les inscrits ont également la possibilité, dès le premier cycle, de suivre une formation pratique qui permet aux étudiants de s'initier aux techniques de fouilles archéologiques et de travailler dans les dix laboratoires rattachés au département. Les programmes de cycles supérieurs sont de type recherche. Les étudiants sont appelés à se spécialiser, dès la maîtrise, dans l'une des quatre sous-disciplines. À l'intérieur de ces champs, les axes de recherche privilégiés sont: l'anthropologie du développement; les relations ethniques; l'anthropologie médicale; l'anthropologie du monde contemporain; l'archéologie du Nord-Est américain, du Mexique et du Pérou; la primatologie; les langues et sociétés; l'Amérique latine; et l'Asie de l'Est. À l'automne 1999, un baccalauréat bidisciplinaire en études est-asiatiques et en anthropologie a été implanté. Il est l'un des 13 programmes du genre nouvellement inscrit à la programmation de cet établissement pour répondre à la demande de formation moins spécialisée au premier cycle. Les programmes de cycles supérieurs préparent les étudiants à la recherche, à l'enseignement ou au travail dans des organismes tels que les ONG, les CLSC, les musées, les agences de coopération internationale, la fonction publique, etc.

La formation en anthropologie n'est pas contingentée au premier cycle, bien que certains cours de troisième année le soient dans certains établissements. Si l'acquisition d'une formation générale est partout encouragée, elle semble toutefois être plus favorisée dans les établissements

anglophones, où la nature même des programmes oblige les étudiants à suivre de nombreux cours dans d'autres disciplines, comme nous avons pu le voir plus haut. Mais dans le secteur francophone, comme dans le secteur anglophone, on souhaite, dans les départements d'anthropologie, que la poursuite de cours dans d'autres universités soit plus favorisée que ce fut le cas jusqu'à maintenant. À Montréal, la collaboration entre établissements est déjà commencée puisque les Universités McGill et Concordia ainsi que l'Université de Montréal partagent, jusqu'à un certain point, les ressources documentaires, le volet anglophone étant assuré par les deux premières et le volet français par la dernière.

La plupart des programmes de deuxième cycle en anthropologie sont des maîtrises avec mémoire, quoique des stages soient également offerts. De façon générale, les recherches qu'entreprennent les étudiants dans les départements québécois se situent à mi-chemin entre les tendances nord-américaine et européenne (britannique ou française, selon la langue d'enseignement de l'établissement).

3.2 Admission aux programmes d'anthropologie et d'ethnologie

Le tableau 3.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons que, sauf en de rares exceptions, les programmes d'anthropologie ne sont généralement pas contingentés. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre total de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs programmes et dans plusieurs établissements⁶⁰.

Les personnes admises aux baccalauréats en anthropologie sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires, qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est obligatoire. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Aux cycles supérieurs, la sélection des candidats est plus complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle en anthropologie ou dans une discipline apparentée. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

⁶⁰ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

Tableau 3.2
Sélection des candidats dans les programmes de grade
en anthropologie et en ethnologie (automne 1997) ¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Concordia					
Baccalauréat ²	111	98	88%	55	56%
Maîtrise	26	16	62%	11	69%
Laval					
Baccalauréat	269	261	97%	102	39%
Maîtrise	34	30	88%	19	63%
Maîtrise (ethnol.)	13	11	85%	7	64%
Doctorat	6	5	83%	2	40%
Doctorat (ethnol.)	7	7	100%	7	100%
McGill					
Baccalauréat	203	117	58%	75	64%
Maîtrise	27	22	81%	12	55%
Doctorat	32	18	56%	11	61%
Montréal					
Baccalauréat ³	596	525	88%	127	24%
Maîtrise	61	48	79%	37	77%
Doctorat	26	18	69%	10	56%

Sources: établissements universitaires

¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour chacun des programmes de grades. Dans les universités anglophones, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions aux majeures et aux spécialisations, alors que dans les universités francophones offrant la majeure, les inscriptions au baccalauréat spécialisé et à la majeure ont été comptées ensemble.

² Ces chiffres excluent les inscriptions à la spécialisation en anthropologie et sociologie.

³ Ces chiffres excluent les inscriptions à la majeure.

3.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. Les annexes 4.8-4.10 présentent celles relatives à chaque programme d'anthropologie et d'ethnologie. Les figures 3.1 à 3.5 présentent l'évolution des effectifs étudiants par établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. Notons, dans ces figures, que l'augmentation marquée en 1998 des effectifs à temps complet dans les programmes de cycles supérieurs de l'Université de Montréal s'explique par la modification de la politique concernant les régimes d'études dans cet établissement. La CUP a aussi calculé pour fins de comparaison le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1998, période où l'on a constaté une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. Les taux de variation des années 1996-1997 et 1997-1998 révèlent les tendances récentes. Le tableau 3.3

présente les taux de variation aux trois cycles dans l'ensemble du système universitaire et dans les programmes d'anthropologie⁶¹.

Tableau 3.3

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	Ensemble du système			Anthropologie		
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97	Variation aut. 97-98
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	36,1%	2,3%	-0,5%
			cert./min.:	-7,2%	-11,0%	-8,6%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		13,0%	5,4%	-1,1%
Total	-11,6%	-0,1%		25,3%	1,5%	-1,4%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

En comparant la variation totale (inscriptions aux trois cycles), on doit conclure que les programmes en anthropologie se comparent très avantageusement à l'ensemble du système. De fait, on observe une croissance de plus de 30% depuis 1992. La fréquentation dans les certificats, au contraire des programmes de grade, a toutefois décliné. Au baccalauréat la progression du nombre d'inscriptions touche les universités Laval (69%), McGill (17%) et de Montréal (57%), mais pas Concordia (-3%). Aux cycles supérieurs, on note une hausse dans presque tous les programmes depuis 1992, sauf à l'Université Laval, où les inscriptions ont chuté au doctorat depuis 1992 (29%). Les taux de 1996-1997 et 1997-1998 semblent indiquer que la croissance ressentie depuis 1992 a peut être atteint un plateau. En 1998, pour la première fois depuis 1986, les inscriptions au baccalauréat en anthropologie ne sont pas en hausse. Il faudra continuer d'examiner l'évolution des effectifs étudiants dans les années à venir.

En ethnologie (annexe 4.10), la fréquentation est relativement stable depuis 1992, quoiqu'elle a baissé assez fortement à la maîtrise en 1998. Les programmes comptent autour de cent inscriptions aux trois cycles (automne 1998).

⁶¹ Le taux de variation est calculé de la façon suivante: $((\text{inscriptions } T_2 - \text{inscriptions } T_1) / \text{inscriptions } T_1) * 100$

Figure 3.1
ANTHROPOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (certificats et mineures)

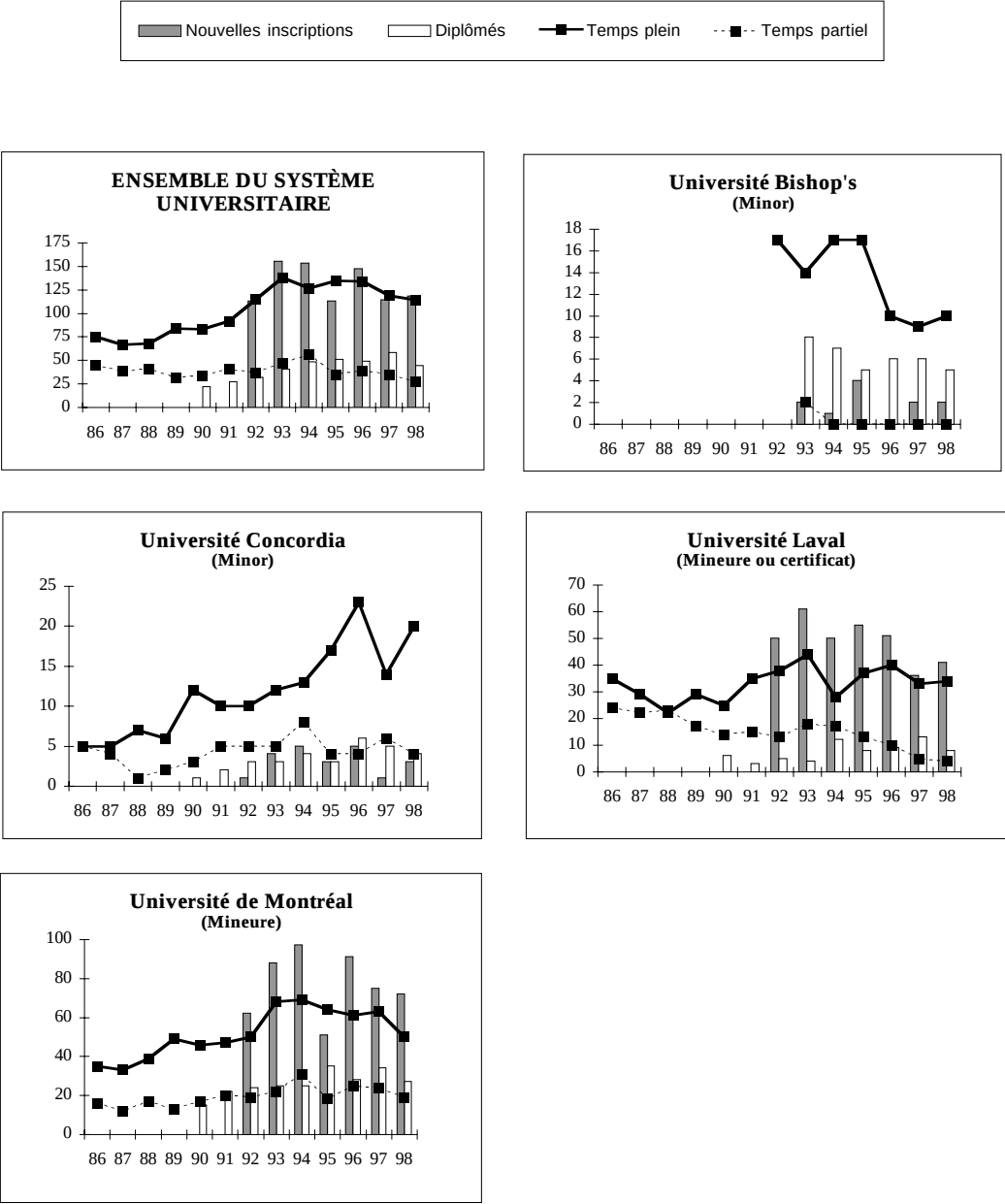
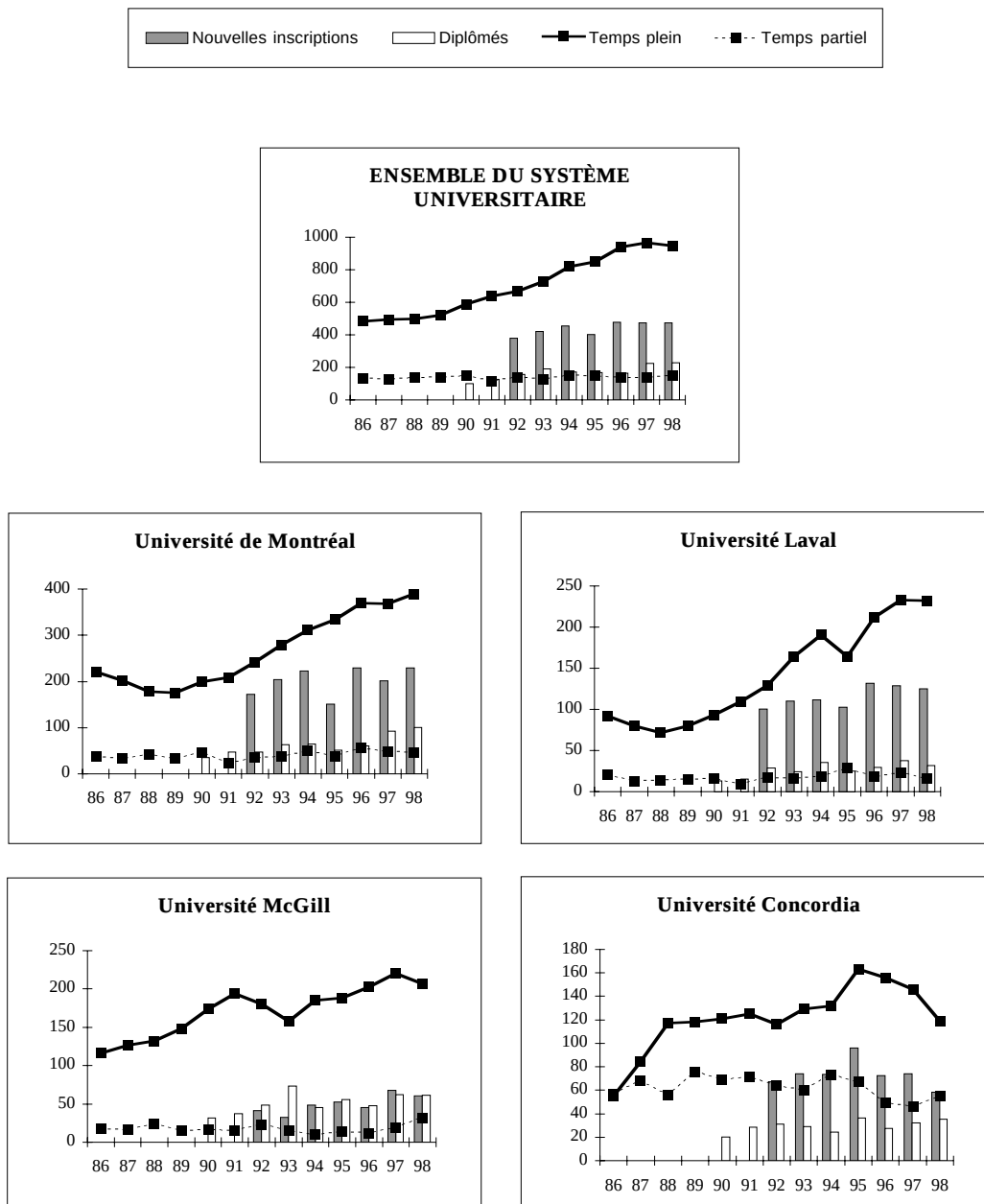


Figure 3.2

ANTHROPOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (majeures/*hon .spec.* /baccalauréats)



ANTHROPOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (maîtrises)

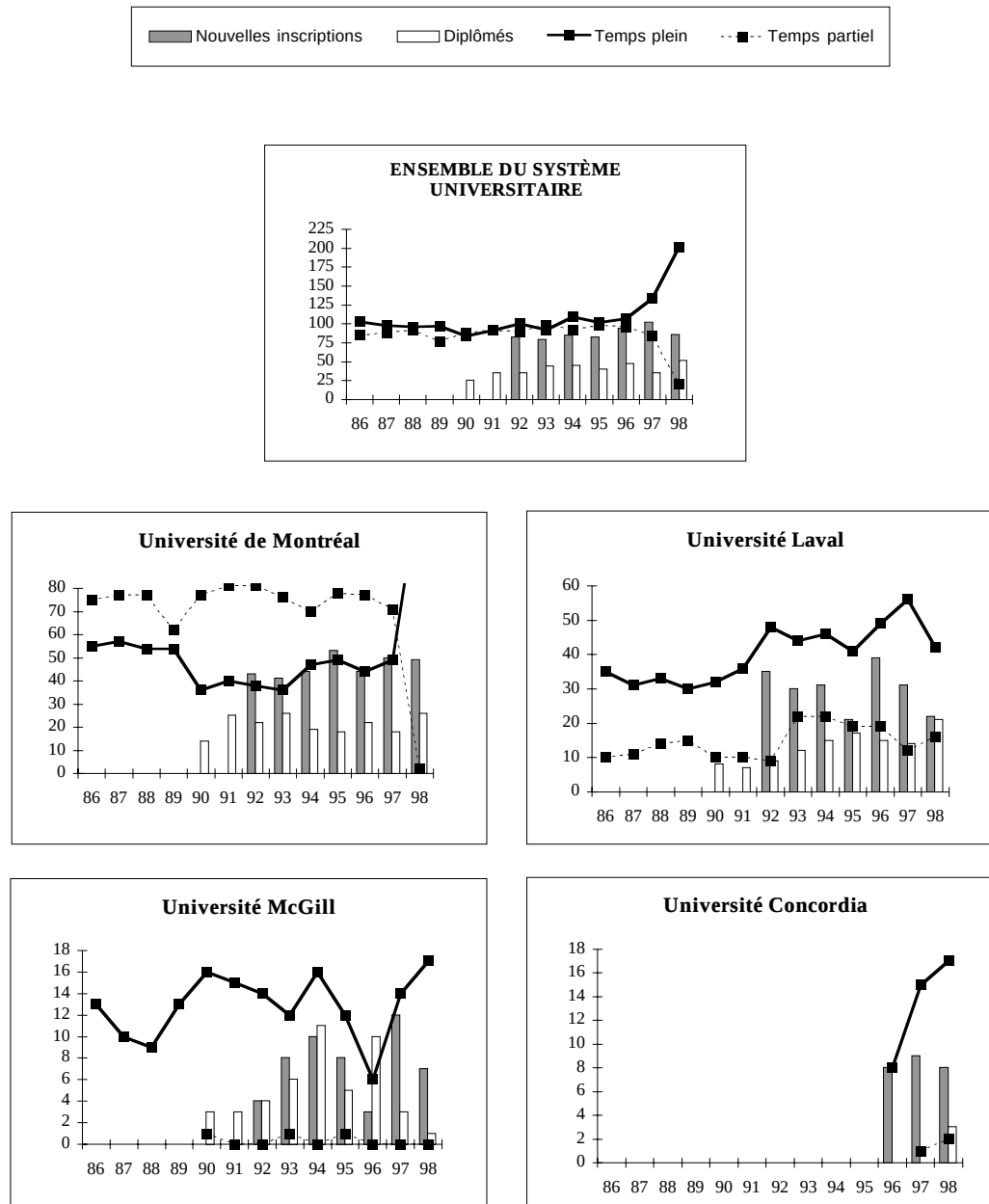


Figure 3.4
ANTHROPOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (doctorats)

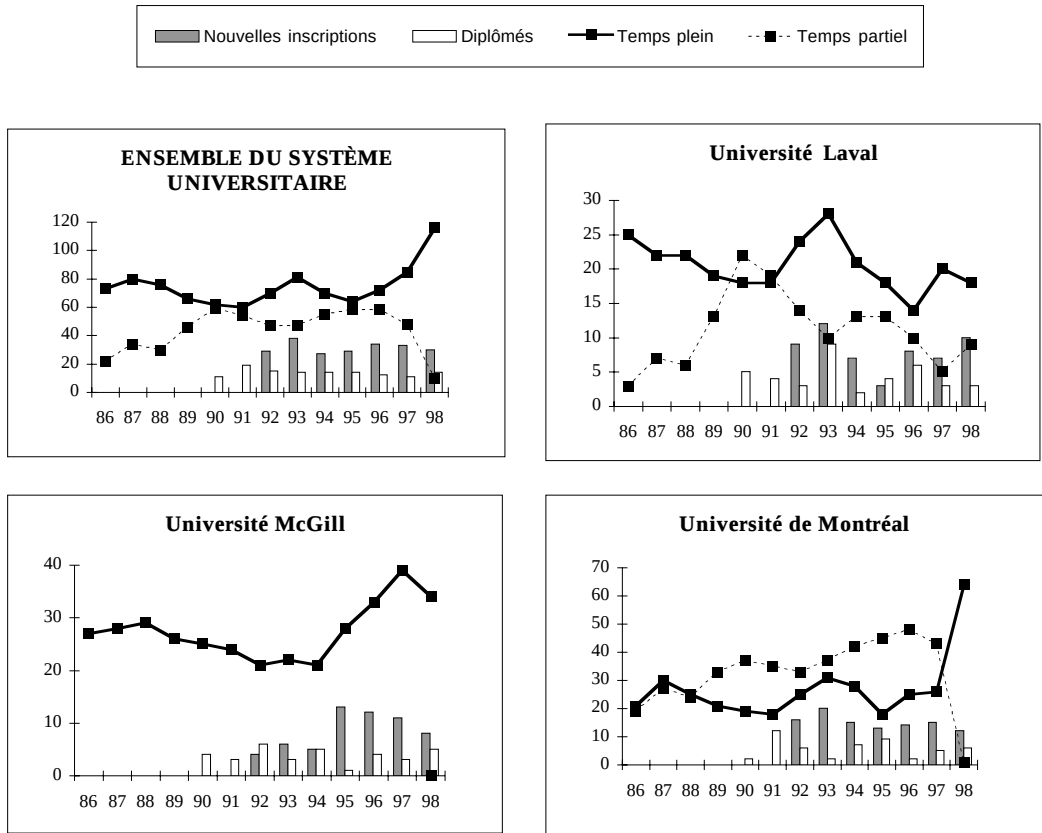
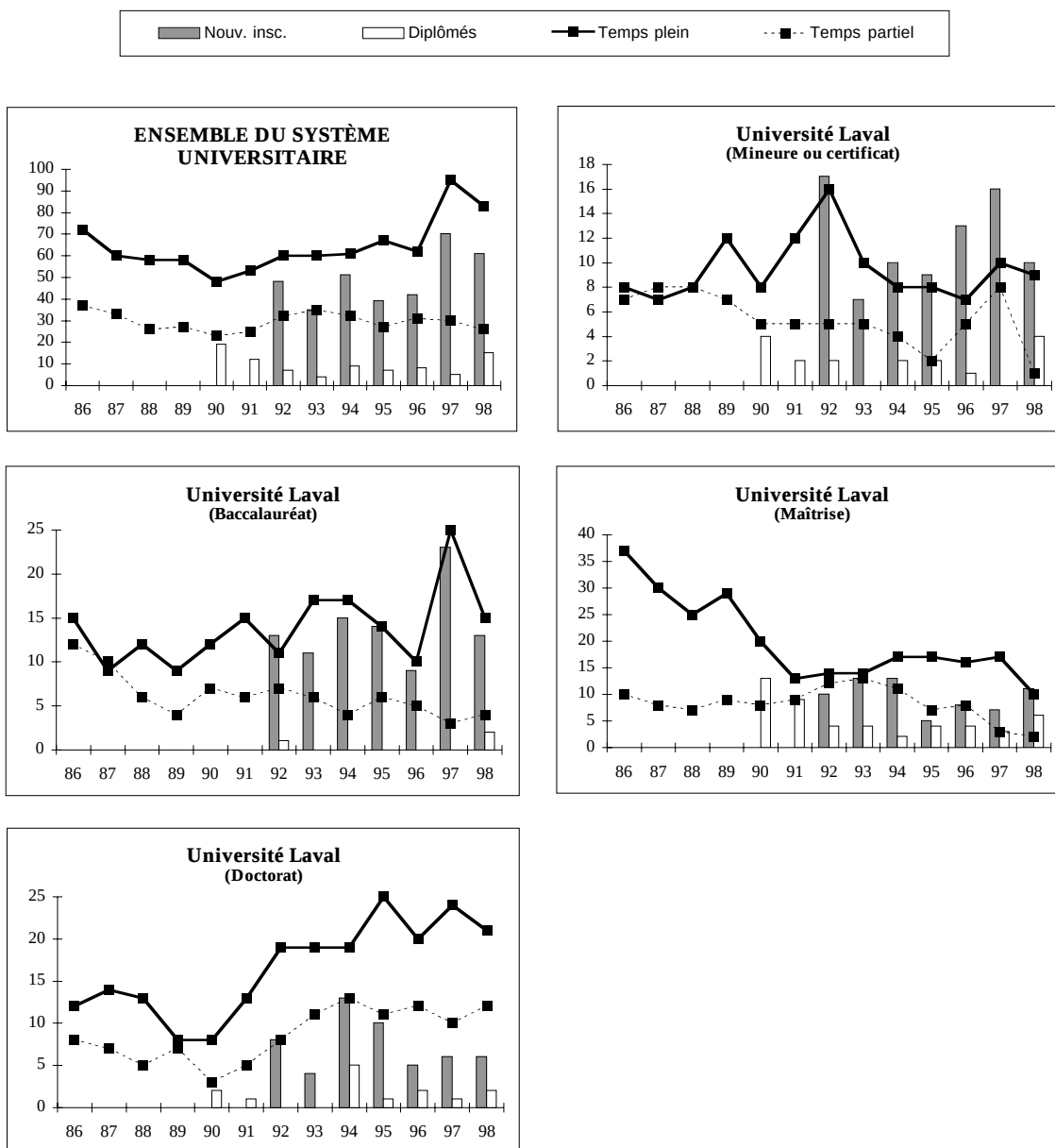


Figure 3.5

ETHNOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (tous les cycles)



3.4 Taux de diplomation au baccalauréat en anthropologie et ethnologie

Les tableaux 3.4 et 3.5 présentent le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en anthropologie et en ethnologie. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. Ces données illustrent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en anthropologie et en ethnologie aux trimestres d'automne 1988 et 1989, jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la « discipline de départ » et, sans égard à celle-ci, la diplomation dans un même établissement. L'obtention d'un diplôme dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁶². Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

Le taux global de 51,9% des programmes en anthropologie est faible comparativement à celui de l'ensemble des secteurs (63,6%, voir tableau 1.5)⁶³ et même de celui de l'ensemble des sciences humaines (59,1%, voir tableau 1.5). Quant au taux global de 66,6% des programmes en ethnologie, il est plus élevé que celui de l'ensemble du système universitaire, mais on retiendra que l'échantillon est très peu élevé (n=6).

Tableau 3.4
Taux de diplomation en anthropologie, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Concordia	56,5	16,1	72,6	62
Laval	29,1	20,9	50,0	86
McGill	59,1	20,9	80,0	115
Montréal	35,6	7,6	43,2	118
Taux d'ensemble	44,6	7,3	51,9	381

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

⁶² L'examen des cohortes n'est en effet réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

⁶³ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 3.3, où la cohorte de 1989 n'a été suivie que durant 5 ans. Il est probable que la comparaison n'en soit que plus avantageuse pour les programmes de ce secteur.

Tableau 3.5**Taux de diplomation en ethnologie, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein**

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon¹ (effectifs)
Laval	33,3	33,3	66,6	6
Taux d'ensemble	33,3	33,3	66,6	6

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

4

Regard sur les programmes de récréologie et de sciences du loisir

4.1 Description des programmes de récréologie et de sciences du loisir⁶⁴

La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme en récréologie et en sciences du loisir⁶⁵. Le tableau 4.1 donne le détail de la programmation.

Tableau 4.1
Programmation en récréologie et en études du loisir

<i>Récréologie / études du loisir</i>	Conc.	UdeM	UQAC	UQTR	Tot
Mineure/certificat	• ¹	• ³			2
Majeure	•				1
<i>Specialization</i>	• • ²				2
Baccalauréat spéc.			* ⁴	• ⁵	1
Dipl. ét. sup.				• ⁶	1
Maîtrise				• ⁷	1
Total	4	1		3	8

Notes

¹ Certificat *In outdoor education*

² Deux *Specializations* : en études du loisir et en récréation thérapeutique

³ Certificat en récréation

⁴ Le baccalauréat en plein air et tourisme a été traité dans le rapport sur l'éducation physique

⁵ En récréologie

⁶ En loisir, santé et bien-être

⁷ En sciences du loisir

À l'**UQAC**, le baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure⁶⁶ est un programme unique à l'institution : créé pour répondre à la croissance de ce marché, il connaît, après deux ans d'existence, un franc succès auprès des étudiants. Ce programme va bientôt produire sa première cohorte de finissants. L'offre de ce nouveau « produit » de l'enseignement universitaire a connu un démarrage un peu difficile, tant à cause de la demande, qu'en raison de la difficulté à gérer un programme au caractère aussi pratique que diversifié, pour une population relativement importante. Les ressources professorales très spécialisées devront être épaulées par de nouvelles

⁶⁴ Afin d'obtenir plus de détails sur les particularités de chaque unité académique, les lecteurs peuvent se référer au chapitre 8 du présent rapport.

⁶⁵ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

⁶⁶ Ce programme a déjà été traité dans le rapport portant sur les programmes d'éducation physique.

recrues, et par des ressources matérielles et financières ajustées à la demande. Ce programme vise à répondre au besoin rapidement grandissant de leaders capables de gérer ce secteur de la vie sociale et économique régionale en pleine expansion. Ce programme est géré de manière distincte sous l'ombrelle du Module des Sciences de l'activité physique.

Les programmes de formation en récréologie de l'**UQTR** ont pour but de former des intervenants dans le domaine communautaire et socioculturel. Un des défis de ce type de programme, non disciplinaire et orienté sur un objet, le loisir, est de parvenir à un équilibre entre les cours méthodologiques et théoriques et les cours professionnels ou ceux orientés sur l'objet de formation. Un stage rémunéré de huit mois et quinze crédits, réalisé à la fin de la seconde année, caractérise ce programme. Le baccalauréat compte également quatre profils, qui permettent à l'étudiant de se spécialiser. Les étudiants en récréologie offrent des services culturels dans les institutions, par exemple des services de soins ou de garde. Ce service apparaît actuellement en pleine croissance. La maîtrise en loisir, culture et tourisme compte un profil professionnel sans mémoire et un profil recherche avec mémoire. L'établissement prévoit déposer bientôt un projet de doctorat avec l'INRS, provisoirement intitulé « doctorat en analyse sociale et culturelle ». On rappelle que les programmes en sciences du loisir ne sont pas « disciplinaires ». Ils s'apparentent, en ce sens, aux programmes d'administration publique, de gestion de projet ou d'urbanisme.

L'**Université Concordia**, quant à elle, offre une formation de premier cycle en études du loisir qui consiste en une majeure et une spécialisation. Ces programmes comprennent des cours de sciences humaines appliquées et un choix de cours d'histoire, de philosophie, de psychologie ou de sociologie. Cette même université offre également un programme de spécialisation en récréation thérapeutique destiné à former des professionnels responsables de la planification et de la prestation de services récréatifs et de loisirs thérapeutiques, particulièrement auprès des personnes handicapées physiquement ou intellectuellement ou encore de gens qui souffrent de problèmes émotifs ou d'intégration sociale. Ce programme offre une formation spécialisée qui requiert 54 crédits de formation obligatoire en sciences humaines appliquées et 6 crédits de cours en histoire et en philosophie. Les étudiants complètent les exigences du programme de baccalauréat par des cours au choix (30 crédits). Notons que ces programmes ont tous fait l'objet d'une révision dans les cinq dernières années.

4.2 Admission aux programmes de récréologie et de sciences du loisir

Le tableau 4.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons que les programmes décrits dans le présent chapitre ne sont pas contingentés. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre total de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs programmes et dans plusieurs établissements⁶⁷.

Les personnes admises aux baccalauréats en récréologie sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est obligatoire. Dans le cas des candidats

⁶⁷ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

« adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Tableau 4.2
Sélection des candidats dans les programmes de grade
en récréologie et en sciences du loisir (automne 1997) ¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Concordia					
Baccalauréat (ét. loisir)	74	56	76%	39	70%
Baccalauréat (récr. thér.)	43	40	93%	29	73%
UQAC					
Baccalauréat	110	65	59%	38	58%
UQTR					
Baccalauréat	150	144	96%	81	56%
Maîtrise	18	17	94%	12	71%

Sources: établissements universitaires

¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour chacun des programmes de grades. Dans les universités anglophones, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions aux majeures et aux spécialisations, alors que dans les universités francophones offrant la majeure, les inscriptions au baccalauréat spécialisé et à la majeure ont été comptées ensemble.

Au deuxième cycle, la sélection des candidats est plus complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle en récréologie ou dans une discipline apparentée. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

4.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. L'annexe 4.11 présente celles qui concernent les programmes de récréologie et de sciences du loisir. Les figures 4.1 et 4.3 décrivent l'évolution des effectifs étudiants par établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. La CUP a aussi compilé le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1998, période marquée par une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. Les taux de 1996-1997 et de 1997-1998 caractérisent le mouvement récent des effectifs étudiants. Le tableau 4.3 présente les taux de

variation aux deux cycles dans l'ensemble du système universitaire et dans les programmes de récréologie et de sciences du loisir⁶⁸.

Tableau 4.3

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux deux cycles

	<u>Ensemble du système</u>			<u>Récréologie/sc. loisir</u>		
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97	Variation aut. 97-98
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	39,0%	8,3%	1,1%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		41,7%	30,0%	-1,9%
Total	-11,6%	-0,1%		36,0%	10,1%	0,6%

Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

En comparant la variation totale (inscriptions aux trois cycles), on peut conclure que les programmes en récréologie et en sciences du loisir se comparent fort avantageusement à l'ensemble du système au plan de la fréquentation. On constate, en effet, une croissance des effectifs étudiants dans ce domaine. Une partie de la hausse s'explique toutefois par l'implantation du baccalauréat en plein air et tourisme à l'UQAC, qui n'existait pas en 1992, et qui ajoute au nombre total d'étudiants. Dans les deux autres programmes, on observe une baisse de fréquentation dans le programme de l'Université Concordia (*Leisure studies*, 22%) et une hausse à l'UQTR (récréologie, 46%) depuis 1992. Toutefois, le nombre d'inscriptions dans ce dernier programme a chuté en 1997-1998 (12%). La maîtrise de l'UQTR en loisir, culture et société, comme on le voit au tableau 4.3, a progressé depuis 1992 (et même depuis 1986). On notera, en dernier lieu, que les deux certificats recensés (Concordia, Montréal) pourraient, dans ce secteur comme dans les précédents, faire l'objet d'un examen attentif, si ce n'est déjà fait, puisqu'ils sont très peu fréquentés au cours de la période (1986-1998).

⁶⁸ Le taux de variation est calculé de la façon suivante: ((inscriptions T₂ - inscriptions T₁) / inscriptions T₁) * 100

Figure 4.1

RÉCRÉOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (certificats)

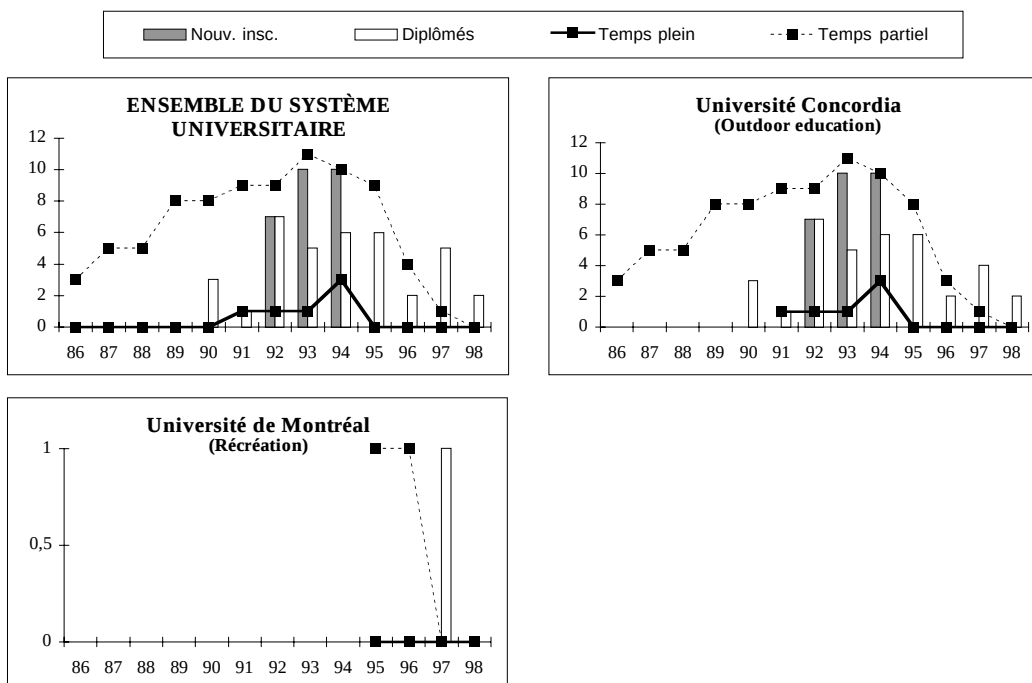


Figure 4.2

RÉCRÉOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (majeure/hon./spec./baccalauréats)

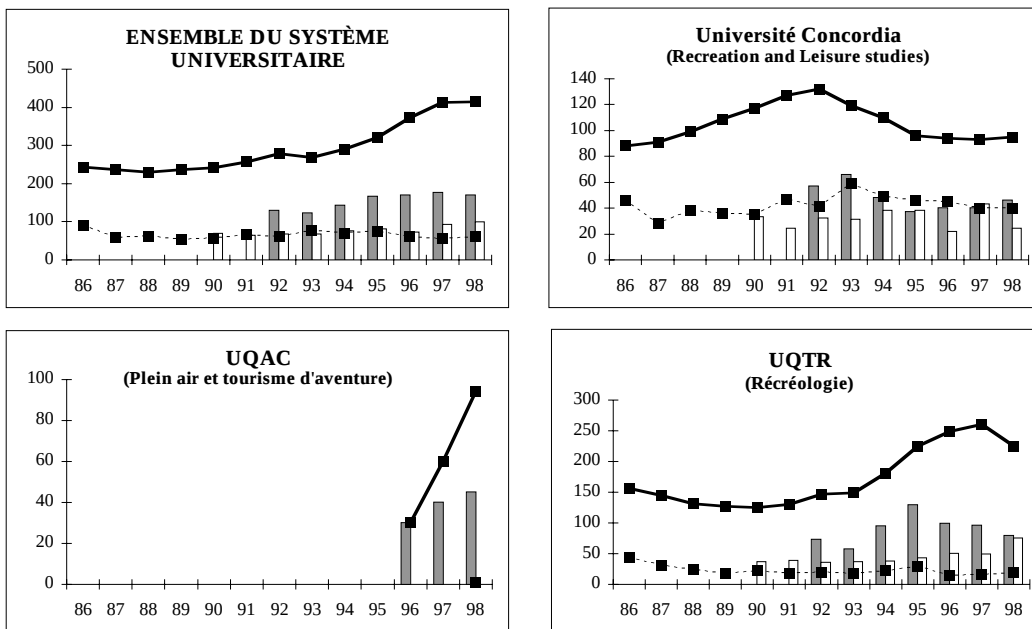
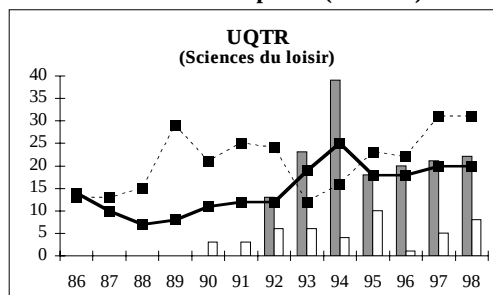


Figure 4.3

RÉCRÉOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (maîtrise)



4.4 Taux de diplomation au baccalauréat en récréologie et sciences du loisir

Le tableau 4.4 présente le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en récréologie. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. Ces données illustrent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en récréologie aux trimestres d'automne 1988 et 1989, jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la « discipline de départ » et, sans égard à celle-ci, la diplomation dans un même établissement. L'obtention d'un diplôme dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁶⁹. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

Quoiqu'on puisse toujours souhaiter un meilleur taux de diplomation, le taux global de 71,2% des programmes de récréologie se compare avantageusement à celui de l'ensemble du système universitaire, qui est de 63,6% (tableau 1.5)⁷⁰. La vocation éminemment professionnelle de ces programmes pourrait être déterminante à cet égard. Le lecteur qui examinera ces données prendra toutefois en considération deux limites aux chiffres fournis: les cohortes ne sont pas récentes, et les échantillons sont parfois restreints.

Tableau 4.4

Taux de diplomation en récréologie/sc. du loisir, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Concordia	61,4	12,9	74,3	70
UQTR	67,4	1,2	68,6	86
Taux d'ensemble	64,7	6,4	71,2	156

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

⁶⁹ L'examen des cohortes n'est en effet réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

⁷⁰ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 4.3, où la cohorte de 1989 n'a été suivie que durant 5 ans. Il est probable que la comparaison n'en soit que plus avantageuse pour les programmes de ce secteur.

5

Regard sur les programmes de criminologie

5.1 Description des programmes de criminologie⁷¹

La présente section traite, de façon qualitative, des programmes de criminologie de l'Université de Montréal, qui est seule à offrir des programmes spécialisés dans cette discipline⁷².

Fondée en 1960 par Denis Szabo, l'École de criminologie de l'Université de Montréal est unique au Québec. Elle est la seule au Canada, avec l'université *Simon Fraser*, à offrir des programmes aux trois cycles d'étude. L'unité, et ses programmes de formation, ont une double vocation: la formation professionnelle et de recherche. Les programmes ont en commun d'être fortement contingentés. Le baccalauréat spécialisé en criminologie a pour objectif d'offrir une formation de premier niveau dans le domaine de la clinique ou de l'analyse criminologique. À partir de l'automne 1999, un programme de baccalauréat en sécurité et police est offert. Il est multidisciplinaire (sociologie, sciences politiques, droit) et orienté sur la problématique du contrôle et de la prévention. Le programme se compose de cours en criminologie, en droit et en sécurité, ainsi qu'en sciences sociales et en philosophie. Le détenteur d'un baccalauréat en Sécurité et police se définit comme un expert de la sécurité intérieure. Il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Le programme de maîtrise en criminologie offre les options professionnelle (avec stage) ou recherche, tandis que le doctorat est uniquement axé sur la recherche. Les programmes et l'unité visent l'intégration multidisciplinaire. D'ailleurs, la formation diversifiée du corps professoral reflète cette ambition: psychologie, droit, sociologie et sciences politiques. Les professeurs détiennent plusieurs subventions, qui témoignent des collaborations inter et intra-universitaire. L'insertion de la formation dans le milieu professionnel est très élevée, et la recherche est souvent réalisée en ces lieux: services correctionnels, fonction publique, organismes communautaires, etc.

5.2 Admission aux programmes de criminologie

Le tableau 5.1 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent de l'établissement universitaire. Mentionnons que le programme de baccalauréat décrit dans le présent chapitre est contingenté (115 étudiants). Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre total de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs programmes⁷³.

⁷¹ Afin d'obtenir plus de détails sur les particularités de cette unité académique, les lecteurs peuvent se référer au chapitre 8 du présent rapport.

⁷² Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

⁷³ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

Les personnes admises au baccalauréat en criminologie sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires, qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. La complétion de certains cours de niveau collégial est obligatoire (essentiellement des cours de mathématiques et, dans certains cas, des cours de physique, de chimie et de biologie). Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Tableau 5.1
Sélection des candidats dans les programmes de grade en criminologie
(automne 1997)

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Montréal					
Baccalauréat	1009	218	22%	110	50%
Maîtrise	114	68	60%	46	68%
Doctorat	12	11	92%	8	73%

Sources: établissement universitaire

Au deuxième et au troisième cycles, la condition première d'admission est, respectivement, la détention d'un baccalauréat et d'une maîtrise en criminologie ou dans une discipline apparentée. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

5.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. Celles des programmes en criminologie sont présentées à l'Annexe 4.12. La figure 5.1 présente l'évolution des effectifs étudiants par établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. Notons, dans ces figures, que l'augmentation marquée en 1998 des effectifs à temps complet dans les programmes de cycles supérieurs s'explique par la modification à l'Université de Montréal de la politique concernant les régimes d'études. La CUP a aussi compilé pour fins de comparaison le taux de variation de l'ensemble du système universitaire 1992-1998, période où l'on a constaté une chute importante des inscriptions totales au premier cycle. Les taux de 1996-1997 et de 1997-1998, dernières années où les données sont disponibles pour ce rapport, caractérisent le mouvement récent des effectifs étudiants. Le tableau 5.2 présente les taux de variation aux trois cycles dans l'ensemble du système universitaire et dans les programmes en criminologie offerts à l'Université de Montréal⁷⁴.

⁷⁴ Le taux de variation est calculé de la façon suivante: $((\text{inscriptions } T_2 - \text{inscriptions } T_1) / \text{inscriptions } T_1) * 100$

On peut conclure que l'évolution de la fréquentation des programmes en criminologie est à peu près équivalente à celle observée dans l'ensemble du système. Selon le représentant de l'établissement, la baisse sensible au baccalauréat est le fruit d'un réajustement du contingentement. Celui-ci aurait été temporairement plus élevé au début des années quatre-vingt-dix⁷⁵. Le passage à un contingentement plus restreint expliquerait la décroissance de la fréquentation (qui est actuellement fixé à 115). On prévoit en conséquence que l'évolution de la population étudiante demeurera assez stable dans les années à venir. Aux cycles supérieurs, on note une hausse appréciable des inscriptions depuis 1992, la maîtrise passant de 76 à 100 et le doctorat de 20 à 24 inscriptions. Les taux de variation récents montrent que l'augmentation continue.

Tableau 5.2

Taux de variation des inscriptions totales à l'automne aux trois cycles

	<u>Ensemble du système</u>			<u>Criminologie</u>		
	Variation aut. 92-98	Variation aut. 97-98		Variation aut. 92-98	Variation aut. 96-97	Variation aut. 97-98
1er cycle	-14,7%	-0,1%	bac:	-19,0%	-8,5%	-4,9%
Cycles sup.	4,3%	-0,3%		29,2%	6,6%	9,7%
Total ¹	-11,6%	-0,1%		-8,9%	-5,0%	-5,8%

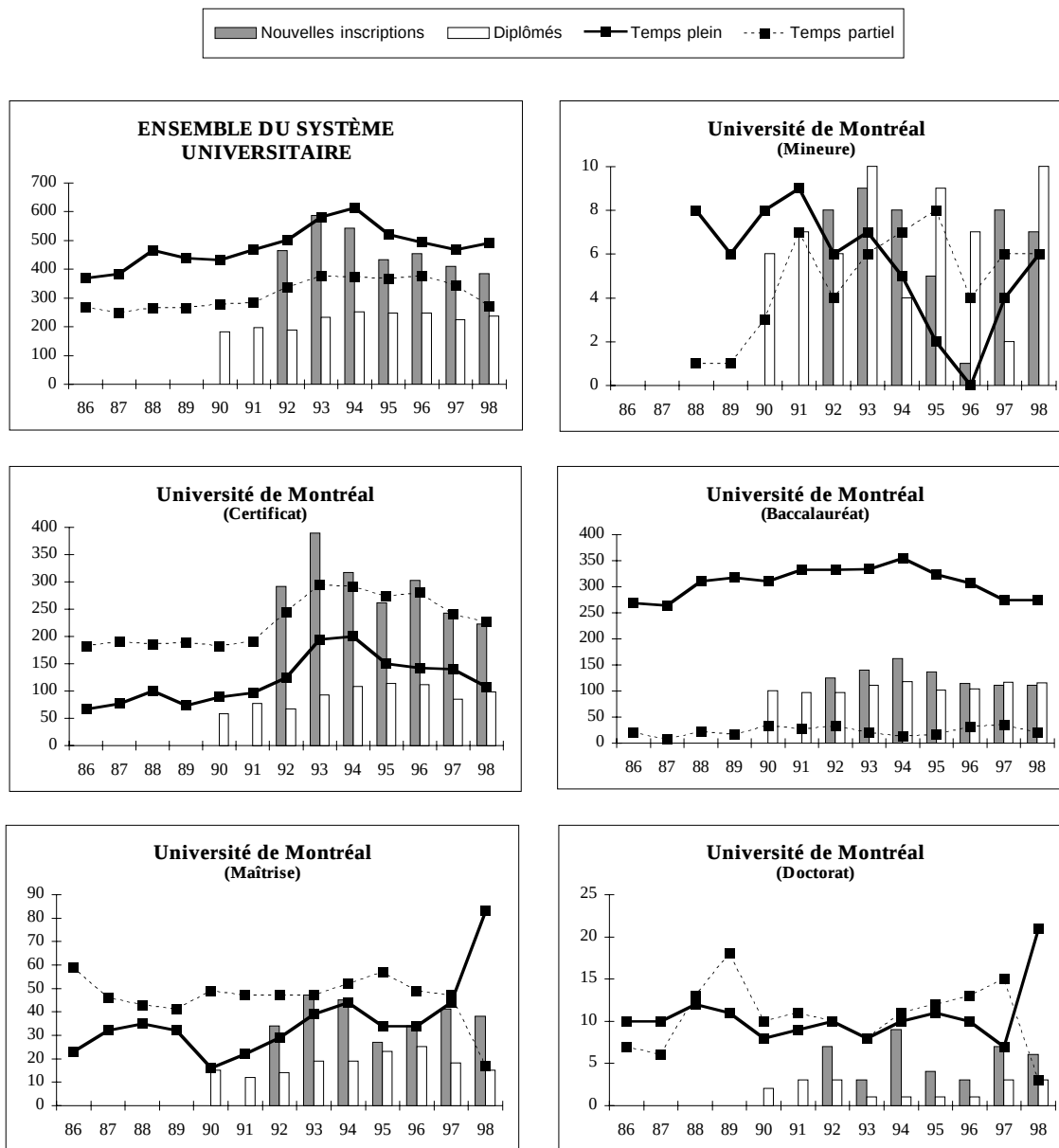
Source: RECU (MEQ), compilation de la CUP

¹ Le taux de variation total inclut les programmes de certificats en criminologie

⁷⁵ Compte rendu de la troisième réunion de la sous-commission #16b, 99-PASC-4.1.

Figure 5.1

CRIMINOLOGIE - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (tous les cycles)



5.4 Taux de diplomation au baccalauréat en criminologie

Le tableau 5.3 présente le taux de diplomation des programmes de baccalauréat en criminologie. Les données sur la diplomation sont tirées des études longitudinales produites par la Direction générale des affaires universitaires et scientifiques du ministère de l'Éducation. Le modèle du ministère, qui est basé sur le système de RECU, exploite les données relatives aux programmes conduisant à l'obtention d'un baccalauréat. Ces données illustrent le cheminement des cohortes de nouveaux arrivants en criminologie aux trimestres d'automne 1988 et 1989, jusqu'au trimestre d'automne 1994, pour une période de six et cinq ans respectivement. L'étude fait la distinction entre la diplomation dans la « discipline de départ » et, sans égard à celle-ci, la diplomation dans un même établissement. L'obtention d'un diplôme dans une autre université que celle où les étudiants de ces cohortes se sont inscrits en premier échappe encore à la collecte de données⁷⁶. Les taux de diplomation dans la catégorie « autre discipline » peuvent référer aux étudiants qui ont choisi une autre discipline de leur établissement.

Quoiqu'on puisse toujours souhaiter un meilleur taux de diplomation, le taux global de 68,3% du programme de criminologie se compare avantageusement à celui de l'ensemble du système universitaire, qui est de 63,6% (voir tableau 1.5)⁷⁷. L'aspect professionnel de ce programme pourrait être déterminant à cet égard. Le lecteur qui examinera ces données prendra toutefois en considération deux limites aux chiffres fournis: les cohortes ne sont pas récentes, et les échantillons sont parfois restreints.

Tableau 5.3
Taux de diplomation en criminologie, cohortes étudiantes de 1988-1989 et 1989-1990 inscrites à temps plein

	Dans la discipline de départ	Dans une autre discipline	Global	Échantillon ¹ (effectifs)
Montréal	63,3	5,0	68,3	240

Source: Direction des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, 1996, compilation de la CUP

¹ L'échantillon correspond aux nouveaux inscrits des trimestres d'automne 1988 et 1989 qui ont été suivis jusqu'en 1994

⁷⁶ L'examen des cohortes n'est en effet réalisable qu'à l'intérieur d'un même établissement. Dans le système RECU, le numéro matricule émis par l'établissement figure comme variable permettant de désigner chaque étudiant. Lorsqu'une personne change d'établissement pour poursuivre ses études, elle reçoit un nouveau matricule. Il est donc impossible de suivre son cheminement d'un établissement à l'autre. Ce problème de suivi de cohortes sera toutefois réglé sous peu avec l'avènement du système GDEU.

⁷⁷ Les données de diplomation de l'ensemble des baccalauréats québécois sont tirées de *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998, p.26. Il faut noter que la période d'observation des données de ce document couvre six ans pour les deux cohortes de 1988 et 1989, contrairement aux données du tableau 5.2, où la cohorte de 1989 n'a été suivie que durant 5 ans. Il est probable que la comparaison n'en soit que plus avantageuse pour les programmes de ce secteur.

6

Regard sur les programmes d'études féministes

6.1 Description des programmes d'études féministes

La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme en études féministes⁷⁸. Le tableau 6.1 donne le détail de la programmation dans ce secteur.

Tableau 6.1
Programmation en études féministes

<i>Études féministes</i>	<i>Bishop's</i>	<i>Conc.</i>	<i>Laval</i>	<i>McGill</i>	<i>UQAM</i>	<i>Tot</i>
Mineure/certificat	•	•		•	•	4
Majeure	•	•		•		3
<i>Specialization</i>		•				1
<i>Joint Honours</i>				•		1
Baccalauréat					□ ¹	
Dipl. ét. sup.			•			1
Maîtrise					□ ²	
Total	2	3	1	3	1	10

□ = concentration ou profil ou cheminement

Notes

¹ Concentration de premier cycle

² Concentration de second cycle

Au Québec, les premiers cours d'études féministes ont été offerts dans les années 70 à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université Concordia. Actuellement, les études féministes sont en voie de se constituer comme champ, voire comme discipline autonome. Elles continuent toutefois de se présenter comme interdisciplinaires. Dans la plupart des établissements, le maintien et le développement des études féministes repose sur la collaboration entière des disciplines sur lesquelles s'est constituée et repose la banque de cours. À l'UQAM, notamment, on a souhaité dès le départ que les études féministes traversent les autres disciplines, plutôt que d'occuper un territoire particulier. L'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, qui s'inscrit dans la tradition anglophone, est, quant à lui, un département autonome, ayant ses propres programmes et ses propres cours.

Au premier cycle, l'Université Concordia offre divers programmes. Il s'agit d'un programme de majeure / mineure, d'un certificat et d'un programme spécialisé en études des femmes. De son côté, le Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes (MCRTW), de l'Université McGill, coordonne une majeure et une mineure en études féministes et une spécialisation « ad hoc ».

⁷⁸ Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

L'Institut de recherches et d'études féministes, de l'Université du Québec à Montréal, offre un programme de concentration en études féministes accessible à tous les étudiants inscrits à des programmes réguliers dont la structure permet d'ajouter des cours hors du champ de spécialisation. Le cheminement compte 44 étudiantes en 1999⁷⁹. L'UQAM introduit également, à partir de 1999, une mineure en études féministes. L'Université de Sherbrooke offre un certificat et une mineure en études féministes, pour lesquelles les admissions sont toutefois temporairement suspendues et ce depuis l'été 1998. Outre les universités citées précédemment, l'Université de Montréal et l'Université Laval offrent également de très nombreux cours, dans différentes disciplines, sur les femmes, les féminismes et les rapports sociaux de sexe.

Il n'existe pas de programme structuré et complet aux cycles supérieurs. Un projet de maîtrise interuniversitaire en études féministes découle de ce constat et du souhait de consolider ces cycles. Mais, à l'heure actuelle, les programmes de cycles supérieurs se limitent aux suivants. Le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF), de l'Université Laval, offre un diplôme de deuxième cycle à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval depuis 1994. Le Groupe pluridisciplinaire en études féministes, de l'Université de Montréal, offre un séminaire de deuxième et troisième cycles. L'Institut de recherches et d'études féministes, de l'Université du Québec à Montréal, offre une concentration en études féministes, qui compte 13 étudiantes en 1999⁸⁰. Cette concentration est intégrée à plusieurs programmes de maîtrise: en histoire, sociologie, science politique, études littéraires, sciences des religions. Le programme en études féministes, de l'Université de Sherbrooke, a offert pour la première fois à l'hiver 1998, un séminaire de deuxième cycle en méthodologie et épistémologie féministes. Par ailleurs, plusieurs universités offrent des séminaires disciplinaires dans une perspective féministe.

6.2 Admission aux programmes d'études féministes

Le tableau 6.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons qu'aucun programme ou concentration en études féministe n'est contingenté. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs établissements⁸¹.

Les personnes admises dans les programmes d'études féministes sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est obligatoire. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

⁷⁹ IREF, Rapport d'activités, 1998-1999, p.11.

⁸⁰ IREF, Rapport d'activités, 1998-1999, p.14.

⁸¹ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

Tableau 6.2
Sélection des candidats dans les programmes de grade en études féministes
(automne 1997) ¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
Concordia					
Baccalauréat	60	53	88%	34	64%

Sources: établissements universitaires

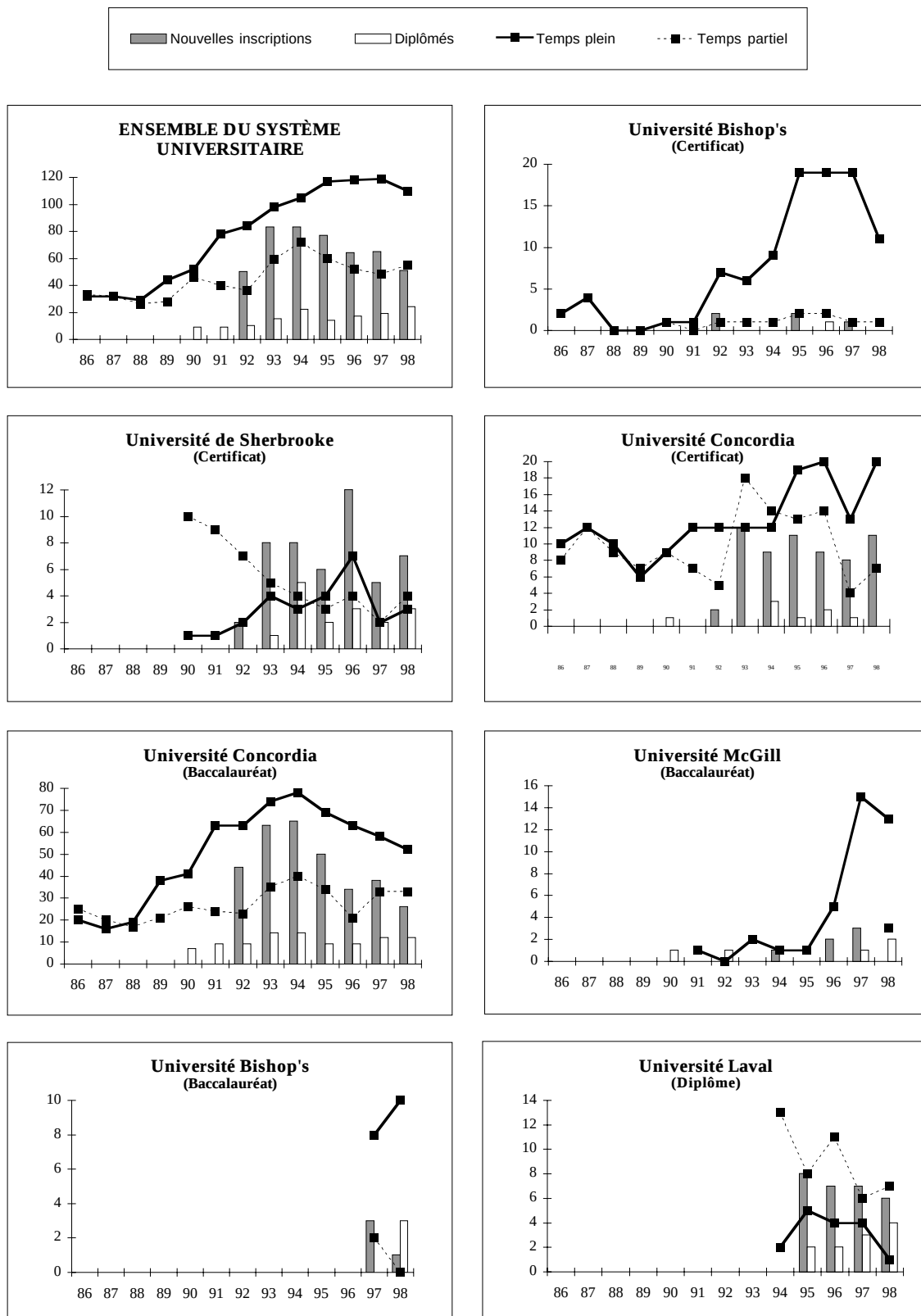
¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour les programmes de grades. Dans cette université anglophone, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions à la majeure et à la spécialisation.

6.3 Évolution des effectifs étudiants

Il faut signaler qu'il est difficile d'estimer la variation des populations étudiantes depuis 1992: il y a peu de programmes menant à un grade spécifique dans ce domaine; les données que la CUP utilise n'incluent pas les effectifs étudiants des concentrations de premier et de second cycles en études féministes à l'UQAM; et, enfin, l'échantillon est petit (n=entre 100 et 200 étudiants). Dans les quatre programmes de grade recensés, on note une augmentation de 28% du nombre d'inscriptions depuis 1992. Soulignons qu'un seul programme de ce secteur compte plus de soixante-dix inscriptions (*Major*, Concordia). La figure 6.1 présente l'évolution des effectifs étudiants dans chaque établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement.

Figure 6.1

ÉTUDES FÉMINISTES - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (tous les cycles)



Regard sur des programmes d'études culturelles et ethniques

7.1 Description des programmes

La présente section traite, de façon qualitative, des caractéristiques saillantes de l'offre de programme d'études culturelles et ethniques⁸². Le tableau 7.2 donne le détail de la programmation.

Dans le présent chapitre, sont regroupés les programmes d'études culturelles et ethniques qui relèvent davantage des sciences sociales que des autres champs d'études. Cette liste regroupe des programmes aussi divers que les études africaines, est-asiatiques ou latino-américaines. Bien que nous comprenions également dans cette catégorie les études québécoises de l'Université McGill, nous n'avons pas considéré ici les programmes du même nom offerts par l'UQTR, étant donné que ceux-ci relèvent davantage des professeurs d'histoire de cet établissement. Pour en savoir davantage sur les programmes trifluviens, les lecteurs pourront donc se référer au rapport de la sous-commission GHD (géographie, histoire, démographie, archéologie). Quant aux programmes d'études allemandes, espagnoles, françaises, italiennes et russes, ils sont tous compris dans le rapport no 8, traitant des études littéraires. Notons que les études de premier cycle en études est-asiatiques ont également été traitées dans le rapport no 8, ainsi que les études islamiques.

Les programmes dont il est question ici sont offerts dans trois universités. Ils sont tous du premier cycle, à l'exception de la maîtrise et du doctorat en études est-asiatiques de McGill. Certains des programmes d'études culturelles et ethniques sont sous la juridiction d'unités académiques de science politique, et parfois de sociologie et d'anthropologie. Il peut arriver que ces programmes aient leur propre unité académique. C'est le cas des programmes d'études est-asiatiques (*Department of East Asian Studies*) et d'études canadiennes (*McGill Institute for the Study of Canada*).

En général, ces programmes sont constitués de cours d'anthropologie, d'économie, de géographie, d'histoire, de science politique, de sociologie, de littérature, etc. Notons que l'Université McGill offre un programme intitulé « Humanistic Studies » qui se distingue des autres programmes traités dans le présent chapitre puisqu'il ne se spécialise pas dans l'étude d'une nation ou d'un groupe ethnique, mais bien dans celle des « arts libéraux ».

⁸² Les informations sont tirées principalement des annuaires des établissements et des textes préparés par les membres de la sous-commission.

Tableau 7.1
Programmation d'études culturelles et ethniques

<i>Études ...</i>	Laval	McGill	UdeM	Tot
<i>Africaines</i>				
Mineure/certificat				
Majeure		•		1
Honours		•		1
Baccalauréat				
Total		2		2
<i>Autochtones</i>				
Mineure/certificat	•			1
Total	1			1
<i>Canadiennes/ethniques canadiennes</i>				
Mineure/certificat		• • ¹		2
Majeure		•		1
Total		3		3
<i>Québécoises/sur le Québec</i> ²				
Mineure/certificat		•		1
Majeure		•		1
Total		2		2
<i>Nord-américaines</i>				
Mineure		•		1
Majeure		•		1
Total		2		2
<i>Humanistic</i>				
Mineure		•		1
Majeure		•		1
Total		2		2
<i>Latin-American and Caribbean</i>				
Mineure		•	•	2
Majeure		•		1
Honours		•		1
Total		3	1	4
<i>East-Asian</i>				
Maîtrise		•		1
Doctorat		•		1
Total		2		2
<i>Middle-East</i>				
Mineure		•		1
Majeure		•		1
Honours		•		1
Joint Honours		•		1
Total		4		4
Grand total	1	20	1	22

Notes

¹ Deux mineures: études canadiennes et études ethniques canadiennes

² Consulter le rapport sur l'histoire, la géographie et la démographie pour le programme d'étude québécoise de l'UQTR

7.2 Admission aux programmes d'études culturelles et ethniques

Le tableau 7.2 expose le nombre de demandes d'admission, d'offres et de nouvelles inscriptions aux programmes de grades à la session d'automne 1997. Les données proviennent des établissements universitaires. Mentionnons qu'aucun de ces programmes n'est contingenté. Il faut également préciser que le nombre de demandes d'admission n'équivaut pas au nombre de candidats à l'admission, car ces derniers peuvent effectuer des demandes dans plusieurs établissements⁸³.

Tableau 7.2
Sélection des candidats dans les programmes de grade d'études culturelles et ethniques
(automne 1997)¹

Établissement/ Programmes	Demandes d'admission (D)	Offres (O)	%O/D	Nouvelles Inscriptions (I)	% I/O
McGill					
Baccalauréat (ét. afr.)	7	3	43%	2	67%
Baccalauréat (ét. can.)	9	6	67%	4	67%
Baccalauréat (ét. québ.)	6	3	50%	3	100%
Baccalauréat (ét. nord-am.)	12	4	33%	2	50%
Baccalauréat (ét. hum.)	86	58	67%	29	50%
Baccalauréat (ét. lat.-am. et carib.)	31	21	68%	11	52%
Baccalauréat (ét. moy.-orient.)	17	6	35%	4	67%

Sources: établissements universitaires

¹ Les chiffres qui prévalent ici correspondent aux entrées répertoriées pour chacun des programmes de grades. Dans les universités anglophones, le vocable "baccalauréat" comprend donc les inscriptions aux majeures et aux spécialisations.

Les personnes admises dans les programmes d'études culturelles et ethniques sont les suivantes: les collégiens (CEGEP ou *High School* nord-américains autres que québécois), les étudiants universitaires qui sont déjà engagés dans un autre programme, et les candidats adultes (âgés de plus de 21 ans). La plupart des personnes admises au programme possèdent un DEC ou un autre diplôme jugé équivalent. Aucun cours préalable de niveau collégial n'est réclamé. Dans le cas des candidats « adultes », une entrevue et des cours d'appoints peuvent être exigés. Une fois ces conditions satisfaites, c'est la qualité du dossier académique (notes ou cote de rendement) qui détermine la formulation d'une offre d'inscription.

Aux cycles supérieurs, la sélection des candidats est plus complexe et repose sur un ensemble de critères, comme c'est le cas dans les autres secteurs. La condition première d'admission est la détention d'un diplôme de premier cycle dans une discipline apparentée. Puis, dans un second temps, l'expérience et les recommandations prennent une place plus importante qu'au premier cycle. La convergence de l'excellence du dossier académique, des recommandations favorables, d'une entrevue concluante et de la compatibilité du projet de recherche ou du champ professionnel avec l'expertise des professeurs disponibles conduit à l'acceptation d'un candidat.

⁸³ Depuis plus de dix ans, le ratio entre le nombre de demandes d'admission au baccalauréat et le nombre de candidats à l'admission avoisine 2 / 1 pour l'ensemble du système universitaire. CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p. 27.

7.3 Évolution des effectifs étudiants

Les données de cette section proviennent du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ. Celles concernant les programmes d'études culturelles et ethniques sont présentées à l'annexe 4.14. Les figures 7.1 à 7.3 présentent l'évolution des effectifs étudiants dans chaque établissement avec les inscriptions à temps plein et à temps partiel à l'automne, le total des nouvelles inscriptions annuelles et les diplômes décernés annuellement. On notera que ces programmes restent en général peu fréquentés, ce qui n'est pas surprenant étant donné leur spécificité. Quoiqu'il en soit, leurs effectifs restent assez stables, quoiqu'on ne décèle aucune augmentation significative des inscriptions. Les études nord-américaines (McGill) accusent une baisse importante des inscriptions depuis 1992 (près de la moitié). La fréquentation des deux certificats de l'Université Laval sont également en baisse, mais les effectifs restent peu importants (une trentaine en tout).

Figure 7.1

Études culturelles et ethniques - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (certificats)

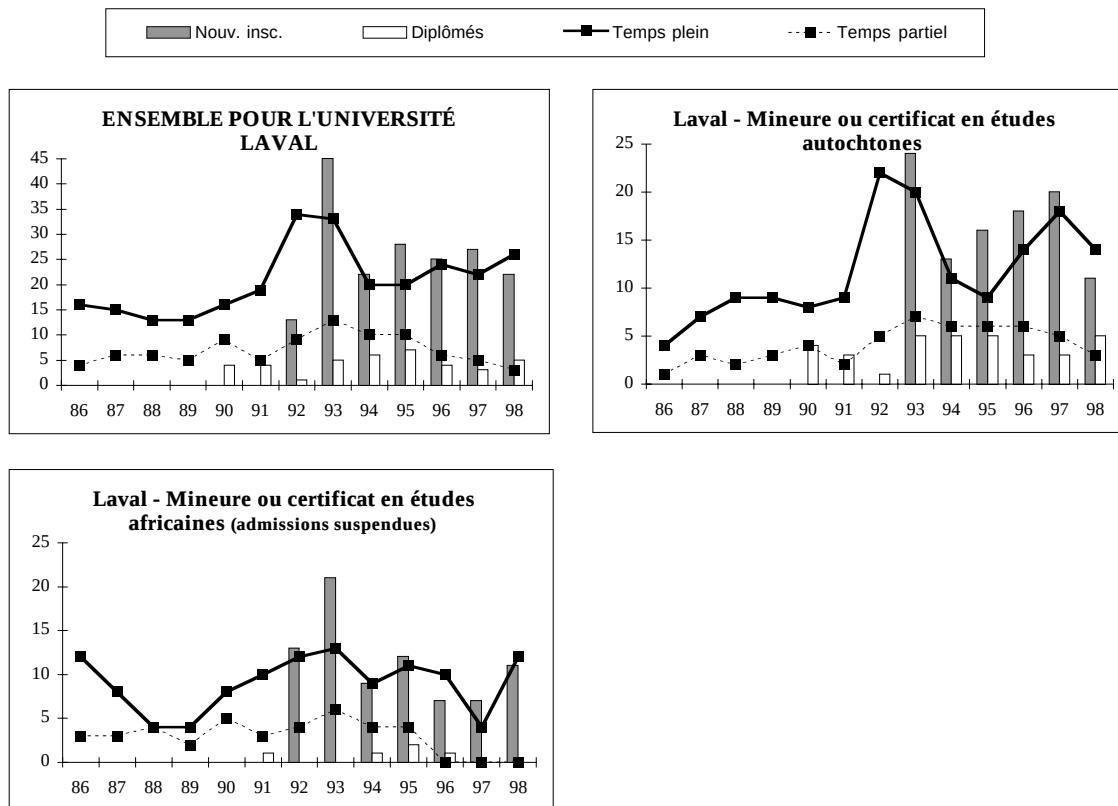


Figure 7.2

Études culturelles et ethniques - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (*majors /honours*)

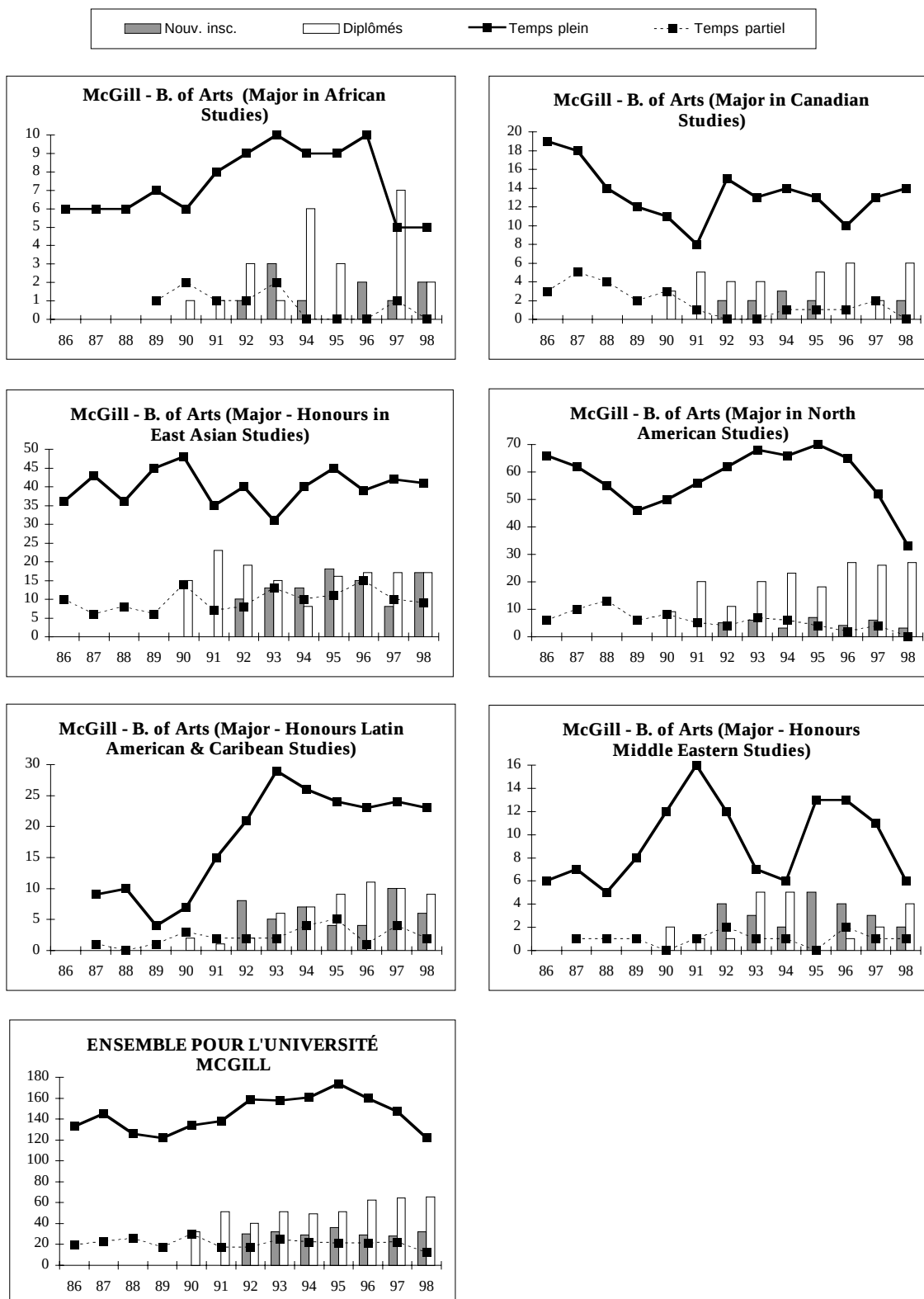
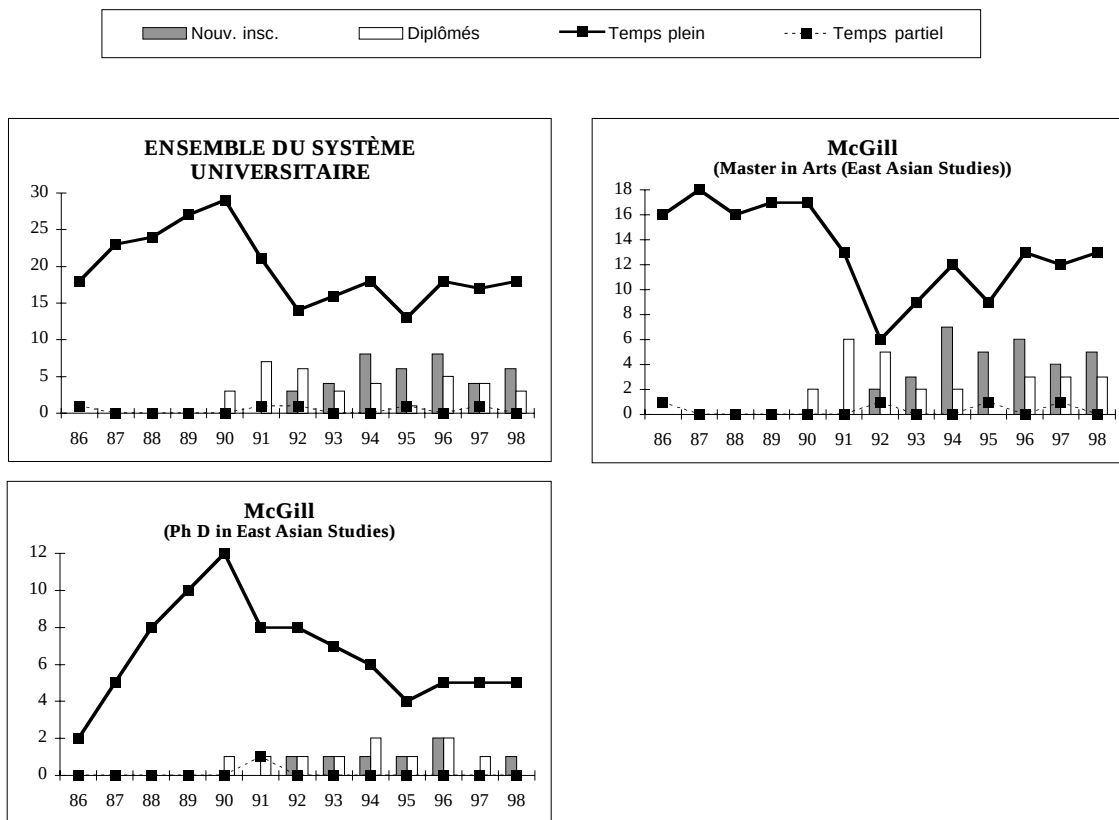


Figure 7.3

East Asian Studies - Données quantitatives sur les inscriptions totales, à temps plein et à temps partiel, sur les diplômés et sur les nouvelles inscriptions (cycles supérieurs)



8

Regard sur les unités académiques: professeurs, recherche et collaborations

Cette section présente les vingt-deux unités académiques recensées dans le rapport. Ces départements, écoles et instituts sont chargés de presque tous les programmes présentés dans les sections précédentes. On constatera que certaines unités sont partiellement décrites parce qu'elles ont également été traitées dans d'autres rapports de la Commission. C'est le cas des départements de sciences humaines à l'UQAC et à l'UQAR. Autre fait à préciser, des programmes multidépartementaux dépendent de professeurs rattachés à plusieurs départements, qui sont présentés soit ici, soit dans d'autres rapports de la CUP⁸⁴.

Pour un portrait plus complet des unités concernées par la programmation en sciences humaines et sociales, le lecteur consultera également les rapports de la CUP sur la géographie, l'histoire et la démographie; sur la psychologie, la psychoéducation et la sexologie; sur le travail social; sur les études littéraires; et sur la philosophie.

8.1 Contributions des départements de sciences sociales aux programmes des autres unités et collaborations d'enseignement

Les unités académiques de sciences sociales contribuent à la formation d'étudiants qui proviennent de plusieurs disciplines et de nombreuses professions. Cet apport aux autres champs de l'université passe par deux voies principales: l'accueil dans les cours réguliers de sciences sociales d'étudiants inscrits à d'autres programmes; et l'offre de cours de services dans des programmes d'autres unités académiques, à l'intérieur des sciences sociales, ou dans d'autres disciplines. Par exemple, on a mentionné que des cours de sociologie sont offerts dans les programmes de médecine, dans des disciplines paramédicales et en administration. Les membres de la sous-commission ont remarqué depuis quelques années une augmentation de la demande de cours de service.

Un indice de la contribution des départements de sciences sociales à la programmation de l'ensemble de l'université est la proportion de crédits-étudiants exogènes. Le tableau 8.1 indique que les départements de sciences sociales recensés dans ce rapport fournissent des cours à un nombre appréciable d'étudiants de l'extérieur, dans une proportion qui varie entre 21% et 82% du total des crédits-étudiants du premier cycle. Le lecteur consultera également le tableau 8.2 pour avoir un aperçu qualitatif de la contribution des sciences sociales à l'enseignement universitaire.

La contribution des sciences sociales aux autres secteurs de l'université (par ex.: sciences, santé, éducation) ne se mesure toutefois pas uniquement avec les données descriptives des unités académiques de sciences sociales. En effet, plusieurs facultés ou écoles recrutent directement leurs propres spécialistes de sciences sociales, en fonction de leurs besoins, sans recourir à l'expertise déjà présente dans les autres unités académiques de leur établissement. Pour illustrer ce phénomène, on a signalé à la CUP que des sociologues ont été engagés dans des écoles de génie ou de pharmacie.

⁸⁴ C'est le cas des programmes, des concentrations ou des cours d'études féministes (sauf l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia) à Bishop's, Laval, McGill, Montréal, Sherbrooke et à l'UQAM; et des concentrations en science politique à Sherbrooke (département d'histoire); en sciences sociales à l'UQAH (multidépartemental); en ethnologie à Laval (département d'histoire); et en études « ethniques et culturelles » à McGill (multidépartemental).

Tableau 8.1
Répartition des crédits étudiants (données de l'automne 97)

Département de Établissement	Crédits étudiants		
	Total (T)	Externe (E)	% (E/T)
Science politique			
Bishop's	322	144	44,7
Concordia	8826	3102	35,1
Laval	5172	1122	21,7
McGill	11640	4269	36,7
UdeM	10304	2391	23,2
UQAM	7764	1917	24,7
Total:	35202	9843	28,0
Anthropologie			
Laval	3684	771	20,9
McGill	4869	2919	60,0
UdeM	6395	1349	21,1
Total:	14948	5039	33,7
Sociologie et anthropologie			
Bishop's	628	251	40,0
Concordia	11268	5859	52,0
Total:	11896	6110	51,4
Sociologie			
Laval	3000	700	23,3
McGill	5550	4578	82,5
UdeM	2838	1088	38,3
UQAM	7989	4107	51,4
Total:	19377	10473	54,0
Sciences humaines			
UQAC	10039	2256	22,5
UQAR	255	n.d.	n.d.
Total:	10294	n.d.	
Sciences du loisir et de la communication sociale			
UQTR	4833	1317	27,3
Applied Human Sciences			
Concordia	4008	1152	28,7
Social Studies of Medicine			
McGill	n.d.	n.d.	n.d.
Criminologie			
UdeM	5235	1809	34,6
Études féministes			
Concordia	786	474	60,3

Source: établissements universitaires

8.2 Collaborations d'enseignement et de recherche et axes de recherche des unités académiques

Cette section présente qualitativement les activités d'enseignement et de recherche des vingt-deux unités académiques recensées. La section 8.3 fournit des données quantitatives sur le corps professoral et la recherche. Les informations proviennent des textes et des fiches descriptives présentés par les établissements. Le tableau 8.2 présente quelques collaborations d'enseignement, faisant suite à la section 8.1, le tableau 8.3 donne les grands axes de recherche des unités académiques recensées, et le tableau 8.4 indique quelques-unes de leurs collaborations de recherche. Le tableau 8.2 (a à f) montre que les collaborations extérieures à l'unité sont fréquentes. Elles sont établies à l'intérieur et à l'extérieur des établissements universitaires, au Québec, au Canada et parfois ailleurs dans le monde.

Tableau 8.2 (a)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques (science politique)

Bishop's	Échanges d'étudiants avec sept autres universités dans le monde; divers cours offerts conjointement avec la William School of Business and Economics; diverses offres de cours dans des programmes d'autres unités (droit, études japonaises, gérontologie, études canadiennes et québécoises, etc.).
Concordia	Codirection de mémoires et de thèses avec des professeurs d'autres universités; participation aux travaux des comités de mémoires et de thèses du doctorat en Humanités et du programme de doctorat avec spécialisation individuelle de l'Université Concordia; participation à des activités d'enseignement au sein d'autres universités ainsi que dans les collèges et instituts établis à l'Université Concordia (Collège Lonergan, Institut Simone de Beauvoir, Institut d'études sociales, culturelles et environnementales, etc.); offre de cours conjointement avec ces unités académiques.
Laval	Coopération avec l'Institut d'études politiques de Bordeaux et l'Université de Lille (échanges de professeurs et d'étudiants); coopération avec les Instituts de diplomatie de Pékin et de Shanghai (échanges d'étudiants); entente avec dix universités canadiennes permettant aux étudiants de suivre une ou deux sessions dans ces institutions et réciproquement.
McGill	Cours de cycles supérieurs en relations internationales dispensés conjointement avec l'Université de Montréal et financés par le Groupe de recherche en sécurité internationale (U.deM.-McGill); diverses offres de cours dans des programmes d'autres départements (études africaines, études canadiennes, études est-asiatiques, etc)
UdeM	Cours de cycles supérieurs en relations internationales dispensés conjointement avec l'Université McGill (voir plus haut); collaboration avec le département de communication dans le cadre du Baccalauréat bidisciplinaire en communication et science politique; participation dans l'implantation et dans l'offre du baccalauréat bidisciplinaire en économie et science politique, et du baccalauréat interdisciplinaire en études internationales; ainsi que dans le Doctorat en sciences humaines appliquées.
UQAM	Participation aux activités d'enseignement d'autres baccalauréats et certificats offerts par l'UQAM (science et technologie, administration, gérontologie, etc.); extension du baccalauréat en science politique à l'UQAC; Formation d'une Faculté autonome de science politique et de droit, au sein de laquelle on envisage d'offrir un baccalauréat de quatre ans en science politique et droit; un projet de réforme de la maîtrise est également à l'étude afin d'encourager la bidisciplinarité.

Tableau 8.2 (b)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques
(anthropologie)

Laval	Codirections de mémoires et de thèses avec le département d'anthropologie de l'Université de Montréal; diverses offres de cours dans des programmes (gérontologie, sexualité humaine, études africaines) sous la responsabilité d'autres départements; les étudiants ont la possibilité de suivre des cours dans des champs d'étude connexes.
McGill	Diverses offres de cours dans des programmes sous la responsabilité d'autres départements (études africaines, études canadiennes, géographie, etc.); quelques professeurs donnent chacun un cours à l'École de l'environnement (Faculté des sciences); les étudiants peuvent suivre des cours dans d'autres universités montréalaises (Concordia, U. de M.)
UdeM	Diverses offres de cours dans 41 autres programmes de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal; des professeurs d'autres universités ou organismes sont chercheurs associés au département et peuvent donc encadrer des étudiants, mais ces ententes sont de nature individuelle; collaboration à la maîtrise multidisciplinaire en muséologie offerte conjointement par l'UQAM et l'U.deM.

Tableau 8.2 (c)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques (sociologie et anthropologie)

Bishop's	Échanges d'étudiants avec plusieurs universités; codirections avec des professeurs des Universités Concordia, McGill et de Toronto; diverses offres de cours dans des programmes interdisciplinaires (études des femmes, études canadiennes et québécoises, communication, gérontologie) sous la responsabilité d'autres départements; un projet de mineure en <i>Law and Justice</i> est actuellement étudié conjointement avec le département de <i>Political Studies</i> .
Concordia	Un cours de premier cycle est offert alternativement dans les quatre universités montréalaises et préparé conjointement avec les départements de sociologie des trois autres universités: quand ce cours a été offert à Concordia, en 1998-1999, il portait sur la question amérindienne (pour plus de détails, voir le tableau 8.2 (d)); collaboration avec l'Institut Simone de Beauvoir; Institute for Social, Cultural and Environmental Studies, etc.; offre de cours avec ces unités académiques.

Tableau 8.2 (d)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques (sociologie)

Laval	Codirections de mémoires et de thèses d'étudiants du département d'histoire; plusieurs codirections avec des départements de la Faculté; diverses offres de cours de premier et de deuxième cycles dans des programmes sous la responsabilité d'autres départements (anthropologie, génie, sciences humaines de la religion, études autochtones, aménagement du territoire).
McGill	Diverses offres de cours dans des programmes (études africaines, développement international, géographie, relations industrielles, sociologie, etc.) sous la responsabilité d'autres départements; collaboration régulière avec les autres départements de sociologie montréalais; un cours de premier cycle est offert alternativement dans les quatre universités montréalaises: en 1999-2000, ce cours sera offert à McGill et portera sur les Juifs en Amérique du Nord.

Tableau 8.2 (d) - suite

UdeM	Diverses offres de cours dans des programmes (criminologie, médecine, sciences humaines appliquées, etc.) sous la responsabilité d'autres départements; échange de professeur avec l'UQAM; codirections de mémoires et de thèses avec l'UQAM et l'Université Laval; collaboration régulière avec les autres départements de sociologie montréalais; un cours de premier cycle est offert alternativement dans les quatre universités montréalaises.
UQAM	Diverses offres de cours dans des programmes (travail social, communications, relations interethniques, animation et recherche culturelle, études féministes) sous la responsabilité d'autres départements; échange de professeurs avec l'Université de Montréal; collaboration régulière avec les autres départements de sociologie montréalais; un cours de premier cycle est offert alternativement dans les quatre universités montréalaises: en 1997-1998, ce cours a été donné à l'UQAM, il portait sur l'analyse sociologique de Montréal.

Tableau 8.2 (e)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les unités académiques (départements de sciences humaines)

UQAC	Importante offre de cours de 1er, 2e et 3e cycles aux autres programmes (sciences de l'activité physique, intervention sociale, sciences humaines, sciences de la santé); doctorat conjoint UQAC-UQAR en développement régional qui comprend des cours communs, un encadrement conjoint, des codirections, etc.
UQAR	Codirection d'étudiants inscrits en sociologie à l'Université de Montréal aux 2e et 3e cycles; doctorat conjoint en développement régional UQAC-UQAR qui comprend des cours communs, un encadrement conjoint, des codirections, etc.

Tableau 8.2 (f)
Collaborations d'enseignement ou de formation dans les autres unités académiques

Concordia Applied human sciences	Participation au projet Elderhostel avec d'autres établissements québécois
UQTR sciences du loisir	Échanges avec l'INRS-Culture et Société pour dispenser des cours de maîtrise et pour codiriger des étudiants de maîtrise; Projet de doctorat conjoint en Sciences sociales et culture avec l'INRS-Culture et Société; collaboration avec les départements de sociologie et de communication de l'UQAM, notamment pour la codirection de mémoires de maîtrise.
UdeM criminologie	Échanges internationaux avec les universités de Louvain-la-Neuve, Liège, Aix, Poitiers et Porto.
McGill Social Studies of Medicine	Collaborations à des programmes de cycles supérieurs en anthropologie, histoire et sociologie.
Concordia (Institut Simone de Beauvoir)	Échanges avec d'autres universités québécoises offrant une formation en Études des femmes, soit Sherbrooke, Laval, UQAM, McGill et l'Université de Montréal.

Le tableau 8.3 (a à f) donne les grands axes de recherche des unités académiques recensées. Les informations proviennent des établissements et elles ont été validées lors des réunions.

Tableau 8.3 (a)
Grands axes de recherche des unités académiques (science politique)

Bishop's	Politique publique, politiques comparées, relations internationales.
Concordia	Droit constitutionnel, études stratégiques, théorie politique, relations internationales, environnement, sécurité des personnes, études sud-asiatiques et latino-américaines, économie politique, administration publique comparée, politique canadienne, culture politique populaire, politique québécoise, nationalisme, fédéralisme.
Laval	Politiques publiques au Canada et au Québec; politique étrangère canadienne et les relations internationales du Québec; rapports entre libéralisme et nationalisme en pensée politique.
McGill	Économie politique; relations internationales; sécurité et crises internationales; nations, nationalisme, conflits ethniques; démocratisation et mouvements sociaux; politique au Moyen-Orient; comportement électoral; fédéralisme et multiculturalisme.
UdeM	La démocratie, la représentation et le comportement électoral; politiques publiques et recomposition des espaces politiques; relations internationales: structures et processus mondiaux.
UQAM	Pensée et théorie politiques; épistémologie et méthodologie : analyse du discours, analyse des nomenclatures statistiques; analyse politique; relations internationales (questions de sécurité, stratégie et diplomatie); études régionales (Afrique et Amérique latine); économie politique; administration et politiques publiques.

Tableau 8.3 (b)
Grands axes de recherche des unités académiques (anthropologie)

Laval	Études autochtones; corps et santé; savoir et pouvoir; identité et relations interethniques; développement et modernité; rapports de genre.
McGill	Anthropologie du développement et du changement socio-culturel; anthropologie médicale; programme d'archéologie à spécialisation en théorie anthropologique; la recherche touche surtout l'Asie, les questions autochtones canadiennes et l'Afrique mais également la Méditerranée et l'Amérique latine.
UdeM	Ethnologie des sociétés contemporaines et de la mondialisation; ethnocritique des textes et des discours; identité des produits culturels; peuples autochtones; archéologie du Nord-Est américain, du Mexique et du Pérou; Primatologie; Anthropologie biologique du vivant; Paléontologie; Langue et société; Mythes et poésie.

Tableau 8.3 (c)
Grands axes de recherche des unités académiques (sociologie et anthropologie)

Bishop's	Ethnographie, média, études des femmes, sociologie industrielle.
Concordia	Études ethniques et communautaires; rapports de genre; l'esthétique; corps; droit; économie; développement; mondialisation et marginalisation; Afrique, Océanie, Moyen-Orient, Europe, Amérique latine, Québec et Canada.

Tableau 8.3 (d)
Grands axes de recherche des unités académiques (sociologie)

Laval	Culture; travail; développement.
McGill	Relations homme-femme; famille; État et mouvements sociaux; ethnicité; industrie; science et médecine.
UdeM	Sociologie de la culture; Analyse des politiques sociales, sociologie des relations ethniques; Sociologie de la santé; Méthodologie quantitative et qualitative.
UQAM	Itinérance, analyse du discours politique, éthique.

Tableau 8.3 (e)
Grands axes de recherche des unités académiques (départements des sciences humaines)

UQAC	Histoire régionale; mouvement social; développement et perspective féministe; développement local et régional; travail social en région; entrepreneurship local et coopératives.
UQAR	Développement régional, autour des cinq grands thèmes suivants: structures productives et sociale, identités, mouvements sociaux et développement endogène, analyse des politiques et des programmes publics concernant le développement local et régional.

Tableau 8.3 (f)
Grands axes de recherche des autres unités académiques

UQTR Sc. du loisir	Loisir et gestion publique; culture et politique culturelles; tourisme et récréotourisme, loisirs 'thérapeutiques' (santé et services sociaux).
Concordia Appl. Hum. Sc.	Relations humaines, sciences du loisir et récréation thérapeutique.
UdeM Criminologie	La prévention du crime et les opérations policières; le phénomène criminel et sa prise en charge par le processus judiciaire; l'application des sanctions et les mesures de rechange à l'incarcération.
McGill Social Studies of Medicine	Ethnicité et santé mentale; culture et épistémologie de la psychiatrie; comparaison des cycles de transformation humains; recherches culturelles comparatives axées sur les nouvelles technologies biomédicales; nature de la connaissance scientifique d'un point de vue historique, anthropologique et social; histoire de la médecine médiévale; la culture matérielle des pratiques biomédicales; le rôle du langage visuel et ses représentations dans la production de théories biomédicales; la dynamique des controverses publiques reliées aux questions biomédicales.
Concordia (Institut Simone de Beauvoir)	Études des femmes.

Le tableau 8.4 (a à f) rassemble les collaborations de recherche extérieures aux unités académiques, sur les plans intra, inter ou extra-universitaires. Les informations proviennent des établissements. Tout comme le tableau 8.2 l'indiquait, les unités académiques entretiennent de nombreux contacts avec l'extérieur.

Tableau 8.4 (a)
Collaborations de recherche dans les unités académiques (science politique)

Bishop's	Diverses recherches menées conjointement avec d'autres départements de Bishop et avec d'autres institutions, au pays et à l'étranger.
Concordia	Liens avec de nombreuses organisations telles le <i>Shastri Indo-Canada Institute</i> de Calgary, le <i>International Architectural and Urban Planning Institute</i> de Londres, le Groupe International de recherche sur l'emploi, etc.; certains membres du département agissent comme consultants auprès de divers paliers de gouvernements; plusieurs professeurs sont membres de comités de rédaction de plus d'une dizaine de revues scientifiques, ils sont également présents dans le monde de l'édition; organisation de colloques et de congrès; participation régulière de certains professeurs à des émissions de télévision.
Laval	Échanges institutionnels avec les Instituts d'études politiques de Bordeaux et de Lille; des professeurs participent au Groupe d'études Inuit et circumpolaires et au Groupe de recherche multidisciplinaire féministe; un professeur participe, avec les spécialistes d'autres universités (dont McGill), au projet Nationalism and Communitarian Pluralism; la Chaire en études stratégiques et diplomatiques et le CEPES (tous deux situés à l'UQAM) ont des liens avec l'Institut québécois des hautes études internationales (Université Laval).
McGill	Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI) (projet regroupant des spécialistes de McGill et de l'U. de M.); Bilan interdisciplinaire sur les enjeux normatifs, juridiques, politiques et sociaux de la citoyenneté; Consortium interuniversitaire en études arabes; <i>Nationalism and Communitarian Pluralism</i> ; La démocratisation de l'état et la société civile en Amérique latine; <i>Canadian Election Study, Electoral Dynamics</i> ; <i>Almanac of Canadian Politics</i> ; Aux prises avec le changement: les stratégies de sécurité arabes après la guerre froide; <i>The Dynamics of Insecurity in the Arab World: Alternative Perspectives</i> ; <i>The Comparative Politics of Telecommunications Restructuring</i> ; <i>Change in the French Industrial Relations System and in the French Labour Movement</i> ; <i>Technology Transfer</i> ; <i>The Gendered Character of Indian Nationalisms</i> .
UdeM	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST); Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations et les régulations économiques et sociales (CRITERES); Groupe de recherche sur l'Amérique latine (GRAL); Chaire Jean-Monnet; Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI) (projet regroupant des spécialistes de McGill et de l'U. de M.); Canadian Election Study; Consortium interuniversitaire en études arabes. Recherches en cours (en collaboration avec d'autres universités): Bilan interdisciplinaire sur les enjeux normatifs, juridiques, politiques et sociaux de la citoyenneté; La démocratisation de l'état et la société civile en Amérique latine; <i>Election Study</i> ; <i>Electoral Dynamics</i> ; Aux prises avec le changement: les stratégies de sécurité arabes après la guerre froide; <i>The Dynamics of Insecurity in the Arab World: Alternative Perspectives</i> .
UQAM	Les collaborations et projets suivants sont en cours: le Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES) et la Chaire Téléglobe-Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ainsi que le Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations et les régulations économiques et sociales (CRITERES) - reconnu par l'UQAM et l'U.deM. - ont constitué, avec le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation (CEDIM), un groupe de travail sur la mondialisation, en collaboration avec des chercheurs du CNRS à Paris; le Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC) est membre du CRITERES et a des rapports suivis avec l'INIS (CNRS, France), avec l'Université de Brasilia, avec l'UNAM (Mexique), avec le Centre d'études sur le Pacifique de Guadalajara (Mexique) et avec l'Université de Grenoble; la Chaire en études stratégiques et diplomatiques et le CEPES ont des liens réguliers avec l'Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval; les chercheurs du GEPPS seront bientôt associés au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.

Tableau 8.4 (b)
Collaborations de recherche dans les unités académiques (anthropologie)

Laval	Collaborations avec le département d'ethnologie. Institut québécois des hautes études internationales.
McGill	Professeurs membres du Groupe interuniversitaire sur la recherche en anthropologie médicale.
UdeM	Participation au réseau Infomuse de la Société des musées québécois, au Réseau d'information sur le patrimoine du Gouvernement du Canada, au Centre d'exposition de l'Université de Montréal, au Centre de liaison sur la prévention et l'intervention psychosociale ainsi qu'aux activités du Centre d'études de l'Asie de l'Est; des professeurs participent au Groupe de recherche ethnicité et société et au Groupe de recherche sur l'Asie de l'Est (CETASE); des ententes internationales existent avec l'Université de Lyon et avec des universités brésiliennes, mexicaines et italiennes.

Tableau 8.4 (c)
Collaborations de recherche dans les unités académiques (sociologie et anthropologie)

Bishop's	Le <i>Eastern Township Research Centre</i> regroupe des chercheurs de tout le campus.
Concordia	Chaire conjointe Concordia-UQAM en Études ethniques; <i>Canadian Sociology and Anthropology Association</i> (CSAA); <i>Canadian Anthropology Association</i> /Société canadienne d'anthropologie (CASC), <i>Canadian Rural Restructuring Foundation</i> (CRRF).

Tableau 8.4 (d)
Collaborations de recherche dans les unités académiques (sociologie)

Laval	Groupe interuniversitaire d'étude de la postmodernité; <i>Comparative Charting of Social Change</i> ; Groupe international de recherche Troeltsch; GETIC; Groupe d'étude et de recherche sur les sociétés africaines; Groupe interdisciplinaire de méthode en sciences sociales.
McGill	Des contacts sont entretenus avec des collègues de partout dans le monde (Québec, Canada, États-Unis, Suède, Italie, France, Afrique du Sud, Israël, Costa Rica, Haïti, Inde, etc.); plusieurs professeurs font partie de nombreux comités éditoriaux de revues ainsi que de conseils d'administration d'associations telles que l'Association canadienne des Sociologues et Anthropologues de langue française, l'Association canadienne de sociologie et d'anthropologie, l' <i>American Sociological Association</i> , etc. De plus, des liens privilégiés existent avec le département d'Études sociales en médecine.
UdeM	Collaboration avec des universités, écoles et centres de recherche du Québec, du Canada, des États-Unis, de France, de Belgique, d'Angleterre, etc.; le département publie depuis plus de vingt-cinq ans la revue <i>Sociologie et sociétés</i> ; plusieurs professeurs occupent ou ont occupé des fonctions importantes dans les associations internationales de sociologie (vice-présidence de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) et de l'Association internationale de sociologie (AIS), présidence de réseaux de l'AIS, etc.); Projet Métropolis; Centre Immigration, CLSC Côte-des-Neiges, etc.

Tableau 8.4 (d) - suite

UQAM	Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations et les régulations économiques et sociales (CRITERES); Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC); Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM); Centre interuniversitaire de recherche en science et technologie (CIRST); Collectif de recherche sur les innovations sociales dans les entreprises et les syndicats (CRISES); Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation sociale (GRICIS); Groupe de recherche sur l'opinion publique (GROP); Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC); Groupe d'étude sur la mobilité mondiale dans l'enseignement supérieur (GEMMES); Institut de recherches et d'études féministes (IREF).
-------------	---

Tableau 8.4 (e)**Collaborations de recherche dans les unités académiques (départements de sciences humaines)**

UQAC	Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR); Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP);
UQAR	Membre du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement - Est du Québec (GRIDEQ); membre du comité de rédaction de Recherches sociographiques; Membre du comité scientifique: Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT; Membre du comité scientifique: Projet ARISTÉE - Union européenne; Responsable de l'Université rurale québécoise; Membre du comité scientifique: Chaire Paysage et Environnement - Université de Montréal; Membre du sous-comité d'appui au développement régional du Comité environnement et collectivité d'Hydro-Québec.

Tableau 8.4 (f)**Collaborations de recherche dans les autres unités académiques**

Concordia Applied Hum. Sc.	Développement d'un réseau de recherche concernant les meurtres familiaux; Projet pilote au YMCA de l'ouest de l'île sur les effets du counselling sportif; Direction du <i>Centre for Human Relations and Community Studies</i> ; développement d'instruments de mesure de la performance et de la qualité des outils d'intervention en récréation thérapeutique en collaboration avec plusieurs hôpitaux.
UQTR Sciences du loisir	Le département est le lieu de publication d'une revue internationale bilingue, <i>Loisir et Société</i> , qui joue un rôle de premier plan dans la diffusion des connaissances scientifiques dans le domaine. Il reçoit régulièrement des professeurs étrangers qui viennent enseigner à l'UQTR. Des professeurs trifluviens sont également invités dans d'autres établissements à donner des séminaires de formation en loisir, culture et tourisme.
UdeM Criminologie	Groupe de recherche et d'analyse sur les pratiques pénales (avec l'UQAM); Collectif de recherche sur l'itinérance (avec l'UQAM); Groupe européen de recherche sur les normativités. Institut des hautes études sur la sécurité intérieure (France); Recherche et intervention sur les substances psychoactives (avec le Centre Dollard-Cormier).
McGill Social Studies of Medicine	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie; Innovations technoscientifiques, recherche biomédicale et interventions cliniques; collaboration de recherche avec l'Université de Sherbrooke et le Centre de Recherche sur les Institutions et les Publics de la Culture de l'Université d'Avignon.
Concordia Institut Simone de Beauvoir	L'Institut compte un Centre de recherche auquel étaient affiliées 41 personnes en 1997-1998 en plus de ses diverses collaborations avec d'autres organismes faisant partie du REFUQ.

8.2.1 Les unités de recherche à la base de la formation en études féministes et le REFUQ

Les études féministes se sont développées dans plusieurs universités américaines et européennes depuis la fin des années 1970. Au Québec, les premiers cours dans ce champ d'étude ont été offerts dès 1974 à l'Université du Québec à Montréal et en 1976 à l'Université Concordia. Les études féministes présentent les intérêts et les perspectives spécifiques des femmes dans tous les secteurs de l'activité humaine et elles accentuent la visibilité des femmes dans tous les champs du savoir. La perspective interdisciplinaire est privilégiée puisque la formation et la recherche reposent sur plusieurs disciplines des sciences sociales et humaines.

Les professeurs qui soutiennent la formation en études féministes proviennent de plusieurs départements et ils se rassemblent dans les unités de recherche. Selon les données obtenues, seule l'Institut Simone de Beauvoir est considéré comme un département par son établissement. Il compte deux professeurs réguliers (voir les tableaux 8.5 et suivants). Les regroupements et les centres de recherche sur les femmes tiennent donc une place importante dans la formation et l'encadrement en études féministes. Le Réseau des études féministes universitaires du Québec (REFUQ), fondé en 1998, regroupe les professeurs et chercheurs qui travaillent au sein de plusieurs unités de recherche: la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval, le Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes (MCRTW), l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal (IREF), le Groupe pluridisciplinaire en études féministes de l'Université de Montréal et le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval (GREMF), auxquels les étudiantes et étudiants contribuent. Plusieurs activités conjointes entre ces groupes sont organisées annuellement.

Chaque regroupement offre un environnement propice aux échanges et aux débats sur les recherches féministes en cours. Ils renseignent les professeurs et les étudiants sur les dernières recherches et les nouvelles tendances. Les activités de recherche donnent l'expertise nécessaire au personnel enseignant, afin de les habiliter à diriger des projets de recherche, des mémoires et des thèses sur divers aspects des études sur les femmes. Pour illustrer l'effervescence de ces centres et de la recherche qui s'y fait, mentionnons le cas de l'IREF de l'UQAM, qui compte 235 membres⁸⁵. Les chercheurs de ce centre ont obtenu cette année plus de 265 000\$ en fonds de recherche du CRSH et du FCAR⁸⁶. Au cours de la même période, ses membres ont publié 46 articles, livres ou rapports⁸⁷.

Le maillage entre les unités de recherche, par ailleurs, permet un rayonnement social, communautaire et politique important, qui intègre directement la formation et la recherche dans le contexte des différences culturelles et sociales des femmes. Les retombées sur l'ensemble de la collectivité universitaire sont nombreuses. La formation et la recherche en études féministes représentent des cas exemplaires de la concertation interuniversitaire. Il faut néanmoins consolider ces efforts. Les obstacles institutionnels qui limitent l'expansion du domaine et la croissance des collaborations font l'objet d'une recommandation (chapitre 10).

⁸⁵ Dont 46 professeures, 16 chargées de cours, 11 professionnelles, 87 étudiants et étudiantes et 75 associées, voir IREF, *Rapport d'activités*, 1998-1999, p.5.

⁸⁶ Il s'agit d'une estimation de la CUP faite à partir des montants de subventions obtenus qui sont habituellement étalés sur trois années, voir IREF, *Rapport d'activités*, 1998-1999, p. 34-36.

⁸⁷ Voir IREF, *Rapport d'activités*, 1998-1999, p. 24-30.

8.3 Caractérisation du corps professoral

Les données de la récente enquête de la CREPUQ indiquent que l'ensemble du système universitaire a perdu 723 professeurs réguliers entre les années académiques 1992-1993 et 1997-1998, soit une perte de 8,16% de l'effectif total. L'âge moyen des professeurs est de 48,5 ans (1997-1998) et la proportion de détenteurs de doctorat est de 79,8%⁸⁸. Le tableau 8.5 présente les données correspondantes des vingt-deux unités académiques recensées dans le rapport. L'annexe 5 présente chacune en détail. On constatera que quelques-unes des caractéristiques du corps professoral des disciplines fondamentales en sciences sociales sont inquiétantes.

La perte de professeurs dans l'ensemble des unités recensées est comparable à celle de tous les secteurs universitaires (-6,3%), mais elle s'avère plus sévère dans les unités des disciplines de base des sciences sociales (-11,5%). Dans ces trois disciplines, on accuse une perte de 34 professeurs depuis 1992. Dans 15 des 22 unités académiques, l'âge moyen du corps enseignant est plus élevé que celui de tout le système universitaire⁸⁹. Dans les disciplines de base, 14 des 15 unités ont une moyenne d'âge plus élevée. Près de 45 professeurs, dans ces mêmes disciplines, ont plus de 60 ans (14,8% des effectifs). La comparaison avec des données de 1986 confirme que le corps professoral a nettement vieilli depuis plus de dix ans⁹⁰. À cet égard, les membres de la sous-commission ont signalé quelques conséquences du vieillissement du corps professoral. Un effet de « cohorte » s'installe dans les départements et les écoles recensés. On a mentionné que le fossé de génération entre les professeurs et les étudiants s'élargit. Le problème de la continuité dans les unités, qui risque d'être criant dans quelques années, doit être examiné. Par ailleurs, le niveau de formation des professeurs de sciences sociales est élevé, puisque la très grande majorité des professeurs réguliers détiennent un doctorat.

Tableau 8.5
Évolution du corps professoral en sciences sociales, total des départements recensés, 1992-1998

Département de (nb d'unités recensées)	Postes autorisés			Professeurs réguliers			Prévisions 2001		Détenteurs de doctorat		Âge Moyen (estimé)	60 ans et +	Contribution des chargés de cours		
	92	97	98	92	97	98	Δ98-92	01	Δ01-98	98	98	98	92	97	98
Science politique (6)	141	132	131	140	125	125	-15	120	-5	124	c. 51	15	101	74,3	75,7
Anthropologie (3)	n.d.	55	55	55	55	55	0	52	-3	54	c. 53	10	7,5	6	6
Soc. et anthropologie (2)	32	24	23	32	23	23	-9	25	2	26	c. 47	2	43	41,5	42
Sociologie (4)	n.d.	96	96	103	93,5	93	-10	82	-11	90	c. 53	17	65	44,5	43
Sciences humaines (2) ¹	19	17	19	19	17	18	-1	19	1	15	c. 48	1	0	7,25	11,2
Sc. du loisir com. soc.(1)	13	20	20	11	13	19	8	19	0	15	c. 45	1	n.d.	n.d.	12
Applied Human Sc. (1)	13,5	13,5	11,5	11,5	10,5	12,5	1	13,5	1	9	c. 48	0	23	22	20,5
Criminologie (1)	21	20	20	20	17	17	-3	20	3	15	n.d.	0	20	18	17
Social Stud. of Med. (1)	n.d.	6		n.d.	6		s/o	6	0	n.d.	n.d.	3	n.d.	n.d.	n.d.
Études des femmes (1) ²	2,5	2,5	2	2,5	2,5	2	-0,5	2	0	2	c. 43	0	4	9	8
Total (22):	380	383,5		394	356,5	370,5	-23,5	358,5	-12			49	263,5	222,6	235,4
Disciplines de base (15)³:	307	305		330	296,5	296	-34	279	-17			44	216,5	166,3	166,7

¹ Incluant seulement les professeurs du Département de sciences humaines de l'UQAC et de l'UQAR qui sont directement liés aux programmes de science politique, sociologie et sciences sociales, études régionales et développement régional.

² Il n'y a que l'Institut Simone de Beauvoir qui est répertorié en tant qu'unité académique. Bien entendu, les études sur les femmes reposent sur un nombre bien plus élevé de professeurs chercheurs d'origine départementale et disciplinaire multiple (voir section 8.2.1).

³ Total calculé pour les départements de science politique, sociologie et soc. et anth. (excluant les départements des sciences sociales appliquées ou spécialisés sur un objet pluridisciplinaire).

⁸⁸ CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999, p.71. Les données de 1998 sont qualifiées de « données préliminaires » puisque l'enquête sur le personnel enseignant n'est pas encore publiée à ce jour.

⁸⁹ Le calcul d'un âge moyen pour chacun ou l'ensemble des établissements n'est pas possible parce que les données transmises au Secrétariat sont les moyennes d'âge du personnel enseignant régulier d'une unité.

⁹⁰ Conseil des universités, *Étude sectorielle en sciences sociales*, avril 1988.

8.4 Financement de la recherche

Les montants recensés proviennent de trois sources de financement: les organismes gouvernementaux, les fonds d'autres provenances (fonds institutionnels, de fondation privée, etc.) et ceux tirés des contrats de recherche⁹¹. Afin de pallier les fluctuations annuelles des montants de ces trois sources de financement, la présente compilation couvre trois années, de 1994-1995 à 1996-1997⁹². Le tableau 8.6 donne les montants reçus (en k\$). L'annexe 6 présente les détails du financement de la recherche dans chaque département.

Dans ces secteurs, on remarque que les organismes gouvernementaux assurent la plus large part du financement (70%). Ceci indique vraisemblablement que les produits de la recherche humaine et sociale ont une valeur « économique » ou « commerciale » limitée, contrairement aux sciences pures et appliquées, qui recueillent une bonne part de fonds industriels de recherche (ex.: biopharmaceutique). Selon les données transmises à la CUP par les établissements, pas plus de 11% des fonds de recherche dans les unités de sciences sociales proviennent des contrats. Ceux-ci sont seulement en partie d'origine privée. Rappelons, en outre, pour bien circonscrire la précarité du soutien à la recherche sociale, que les sciences humaines et sociales obtiennent moins de 10% des montants totaux de subventions et de contrats de recherche⁹³ et que les fonds des deux grands organismes publics voués à la recherche en sciences sociales (FCAR et CRSH) ont diminué depuis les début des années 90. En effet, les fonds attribués ont chuté de 12% de 1992 à 1996⁹⁴. Plusieurs membres de la sous-commission ont mentionné que ces difficultés ont des répercussions sur la formation aux cycles supérieurs, puisqu'il est devenu difficile d'engager les étudiants comme assistants. Les professeurs réguliers obtiennent annuellement une moyenne de 28 623\$ en fonds de recherche, toutes catégories confondues.

8.5 Contributions scientifiques

Le tableau 8.7 donne les contributions scientifiques des unités recensées. Avec les fonds de recherche, les publications constituent un indicateur reconnu du niveau d'activité en recherche. La somme du nombre d'articles, de chapitres et de livres ainsi que de rapports de recherche produits de 1994 à 1996 (inclusivement) est tirée des fiches complétées par les établissements. Le nombre de professeurs à l'automne 1998 est donné à titre indicatif.

⁹¹ « Un contrat de recherche est une entente conclue entre deux organismes, en vertu de laquelle l'un fournit à l'autre une aide financière pour qu'il effectue des recherches sur un sujet ou dans un domaine particuliers, selon des conditions prédéterminées », *Indicateurs de l'activité universitaire*, édition 1995, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, Québec, 1996.

⁹² L'étalement de l'enquête a paru nécessaire à cause des fluctuations annuelles du financement de la recherche, qu'il s'agisse des montants de subventions ou de contrats obtenus. L'importance de ces derniers varie d'ailleurs selon les institutions et les secteurs du savoir et les différentes mesures fiscales incitatives moussant la R-D.

⁹³ Conseil de la science et de la technologie, *Pour une politique québécoise de l'innovation*, 1997, p.42. Données tirées de la base SIRU du MEQ pour l'année 1994-1995.

⁹⁴ Source: Conseil de la science et de la technologie, *Pour une politique québécoise de l'innovation*, 1997; compilation de la CUP, à partir des données de la p.42.

Tableau 8.6
Données sur le financement de la recherche et le soutien des étudiants, 1994-1998

Département de (nb d'unités)	Subventions d'organismes reconnus (k\$)			Total (k\$)	Subventions d'autres organismes (k\$)			Total (k\$)	Contrats (k\$)			Total (k\$)	Grand Total (k\$)	Soutien aux étudiants		Stagiaires post- doctoraux	Nb prof. (1998)
	94/95	95/96	96/97		94/95	95/96	96/97		94/95	95/96	96/97			Charge de cours	Auxiliaires d'enseignement		
Science politique (6)	2 000	1 957	2 193	6 149	197	183	254	634	426	730	609	1 765	8 549	11	379	1	125
Anthropologie (3) ¹	1 979	1 691	1 775	5 445	101	99	66	266	54	44	53	151	5 863	7	182	1	55
Soc. et anthropologie (2)	247	149	122	518	65	29	34	128	0	0	15	15	661	0	82	0	23
Sociologie (4)	2 386	2 173	2 121	6 680	424	528	594	1 545	150	151	86	387	8 613	10	333	7	93
Sciences humaines (2) ²	562	537	309	1 407	438	676	988	2 103	81	175	79	335	3 845	4	7	0	18
Sc. du loisir com. soc.(1)	72	52	93	217	57	91	12	160	13	58	31	102	478	0	0	0	19
Human Sciences (1)	48	45	11	104	121	145	70	336	0	0	0	0	440	1	5	0	12,5
Criminologie (1)	385	459	523	1 367	263	307	225	795	337	54	60	451	2 614	5	65	0	17
Social Stud. of Med. (1)	53	54	49	156	63	38	44	145	116	92	93	301	602	0	0	1	6
Études des femmes (1) ³	56	74	6	136	0	1	13	14	0	0	0	0	150	0	0	0	2
Total (22):	7 788	7 191	7 201	22 180	1 728	2 097	2 300	6 126	1 177	1 304	1 027	3 508	31 814	37,9	1053,7	10,0	370,5
				70%				19%				11%					

Source: établissements universitaires (voir l'annexe pour la présentation par établissement)

¹ Sauf les montants provenant des contrats au Département d'anthropologie de McGill (seulement comptabilisé en nombre d'heures)

² Les données de l'UQAC valent pour l'ensemble du Département et plusieurs disciplines; celles de l'UQAR pour les professeurs de sociologie et de développement régional

³ Données de l'Institut Simone de Beauvoir; voir la section 8.2.1 pour un aperçu des regroupements de recherche québécois dans ce domaine

Tableau 8.7

Contributions scientifiques dans les départements recensés dans le présent rapport, cumulé des années 1994, 1995 et 1996

Département de	Articles		Chapitres	Livres à titre de		Communications		Conférences	Rapport	Nb
Établissement	dans	hors	de livres	auteur	directeur	publiées	non	sur	de	prof.
	RAC	RAC			(total)		publiées	invitation	recherche	(1998)
Science politique										
Bishop's	63	5	5	3				5		5
Concordia	36	35	31		9			142	12	14
Laval	118	68	108	19	17	36	105	235	33	30
McGill	71	23	43	14	3	19	60	58	7	21
UdeM	92	66	94	21	17	38	115	140	30	23
UQAM	90	72	132	39	27	38	154	194	62	32
Anthropologie										
Laval	49		77	8	13	157			13	20
McGill	26	11	46	4	4	2	132	84	6	13
UdeM	83	28	64	6	14	33	178	79	47	22
Sociologie et anthropologie										
Bishop's	30	15		4		20			15	5
Concordia	69	0	54	24				171	10	18
Sociologie										
Laval	45	21	39	5	8	n.d.	224	n.d.	n.d.	21
McGill	56	10	24	2	2		93	21	1	14
¹ UdeM	86	51	86	13	22	57	183	154	34	26
UQAM	131	63	106	16	23	77	212	114	77	32
Sciences humaines										
² UQAC										10 ²
³ UQAR	43	43	37	6	14	43	44	104	38	8 ³
Sciences du loisir et communication sociale										
UQTR	21	14	18		16	12		33	20	19
Applied Human Sciences										
Concordia	46	12	6		2	2		88	9	12,5
Criminologie										
UdeM	126	57	66	12	13	55	53	150	70	17
Social Studies of Medecine										
McGill	20		21	2	2					6
Études des femmes										
Concordia	4	5	12			6		19		2

Source: établissements universitaires

¹ Pour 21 professeurs sur les 25 au total

² Données non disponibles dans ce format et à l'échelle départementale; les données des rapports de l'IREP et du GRIR recouvrent des chercheurs provenant d'autres unités et d'autres universités

³ Données concernant les professeurs de sociologie et de développement régional

9

Données sur l'insertion professionnelle des diplômés

Les données du MEQ, que la CUP a pris l'habitude d'utiliser pour documenter l'insertion professionnelle (section 9.2), semblent indiquer que le placement des diplômés des sciences sociales est généralement difficile. Ce portrait inquiétant, faut-il le préciser, vaut peut-être moins pour les sciences sociales dites appliquées, qui sont pour la plupart traitées dans d'autres rapports de la CUP⁹⁵. Ces disciplines appliquées sont mieux arrimées au marché du travail que les disciplines fondamentales.

Le marché de l'emploi en sciences sociales est sans contredit miné par les compressions budgétaires de l'État qui est l'employeur traditionnel des diplômés de sciences sociales, en dehors des cercles académiques et des établissements d'enseignement supérieur. Toutefois, une étude récente commanditée par le CRSH révèle que les diplômés des sciences sociales présentent un intérêt pour de nombreux employeurs, incluant le secteur privé. On avait d'ailleurs déjà signalé, dans la dernière décennie, l'attrait que présentent les spécialistes des sciences sociales pour l'entreprise privée⁹⁶. La formation suivie par les diplômés en sciences sociales rend ceux-ci polyvalents et particulièrement habiles à exécuter de nombreuses tâches, à assumer plusieurs responsabilités⁹⁷.

Si l'ensemble des données et des avis sur l'insertion professionnelle doivent être considérés avec prudence, il demeure que les compétences des diplômés des sciences sociales pourraient davantage être mises à contribution dans plusieurs secteurs de la communication et des médias, de l'entreprise privée ainsi que dans les milieux communautaires. Les liens indéniables qui existent déjà entre ces secteurs d'activité et les sciences sociales pourraient être explorés et exploités davantage par les universités. Les membres de la sous-commission ont tenu à considérer cet aspect important de la formation universitaire. La cinquième recommandation du rapport traite de la valorisation du potentiel des diplômés des sciences sociales et du transfert des compétences. Elle porte une attention particulière à la question de l'insertion professionnelle et de l'employabilité des diplômés.

L'enquête Relance du MEQ

Le MEQ mène l'enquête longitudinale Relance sur le placement des diplômés des universités québécoises. Les données les plus récentes, qui concernent la promotion de 1995 aux trois cycles⁹⁸, permettent de faire état de l'insertion professionnelle des diplômés de sciences sociales. Toutefois, pour des raisons d'échantillonnage, les données du troisième cycle combinent celles de

⁹⁵ Les lecteurs intéressés aux sciences sociales et humaines sont invités à consulter les autres rapports de la Commission sur la littérature et les lettres (no 8); les sciences de l'éducation (no 11); la psychologie, la psychoéducation et la sexologie (no 13). Des rapports portant sur la géographie, l'histoire et la démographie; la philosophie, le droit et l'éthique; ainsi que les sciences de l'administration sont à paraître.

⁹⁶ Conseil supérieur de l'éducation, *L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système: Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, Québec, Le Conseil, 1987; Conseil de la Science et de la Technologie, *Avis: L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise*. Québec, Le Conseil, 1986.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 1.

⁹⁸ Marc Audet, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec, Les publications du Québec, 1998.

plusieurs disciplines. Le portrait demeure donc incomplet quant à l'insertion professionnelle des diplômés du doctorat.

Le tableau 9.1 présente le taux de placement, en janvier 1997, des diplômés universitaires québécois de 1995. Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi sur l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi au moment de l'enquête (janvier 1997). Sont considérées comme disponibles, les personnes qui ne recherchent pas d'emploi, celles qui sont inactives, et celles qui n'ont pas d'emploi à temps plein. Les personnes aux études qui ont également un emploi à temps plein (30 heures/semaine et plus) sont toutefois comptées comme des individus en emploi. Le taux de placement à temps plein dans le domaine d'études correspond au nombre d'individus qui ont un emploi *considéré par eux-même* comme lié au domaine principal d'études. Le taux global indique le placement, que l'emploi corresponde ou non avec la formation.

On remarquera que les disciplines fondamentales ont un taux de placement plus faible que les taux sectoriels présentés, incluant celui des sciences humaines et sociales dans leur ensemble. Ce fait semble confirmer que les domaines plus professionnalisés des sciences sociales, qui ne sont pas tous recensés dans ce rapport, ont un taux de placement plus élevé. En outre, en prenant connaissance de ces données disciplinaires, on devra considérer que les échantillons disponibles restent, presque dans tous les cas, peu élevés⁹⁹.

Tableau 9.1

Taux de placement des diplômés de 1995 en janvier 1997*

	Baccalauréat				Maîtrise			
	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon	Temps plein liés au domaine d'études	Liés au domaine d'études	Taux Global	Échantillon
Science politique	14%	17%	84%	387	38%	38%	77%	98
Sociologie	15%	19%	95%	50	25%	38%	79%	41
Anthropologie	3%	10%	78%	70	**	**	47%	19
Ethnologie/ethnographie	**	**	**	2	**	80%	80%	6
Criminologie	59%	70%	85%	97	48%	48%	100%	16
Récréation	42%	54%	86%	75	**	**	**	8
Sciences hum. et sociales	34%	45%	87%	4 253	51%	69%	87%	1 246
Sciences de l'éducation	40%	72%	91%	4 202	72%	88%	98%	467
Sc. de l'administration	71%	75%	93%	4 770	79%	81%	96%	1 272
Sciences santé	71%	91%	97%	2 296	76%	86%	95%	453
Tous les secteurs	56%	69%	91%	23 050	67%	77%	92%	5 081

* Le taux de placement correspond à la proportion des personnes en emploi par rapport à l'ensemble des personnes disponibles pour l'emploi

** Données peu fiables

Source: Relance 1997, MEQ

Par ailleurs, l'enquête Relance de 1995 documente le « groupe de secteurs d'activité » de l'emploi à temps plein occupé par les bacheliers et les maîtres. Les tableaux 9.2 et 9.3 présentent les « secteurs d'activité » et « groupes de professions » les plus fréquents. Les résultats illustrent

⁹⁹ Au cours de l'interprétation, il faut aussi considérer ces quelques limites: (1) il s'agit d'informations sur une seule cohorte; (2) le taux global de l'ensemble des secteurs universitaires, présenté à titre indicatif, couvre plusieurs disciplines et champs professionnels qui sont animés par des logiques fort diverses; (3) les échantillons sont habituellement peu élevés, ce qui n'est pas sans poser un risque d'amplification des facteurs individuels.

l'effet du niveau d'étude sur le type d'emploi occupé: on remarque fréquemment des différences entre les secteurs d'activités privilégiés par les bacheliers et les maîtres. Le salaire des emplois à temps plein qu'occupaient, en janvier 1997, les diplômés de 1995 figure au tableau 9.4.

Tableau 9.2
Secteurs d'activité de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise*

	Secteurs d'activité après l'obtention d'un baccalauréat	Secteurs d'activité après l'obtention d'une maîtrise
Science politique	• Services (46,5%) • Industrie manufacturière, construction, transport et entreposage (21,6%)	• Services (39,3%) • Fonction publique (29,6%)
Sociologie	• Services (40,7%) • Industrie manufacturière, construction, transport et entreposage (18,5%) • Services médicaux et sociaux (14,0%)	• Enseignement et serv. connexes (33,7%) • Services médicaux et soc. (23,4%) • Fonction publique (23,4%) • Services (19,5%)
Anthropologie	• Services (37,6%) • Enseignement et serv. connexes (19,7%) • Industrie manufacturière, construction, transport et entreposage (19,2%)	• Fonction publique (100%)
Criminologie	• Fonction publique (44,1%) • Autres (18,9%) • Services médicaux et sociaux (17,4%) • Services (16,5%)	• Services médicaux et sociaux (42,9%) • Fonction publique (35,7%) • Autres (21,4%)
Récréologie	• Services (55,5%) • Fonction publique (20,8%)	• Fonction publique (33,3%) • Services médicaux et sociaux (33,3%) • Enseignement et serv. connexes (16,7%) • Services (16,7%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

Tableau 9.3
Groupes de professions de l'emploi à temps plein après le baccalauréat ou la maîtrise*

	Groupes de professions après l'obtention d'un baccalauréat	Groupes de professions après l'obtention d'une maîtrise
Science politique	• Personnel de bureau et personnel assimilé (20,5%) • Autres groupes de professions et catégories non significatives (20,1%) • Personnel spécialisé dans la vente et dans la représentation (15,3%) • Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (14,7%)	• Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (47,8%) • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (30,6%)
Sociologie	• Autres groupes de professions et catégories non significatives (28,7%) • Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (20,5%) • Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (18,3%) • Personnel de bureau et personnel assimilé (12,6%)	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (41,5%) • Personnel du domaine artistique et littéraire (13,7%) • Personnel spécialisé dans la vente et dans la représentation (11,7%) • Personnel enseignant et personnel assimilé (11,7%)
Anthropologie	• Autres groupes de professions et catégories non significatives (34,6%) • Personnel enseignant et personnel assimilé (20,4%) • Personnel de bureau et personnel assimilé (20,4%) • Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (15,2%)	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (100%)
Criminologie	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (68,9%) • Autres groupes de professions et catégories non significatives (23,3%)	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (100%)
Récréologie	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (25%) • Autres groupes de professions et catégories non significatives (19%) • Fonctionnaires, gestionnaires, personnel administratif et personnel assimilé (16%) • Personnel de bureau et personnel assimilé (13%)	• Travailleuses et travailleurs spécialisés en sciences sociales et personnel assimilé (85%) • Personnel médical et du domaine de la santé (6%)

* Seuls les pourcentages les plus élevés obtenus à l'enquête Relance 1995 du MEQ sont présentés

Tableau 9.4
Salaire hebdomadaire, en janvier 1997, de l'emploi à temps plein des diplômés de 1995

	Salaire hebdomadaire (baccalauréat)	Salaire hebdomadaire (maîtrise)
Science politique	\$493	\$786
Sociologie	\$456	\$750
Anthropologie	\$466	**
Criminologie	\$584	\$675
Récréologie	\$440	**

** Données peu fiables

Recommandations

Le présent rapport résulte d'un examen attentif de la programmation de différents secteurs des sciences sociales: la science politique, la sociologie et quelques domaines apparentés, l'anthropologie, la récréologie et les sciences du loisir, la criminologie, les études féministes, et quelques programmes d'études culturelles et ethniques. Les travaux menés avec des représentants des secteurs recensés ont permis de tracer le portrait de la situation, de dégager les enjeux, d'identifier les difficultés que rencontrent les sciences sociales et de formuler dans les pages qui suivent dix recommandations visant à assurer le maintien d'une formation universitaire pertinente et de qualité en sciences sociales. Elles tirent en partie leur origine des constats de la Commission sur l'évolution et la répartition des effectifs étudiants, la diplomation et le placement des étudiants et sur son avis quant à la place qu'occupent les sciences sociales à l'université.

Évolution et répartition des effectifs étudiants

Les sections 1.3, 2.3, 3.3, 4.3, 5.3, 6.3 et 7.3 montrent que les effectifs étudiants sont en baisse dans plusieurs programmes de sciences sociales depuis quelques années. Les mouvements d'effectifs de ces programmes restent toutefois complexes. Ils ne sont pas homogènes entre les secteurs et les établissements. On a relevé, depuis 1992, une diminution importante des effectifs étudiants dans plusieurs secteurs des sciences sociales comptant plus de 500 inscriptions. C'est le cas en science politique, en sociologie (et secteurs apparentés) et en criminologie. Étant donné que la fréquentation des programmes a également fléchi dans plusieurs autres domaines, il importe toutefois de comparer la décroissance dans ces trois secteurs avec celle de l'ensemble du système. À cet égard, la fréquentation a diminué d'une manière plus importante en science politique que dans l'ensemble du système (tous cycles confondus). En sociologie, la chute des inscriptions reste du même ordre que celle observée dans l'ensemble du système. En criminologie, elle est moins forte. Dans deux autres secteurs, en anthropologie et en sciences du loisir, on a noté une évolution positive des effectifs étudiants (contrairement au taux de fluctuation de l'ensemble du système universitaire). Il faut préciser en outre que la fluctuation varie également selon les cycles d'études. Les certificats ont paru particulièrement affectés par une chute d'inscriptions. Une recommandation porte spécifiquement sur ces programmes.

Autre élément à considérer, en marge des comparaisons avec le système ou entre établissements: la baisse marquée de la fréquentation dans certaines disciplines comme la science politique et la sociologie n'implique pas nécessairement que les effectifs actuels soient en deçà d'un seuil critique. Il faut toutefois absolument continuer de veiller à l'évolution de la fréquentation et prendre le cas échéant les mesures qui s'imposeront après analyse, car les taux récents montrent que la chute a continué en science politique et en sociologie en 1998, alors qu'elle a cessé dans l'ensemble du système. En anthropologie, les effectifs ont chuté, légèrement, pour la première fois depuis bon nombre d'années.

De plus, on doit également prendre en considération une multitude de facteurs qui font que les mouvements d'effectifs étudiants ne sont pas uniformes dans un secteur donné. On a déjà mentionné le cycle d'études comme étant un de ces facteurs. La distribution régionale des programmes, les différences institutionnelles et la nature fondamentale ou professionnelle d'un secteur en sont d'autres.

Rappelons, comme on l'a mentionné en introduction, que la programmation en sciences sociales n'est pas répartie uniformément dans l'ensemble du réseau universitaire et qu'elle se trouve regroupée dans quelques établissements universitaires. Les établissements de Montréal et de Québec comptent plus de 80% des programmes recensés et près de 90% des effectifs étudiants. Il appert que les jeunes établissements universitaires des régions périphériques ont implanté une programmation de base en sciences sociales à caractère moins disciplinaire qui est orientée sur les besoins du milieu où est dispensée la formation (par ex.: le développement régional). Quant aux établissements situés dans les grands centres, généralement plus anciens, ils comptent un nombre plus élevé de programmes disciplinaires.

Diplomation et placement des étudiants

Parmi les autres éléments constitutifs du portrait qui a été tracé, le taux de diplomation au baccalauréat et le taux de placement des étudiants doivent également être commentés. Tous deux s'avèrent inquiétants, même en les comparant aux taux globaux de secteurs apparentés (voir les sections 1.4, 2.4, 3.4, 4.4, 5.4 pour la diplomation; et le chapitre 9 pour le placement).

Il semble que la diplomation soit un problème important en sciences sociales, même en considérant que la plupart de ces programmes ne sont pas contingentés. Les taux globaux en science politique, en sociologie, en sciences sociales et en anthropologie sont tous inférieurs à 60% alors que la moyenne pour l'ensemble du système est de 63,6%. Dans la discipline de départ, les taux se situent entre 40% et 50% dans les quatre secteurs. Les taux de diplomation sont plus élevés que la moyenne de tous les secteurs en récréologie et en criminologie, secteurs qui sont davantage professionnalisés et qui comptent moins d'étudiants.

Le taux de diplomation dans une autre discipline est également très faible, ce qui indique l'incapacité de ces programmes à retenir leurs étudiants non seulement dans la discipline de départ mais vraisemblablement à l'université. Lorsque l'on examine les taux, force est d'admettre qu'on est loin d'accomplir en sciences sociales « une fonction d'accueil aux études universitaires » décrite notamment par le Conseil des universités il y a dix ans¹⁰⁰. Soulignons, en outre, qu'il existe également de grandes différences institutionnelles dans la diplomation entre les établissements francophones et anglophones. Le taux de diplomation est systématiquement meilleur dans les trois établissements anglophones en science politique, en sociologie et en anthropologie.

Tout indique qu'il y ait également en sciences sociales un problème d'arrimage avec le marché d'emploi, sauf dans les secteurs qui ne sont pas professionnalisés, comme la récréologie et la criminologie. De fait, les taux de placement calculés par le MEQ sont plutôt faibles et les données sur les groupes de professions fournies par l'enquête *Relance* sont inquiétantes, particulièrement en ce qui a trait aux emplois liés au domaine d'études. Cette situation peut décourager plus d'un étudiant à persévérer aux études de par la difficulté qu'il éprouve d'identifier des emplois spécifiques en dehors du monde de l'enseignement collégial et universitaire. Il faut que les universités et les autres instances concernées enquêtent sérieusement afin de circonscrire les facteurs qui expliquent ces taux si peu élevés et d'adapter la programmation des sciences sociales en conséquence. Plusieurs recommandations tirent leur origine en partie de ce constat. Le décloisonnement des programmes, l'examen des facteurs de diplomation et l'ajout d'activités de formation pratique (p. ex.: des stages) pourraient contribuer à résoudre ces problèmes de

¹⁰⁰ Conseil des universités du Québec, *Le secteur des sciences sociales*, Avis au Ministre de l'enseignement supérieur et de la science #89.14, 1990, p. 5-9. Voir également le chapitre 2 de: Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*

diplomation et de placement en assurant la jonction entre diverses formations des sciences sociales et aussi avec d'autres domaines, et en favorisant l'acquisition de compétences théoriques mais aussi pratiques, qui permettrait à l'étudiant de sciences sociales de faire valoir sa formation hors des cercles académiques.

Considérations générales de la Commission

Le rapport trace en introduction les grandes lignes du développement des sciences sociales au Québec. Il discute leur pertinence et le rôle central qu'elles ont tenu dans la transformation de la société québécoise. On a vu que ces disciplines ont des ramifications qui s'étendent dans l'ensemble du système universitaire et, bien entendu, dans toutes les sphères de la société. La Commission est d'avis que les sciences sociales sont essentielles à l'ensemble des établissements. Une université dépourvue de sciences sociales ne peut prétendre accomplir totalement sa mission d'éducation supérieure. Avis qui ne conduit aucunement à une obligation d'offrir des baccalauréats spécialisés ou une programmation complète dans toutes les disciplines des sciences sociales et humaines.

Actuellement, le manque de ressources, la moyenne d'âge élevée des professeurs, la réduction des subventions publiques et le manque de financement privé (voir p. ex. les sections 8.4 et 8.5) montrent que les sciences sociales ont déjà subi des contraintes budgétaires sérieuses, comme c'est aussi le cas de la plupart des secteurs examinés par la Commission depuis trois ans. Il importe désormais de se préoccuper du maintien et de la qualité de l'offre de programme dans ces secteurs, ainsi que des principes qui guident la rationalisation. Selon les représentants des universités, la démarche évaluative en matière de formation supérieure ne doit pas envisager la pertinence des programmes d'une façon uniquement utilitaire ou financière. De plus, elle ne doit pas nécessairement viser l'élimination de tous les chevauchements, car la présence de plusieurs programmes dans un même champ peut s'avérer un phénomène positif et ne pas faire problème. La diversité des approches d'un même objet d'étude doit être considérée comme une richesse. La section 8 montre l'étendue des spécialisations dans les unités académiques.

Le réseau universitaire québécois doit assurer la qualité, la pertinence et la complémentarité de la formation en sciences sociales. Dans la mesure où les ressources disponibles diminuent tandis que les objets d'étude en sciences sociales se multiplient, il serait bien utopique pour chacun des départements de prétendre offrir des cours et des possibilités de recherche dans tous les secteurs d'une discipline donnée. Les établissements universitaires et leurs unités académiques sont donc appelés à maximiser les échanges, la mise en commun de certains effectifs, le partage de professeurs, d'étudiants, de bibliothèques et de ressources technologiques. La concertation doit être envisagée, dans le respect de la spécificité des établissements et des régions, pour assurer la programmation et la qualité de la formation en sciences sociales. En outre, il est apparu à plusieurs que les données de ce rapport soulèvent, encore une fois, tout le problème d'une formation qui reste trop spécialisée au premier cycle dans les disciplines des sciences sociales, cela tout particulièrement dans les établissements francophones.

Les 10 recommandations de ce rapport naissent de ce bilan général et du portrait de la programmation qui a été établi. Elles portent successivement sur le décloisonnement de la formation universitaire en sciences sociales et l'exportation des cours de sciences sociales; les taux de diplomation; le soutien des étudiants aux cycles supérieurs; la valorisation du potentiel des diplômés des sciences sociales et le transfert des compétences dans le marché de l'emploi; la facilitation des mécanismes d'échanges interuniversitaires d'étudiants et de professeurs; la fréquentation des certificats; et la concertation dans les études féministes.

Décloisonnement de la formation en sciences sociales

Au cours de leur histoire récente, la plupart des universités québécoises se sont distinguées de leurs consoeurs nord-américaines par la création d'un très grand nombre de programmes ainsi que par une grande spécialisation des diverses disciplines. Cette tendance n'a pas épargné les départements de sciences sociales. Au début des années soixante, un bon nombre d'intervenants constataient déjà les risques que comporte une formation trop spécialisée, en sciences sociales comme ailleurs. Aussi, le rapport Parent recommandait-il, en 1964, « qu'on cherche par tous les moyens à briser le cloisonnement entre les facultés et les départements et qu'on donne le plus de souplesse possible à la structure des facultés, pour permettre des programmes d'étude composés de cours ou groupes de cours donnés dans deux ou plusieurs facultés ou départements »¹⁰¹. Les appels lancés à partir de cette époque en faveur du décloisonnement des disciplines ont eu des effets concrets. De nombreux programmes multidisciplinaires sont nés depuis le tournant des années 70 et des collaborations entre universités ont vu le jour.

L'étanchéité des disciplines allait quand même continuer à susciter, sinon la controverse, du moins de nombreuses interrogations, surtout à partir des années 80. Le Conseil supérieur de l'éducation rappelant, en 1987, la disparition au Québec d'une formation générale de premier cycle, pointait la surspécialisation des programmes (surtout au premier cycle) comme un inconvénient important du système universitaire québécois. Ce même organisme recommandait « aux autorités universitaires de poursuivre leurs démarches visant à réduire le nombre et le degré de spécialisation des programmes de baccalauréat en sciences sociales et humaines, en vue d'offrir des programmes axés sur une formation de base plus large, plus polyvalente et plus interdisciplinaire »¹⁰². La même année, le Regroupement québécois des sciences sociales¹⁰³ privilégiait, lui aussi, un rapprochement entre les intervenants du milieu, et, en 1989, le rapport final de l'Étude sectorielle en sciences sociales arrivait aux mêmes conclusions¹⁰⁴. Par ailleurs, depuis plusieurs années de nombreux intervenants du milieu des sciences sociales sont sensibles à l'importance des échanges de professeurs entre les universités afin de contrer la forte spécialisation académique et de favoriser le transfert de connaissances entre les universités et le milieu extra-universitaire. Ainsi, dès 1989, le rapport final de l'Étude sectorielle en sciences sociales formulait une recommandation en ce sens¹⁰⁵.

L'idée du décloisonnement semblant faire consensus, des efforts ont été faits depuis quelques années pour remédier à la trop grande imperméabilité des disciplines. L'évolution des programmes de recherche et des sujets d'études a facilité, par exemple, la création de regroupements. Pensons seulement à la création du Centre de recherche interuniversitaire de

¹⁰¹ Commission royale d'enquête sur l'enseignement, vol. 2, 1964, p. 370, rec. 141, cité dans Michel Leclerc, *La science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982, p. 146. La même année (1964), un conférencier invité à une journée d'étude des professeurs des collèges classiques et de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal privilégiait un tel décloisonnement dès le cours classique. Voir Jean-Paul Bernard, « La contribution de l'histoire à l'étude des sciences sociales », *Le rôle de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales au Canada français*, Montréal, Université de Montréal: Faculté des sciences sociales économiques et politiques, 1964, p. 66.

¹⁰² Conseil supérieur de l'éducation, *op. cit.*, p. 45, recommandation no 6.

¹⁰³ Regroupement québécois des sciences sociales, *Mémoire au comité directeur de l'étude sectorielle en sciences sociales*, août 1987, cité dans Conseil des universités, [Rapport Maheu] *Étude sectorielle en sciences sociales. Rapport final*, Sainte-Foy, Le Conseil, 1989, p. 11-12.

¹⁰⁴ Voir les p. 15-21, recommandations 1 à 7 du Conseil des universités [Rapport Maheu] *Ibid.*

¹⁰⁵ Recommandation 31 du Conseil des universités: [Rapport Maheu], *Ibid.*, p. 54.

Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, du Centre de recherche interuniversitaire sur les transformations et les régulations économiques et sociales (CRITERES), du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), du Réseau des études féministes universitaires du Québec (REFUQ), de l'Institut interuniversitaire de recherche sur les populations (IREP), du Groupe de recherche et d'intervention régionale (GRIR), du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est du Québec (GRIDEQ), etc. Ces organismes regroupent des personnes de divers horizons et, dans la plupart des cas, formés de chercheurs provenant des sciences sociales et humaines.

Dans les dernières années, des universités ont créé un certain nombre de cours que se partagent plusieurs départements de plusieurs universités. Par exemple, un cours de sociologie est offert, depuis 1997, aux étudiants des quatre universités montréalaises¹⁰⁶ et est donné alternativement dans chacun des quatre départements. D'après plusieurs acteurs du milieu¹⁰⁷ et de l'avis même des représentants de la sous-commission, les sciences sociales devront explorer encore davantage la voie de l'interdisciplinarité, bien que des efforts aient déjà été entrepris¹⁰⁸. Les sections précédentes du rapport font part des avenues de décloisonnement des formations en sciences sociales et humaines dans lesquelles s'engagent actuellement plusieurs établissements.

Les programmes *multitrack*, bidisciplinaires et non spécialisés, les agencements majeure/mineure/certificat, traditionnellement prédominants dans les universités anglophones, la réduction de la proportion de cours disciplinaires dans le baccalauréat spécialisé et l'insertion de « blocs complémentaires » et l'implantation de programmes dits multidisciplinaires ou pluridisciplinaires constituent des tentatives intéressantes qui devront être poursuivies. Certaines universités prétendent avoir réglé en grande partie, chez elles, le problème de la surspécialisation. La multidisciplinarité et la transdisciplinarité, et en conséquence le décloisonnement, restent toutefois des notions problématiques qu'il faut circonscrire et baliser¹⁰⁹. En outre, il est important de noter que le décloisonnement ne serait pas forcément souhaitable dans les programmes professionnels comme la criminologie. Quoi qu'il en soit, il demeure que, dans les domaines où il est approprié, le décloisonnement de la formation disciplinaire doit s'appuyer sur des principes de cohérence et de gradation des apprentissages.

¹⁰⁶ Voir la fiche descriptive du département de sociologie de l'UQAM déposée à la sous-commission.

¹⁰⁷ Voir notamment Conseil supérieur de l'éducation, *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager. Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation*, 1997, p. 51, ainsi que Guy Rocher, « L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998, p. 30. Cette tendance au décloisonnement a également des échos au niveau collégial, voir: Conseil des collèges; *Les projets d'orientation des concentrations - Sciences humaines - Sciences de la nature : Avis [no 86-65] au ministre de l'Enseignement supérieur et de la science*, Québec, Le Conseil, 1986, p. 25 ainsi que p. 35 et suivantes.

¹⁰⁸ Pour un aperçu du travail de réflexion sur le décloisonnement, voir par exemple, *Transformer les sciences sociales*, Rapport du Groupe d'étude sectoriel en sciences sociales au Comité de planification de l'Université de Montréal, février 1998, <http://www.bci.umontreal.ca/planif/index.htm>.

¹⁰⁹ Pour une discussion de la multidisciplinarité et de la transdisciplinarité, notions polysémiques dont il faut contextualiser l'emploi, voir Valade, B., Le « sujet » de l'interdisciplinarité, *Sociologie et sociétés*, 31, 1, 1999, 3-10; et le dossier du Bureau de la planification de l'Université du Québec, *Les formations transdisciplinaires*, 1998.

Recommandation 1

La Commission recommande que soit poursuivi le travail de décroïsonnement des programmes entrepris au cours des dernières années, et que ces mesures se traduisent dans les programmes et les profils de formation, en tenant compte de l'importance de la gradation des apprentissages. La CREPUQ devrait se saisir de cette recommandation et établir un échéancier en vue de sa mise en oeuvre.

Enfin, selon les représentants des établissements¹¹⁰, il semble également que, depuis quelques années, on assiste à une demande accrue de cours de service en sciences sociales dans divers domaines: génie, sciences de la santé, etc.¹¹¹ Les sciences sociales, à cet égard, représentent un complément important à la formation scientifique ou professionnelle. D'aucuns voient dans l'avènement de ce mouvement un heureux retour à la fonction première des sciences sociales, qui contribuent à la culture générale des étudiants tout en représentant un enseignement directement transférable dans le champ d'application des étudiants d'autres disciplines, quelles qu'elles soient. Les sciences sociales sont donc soumises aux effets d'une double dynamique de développement, car elles répondent aux besoins des autres disciplines, mais aussi à l'émergence d'applications et de modes d'intervention qui sont fondés sur le savoir des sciences sociales (par exemple: l'animation, la récréologie) ou sur une extension de ses analyses vers de nouveaux objets (par exemple: les *Social Studies of Medicine*). Selon la Commission, les activités de formation et les cours de service en sciences sociales doivent circuler au sein de l'université, dans les autres secteurs. Si certains pressentent que le mouvement est amorcé, il importe désormais de le renforcer en suscitant « l'exportation » des cours de sciences sociales et en recourant davantage à l'expertise des départements de sciences sociales.

Recommandation 2

La Commission incite les universités à favoriser l'offre d'activités de formation en sciences sociales dans les autres grands secteurs de formation (santé, sciences fondamentales et appliquées, éducation etc.).

Examen des facteurs de diplomation

La Commission s'inquiète du faible taux de diplomation dans les baccalauréats en science politique, en sociologie, en sciences sociales, et en anthropologie. Comme on l'a mentionné précédemment (p. 112), les taux de diplomation sont plus faibles que celui calculé pour l'ensemble des secteurs universitaires. Dans la discipline de départ, les taux fluctuent entre 40%

¹¹⁰ Voir les comptes rendus des 3e et 4e réunions (documents 99-PASC-4.1, point 5 et 99-PASC-5.1, point 3.1).

¹¹¹ Précisons que ce phénomène n'est pas directement observable à partir des données colligées pour ce rapport. Les crédits « exogènes » (section 8.1) indiquent bien l'apport des unités académiques à d'autres formations que celles dont elles ont la charge, mais ils restent muets sur la proportion de ces crédits offerts hors des sciences sociales (qui représentent un sous-ensemble du total des crédits exogènes).

et 50% dans les quatre cas. Précisons toutefois qu'il y a de grandes différences institutionnelles dans le taux de diplomation: l'écart séparant les programmes des universités anglophones et francophones est très élevé dans chaque discipline.

La Commission a déjà constaté que d'autres secteurs éprouvent aussi des difficultés sur ce plan¹¹². La sélection large des candidats à l'admission et la nature non professionnelle des secteurs ont été fréquemment évoquées pour expliquer les nombreux abandons. On a aussi souligné que les données ne sont pas très récentes. Rien n'indique toutefois que la situation ait grandement évolué depuis quelques années. La Commission est d'avis qu'il faut étudier plus spécifiquement les facteurs de la diplomation et les causes des abandons dans les programmes non contingents, pour améliorer la situation et adapter la programmation s'il y a lieu.

Recommandation 3

La Commission recommande aux universités actives en science politique, en sociologie, en sciences sociales et en anthropologie d'examiner les facteurs de la diplomation et les causes d'abandon au baccalauréat, et de prendre les moyens de corriger la situation. La CREPUQ devrait assurer le suivi de cette recommandation.

Importance du soutien des étudiants chercheurs en sciences sociales

On ne saurait évidemment reconnaître la recherche en sciences sociales sans également considérer la formation des chercheurs dans ces domaines. Les représentants des secteurs s'entendent pour affirmer qu'il faut trouver les moyens d'assurer la relève des chercheurs en sciences sociales et de soutenir les étudiants chercheurs aux cycles supérieurs. La récente réduction des fonds de recherche des grands conseils a un effet sur la formation: elle réduit les possibilités d'engagement des étudiants dans les projets de recherche. De plus, il est devenu très difficile d'obtenir les bourses d'excellence. Or il est connu que les étudiants ont plus de mal à compléter leurs études s'ils n'obtiennent pas de soutien financier. L'endettement des étudiants n'est pas une solution. La Commission rappelle que les professeurs et les institutions ont le devoir de trouver une aide financière aux étudiants des cycles supérieurs et combien il est souhaitable que les directeurs les emploient dans le cadre de leurs projets de recherche.

Recommandation 4

La Commission recommande que les établissements examinent les solutions qui assureraient un soutien financier minimum à tous les étudiants engagés dans des études aux cycles supérieurs dans les domaines couverts par ce rapport.

¹¹² CUP, Rapport no.16 sur les programmes de géographie, d'histoire et de démographie; Rapport no.19 sur les programmes de sciences administratives, d'économie et de relations industrielles; et Rapport no.21 sur les programmes de droit, de philosophie et de d'éthique.

Valorisation du potentiel des diplômés des sciences sociales et transfert des compétences dans le marché de l'emploi

Les données utilisées dans ce rapport semblent indiquer que le placement des diplômés des sciences sociales est généralement difficile, bien que ce soit peut-être moins le cas dans les sciences sociales appliquées, qui sont mieux arrimées au marché du travail que les disciplines fondamentales. Quoique ces données doivent être considérées avec prudence, comme nous le verrons, il demeure que plusieurs voix s'élèvent pour affirmer que les compétences des diplômés des sciences sociales pourraient davantage être mises à contribution dans plusieurs secteurs de la communication et des médias, de l'entreprise privée ainsi que dans les milieux communautaires. Certes, les sociologues, anthropologues et politologues travaillent depuis longtemps dans l'entreprise et les médias (maisons de sondage, agences publicitaires, journaux, maisons d'édition, firmes de consultation, etc.), mais le lien indéniable qui existe déjà entre ces secteurs d'activité et les sciences sociales pourrait être exploré et exploité davantage par les universités.

Il est pertinent de rappeler que tous ne partagent pas le pessimisme ambiant quant à l'employabilité des diplômés en sciences sociales. Comme le démontre un récent rapport de l'économiste Robert C. Allen, les difficultés de placement qu'éprouvent les jeunes spécialistes de ces disciplines sont grandement attribuables au contexte économique actuel qui réduit les possibilités d'emploi pour la plupart des jeunes diplômés¹¹³. C'est pourquoi, malgré le manque d'ouverture de postes dans la fonction publique - un employeur traditionnel des spécialistes des sciences sociales -, comme dans les autres secteurs économiques, la situation pourrait n'être pas aussi dramatique pour les sciences sociales que certains le pensent.

Cette réserve étant considérée, il demeure que, depuis quelques années, notre société connaît des mutations décisives qui se répercutent dans le monde du travail et dans la nature même des emplois offerts. Pensons seulement aux changements technologiques actuels ou aux nouvelles idées économiques en vogue qui promeuvent l'entrepreneuriat avec plus de vigueur qu'auparavant. Ces changements ont évidemment des effets importants sur le monde socioéconomique et suscitent de nouvelles exigences que sont en mesure de combler les spécialistes des sciences sociales.

Du reste, ces constatations ne datent pas d'hier. Dès le début des années quatre-vingts, partout en Amérique du Nord, plusieurs ont pris conscience que le marché de l'emploi changeait beaucoup pour les diplômés de sciences sociales. C'est à cette époque, par exemple, qu'aux États-Unis l'industrie a commencé à se pencher sur des sujets tels que « les changements sociaux, les réactions de la communauté, l'évaluation des risques, le comportement des consommateurs »¹¹⁴, ce qui eut un effet bénéfique sur l'embauche des spécialistes des sciences sociales. Ce nouvel attrait pour les diplômés de ces champs d'étude ne manqua pas d'intéresser certains analystes de l'arrimage entre le monde du travail et les universités. Selon les travaux de Judith Maxwell et de Stéphanie Currie, l'entreprise privée peut trouver un grand intérêt à employer des « diplômés en

¹¹³ Robert C. Allen, *L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation: Données statistiques récentes*, 1998, voir entre autres les p. 10 et 14 ainsi que les tableaux 9 et 10.

¹¹⁴ Constance Holden, « Social Scientists Make Case to Congress », *Science*, 4 octobre 1985, p. 47, cité dans: Conseil de la science et de la technologie; *Avis: L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise*. Québec, Le Conseil, 1986, p. 16-17.

arts libéraux possédant une vaste culture, des aptitudes pour la communication et des notions de base sur l'utilisation de l'ordinateur »¹¹⁵.

De plus, selon le Conseil supérieur de l'éducation, la formation acquise par les diplômés en sciences sociales rend ceux-ci remarquablement polyvalents et particulièrement habiles à exécuter de nombreuses tâches, à assumer plusieurs responsabilités. Ces jeunes travailleurs seraient donc « particulièrement précieux dans un contexte de réduction de personnel et d'augmentation de la charge de travail des individus. »¹¹⁶

Enfin, selon le Conseil de la science et de la technologie, « l'internationalisation des marchés pose constamment de nouveaux défis à toutes les entreprises, même petites. La connaissance des langues, de la géographie et des diverses cultures, une plus grande aptitude à communiquer avec un monde différent, la capacité d'analyser de grands ensembles deviennent alors des instruments importants de développement. Dans ces conditions, bien des disciplines, considérées comme trop générales pour des entreprises enfermées dans une activité spécialisée, peuvent maintenant être la source d'une force nouvelle. »¹¹⁷

Malgré ces propos rassurants, il semble exister un problème persistant de méconnaissance du potentiel des diplômés des sciences sociales, problème que le milieu universitaire devrait se hâter de résoudre. Il y a plus de dix ans, le Conseil de la science et de la technologie notait que la spécialisation et le contexte de formation hautement disciplinaire en sciences sociales occultait vraisemblablement la réalité d'autres marchés d'emploi que l'enseignement ou la recherche¹¹⁸. La méconnaissance de la valeur des sciences sociales n'est donc pas seulement imputable à un manque de volonté ou à des préjugés avoués. Il importe, en conséquence, de reconsidérer la question des contacts entre les sciences sociales et les divers milieux où celles-ci sont susceptibles d'intervenir¹¹⁹. On pourrait, par exemple, veiller à l'acquisition, par les étudiants, de compétences complémentaires susceptibles d'intéresser les employeurs éventuels. Ces ajouts pourraient prendre la forme de stages ou de travaux pratiques ayant pour objets des problématiques touchant le secteur privé, les groupes communautaires, etc.

Il apparaît important de valoriser les compétences développées dans les programmes de formation universitaire en sciences sociales, susceptibles de contribuer à la vie de plusieurs organisations, publiques, communautaires ou privées. Il est tout aussi important de maximiser les contacts entre le monde universitaire des sciences sociales et les autres sphères de la société. La formation en sciences sociales, tant au premier qu'au second cycle devrait intégrer des activités, des cours, des séminaires, des travaux pratiques, des stages ou autres, qui favorisent ces contacts et qui initient l'étudiant à la réalité extra-universitaire, qui ouvrent ses horizons et lui permettent d'identifier les compétences complémentaires qu'il doit acquérir pour oeuvrer dans ces autres secteurs, tout en démontrant son potentiel et ses compétences propres aux organisations concernées. En science politique, par exemple, à l'Université de Sherbrooke, et en sciences du loisir à l'UQTR on a

¹¹⁵ Judith Maxwell et Stéphanie Currie, *Ensemble vers l'avenir. La collaboration entreprises-universités au Canada*, Montréal, Forum Entreprises-Universités, 1984, p. 80. cité dans Conseil supérieur de l'éducation, *L'enseignement et la recherche... op. cit.*, p.1, note 5.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁷ Conseil de la Science et de la Technologie, *op. cit.*, p. 17.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 22-35. Le Conseil notait que la concurrence entre les départements et l'autonomie départementale menait à des excès dans le confinement de la formation à l'intérieur de la discipline.

¹¹⁹ Le Conseil des universités s'est également penché sur cette question. Voir, entre autres, Conseil des universités, [Rapport Maheu], *op. cit.*, p.10-11 et 32.

indiqué à la Commission que des activités de formation dans le milieu d'emploi semblait favoriser l'insertion de leurs diplômés dans le marché du travail.

En outre, l'intégration d'activités visant l'acquisition d'habiletés complémentaires à celles qui sont directement issues du savoir des sciences sociales, favorise également le placement des diplômés et le transfert du potentiel des spécialistes des sciences sociales vers toutes les sphères de la société. Elle maximise également leur adaptation à l'évolution technologique rapide que l'on connaît actuellement. On pense, par exemple, à des cours de langues, de rédaction technique, d'informatique, de communication ou de gestion.

Dans un cas comme dans l'autre, l'intégration d'activités favorisant les contacts avec les milieux ou l'acquisition d'habiletés complémentaires ne demande pas nécessairement la création de cours de trois crédits, bien qu'elle n'exclue pas cette possibilité. Ces activités peuvent faire l'objet, par exemple, de travaux pratiques ou de séminaires.

Recommandation 5

La Commission incite les établissements universitaires à développer des activités qui familiarisent les étudiants avec la pratique et facilitent l'intégration au marché de l'emploi en leur permettant de faire valoir leurs compétences. Les établissements sont également invités à favoriser l'acquisition de compétences non disciplinaires complémentaires à la discipline première d'un programme donné. Ces mesures pourront être prises au moment des révisions périodiques des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs en sciences sociales.

Facilitation des mécanismes d'échanges interuniversitaires d'étudiants et de professeurs

Depuis plus de trente ans, des efforts considérables ont été consentis au Québec - avec un net recul au cours des dernières années - pour mettre sur pied une communauté d'universités permettant à la fois une large accessibilité (géographique et économique) et une qualité d'enseignement et de recherche. Cependant, chacune des universités québécoises a tendance à fonctionner sur le mode de l'autosuffisance, en dépit des ressources que peut fournir l'ensemble des établissements. Selon certains, il serait actuellement plus facile de faire un stage à la Sorbonne que de suivre deux cours de cycle supérieur dans une université québécoise concurrente.

Comme plusieurs l'ont fait durant toute la durée des travaux de la CUP, de nombreux membres de la présente sous-commission ont mentionné que les mécanismes et les procédures dont dépendent les échanges interuniversitaires d'étudiants et de professeurs restent complexes et lourds. La question des conséquences financières et des équivalences académiques reste délicate. La concertation et les collaborations à l'échelle du réseau universitaire dépendent toutefois en partie d'ententes en ces domaines et de la simplification des procédures. La résolution des problèmes de cet ordre permettrait, par exemple, d'implanter des cours communs au premier cycle ou des séminaires interuniversitaires aux cycles supérieurs dans des programmes apparentés. Les membres de la sous-commission souhaitent que se développe davantage cette forme de concertation en sciences sociales. La collaboration interinstitutionnelle, pourrait prendre

plusieurs formes, mais, peu importe les moyens qui seront préconisés, la circulation des étudiants et des professeurs entre les établissements devra être facilitée.

La possibilité de suivre des cours dans les autres départements (existante pour le moment, mais relativement limitée) permettrait d'éviter aux étudiants de suivre des cours moins pertinents dans le cursus de leur formation, comme c'est parfois le cas lorsque l'offre de cours ne satisfait pas les visées des étudiants. Le fait de pouvoir recevoir une partie de sa formation ailleurs pourrait aussi favoriser la création de liens entre spécialistes au-delà de la compétition interinstitutionnelle. Enfin, la possibilité de s'inscrire dans des cours à l'extérieur forcera une certaine surveillance informelle du niveau de formation des étudiants et pourrait résulter en une amélioration générale de la formation en science sociale.

Recommandation 6

La Commission recommande de favoriser la mobilité étudiante entre établissements, particulièrement aux cycles supérieurs, de sorte que la possibilité de suivre des cours ou des séminaires ailleurs que dans l'université d'attache soit non seulement acceptée mais encouragée par tous les établissements. Ceux-ci veilleront à concrétiser ces échanges en assouplissant les procédures et l'évaluation des équivalences.

Recommandation 7

La Commission recommande de favoriser la mobilité des professeurs par le biais d'échanges institutionnels qui se concrétiseraient en instaurant les passerelles et procédures nécessaires ou en assouplissant les procédures déjà existantes. Les universités conviendront en outre de modalités de reconnaissance dans leur établissement du travail effectué par ces professeurs et elles établiront des ententes financières interinstitutionnelles qui reconnaîtront cette contribution.

Le contexte actuel est caractérisé par la diminution des ressources. De façon générale, cette situation devrait entraîner un accroissement de la mobilité des personnes. Dans plusieurs secteurs, les professeurs se sont déjà rencontrés pour discuter des problématiques de leur discipline et on songe à constituer des comités permanents des directeurs des départements. Ces comités seraient à la base des échanges interuniversitaires. Ils permettraient de centraliser l'information sur les programmes et d'envisager l'évolution des ressources et de l'expertise disponible dans l'ensemble du réseau universitaire québécois. Afin de réunir le plus de personnes possible et d'épargner des frais de déplacement pour les universités des régions périphériques, les comités pourraient profiter de la tenue d'événements d'envergure nationale (ACFAS, Congrès des Sociétés savantes, etc.).

Les comités de directeurs devraient faire le point sur l'évolution de leur domaine, sur les plans disciplinaire et professionnel, et ils devraient chercher à maximiser la concertation universitaire à tous les cycles en diffusant l'information sur les ressources, les cours et les séminaires de l'ensemble des départements aux cycles supérieurs. L'offre conjointe d'un cours de premier

cycle, qui est offert en alternance dans chacun des départements montréalais de sociologie, est un autre exemple de concertation qu'il faut suivre et renforcer dans l'ensemble des universités.

Les étudiants inscrits aux cycles supérieurs devraient être officiellement informés des ressources et des cours offerts par les autres universités dans leur domaine. Ces informations permettraient aux étudiants de suivre des cours ou des séminaires à l'extérieur de leur département, ou même de bénéficier d'une cosupervision interuniversitaire de leurs travaux, mémoire et thèse. Pour ce faire, il apparaît nécessaire de centraliser et de réviser périodiquement cette information avec l'aide de toutes les unités concernées. La création d'un site web à cette fin semble une excellente solution et un outil à privilégier.

Recommandation 8

La Commission recommande aux unités académiques de favoriser la constitution de comités de directeurs de départements ou de modules de sciences sociales dans toutes les disciplines traitées dans le présent rapport, afin de faciliter la concertation interuniversitaire et d'assurer la qualité de l'offre dans chaque secteur à l'échelle du Québec. La Commission convoquera une première réunion au printemps 2000 pour lancer ces activités.

Baisse des effectifs étudiants dans les certificats

Au cours de ses travaux, la CUP a constaté dans plusieurs secteurs un certain fléchissement de la fréquentation des programmes de certificat¹²⁰. Il y a tout lieu de croire que ces formations courtes conçues pour répondre à divers besoins spécifiques méritent un examen attentif. C'est le cas dans la plupart des secteurs traités dans ce rapport (voir les sections 1.4, 2.4, 3.4, 4.4, 5.4). Le taux de variation des inscriptions entre 1992 et 1998 est de fait fortement négatif, particulièrement en science politique, en sociologie et en sciences sociales. Ces programmes devront faire l'objet d'un examen approfondi afin que soient faits les ajustements qui s'imposent dans l'offre de ce type de formation universitaire par ailleurs pertinente.

Recommandation 9

La Commission recommande aux établissements concernés d'examiner les certificats dont les inscriptions ont fortement chuté et de faire rapport à la CREPUQ au printemps 2000.

¹²⁰ Voir par exemple les rapports no.10, no.13, no.19, no.21.

Formation en études féministes

Beaucoup d'efforts ont été consacrés dans un passé récent à la prise en compte des rapports sociaux de sexe, dans l'enseignement et la recherche, par des féministes présentes dans les différentes universités. Le champ des études féministes est composé de regroupements de recherche qui témoignent d'une concertation très engagée et avancée au plan de la mise en commun des ressources sur l'ensemble du territoire. Le Réseau des études féministes universitaires du Québec (REFUQ) rassemble les professeurs et chercheurs qui travaillent au sein de plusieurs unités de recherche: la Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes, de l'Université Laval, le Centre de recherche et d'enseignement sur les femmes (MCRTW) de l'Université McGill, l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) de l'Université du Québec à Montréal, le Groupe pluridisciplinaire en études féministes de l'Université de Montréal et le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) de l'Université Laval.

Toutefois, plusieurs obstacles gênent encore l'épanouissement de la formation dans ce domaine, qui ne compte toujours pas de programme complet et structuré aux études supérieures. La perspective féministe n'est couverte que très partiellement par les disciplines traditionnelles et en certains lieux, on viserait à réduire le nombre de cours dans le domaine. C'est pourquoi des programmes spécifiques s'avèrent nécessaires pour servir les thèmes qui ont émergé de la recherche sur les femmes. La structure des études féministes est en mutation et les ressources matérielles et humaines sont loin d'être acquises pour l'avenir. Par exemple, le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe de l'Université Laval n'a pas de structure départementale traditionnelle. On se consacre actuellement à préserver les acquis. C'est à des individus qu'on doit les pôles de renforcement dans les institutions, pôles qui se fragilisent lorsque ces personnes quittent l'enseignement et la recherche. Les études féministes, à la marge des disciplines dominantes, doivent encore lutter et justifier leur pertinence, ce qui les rend plus vulnérables encore, de là l'importance réitérée de la collaboration des départements. Actuellement quatre universités offrent une formation de premier cycle spécialisée en études féministes et une dont les admissions au certificat et à la mineure sont suspendues. Aux cycles supérieurs, il n'y a qu'un diplôme de second cycle et deux concentrations. Il appert donc qu'il faille envisager la création de formations plus spécialisées et favoriser une meilleure visibilité de ce champ dans la formation universitaire. La recommandation qui suit a pour but de parvenir à ces fins.

RECOMMANDATION 10

La Commission recommande que les établissements universitaires s'assurent que la perspective féministe soit mieux répartie dans l'ensemble des disciplines;

et que ceux qui offrent des programmes ou des concentrations dans ce domaine évaluent la pertinence d'implanter une maîtrise interuniversitaire en études féministes.

Bibliographie

- Allen, Robert C., *L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation: Données statistiques récentes* (<http://www.sshrc.ca>), 1998.
- Audet, Marc, *Qu'advient-il des diplômés des universités? La promotion de 1995*, Québec, Les publications du Québec, 1998.
- Bernard, Jean-Paul, « La contribution de l'histoire à l'étude des sciences sociales », *Le rôle de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales au Canada français*, Montréal, Université de Montréal: Faculté des sciences sociales économiques et politiques, 1964.
- Bouchard, Lucien, « Pour une meilleure compréhension de notre société », allocution publiée dans: Institut de recherches politiques. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Secrétariat d'État; *Vers l'an 2000: Le pari des sciences humaines*, 12 janvier 1989, Ottawa, Halifax, L'Institut, 1989.
- Bureau de la planification, Université du Québec, *Les formations transdisciplinaires*, 1998.
- Cabin, Philippe, « La cuisine du consultant », *Sciences humaines*, no 25 (Hors série), juin-juillet 1999.
- Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec [Commission Parent], vol. 2, Québec, 1964.
- Conseil de la science et de la technologie, *Pour une politique québécoise de l'innovation*, 1997.
- Conseil de la Science et de la Technologie; *Avis: L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise*. Québec, Le Conseil, 1986.
- Conseil de recherches en sciences humaines, « Un bond en avant pour la recherche en sciences humaines », <http://www.sshrc.ca>, 16 février 1999.
- Conseil des collèges, *Les projets d'orientation des concentrations - Sciences humaines - Sciences de la nature : Avis [no 86-65] au ministre de l'Enseignement supérieur et de la science*, Québec, Le Conseil, 1986.
- Conseil des universités, *Le secteur des sciences sociales: voies de développement et cibles d'action Avis au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Avis 89.14*, Sainte-Foy, Le Conseil, 1990.
- Conseil des universités, [Rapport Maheu] *Étude sectorielle en sciences sociale. Rapport final*, Sainte-Foy, Le Conseil, 1989.
- Conseil supérieur de l'éducation, *L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système. Avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science*, Québec, Le Conseil, 1987.
- Conseil supérieur de l'éducation, *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager. Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation*, 1997.
- CREPUQ, *Quelques données et indicateurs significatifs sur le système universitaire québécois*, janvier 1999.

- CREPUQ. (1996). *Caractéristiques et rémunération des professeurs de carrière des universités québécoises, Rapport de l'enquête sur le personnel enseignant, année 1996/1997*, Montréal: CREPUQ.
- Falardeau, Jean-Charles, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964.
- Faucher, Albert, « La recherche en sciences sociales au Québec: sa condition universitaire », *Les sciences sociales au Canada. Deux études*, Ottawa, Conseil canadien de recherche en sciences sociales, 1968.
- Fournier, Marcel, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et Sociétés*, V, 1, 1973.
- Hall, Henry F., *The Georgian Spirit: the Story of Sir George Williams University*, Montréal, George Mikan and Son, 1966.
- Heurteux, Michel, « Psycho, socio: quel avenir pour les étudiants? », *Le Monde de l'Éducation*, no 118, juillet-août 1985.
- Holden, Constance, « Social Scientists Make Case to Congress », *Science*, 4 octobre 1985.
- Institut de recherches et d'études féministes (IREP), *Rapport d'activités 1998-1999*, 1999.
- Leclerc, Michel, *La science politique au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1982.
- Maxwell, Judith, et Stéphanie Currie, *Ensemble vers l'avenir. La collaboration entreprises-universités au Canada*, Montréal, Forum Entreprises-Universités, 1984.
- MEQ, Gouvernement du Québec, *L'université devant l'avenir*, MEQ, Québec, 1998.
- MEQ, Gouvernement du Québec, *Indicateurs de l'activité universitaire*, édition 1995, Direction générale des affaires universitaires et scientifiques, MEQ, Québec, 1996.
- Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), *Les politiques d'enseignement supérieur des années 80*, Paris, O.C.D.E., 1983.
- Renaud, Marc, présentation à la 30e conférence Sorokin, <http://www.sshrc.ca>, février 1999.
- Rocher, Guy et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec*, tome 1, Montréal, PUM, 1984.
- Rocher, Guy, « L'institutionnalisation universitaire de la sociologie québécoise francophone: entre le passé et l'avenir », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998.
- Sociologie et sociétés, numéro sur l'épistémologie des sciences sociales (le problème des disciplines), vol. 31, no.1, printemps 1999.
- Sociologie et sociétés, *Le second souffle de la sociologie*, vol. 30, no.1, printemps 1998.
- Trigger, Bruce G., « Loaves and Fishes: Sustaining Anthropology at McGill », *Culture*, XVII (1/2). 1997.
- United Nations Educational Scientific and Cultural Organization, (UNESCO), *L'enseignement supérieur au XXIe siècle: Vision et action (Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur, Paris, 5-9 octobre 1998)*, Paris, UNESCO, 1998.

Université de Montréal, *Transformer les sciences sociales*, Rapport du Groupe d'étude sectoriel en sciences sociales au Comité de planification de l'Université de Montréal, <http://www.bci.umontreal.ca/planif/index.htm>, février 1998.

Université du Québec à Montréal, « Le département de sociologie », *Cahiers de recherche sociologique*, no 30, 1998.

Université Laval, *Un projet de réforme pour l'Université Laval*, Rapport (Roy) préparé pour le Conseil de l'Université par le Comité de développement et de planification de l'enseignement de la recherche, Québec, P.U.L., 1968.

Valade, B., « Le 'sujet' de l'interdisciplinarité », *Sociologie et sociétés*, 31, 1, 1999.

ANNEXE 1

Composition de la Commission des universités sur les programmes

Gervais, Michel	Président de la Commission des universités sur les programmes
Bachand, Jacques	Directeur, Service des études de 1 ^{er} cycle, Université du Québec
Brousseau, Diane	Agente de secrétariat, Université Laval
Cournoyer, Alain	Étudiant, doctorat en génie physique, École Polytechnique
de Takacsy, Nick	Vice-principal adjoint à l'enseignement, Université McGill
Deveault, Roger	Adjoint au directeur des études de 1er cycle, Faculté d'administration, Université de Sherbrooke
Gendreau, Louis	Directeur de l'enseignement et de la recherche universitaire, ministère de l'Éducation du Québec
Godbout, Claude	Vice-recteur aux affaires académiques et étudiantes, Université Laval
Habib, Henri	Directeur, Département des sciences politiques, Université Concordia
Harvey, Michel	Ingénieur conseil et Président, ISOCO Construction inc., Chicoutimi
Johnston, Sam	Étudiante, premier cycle, histoire et études russes et slaves, Université McGill
Laforest, Mario	Doyen, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke
Lamoureux, André	Chargé de cours, Département des relations industrielles, Faculté d'Éducation permanente, Université de Montréal
Montplaisir, Serge	Professeur, Département de microbiologie et d'immunologie, Université de Montréal
Poissant, Louise	Professeure, Département d'arts visuels, Université du Québec à Montréal
Raymond, Louis	Professeur en systèmes d'information, Département des sciences de la gestion et de l'économie, Université du Québec à Trois-Rivières
Séguin, René	Étudiant au certificat en Gestion du commerce de détail et de Distribution

Secrétariat permanent

Dusseault-Letoche, Louise	Secrétaire générale
Carreau, Isabelle	Chargée de recherche
Dussault, Louis	Chargé de recherche
Drolet, Réjean	Chargé de recherche
Lacombe, Alain	Chargé de recherche
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche
Robichaud, François	Chargé de recherche

ANNEXE 2

Composition de la sous-commission sur les sciences sociales (#16b)

Habib, Henri	Président de la sous-commission Membre de la CUP
Boisjoly, Johanne	Directrice, Département des sciences humaines UQAR
Boismenu, Gérard	Professeur, Département de science politique Université de Montréal
Chorney, Harold	Professeur, Département de science politique Université Concordia
Desjardins, Pauline	Membre étudiante Université de Montréal
Desruisseaux, Jean-Claude	Professeur, Département d'éducation UQAH
Drouilly, Pierre	Directeur, Département de sociologie UQAM
Giroux, Dalie	Membre étudiante UQAM
Guay, Jean-Herman	Professeur, Département d'histoire et sciences politiques Université de Sherbrooke
Guay, Louis	Professeur, Département de sociologie Université Laval
Hentsch, Thierry	Directeur, Département de science politique UQAM
Howes, David	Directeur, Département de sociologie et d'anthropologie Université Concordia
Kriber, Janine (substitut)	Professeure, Département de science politique Université Concordia
Lamoureux, Diane	Professeure, Département de science politique Université Laval
Maillé, Chantal	Directrice, <i>Women's Studies Prog.</i> , déléguée du REFUQ Université Concordia
Morency, Marc-André	Professeur, Département des sciences humaines UQAC

Myhul, Ivan	Professeur, Département de science politique Université Bishop's
Noble, Paul	Professeur, Département de science politique Université McGill
Pronovost, Gilles	Directeur, Module de récréologie UQTR
Rinfret-Raynor, Maryse	Vice-doyenne aux études, Faculté des arts et des sciences Université de Montréal
Rousseau, Jérôme	Professeur, Département d'anthropologie Université McGill
Tremblay, Marc-Adélar	Membre externe
Gervais, Michel	Président Commission des universités sur les programmes
Dusseault-Letocha, Louise	Secrétaire générale Commission des universités sur les programmes
Pascale Ouellet	Chargé de recherche Commission des universités sur les programmes
Marchand, Nicolas	Chargé de recherche Commission des universités sur les programmes
Robichaud, François	Chargé de recherche Commission des universités sur les programmes

ANNEXE 3

Liste des programmes couverts par la sous-commission sur les sciences sociales de la CUP (#16b)

La liste suivante est le répertoire des programmes recensés par la sous-commission. Le tableau 1 (introduction) présente la répartition institutionnelle par secteur. Les tableaux 1.1, 2.1, 3.1, 4.1, 6.1 et 7.1, fournissent le détail de la programmation par secteur.

Dénombrement des programmes

Le dénombrement des programmes s'appuie nécessairement sur quelques règles plus ou moins arbitraires, vu la grande variabilité des définitions d'un établissement à l'autre. Dans notre recensement, les programmes bidisciplinaires dont les responsabilités sont partagées (ex.: *honours* en sociologie et en anthropologie) et les programmes conjoints entre deux universités sont comptés comme 1/2 programme dans chaque discipline, afin de ne pas dédoubler indûment le total de programmes. À McGill, plusieurs départements offrent la possibilité de suivre un *Joint Honours* qui combine plusieurs disciplines. Les *Joint Honours* valent un programme dans la liste qui suit. Les programmes offerts en extension dans un autre établissement sont comptés avec l'établissement d'attache du programme. De plus, on consultera le texte de chaque section pour une présentation du cheminement *multitrack* au premier cycle (B.A.) à l'Université McGill, qui permet plusieurs combinaisons de majeures et mineures.

PROGRAMMES DE SCIENCE POLITIQUE (N=47)

Bishop's (n=6)	Minor in Political Studies Minor in International Studies Minor in Public Policy and Public Administration Major in Political Economy Major in Political Studies Honours in Political Studies
Concordia (n=5)	Minor in Political Science Major in Political Science Specialization in Political Science Honours in Political Science Master of Public Policy and Public Administration
Laval (n=7)	Mineure ou certificat en science politique Majeure ou diplôme en science politique Baccalauréat en science politique Maîtrise en science politique (mémoire ou cours) Maîtrise en relations internationales Maîtrise en analyse de politiques Doctorat en science politique
McGill (n=13)	Minor in Political Science Minor in Political Science (Canada/Quebec) Minor in Comparative Politics

	Minor in International Relations Minor in Political Economy Minor in Politics, Law and Society Minor in Political Science (South Asia) Major in Political Science Honours in Political Science Joint Major (plusieurs possibilités dans le cheminement <i>multitrack</i>) Joint Honours (Anthropology & Political Science; Political Science & Sociology; Political Science & Middle East Studies) Master in Political Science Ph.D. in Political Science
Montréal (n=7)	Mineure en science politique Majeure en science politique Baccalauréat spécialisé en science politique Baccalauréat bidisciplinaire en communication et politique Baccalauréat bidisciplinaire en économie et politique Maîtrise en science politique Doctorat en science politique
Sherbrooke (n=2)	Certificat de relations internationales (1 ^{er} cycle) Certificat d'études politiques (1 ^{er} cycle) <i>Baccalauréat multidisciplinaire (cheminement en politique appliquée)</i>
UQAC (n=2)	Mineure en sciences politiques Majeure en sciences politiques
UQAM (n=5)	Certificat en administration des services publics Certificat en gestion des services municipaux Baccalauréat en sciences politiques Maîtrise en sciences politiques Doctorat en sciences politiques

PROGRAMMES EN SOCIOLOGIE, SCIENCES SOCIALES, ETUDES ET DEVELOPPEMENT REGIONAL, ET AUTRES PROGRAMMES APPARENTES (N=53,5)

Bishop's (n=4)	Minor in Sociology Major in Sociology Divisional Major in Social Sciences Honours in Sociology
Concordia (n=14,5)	Minor in Sociology Major in Sociology Specialization in Sociology Honours in Sociology 1/2 Specialization in Sociology and Anthropology Master in Sociology Certificat en Science and Human Affairs

	Major in Science and Human Affairs Specialization in Science and Human Affairs
	Certificat en service communautaire Certificat en éducation familiale Minor in Human Relations (automne 1998; auparavant Applied Social Sciences) Major in Human Relations (automne 1998; idem) Specialization in Human Relations (automne 1998; idem) Master in Human System Intervention (idem)
Laval (n=5)	Mineure ou certificat en sociologie Majeure en sociologie Baccalauréat en sociologie Maîtrise en sociologie Doctorat en sociologie
McGill (n=7)	Minor in Social Studies of Medicine Major in Sociology Honours in Sociology Joint Honours (History and Sociology; East Asian Studies and Sociology; Economics and Sociology; Jewish Studies and Sociology; Anthropology and Sociology; Political Science and Sociology) Master in Sociology (thesis and non thesis) M A Soc of Medicine (non thesis) Ph D in Sociology
Montréal (n=5)	Mineure en sociologie Majeure en sociologie Baccalauréat spécialisé en sociologie (dont un cheminement en études des populations) Maîtrise en sociologie Doctorat en sociologie
UQAC (n=4,5)	Mineure en sociologie (automne 1999; suite à restructuration d'un baccalauréat en sciences sociales) Majeure en sociologie (automne 1999; idem) Programme court d'études supérieures en études régionales Maîtrise en études régionales 1/2 Doctorat en développement régional (conjoint avec l'UQAR)
UQAH (n=1)	Baccalauréat en sciences sociales
UQAM (n=6)	Certificat en immigration et relations interethniques Certificat en sciences sociales Baccalauréat en sociologie Baccalauréat en science, technologie et société Maîtrise en sociologie Doctorat en sociologie

UQAR (n=3,5)	Certificat en développement des communautés rurales Baccalauréat en sociologie Maîtrise en développement régional 1/2 Doctorat en développement régional (conjoint avec l'UQAC)
UQAT (n=1)	Baccalauréat avec majeure en développement local et régional et mineure en intervention auprès des groupes et en gestion <i>Maîtrise en développement régional (en extension de l'UQAR)</i>
UQTR (n=1)	Baccalauréat en sciences sociales (automne 1999)
TÉLUQ (n=1)	Certificat en sciences sociales (1 ^{er} cycle)

PROGRAMMES EN ANTHROPOLOGIE ET EN ETHNOLOGIE (N=30,5)

Bishop's (n=1)	Minor in Anthropology
Concordia (n=6,5)	Minor in Anthropology Major in Community and Ethnic Studies Major in Anthropology Specialization in Anthropology Honours in Anthropology 1/2 Specialization in Sociology and Anthropology Master of Social and Cultural Anthropology
Laval (n=10)	Mineure ou certificat en anthropologie Majeure ou diplôme en anthropologie Baccalauréat en anthropologie Maîtrise en anthropologie (rech. et rech en milieu de travail) Doctorat en anthropologie Mineure ou certificat en ethnologie du Québec Majeure ou diplôme en ethnologie du Québec Baccalauréat en ethnologie du Québec Maîtrise en ethnologie des francophones en Amérique du Nord Doctorat en ethnologie des francophones en Amérique du Nord
McGill (n=7)	Minor in Anthropology Major in Anthropology Honours in Anthropology Joint Honours (Anthropology and Middle East Studies; Anthropology and Religious Studies; Anthropology and Geography; Anthropology and History; Anthropology and Sociology; Anthropology and Linguistics; Anthropology and Philosophy; Anthropology and English; Anthropology and Classics; Anthropology and Art History; Anthropology and Economy; Anthropology and Political Science) Master in Anthropology Master in Medical Anthropology (avec mémoire, thèse, ou spéciale)

	Ph D in Anthropology
Montréal (n=6)	Mineure en anthropologie Majeure en anthropologie Baccalauréat spécialisé en anthropologie Baccalauréat bidisciplinaire en études est-asiatiques et anthropologie Maîtrise en anthropologie Doctorat en anthropologie

PROGRAMMES DE RECREOLOGIE ET EN SCIENCE DU LOISIR (N=8)

Concordia (n=4)	Certificate in Outdoor Education (1 ^{er} cycle) Major in Leisure Studies Specialization in Leisure Studies Specialization in Therapeutic Recreation
Montréal (n=1)	Certificat en récréation (1 ^{er} cycle)
UQAC	<i>Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure (traité dans le rapport sur l'éducation physique)</i>
UQTR (n=3)	Baccalauréat en récréologie D.E.S.S. en loisir, santé et bien-être Maîtrise en sciences du loisir

PROGRAMMES EN CRIMINOLOGIE (N=7)

Montréal (n=7)	Certificat en criminologie (1 ^{er} cycle) Mineure en criminologie Majeure en criminologie Baccalauréat spécialisé en criminologie Baccalauréat en sécurité et police Maîtrise en criminologie Doctorat en criminologie
----------------	---

PROGRAMMES EN ETUDES FEMINISTES (N=10)

Bishop's (n=2)	Minor or Diploma in Women's Studies Major in Women's Studies
Concordia (n=3)	Certificate / Minor in Women's Studies Major in Women's Studies Specialization in Women's Studies
Laval (n=1)	Diplôme en études féministes (2 ^{ème} cycle)

McGill (n=3)	Minor in Women's studies Major in Women's Studies Joint Honours (English and Women's Studies)
UQAM (n=1)	Mineure pluridisciplinaire en études féministes <i>Concentration de premier cycle</i> <i>Concentration de deuxième cycle</i>

PROG. D'ETUDES CULTURELLES ET ETHNIQUES (N=22)

Laval (n=1)	Mineure ou certificat en études autochtones
McGill (n=20)	Minor in Canadian Studies Minor in Canadian Ethnic Studies Minor in Quebec Studies Minor in North American Studies Minor in Latin American & Caribbean Studies Minor in Middle Eastern Studies Minor in Humanistic Studies Major in African Studies Major in Canadian Studies Major in Quebec Studies Major in North American Studies Major in Latin American & Caribbean Studies Major in Middle Eastern Studies Major in Humanistic Studies Honours in African Studies Honours in Latin American & Caribbean Studies Honours in Middle Eastern Studies Joint Honours (Middle-East Studies) Master in East Asian Studies Ph D in East Asian Studies
Montréal (n=1)	Mineure en études latino-américaines

ANNEXE 4

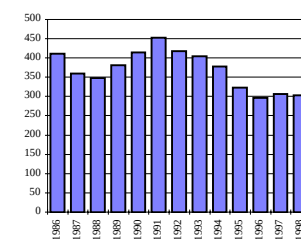
Données sur les inscriptions totales, les nouvelles inscriptions et les diplômes attribués

Les tableaux qui suivent présentent les données tirées du système de recensement des effectifs étudiants (RECU) du MEQ qui ont été compilées au Secrétariat de la CUP pour le présent rapport. Elles sont présentées par secteurs et par cycles. Les inscriptions et les nouvelles inscriptions correspondent au trimestre d'automne. Le nombre de diplômes attribués couvre l'année civile. Les figures des sections 1.3 à 7.3 du rapport se fondent sur ces données. Certains programmes du répertoire des programmes recensés ne figurent pas dans la banque du RECU et dans cette annexe parce qu'ils sont trop récents, parce que leurs admissions sont suspendues, ou parce qu'ils sont fusionnés avec un autre programme. Les tableaux sur les baccalauréats incluent les données des majeures, *spécialization*, *honours* et baccalauréats spécialisés.

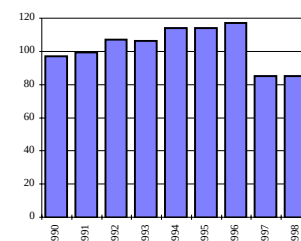
Annexe 4.1 Données sur les certificats et mineures en science politique dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

	Bishop's Minor	Concordia Minor	Laval Min. ou cert.	UdeM Mineure	Sherbrooke rel. int.	Sherbrooke études pol.	UQAM Gest. serv. mun.	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)								
1986	3	62	249	42			55	411
1987	8	68	176	36			70	358
1988	8	67	165	44			64	348
1989	11	78	171	55			66	381
1990	16	93	179	60			65	413
1991	15	96	178	73		23	67	452
1992	14	94	149	81		9	70	417
1993	16	92	134	62		29	71	404
1994	20	80	113	66		24	74	377
1995	20	56	116	53		19	58	322
1996	18	46	76	64	15	15	61	295
1997	14	63	71	65	21	16	55	305
1998	26	54	72	83	12	12	43	302
DIPLÔMES DÉCERNÉS								
1990	5	26	24	23			19	97
1991	7	34	20	28		3	7	99
1992	8	29	16	32		9	13	107
1993	8	25	22	33		7	11	106
1994	6	20	18	31		18	21	114
1995	12	21	13	29		13	26	114
1996	6	29	18	31		13	20	117
1997	7	13	19	23	8	4	11	85
1998	6	17	9	23	9	5	16	85
NOUVELLES INSCRIPTIONS								
1992	3	23	139	69		14	33	281
1993	0	17	121	42		33	35	248
1994	2	17	92	55		31	28	225
1995	3	13	95	25		21	28	185
1996	1	12	71	49	15	24	35	207
1997	0	11	61	58	26	17	25	198
1998	7	6	64	57	12	7	22	175

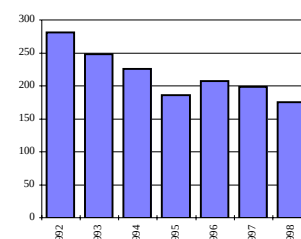
**Certificat et mineure en science politique
- inscriptions totales**



**Certificat et mineure en science politique -
diplômes décernés**

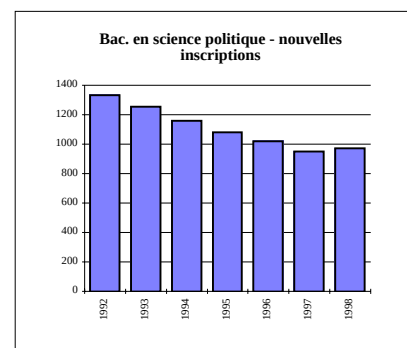
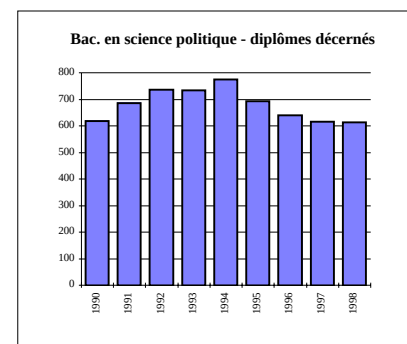
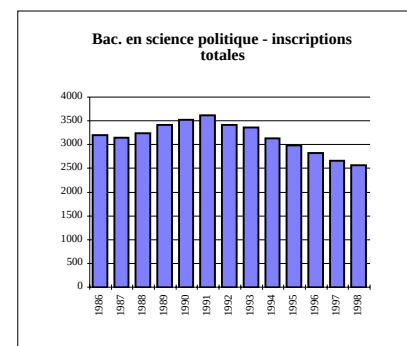


**Certificat et mineure en science politique -
nouvelles inscriptions**



Annexe 4.2 Données sur les baccalauréats en science politique dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UQAC	UQAM	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)								
1986	61	910	533	643	372	30	639	3188
1987	89	924	443	653	367	44	620	3140
1988	95	1027	441	650	388	45	588	3234
1989	121	1164	489	634	384	45	572	3409
1990	130	1220	509	608	374	46	628	3515
1991	119	1254	499	606	362	42	728	3610
1992	117	1132	473	548	357	50	731	3408
1993	131	1079	447	555	343	56	748	3359
1994	117	1037	368	486	321	62	727	3118
1995	110	962	355	482	282	61	721	2973
1996	86	940	358	423	272	59	682	2820
1997	72	916	331	392	278	47	612	2648
1998	85	933	316	441	270	34	485	2564
DIPLÔMES DÉCERNÉS								
1990	22	183	72	177	73	<i>n.d.</i>	91	618
1991	29	211	85	176	67		117	685
1992	34	257	84	188	75		97	735
1993	34	241	104	162	85		107	733
1994	26	232	91	189	78		158	774
1995	37	199	86	165	79		125	691
1996	37	189	69	158	57		129	639
1997	28	184	75	143	58		127	615
1998	26	187	88	113	67		130	611
NOUVELLES INSCRIPTIONS								
1992	44	381	288	118	178	27	294	1330
1993	42	357	256	108	158	35	297	1253
1994	23	358	172	100	149	28	327	1157
1995	31	299	205	94	86	31	333	1079
1996	29	307	184	72	119	29	278	1018
1997	21	321	160	73	146	20	206	947
1998	33	338	144	103	140	15	196	969



Annexe 4.3 Données sur les maîtrises et les doctorats en science politique dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Maîtrise

	Conc.	Laval	Laval	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total
	<i>Publ Pol and Publ Adm</i>	<i>Analyses pol</i>	<i>Sc pol</i>	<i>Rel internat</i>	<i>Sc pol</i>	<i>Sc pol</i>	<i>Sc pol</i>	

INSCRIPTIONS TOTALES (automne)

1986	52	21	104		62	147	132	518
1987	56	21	97	8	56	139	134	511
1988	58	29	89	24	46	127	132	505
1989	57	22	64	24	52	130	127	476
1990	83	18	69	36	64	115	138	523
1991	119	13	59	60	57	88	130	526
1992	136	14	75	62	66	83	122	558
1993	122	16	83	48	69	81	102	521
1994	122	20	83	51	58	85	118	537
1995	113	19	89	41	47	85	118	512
1996	107	22	88	50	38	81	110	496
1997	104	24	55	57	33	61	114	448
1998	119	23	62	62	38	60	105	469

DIPLÔMES DÉCERNÉS

1990	11	7	20	7	5	27	14	91
1991	12	8	19	3	33	27	14	116
1992	10	2	22	13	29	16	15	107
1993	35	3	20	19	29	23	24	153
1994	25	2	33	18	24	20	14	136
1995	23	6	19	27	23	20	19	137
1996	32	4	18	13	22	24	20	133
1997	31	5	24	16	27	38	24	165
1998	12	7	26	27	17	13	32	134

NOUVELLES INSCRIPTIONS

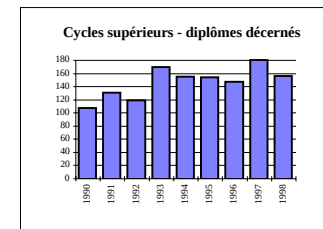
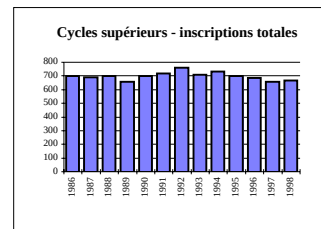
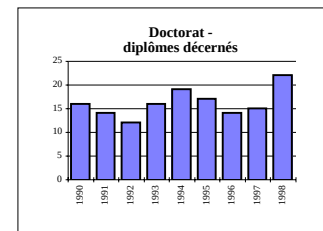
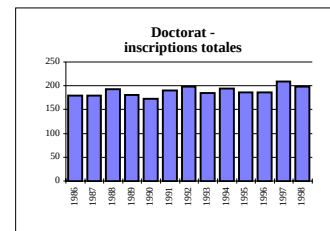
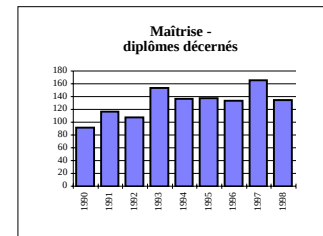
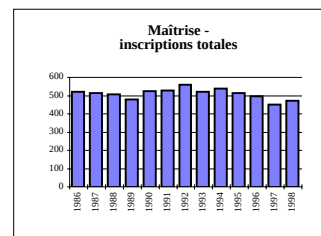
1992	34	9	40	25	40	32	43	223
1993	30	13	50	23	58	32	34	240
1994	37	13	46	26	32	43	45	242
1995	23	11	46	20	35	39	46	220
1996	29	9	28	23	22	32	58	201
1997	30	9	23	27	30	27	47	193
1998	38	9	42	31	28	27	62	237

Doctorat

	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total
--	-------	--------	------	------	-------

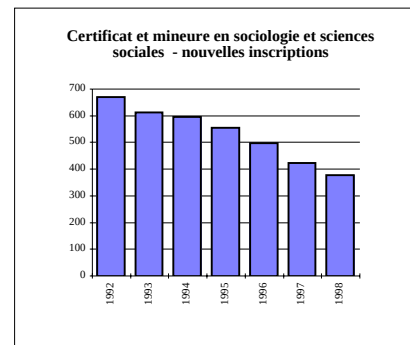
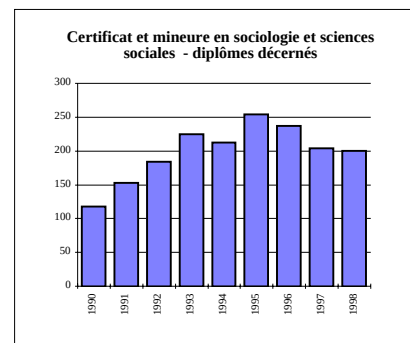
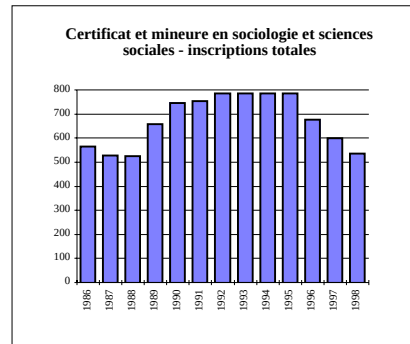
1986	47	19	54	59	179
1987	51	24	49	55	179
1988	56	27	50	59	192
1989	44	31	50	55	180
1990	41	28	46	57	172
1991	45	39	43	63	190
1992	48	46	47	57	198
1993	44	41	50	49	184
1994	53	45	43	53	194
1995	51	44	43	48	186
1996	57	41	46	42	186
1997	65	52	45	47	209
1998	59	47	35	56	197

1990	7	4	2	3	16
1991	6	1	4	3	14
1992	3	3	3	3	12
1993	5	3	3	5	16
1994	4	4	4	7	19
1995	7	6	1	3	17
1996	4	3	2	5	14
1997	5	1	5	4	15
1998	10	3	7	2	22



Annexe 4.4 Données sur les certificats et mineures en sociologie et sciences sociales dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

	Bishop's Minor sociologie	Concordia Minor sociologie	Concordia Minor sc. et hum. aff.	Laval Min. ou cert. sociologie	UdeM Mineure sociologie	UQAM Certificat sciences sociales	UQAM Certificat imm. & rel. inter.	TÉLUQ Certificat sciences sociales	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)									
1986	6	35	2	185	82	115		139	564
1987	8	31	1	153	60	119		155	527
1988	5	25	2	108	86	138		160	524
1989	3	33	2	131	98	135	18	237	657
1990	3	26	6	125	97	142	53	291	743
1991	7	32	4	116	103	179	59	253	753
1992	17	39	3	144	91	212	61	216	783
1993	28	51	2	168	98	185	60	193	785
1994	59	42	3	126	100	228	73	153	784
1995	50	60	4	103	69	282	78	137	783
1996	35	50	0	62	67	251	89	121	675
1997	32	57	4	60	48	213	78	105	597
1998	31	45	5	34	66	181	88	84	534
DIPLÔMES DÉCERNÉS									
1990	2	15	0	7	35	32		26	117
1991	3	8	1	5	39	39	5	52	152
1992	3	8	0	14	29	48	13	69	184
1993	12	10	1	12	37	81	10	61	224
1994	9	16	1	9	33	65	27	52	212
1995	23	9	1	15	41	88	28	49	254
1996	26	23	1	11	33	86	24	33	237
1997	14	12	0	7	19	88	29	34	203
1998	14	16	1	7	17	81	32	32	200
NOUVELLES INSCRIPTIONS									
1992	2	9	1	168	83	177	37	192	669
1993	1	6	0	166	100	139	39	161	612
1994	4	4	0	113	104	199	46	124	594
1995	4	7	2	91	49	227	61	113	554
1996	1	12	0	62	64	187	63	107	496
1997	3	10	0	56	48	161	55	90	423
1998	2	4	1	30	63	143	65	69	377



Annexe 4.5 Données sur les baccalauréats en sociologie et en sciences sociales dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Sociologie

	Bishop's	Conc.	Laval	McGill	UdeM	UQAM	UQAR	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)								
1986	43	463	168	146	248	334	47	1449
1987	46	514	131	174	273	266	42	1446
1988	50	514	121	160	218	249	38	1350
1989	50	530	130	142	209	236	41	1338
1990	68	471	132	148	177	234	39	1269
1991	109	501	165	145	202	312	39	1473
1992	104	517	216	147	235	320	32	1571
1993	117	541	198	189	278	343	39	1705
1994	115	540	214	202	269	417	54	1811
1995	123	583	178	217	262	440	56	1859
1996	121	596	157	222	219	471	51	1837
1997	111	592	147	197	145	374	29	1595
1998	99	553	123	201	135	328	21	1460

DIPLÔMES DÉCERNÉS

1990	16	99	19	41	38	39	11	263
1991	10	94	15	37	37	33	4	230
1992	14	80	16	44	39	42	14	249
1993	34	103	35	38	37	46	10	303
1994	29	101	21	45	44	47	3	290
1995	33	93	35	49	47	53	8	318
1996	37	103	44	46	58	40	8	336
1997	34	85	36	81	69	57	8	370
1998	37	114	38	63	52	78	10	392

NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	33	184	187	35	161	165	15	780
1993	41	185	140	51	181	193	25	816
1994	32	191	127	45	149	250	34	828
1995	38	219	98	49	95	255	29	783
1996	38	192	82	38	119	218	24	711
1997	27	164	73	44	87	132	6	533
1998	21	159	67	46	82	115	11	501

Sciences sociales

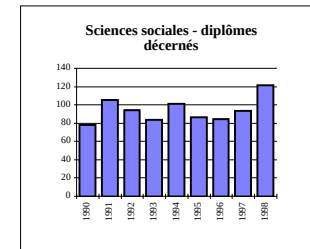
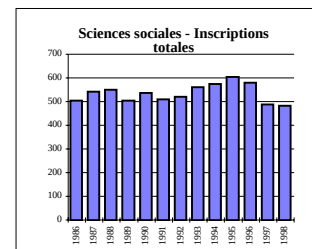
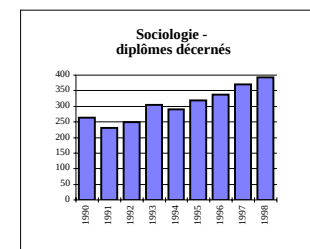
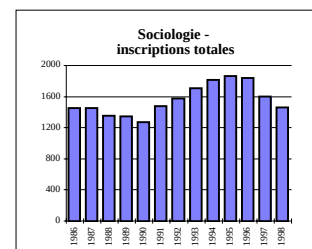
	Conc. ¹ <i>Appl Soc Sc</i>	Conc. <i>Sc. and Hum. Att.</i>	UQAC	UQAH	UQAM <i>Science, techno et société</i>	UQAT	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)							
1986	387	16	73	27			503
1987	374	28	65	36	37	1	541
1988	361	56	49	44	37	1	548
1989	320	57	37	39	50	1	504
1990	350	70	30	37	49		536
1991	333	56	30	36	53		508
1992	329	69	22	30	68		518
1993	363	82	13	32	59	10	559
1994	321	88	33	39	78	13	572
1995	339	86	32	35	86	25	603
1996	329	77	26	37	81	28	578
1997	267	65	22	34	64	34	486
1998	299	56	18	31	55	23	482

DIPLÔMES DÉCERNÉS

1990	49	6	13	3	7		78
1991	69	9	11	6	10		105
1992	61	6	10	7	10		94
1993	53	8	9	5	8		83
1994	70	14	2	3	12		101
1995	58	8	6	8	6		86
1996	57	12	3	3	7	2	84
1997	65	7	3	4	12	2	93
1998	80	11	6	9	14	1	121

NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	75	30	10	16	33		164
1993	101	43	6	24	26	10	210
1994	90	53	25	28	42	8	246
1995	95	29	23	36	38	16	237
1996	66	36	8	23	30	15	178
1997	51	25	12	20	14	14	136
1998	58	22	6	19	15	1	121



¹ Données pour 1998: données fournies par Concordia

Annexe 4.6 Données sur les maîtrises et les doctorats en sociologie dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Maîtrise

	Conc.	Conc. ¹ Appl. Soc. Sc.	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)							
1986	36		131	18	121	143	449
1987	40		104	19	105	125	393
1988	44		82	23	91	116	356
1989	38		75	25	83	113	334
1990	41		68	20	72	113	314
1991	47		55	12	64	97	275
1992	55		49	23	74	97	298
1993	46		60	28	72	112	318
1994	44		63	25	89	106	327
1995	47	12	81	17	93	110	360
1996	50	23	73	28	84	100	358
1997	47	27	78	15	90	101	358
1998	47	45	71	11	68	106	348

DIPLÔMES DÉCERNÉS

1990	7		11	6	22	19	58
1991	4		15	6	15	16	52
1992	6		9	10	14	24	57
1993	19		14	3	11	13	41
1994	6		10	6	13	16	45
1995	6		10	7	18	14	49
1996	7		13	10	19	18	60
1997	9	8	13	7	16	19	63
1998	10	5	20	15	21	21	82

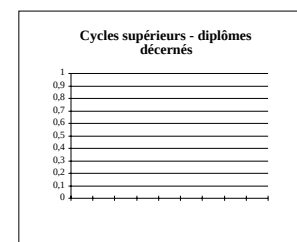
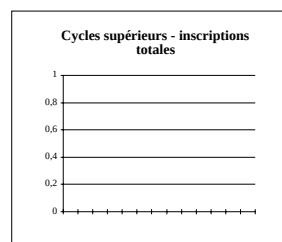
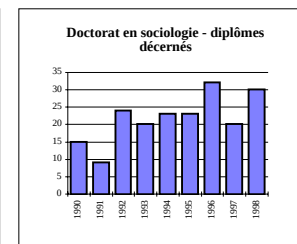
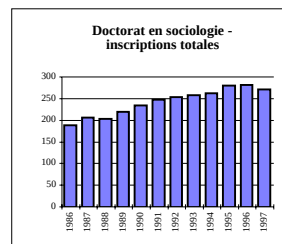
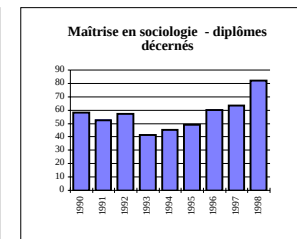
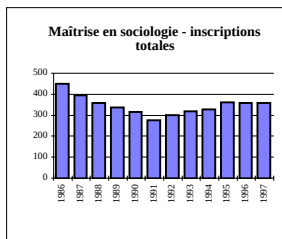
NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	15		19	17	38	31	120
1993	15		28	11	29	44	127
1994	9		25	8	38	40	120
1995	18	12	41	6	39	32	148
1996	14	11	26	10	37	37	135
1997	7	14	27	7	33	48	136
1998	13	17	24	8	23	48	133

Doctorat

	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total
1986	39	17	87	44	187
1987	41	20	90	54	205
1988	37	15	83	67	202
1989	43	17	80	78	218
1990	57	18	74	85	234
1991	60	26	77	84	247
1992	60	30	74	88	252
1993	67	29	69	92	257
1994	67	33	68	94	262
1995	73	40	67	99	279
1996	78	43	67	93	281
1997	72	45	65	88	270
1998	66	41	62	78	247

1990	1	1	12	1	15
1991	1	1	5	2	9
1992	6	1	6	11	24
1993	7	1	7	5	20
1994	8	1	8	6	23
1995	8	3	5	7	23
1996	9	5	6	12	32
1997	6	3	6	5	20
1998	7	7	7	9	30



¹ Données pour 1998: données fournies par Concordia

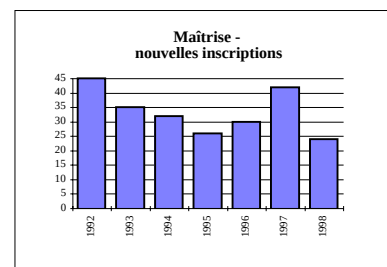
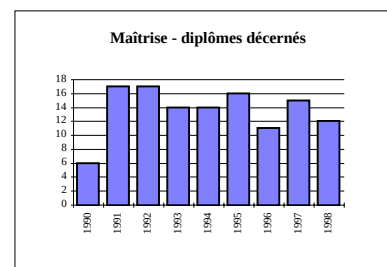
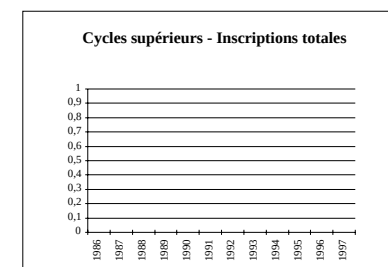
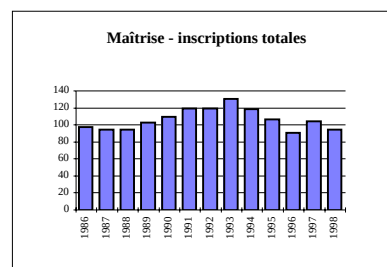
Le taux de variation ne compte pas ce programme mais seulement ceux en sociologie (tableau 2.3)

Annexe 4.7 Données sur les maîtrises et les doctorats en études régionales et en développement régional (de 1986 à 1997)

Maîtrise

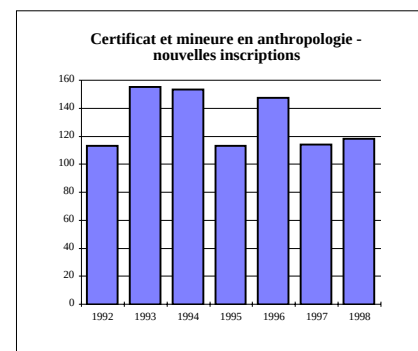
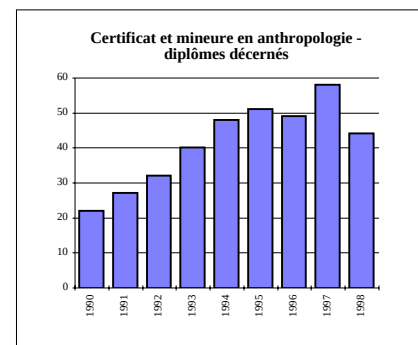
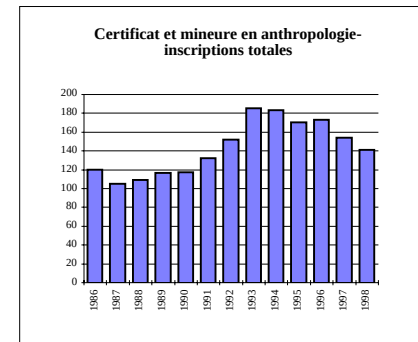
Doctorat

	UQAC	UQAR	Total	UQAC	UQAR	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)						
1986	45	52	97			
1987	45	49	94			
1988	49	45	94			
1989	56	46	102			
1990	56	53	109			
1991	58	61	119			
1992	55	64	119			
1993	58	72	130			
1994	48	70	118			
1995	46	60	106			
1996	43	47	90	3	5	8
1997	44	60	104	7	10	17
1998	43	51	94	9	16	25
DIPLÔMES DÉCERNÉS						
1990	1	5	6			
1991	11	6	17			
1992	10	7	17			
1993	8	6	14			
1994	6	8	14			
1995	5	11	16			
1996	5	6	11			
1997	5	10	15			
1998	5	7	12			
NOUVELLES INSCRIPTIONS						
1992	21	24	45			
1993	17	18	35			
1994	16	16	32			
1995	12	14	26			
1996	13	17	30	3	5	8
1997	12	30	42	5	6	11
1998	16	8	24	5	6	11



Annexe 4.8 Données sur les certificats et mineures en anthropologie dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

	Bishop's Minor	Concordia Minor	Laval Min. ou cert.	UdeM Mineure	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)					
1986		10	59	51	120
1987		9	51	45	105
1988		8	45	56	109
1989		8	46	62	116
1990		15	39	63	117
1991		15	50	67	132
1992	17	15	51	69	152
1993	16	17	62	90	185
1994	17	21	45	100	183
1995	17	21	50	82	170
1996	10	27	50	86	173
1997	9	20	38	87	154
1998	10	24	38	69	141
DIPLÔMES DÉCERNÉS					
1990		1	6	15	22
1991		2	3	22	27
1992		3	5	24	32
1993	8	3	4	25	40
1994	7	4	12	25	48
1995	5	3	8	35	51
1996	6	6	9	28	49
1997	6	5	13	34	58
1998	5	4	8	27	44
NOUVELLES INSCRIPTIONS					
1992		1	50	62	113
1993	2	4	61	88	155
1994	1	5	50	97	153
1995	4	3	55	51	113
1996	0	5	51	91	147
1997	2	1	36	75	114
1998	2	3	41	72	118



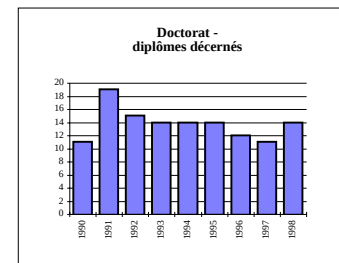
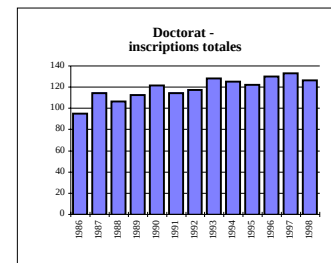
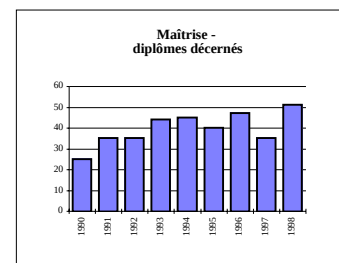
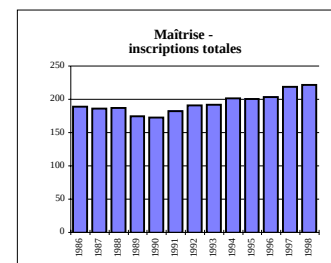
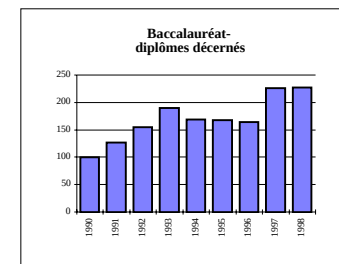
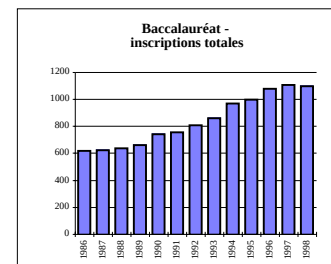
Annexe 4.9 Données sur l'effectif étudiant en anthropologie, aux trois cycles, dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Baccalauréat

Maîtrise

Doctorat

	Concordia	Laval	McGill	UdeM	Total		Concordia	Laval	McGill	UdeM	Total		Laval	McGill	UdeM	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)																
1986	112	112	134	258	616	1986		45	13	130	188	1986	28	27	40	95
1987	152	93	143	235	623	1987		42	10	134	186	1987	29	28	57	114
1988	173	86	156	219	634	1988		47	9	131	187	1988	28	29	49	106
1989	194	95	163	209	661	1989		45	13	116	174	1989	32	26	54	112
1990	190	109	195	246	740	1990		42	17	113	172	1990	40	25	56	121
1991	196	119	209	231	755	1991		46	15	121	182	1991	37	24	53	114
1992	180	146	204	277	807	1992		57	14	119	190	1992	38	21	58	117
1993	189	180	173	316	858	1993		66	13	112	191	1993	38	22	68	128
1994	205	209	195	360	969	1994		68	16	117	201	1994	34	21	70	125
1995	230	192	204	371	997	1995		60	13	127	200	1995	31	28	63	122
1996	205	230	217	426	1078	1996	8	68	6	121	203	1996	24	33	73	130
1997	192	256	239	416	1103	1997	16	68	14	120	218	1997	25	39	69	133
1998	174	248	239	437	1098	1998	19	58	17	127	221	1998	27	34	65	126
DIPLÔMES DÉCERNÉS																
1990	20	13	31	35	99	1990		8	3	14	25	1990	5	4	2	11
1991	28	15	37	46	126	1991		7	3	25	35	1991	4	3	12	19
1992	31	28	48	47	154	1992		9	4	22	35	1992	3	6	6	15
1993	29	24	73	63	189	1993		12	6	26	44	1993	9	3	2	14
1994	24	35	45	64	168	1994		15	11	19	45	1994	2	5	7	14
1995	36	25	55	51	167	1995		17	5	18	40	1995	4	1	9	14
1996	27	29	47	60	163	1996		15	10	22	47	1996	6	4	2	12
1997	32	39	62	92	225	1997		14	3	18	35	1997	3	3	5	11
1998	35	31	61	100	227	1998	3	21	1	26	51	1998	3	5	6	14
NOUVELLES INSCRIPTIONS																
1992	67	100	41	171	379	1992		35	4	43	82	1992	9	4	16	29
1993	74	110	32	203	419	1993		30	8	41	79	1993	12	6	20	38
1994	73	111	48	222	454	1994		31	10	44	85	1994	7	5	15	27
1995	96	102	52	150	400	1995		21	8	53	82	1995	3	13	13	29
1996	72	131	45	229	477	1996	8	39	3	44	94	1996	8	12	14	34
1997	74	128	67	201	470	1997	9	31	12	50	102	1997	7	11	15	33
1998	58	125	60	229	472	1998	8	22	7	49	86	1998	10	8	12	30



Annexe 4.10 Données sur l'effectif étudiant en ethnologie, aux trois cycles, dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

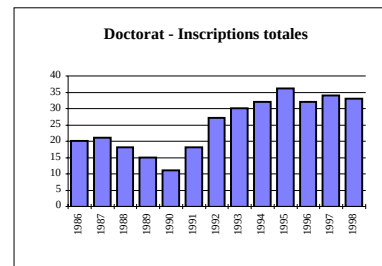
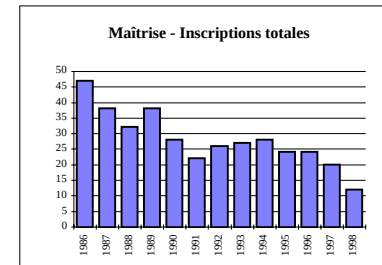
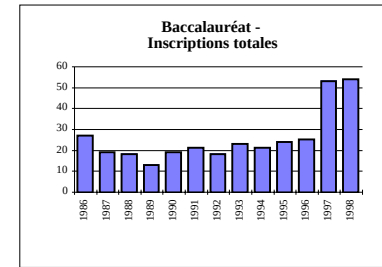
Mineure ou cert.

Baccalauréat

Maîtrise

Doctorat

Laval Min. ou cert.			Concordia Community & Ethnic St.			Laval		Laval	
Total			Total			Laval		Laval	
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)			INSCRIPTIONS TOTALES (automne)						
1986	15	15	1986	27	27	1986	47	1986	20
1987	15	15	1987	19	19	1987	38	1987	21
1988	16	16	1988	18	18	1988	32	1988	18
1989	19	19	1989	13	13	1989	38	1989	15
1990	13	13	1990	19	19	1990	28	1990	11
1991	17	17	1991	21	21	1991	22	1991	18
1992	21	21	1992	18	18	1992	26	1992	27
1993	15	15	1993	23	23	1993	27	1993	30
1994	12	12	1994	21	21	1994	28	1994	32
1995	10	10	1995	4	20	1995	24	1995	36
1996	12	12	1996	10	15	1996	24	1996	32
1997	18	18	1997	25	28	1997	20	1997	34
1998	10	10	1998	35	19	1998	12	1998	33
DIPLÔMES DÉCERNÉS			DIPLÔMES DÉCERNÉS						
1990	4	4	1990		0	1990	13	1990	2
1991	2	2	1991		0	1991	9	1991	1
1992	2	2	1992	1	1	1992	4	1992	0
1993	0	0	1993	0	0	1993	4	1993	0
1994	2	2	1994	0	0	1994	2	1994	5
1995	2	2	1995	0	0	1995	4	1995	1
1996	1	1	1996	1	0	1996	4	1996	2
1997	0	0	1997	1	0	1997	3	1997	1
1998	4	4	1998	1	2	1998	6	1998	2
NOUVELLES INSCRIPTIONS			NOUVELLES INSCRIPTIONS						
1992	17	17	1992	13	13	1992	10	1992	8
1993	7	7	1993	11	11	1993	13	1993	4
1994	10	10	1994	15	15	1994	13	1994	13
1995	9	9	1995	1	14	1995	5	1995	10
1996	13	13	1996	7	9	1996	8	1996	5
1997	16	16	1997	18	23	1997	7	1997	6
1998	10	10	1998	21	13	1998	11	1998	6



Annexe 4.11 Données sur les baccalauréats et la maîtrise en récréologie et sciences du loisir dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Certificat

Baccalauréat

Maîtrise

Concordia UdeM

Total

Concordia
Leisure St.
Recreation

UQAC
Plein air et tourisme

UQTR
Récréologie

Total

UQTR
Loisir, culture et tourisme

INSCRIPTIONS TOTALES (automne)

INSCRIPTIONS TOTALES (automne)

1986	3	1	4	1986	134	200	334	27
1987	5	1	6	1987	119	176	295	23
1988	5	0	5	1988	137	155	292	22
1989	8	0	8	1989	145	145	290	37
1990	8	0	8	1990	152	147	299	32
1991	10	0	10	1991	174	148	322	37
1992	10	0	10	1992	173	167	340	36
1993	12	0	12	1993	178	167	345	31
1994	13	0	13	1994	159	203	362	41
1995	8	1	9	1995	142	254	396	41
1996	3	1	4	1996	139	30	433	40
1997	1	0	1	1997	133	60	469	52
1998	0	0	0	1998	135	95	474	51

DIPLÔMES DÉCERNÉS

DIPLÔMES DÉCERNÉS

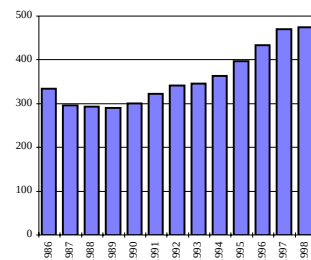
1990	3	3	1990	33	36	69	3
1991	1	1	1991	24	39	63	3
1992	7	7	1992	32	35	67	6
1993	5	5	1993	31	36	67	6
1994	6	6	1994	38	38	76	4
1995	6	6	1995	38	43	81	10
1996	2	2	1996	22	50	72	1
1997	4	1	1997	43	49	92	5
1998	2	0	1998	24	75	99	8

NOUVELLES INSCRIPTIONS

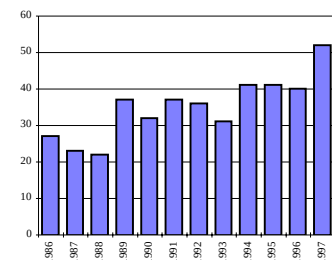
NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	7	7	1992	57	73	130	13	
1993	10	10	1993	66	57	123	23	
1994	10	10	1994	48	95	143	39	
1995	0	0	1995	37	129	166	18	
1996	0	0	1996	40	30	99	169	20
1997	0	0	1997	40	40	96	176	21
1998	0	0	1998	46	45	79	170	22

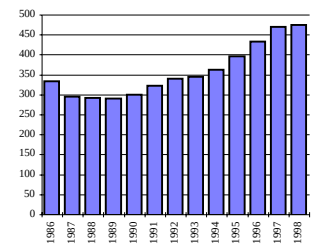
Bac. Récréologie et sciences du loisir - Inscriptions totales



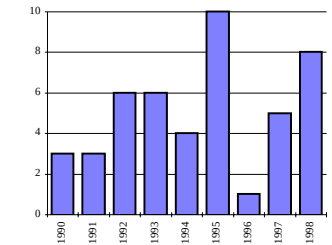
Maîtrise en sciences du loisir - Inscriptions totales



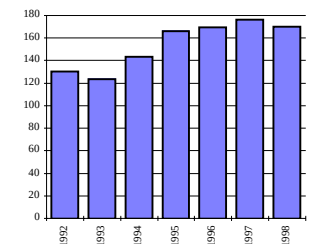
Bac. Récréologie et sciences du loisir - diplômes décernés



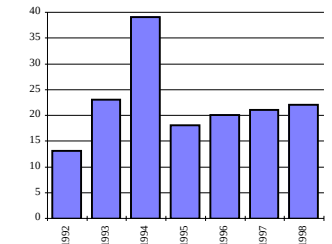
Maîtrise en sciences du loisir - diplômes décernés



Bac. Récréologie et sciences du loisir - nouvelles inscriptions



Maîtrise en sciences du loisir - nouvelles inscriptions



Annexe 4.12 Données sur l'effectif étudiant en criminologie aux trois cycles, Université de Montréal (de 1986 à 1997)

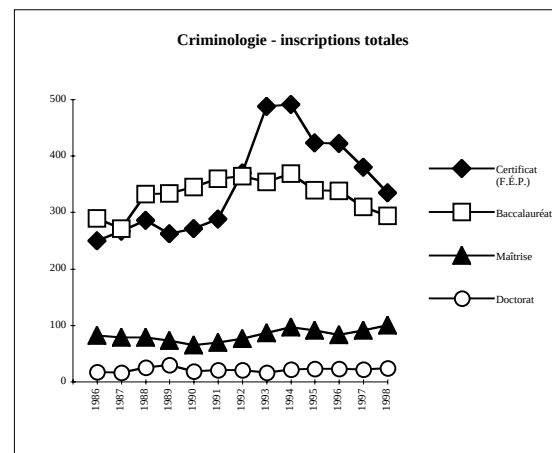
	Certificat (F.É.P.)	Mineure	Baccalauréat	Maîtrise	Doctorat
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)					
1986	249		289	82	17
1987	267		271	78	16
1988	286	9	332	78	25
1989	262	7	333	73	29
1990	271	11	345	65	18
1991	288	16	359	69	20
1992	370	10	364	76	20
1993	488	13	354	86	16
1994	491	12	368	96	21
1995	423	10	339	91	23
1996	422	4	338	83	23
1997	380	10	309	91	22
1998	335	12	294	100	24

DIPLOMES DÉCERNÉS

1990	58	6	100	15	2
1991	77	7	97	12	3
1992	67	6	97	13	3
1993	92	10	110	19	1
1994	108	4	118	19	1
1995	113	9	101	23	1
1996	111	7	103	25	1
1997	85	2	116	18	3
1998	98	10	115	15	3

NOUVELLES INSCRIPTIONS

1992	291	8	124	34	7
1993	389	9	139	47	3
1994	317	8	162	45	9
1995	261	5	136	27	4
1996	302	1	114	34	3
1997	242	8	111	41	7
1998	222	7	110	38	6



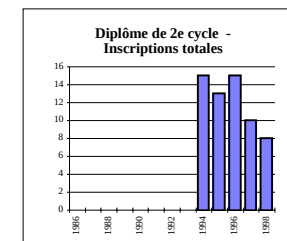
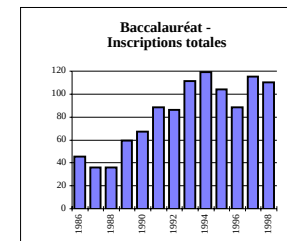
Annexe 4.13 Données sur l'effectif étudiant en études féministes, aux trois cycles, dans les universités québécoises (de 1986 à 1997)

Certificat ou mineure

Baccalauréat

Diplôme de deuxième cycle

Bishop's	Concordia	Sherbrooke	Total	Bishop's	Concordia	Concordia	McGill	Total	Laval	Total
Min. / Dipl.	Cert. / Min.	adm. suspendues		Major	Spec.					
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)				INSCRIPTIONS TOTALES (automne)						
1986	2	18	20	1986	45			45	1986	0
1987	4	24	28	1987	36			36	1987	0
1988	0	19	19	1988	36			36	1988	0
1989	0	13	13	1989	59			59	1989	0
1990	2	18	11	1990	67			67	1990	0
1991	1	19	10	1991	87		1	88	1991	0
1992	8	17	9	1992	86		0	86	1992	0
1993	7	30	9	1993	109		2	111	1993	0
1994	10	26	7	1994	118		1	119	1994	15
1995	21	32	7	1995	103		1	104	1995	13
1996	21	34	11	1996	82	2	4	88	1996	15
1997	20	17	4	1997	10	90	1	14	1997	10
1998	12	27	7	1998	10	84	1	15	1998	8
DIPLÔMES DÉCERNÉS				DIPLÔMES DÉCERNÉS						
1990	1		1	1990	7		1	8	1990	0
1991	0		0	1991	9		0	9	1991	0
1992	0		0	1992	9		1	10	1992	0
1993	0	1	1	1993	14		0	14	1993	0
1994	3	5	8	1994	14		0	14	1994	0
1995	1	2	3	1995	9		0	9	1995	2
1996	1	2	3	1996	9		0	9	1996	2
1997	0	1	2	1997	10	2	1	13	1997	3
1998	0	0	3	1998	3	12	0	2	1998	4
NOUVELLES INSCRIPTIONS				NOUVELLES INSCRIPTIONS						
1992	2	2	2	1992	44			44	1992	0
1993	0	12	8	1993	63			63	1993	0
1994	0	9	8	1994	65		1	66	1994	15
1995	2	11	6	1995	50		0	50	1995	8
1996	0	9	12	1996	34		2	36	1996	7
1997	1	8	5	1997	3	38	3	44	1997	7
1998	0	11	7	1998	1	26	0	27	1998	6



Annexe 4.14 Données sur les programmes en études ethniques et culturelles dans les universités québécoises (de 1985 à 1997)

	Laval Min. ou cert. ét. afric.	Laval Min. ou cert. ét. autoc.	Total		McGill African Studies	McGill Canadian Studies	McGill East Asian Studies	McGill North Amer. Studies	McGill Lat Amer/Carr Studies	McGill Middle East Studies	Total		McGill East Asian Stud. maîtrise	McGill East Asian Stud. doctorat	Total
INSCRIPTIONS TOTALES (automne)				INSCRIPTIONS TOTALES (automne)											
1986	15	5	20	1986	6	22	46	72		6	152	17	2		19
1987	11	10	21	1987	6	23	49	72	10	8	168	18	5		23
1988	8	11	19	1988	6	18	44	68	10	6	152	16	8		24
1989	6	12	18	1989	8	14	51	52	5	9	139	17	10		27
1990	13	12	25	1990	8	14	62	58	10	12	164	17	12		29
1991	13	11	24	1991	9	9	42	61	17	17	155	13	9		22
1992	16	27	43	1992	10	15	48	66	23	14	176	7	8		15
1993	19	27	46	1993	12	13	44	75	31	8	183	9	7		16
1994	13	17	30	1994	9	15	50	72	30	7	183	12	6		18
1995	15	15	30	1995	9	14	56	74	29	13	195	10	4		14
1996	10	20	30	1996	10	11	54	67	24	15	181	13	5		18
1997	4	23	27	1997	6	15	52	56	28	12	169	13	5		18
1998	12	17	29	1998	5	14	50	33	25	7	134	13	5		18
DIPLÔMES DÉCERNÉS				DIPLÔMES DÉCERNÉS											
1990		4	4	1990	1	3	15	9	2	2	32	2	1		3
1991	1	3	4	1991	1	5	23	20	1	1	51	6	1		7
1992	0	1	1	1992	3	4	19	11	2	1	40	5	1		6
1993	0	5	5	1993	1	4	15	20	6	5	51	2	1		3
1994	1	5	6	1994	6		8	23	7	5	49	2	2		4
1995	2	5	7	1995	3	5	16	18	9		51		1		1
1996	1	3	4	1996		6	17	27	11	1	62	3	2		5
1997	0	3	3	1997	7	2	17	26	10	2	64	3	1		4
1998	0	5		1998	2	6	17	27	9	4		3	0		
NOUVELLES INSCRIPTIONS				NOUVELLES INSCRIPTIONS											
1992	13	29	42	1992	1	2	10	5	8	4	30	2	1		3
1993	21	24	45	1993	3	2	13	6	5	3	32	3	1		4
1994	9	13	22	1994	1	3	13	3	7	2	29	7	1		8
1995	12	16	28	1995		2	18	7	4	5	36	5	1		6
1996	7	18	25	1996	2		15	4	4	4	29	6	2		8
1997	7	20	27	1997	1		8	6	10	3	28	4	1		5
1998	12	11	23	1998	2	2	17	3	6	2	32	5	1		6

ANNEXE 5

Évolution du corps professoral en sciences sociales 1992-1998

Département de Établissement	Postes autorisés			Professeurs réguliers			Prévisions 2001	Détenteurs de doctorat	Âge Moyen	60 ans et +	Contribution des chargés de cours		
	92	97	98	92	97	98					92	97	98
Science politique							Δ98-92	Δ01-98					
Bishop's	5	5	4	5	5	5	0	4	-1	5	55	1	3 3 1
Concordia	20	14	15	21	13	14	-7	16	2	12	50	2	42 44,3 41,7
Laval	31	31	30	30	30	30	0	28	-2	28	51	4	2 1
McGill	23	22	22	23	22	21 ¹	-2	22	1	21	48,7	4	8 1 5
UdeM	28	25	25	28	23	23	-5	21	-2	23	49	2	4 5 7
UQAM	34	35	35	33	32	32	-1	29	-3	35 ²	52	2	42 21 20
	141	132	131	140	125	125	-15	120	-5	124	15	101	74,3 75,7
Anthropologie							Δ98-92	Δ01-98					
Laval	21	20	20	20	20	20	0	17 ³	-3	19	54	4	2 1 1
McGill	14	13	13 ⁴	14	13	13 ⁴	-1	13 ⁴	0	13 ⁴	53	2	0 0 0
UdeM	n.d.	22	22	21	22	22	1	22	0	22	53	4	5,5 5 5
	55	55	55	55	55	55	0	52	-3	54	10	7,5	6 6
Sociologie et anthropologie							Δ98-92	Δ01-98					
Bishop's	4	4	4	4	5	5	1	5	0	5	52	0	4 6 4
⁵ Concordia	28	20	19	28	18	18	-10	20	2	21	45,4	2	39 35,5 38
	32	24	23	32	23	23	-9	25	2	26	2	43	41,5 42
Sociologie							Δ98-92	Δ01-98					
Laval	25	22	21	25	22	21	-4	19	-2	20	53	4	2 2 1
McGill	15,5	14	15	16	13	14 ⁶	-2	12	-2	15	50,5	3	8 6 9 ⁷
UdeM	n.d.	25	25	29	26	26	-3	24	-2	27	53	5	12 4,5 4
UQAM	34	35	35	33	32,5	32	-1	27	-5	28	54,0	5	43 32 29
	96	96	103	93,5	93	93	-10	82	-11	90	17	65	44,5 43
Sciences humaines							Δ98-92	Δ01-98					
⁸ UQAC	10	11	11	10	11	10	0	11	1	9	46,8	1	0 7,25 11,2
⁹ UQAR	9	6	8	9	6	8	-1	8	0	6	51,3	0	0 0 0
	19	17	19	19	17	18	-1	19	1	15	1	0	7,25 11,2
Sciences du loisir et de la communication sociale							Δ98-92	Δ01-98					
UQTR	13	20	20	11	13	19	8	19	0	15	45	1	n.d. n.d. 12
Applied Human Sciences							Δ98-92	Δ01-98					
Concordia	13,5	13,5	11,5	11,5	10,5	12,5	1	13,5	1	9	48,3	0	23,0 22,0 20,5
Criminologie							Δ98-92	Δ01-98					
UdeM	21	20	20	20	17	17	-3	20	3	15	0	20	18 17 ¹⁰
Social Studies of Medicine							Δ98-92	Δ01-98					
McGill	n.d.	6		n.d.	6		s/o	6	0	n.d.	n.d.	3	n.d. n.d. n.d.
Études des femmes							Δ98-92	Δ01-98					
Concordia	2,5	2,5	2	2,5	2,5	2	-0,5	2	0	2	43	0	4 9 8

¹ 2 professeurs demi-temps, permanents, avec doctorat, dont un de plus de 65 ans

² Incluant les professeurs en prêt de service

³ 2 prêts de service

⁴ 3 postes conjoints avec les départements de *Social Studies of Medicine* et psychiatrie, payés par ces départements

⁵ Professeurs plein temps à contrat de durée déterminée (en 92 : 4; en 97 : 4; en 98 : 3)

⁶ 2 professeurs en pré-retraite

⁷ Inclut les données des sessions d'automne et d'hiver (92, 97 et 98)

⁸ Seulement les professeurs liés directement aux programmes de sciences politiques ou de sciences sociales ou de développement régional

⁹ Seulement les professeurs liés directement aux programmes d'études de sociologie et de développement régional

¹⁰ 9 charges de cours en 97 et 98 données par des stagiaires

ANNEXE 6
Financement de la recherche et soutien des étudiants

Département de Établissement	Subventions d'organismes reconnus (K\$)			Total (k\$)	Subventions d'autres organismes (K\$)			Total (k\$)	Contrats (k\$)			Total (k\$)	Grand Total (k\$)	Soutien aux étudiants Charge de cours Auxiliaires d'enseignement		Stagiaires post- doctoraux	Nb prof. (1998)
	94/95	95/96	96/97		94/95	95/96	96/97		94/95	95/96	96/97			96/97	96/97 (en K\$)	96/97	
Science politique																	
Bishop's	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.	s.o.	s.o.		s.o.	s.o.	s.o.			s.o.	s.o.	s.o.	5
Concordia	35,0	15,0	17,0	67,0	12,3	21,3	20,0	53,6	0,0	0,0	3,0	3,0	123,6	0	30,0	0	14
Laval	713,3	575,5	728,7	2 017,5	73,8	2,1	7,5	83,4	58,3	141,9	5,0	205,2	2 306,1	2	110,4	0	30
McGill	245,3	286,4	270,4	802,1	30,0	56,0	28,0	114,0	0,0	0,0	10,6	10,6	926,7	2	141,0	0	21
UdeM	670,2	536,2	646,0	1 852,4	59,7	63,3	161,3	284,3	10,3	4,1	23,0	37,4	2 174,1	2	46,0	1	23
UQAM	335,9	543,7	530,7	1 410,3	21,3	40,7	37,0	99,0	357,2	584,4	567,7	1 509,3	3 018,5	5	52,1	0	32
	2 000	1 957	2 193	6 149	197	183	254	634	426	730	609	1 765	8 549	11	379	1	125
Anthropologie																	
Laval	327,6	243,3	284,0	855,0	52,8	75,2	21,1	149,1	43,3	40,7	53,3	137,3	1 141,3	1	18,1	0	20
McGill	1 204,6	1 036,3	815,4	3 056,3	0,0	7,1	1,4	8,5	n.d.	n.d.	n.d.		3 064,7	3	100,9	1	13
UdeM	446,9	411,4	675,7	1 534,0	47,8	16,9	43,8	108,5	11,1	3,0	0,0	14,1	1 656,6	3	63,0	0	22
	1 979	1 691	1 775	5 445	101	99	66	266	54	44	53	151	5 863	7	182	1	55
Sociologie et anthropologie																	
Bishop's	10,0	0,0	0,0	10,0	0,0	0,0	10,0	10,0	0,0	0,0	15,0	15,0	35,0	0	0	0	5
Concordia	236,9	148,9	122,0	507,8	65,5	29,0	23,7	118,1	0,0	0,0	0,0	0,0	625,9	0	81,6	0	18
	247	149	122	518	65	29	34	128	0	0	15	15	661	0	82	0	23
Sociologie																	
Laval	212,1	128,3	190,0	530,4	39,9	175,5	50,0	265,4	5,0	15,1	0,0	20,1	815,9	0	85,0	2	21
McGill	439,5	301,7	284,2	1 025,3	0,0	0,0	118,0	118,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 143,3	5	120,8	1	14
UdeM	935,1	875,0	822,4	2 632,5	266,2	275,8	355,4	897,4	145,2	135,7	86,4	367,2	3 897,1	1	64,6	2	26
UQAM	799,7	867,8	824,4	2 491,9	117,5	76,2	70,9	264,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2 756,5	4	63,1	2	32
	2 386	2 173	2 121	6 680	424	528	594	1 545	150	151	86	387	8 613	10	333	7	93
Sciences humaines																	
¹ UQAC	502,8	516,8	282,6	1 302,2	383,5	453,2	749,4	1 586,1	71,9	55,9	0,0	127,9	3 016,1	3,9	6,7	0	10 ¹
² UQAR	58,8	20,5	25,9	105,2	55,0	222,7	239,1	516,7	9,1	119,0	79,1	207,3	829,2	0	0	0	8 ²
	562	537	309	1 407	438	676	988	2 103	81	175	79	335	3 845	4	7	0	18
Sciences du loisir et de la communication sociale																	
UQTR	71,8	52,2	93,3	217,3	56,7	91,2	11,6	159,5	13,1	57,6	30,8	101,5	478,3	0	0	0	19
Applied Human Sciences																	
Concordia	48,4	45,0	10,5	103,9	120,9	145,4	69,9	336,2	0,0	0,0	0,0	0,0	440,1	1	5	0	12,5
Criminologie																	
UdeM	384,8	459,4	523,0	1 367,1	262,6	307,4	225,2	795,2	337,4	54,0	59,9	451,4	2 613,7	5	65,4	0	17
Social Studies of Medicine																	
McGill	53,1	54,1	49,1	156,3	62,5	37,9	44,1	144,6	115,6	92,0	93,2	300,8	601,7	0	0	1	6
Études des femmes																	
³ Concordia	55,9	73,9	6,2	136,0	0,0	0,5	13,0	13,5	0,0	0,0	0,0	0,0	149,5	0	0	0	2

¹ Inclut les données pour l'ensemble du département des sciences humaines

² Inclut les données des professeurs reliés aux programmes de sociologie et de développement régional du département des sciences humaines

³ Institut Simone de Beauvoir